FETE DU JOUR
SAINT JEAN DE MATHA
Soleil: lever 7 h. 07; coucher 5 h. 10
Lune: lever 10 h. 56; coucher 1 h. 32
TEMPS PROBABLE
Voilé et plus froid
Maximum: 18 Minimum: 8

LA PRESSE

Le plus grand quotidien français d'Amérique

EXTRA FINANCES
4 HEURES P. M.
PAGES 1, 18, 19 et 20

54e ANNEE—No 95 MONTREAL, MARDI 8 FEVRIER 1938 PRIX : DEUX CENTINS

PARIS RECEVRA LES SOUVERAINS ANGLAIS

Le roi accepte l'invitation du président de la République.

Paris, 8 (P. C.-Havas). — On annonce officiellement ce soir que le roi George VI et la reine Elizabeth ont accepté l'invitation du gouvernement et viendront en France au mois de juin prochain.

Le ministère de la marine publie la déclaration suivante: "Répondant à l'invitation du président de la République, Leurs Majestés le roi George Vi et la reine Elizabeth ont gracieusement consenti à rendre une visite officielle à Paris,du 28 juin au 1er juillet prochain. Durant son séjour en France, Sa Majesté le roi dédiera un monument aux soldats australiens à Villers - Bretonneux."

Les souverains anglais passeront trois jours à Paris, après quoi ils se rendront à Villers-Bretonneux, près d'Amiens, où ils seront les hôtes du gouvernement australien puisque le terrain où repose le monument a été donné à l'Australie par la France. Ainsi le terrain entourant le monument de Vimy fut donné en cadeau au Canada.

Ce sera la première visite du roi et de la reine hors des îles britanniques depuis leur couronnement.

Une dépense que l'hon. A. Godbout dit inquiétante

Le chef libéral prévoit de graves embarras financiers pour la province.

(Spécial à la "Presse")

Ste-Rosalie, 8. — Une enthousiaste assemblée a été tenue dans notre paroisse hier soir, en faveur de M. Cyrille Dumaine, candidat libéral dans Bagot. Elle était présidée par le maire Stanislas Girard et M. F.-X. Lapierre. Les orateurs étaient l'hon. M. Godbout, M. Dumaine, M. Alexis Caron, ancien député de Huil, et Gérard Cournoyer.

L'hon. M. Godbout a fait une revue des événements politiques depuis les dernières élections et en a conclu que pour éviter un désastre le premier ministre de la province sera forcé sous peu à faire des élections générales.

Il a d'abord fait l'éloge de M. Dumaine puis après avoir dit que l'hon. M. Duplessis avait promis de combattre le trust de l'électricité et de rendre justice à ceux de sa race en enlevant une partie des avantages accordés aux Canadiens de langue anglaise, il rappelle que dans le cabinet actuel on comptait 3 ministres anglais alors qu'il n'y en avait qu'un seul dans le cabinet libéral et que l'émission d'un emprunt de $51,000,000, avait été confiée à une firme anglaise sans soumission. Il ajouta que les travaux de la voirie sont confiés en plus grande partie à des entrepreneurs de langue anglaise.

L'argent dépensé

L'hon. M. Godbout fit aussi une comparaison entre l'œuvre accomplie par le gouvernement libéral en faveur de la classe agricole et celle du gouvernement actuel. Il accusa ce dernier de gaspiller l'argent public dans tous les départements, répétant ce qu'il avait dit la veille au sujet de la vente d'automobiles au gouvernement et du prêt agricole. Il déclara aussi qu'en Gaspésie on avait accordé un contrat de $200,000 pour la construction de quatre milles et demi de chemin à Marsouin alors que l'on pouvait construire ce chemin pour $50,000 en 1936 et pour $60,000 en 1938.

Elections à brève échéance

Il dit que la dette de la province augmente à raison de $200,000 par jour; c'est une municipalité qui est vendue chaque jour par le gouvernement. Au train où le gouvernement augmente la dette de la province, celle-ci sera avant longtemps dans des embarras financiers graves, pour ne pas dire aux portes de la banqueroute, et ce sont les cultivateurs, car l'agriculture est à la base de l'industrie de la province, qui auront à payer ces dégâts. C'est alors qu'il déclara que c'est pour éviter ce désastre que le premier ministre sera forcé de faire des élections sous peu.

M. Dumaine

M. Cyrille Dumaine a rappelé les faits de la contestation de son élection et a expliqué pourquoi il avait consenti à son annulation. Il reproche à son adversaire d'avoir refusé de se soumettre à un congrès et d'avoir ouvert sa campagne électorale à S.-Hyacinthe.

M. Caron a vivement critiqué l'administration Duplessis et M. Cournoyer a surtout parlé de la situation faite aux jeunes.

Mort d'un grand astronome

Pasadena, Californie, 8—U.P.—Le célèbre astronome Francis-G. Pease est mort, hier, à 57 ans, des suites d'une opération. Il avait travaillé aux plans d'un télescope que l'on est à monter actuellement et qui sera le plus puissant du monde.

Une messe pourra être radiodiffusée

Cité du Vatican, 8. (P.A.) — Le pape Pie XI s'est rendu aux prières des prélats de l'Espagne nationaliste, et il a permis que, tous les dimanches, une messe, qui sera célébrée à Salamanque, soit radiodiffusée en faveur de tous les catholiques du territoire. C'est à Salamanque que se trouve le grand quartier général des nationalistes. Les prélats ont expliqué au Saint-Père que la radiodiffusion est le seul moyen pour la plupart des catholiques de la région d'entendre la messe. C'est le service des nouvelles du Vatican qui révèle l'autorisation donnée par le pape.

L'amélioration des routes dans notre province

L'hon. F.-J. Leduc fait une revue du travail accompli par son ministère.

"La route étant de la plus grande importance aujourd'hui au point de vue du développement social et économique du pays, les ingénieurs et les financiers doivent lui accorder une grande attention", déclarait, à midi, l'hon. F.-J. Leduc, ministre de la voirie, à l'issue du lunch hebdomadaire du club Kiwanis Saint-Laurent, en l'hôtel Queen's.

Au cours d'une très intéressante causerie le ministre passa en revue les divers problèmes qui se posent actuellement dans la construction et l'amélioration des routes. Rappelant d'abord que la plupart des chemins existants aujourd'hui ont été construits pour des véhicules à traction animale, M. Leduc affirme qu'avec l'avènement de l'automobile le problème de l'amélioration de la surface de la route pour qu'elle puisse résister à ce nouveau genre de trafic s'est posé d'une façon très urgente.

Développement du véhicule

"Lorsque la plupart de nos routes, a-t-il dit, ont été construites, on ne prévoyait pas qu'un si grand développement du véhicule se produirait au point de vue du poids et de la vitesse et l'on était loin de prévoir que l'automobile serait responsable en 1937 de la mort de près de 40,000 personnes".

Constatant ensuite que le développement des transports exige que l'on accorde une attention spéciale à la construction des routes, le ministre est heureux de souligner qu'aujourd'hui en Amérique 140 collèges et écoles s'occupent du développement des réseaux routiers. Rappelant que l'Allemagne a dépensé d'une façon excessive pour la construction de ses routes, parce qu'elle y a vu de grands avantages au point de vue militaire, le ministre fait remarquer que le gouvernement provincial a dépensé, en 1932, une somme de $17,000,000 pour l'amélioration de nos chemins, ce qui est trois millions de plus que ce qu'il a retiré de la taxe sur la gazoline.

L'amélioration de nos routes

Après avoir passé en revue les divers moyens qu'il juge nécessaire d'adopter pour l'amélioration des routes dans la province et avoir appuyé sur la nécessité d'un inventaire complet de ce que nous avons à notre disposition en fait le bons chemins, le ministre énumère les divers objectifs qu'on a cherché à atteindre dans la construction de nos routes, au nombre desquels il place la diminution des distances et la suppression des courbes.

Soulignant ensuite la grande importance de la route dans le développement social de la province, le ministre termine en demandant aux ingénieurs et aux financiers de prêter encore une plus grande attention aux problèmes qui se posent actuellement dans ce domaine.

15,101 immigrants sont entrés au pays

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8—En 1937, le Canada a reçu 15,101 immigrants, dont 2,859 d'origine britannique; 5,555 des Etats-Unis; 1,444, de l'Europe-nord, et 5,543, ce 36 autres pays. Pendant l'année, 5,167 Canadiens ont été rapatriés des Etats-Unis. L'immigration totale représente une augmentation de 29 pour 100 sur celle de 1936. La part de Québec fut de 2,611 et celle d'Ontario, de 6,463.

Le rapport remis au gouvernement

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Le rapport de l'enquête sur les textiles en Canada faite par l'hon. juge Turgeon, est maintenant entre les mains du gouvernement qui a pris connaissance, dit-on, des principaux faits obtenus au cours d'une étude de la situation qui a duré plusieurs mois. Le rapport sera traduit en français avant d'être déposé à la Chambre des Communes. Le commissaire-enquêteur ne fait pas de recommandations particulières. Sa mission consistait surtout à découvrir les faits et à les soumettre au gouvernement. C'est ce dernier qui décidera lui-même ce qui devra être fait.

Le permis peut être réduit à $1

Les postes de radio privés proposent de constituer un réseau national indépendant, et au lieu de majorer le permis à $2.50, de le réduire à $1.

Le public mécontent de Radio-Canada

Le projet d'établir un réseau radiophonique national indépendant, qui remplacerait la Société Radio-Canada a été étudié par les membres de la "Canadian Broadcasters Association" réunis hier à Ottawa.

Ce réseau assurerait un service plus efficace et le coût du permis pourrait être réduit de $2.50 à $1.00. Ce projet va être présenté aux autorités fédérales.

On leur représentera qu'une organisation privée de cette nature donnerait des résultats plus satisfaisants. Les programmes seraient de meilleure qualité et le coût du permis serait réduit de plus de moitié. Toutes les modalités du projet n'ont pas encore été révélées.

M. PHIL LALONDE, du poste CKAC, élu directeur de la "Canadian Broadcasters' Association".

M. Phil Lalonde, directeur du poste CKAC et directeur de la "Canadian Broadcasters Association" a fait à ce sujet la déclaration suivante:

"Le projet permettrait à la radio de faire des progrès considérables au Canada. Les postes privés ne seraient plus "handicapés" par des interventions du gouvernement. Il leur serait possible de tirer profit de l'exploitation d'un champ d'affaires actuellement réservé exclusivement au gouvernement".

Pour donner satisfaction au public canadien

Le projet de la Canadian Broadcasters Association est né à la suite des nombreuses récriminations manifestées à l'égard de la Société Radio-Canada. Le public en général n'est pas satisfait de la conduite de cet organisme. L'augmentation du coût du permis de $2 à $2.50 a été loin de calmer les esprits; les plaintes se font de plus en plus vives.

Dans le domaine de la publicité, domaine qui n'intéresse pas directement le public en général ,mais qui est d'une importance vitale pour les postes privés, la conduite de la Société Radio-Canada a été fortement critiquée. L'augmentation du coût du permis va permettre à cet organisme de pratiquer une concurrence encore plus prononcée en sollicitant des programmes commerciaux à un taux plus bas que celui qui est demandé par les organisations privées. Si cette lutte continue, il leur sera impossible de continuer leurs opérations.

Les programmes américains favorisés par Radio-Canada

Auditeurs et spécialistes de la radio se sont aussi élevés contre le trop grand nombre de relais d'émissions américaines par Radio-Canada.

Cette critique est basée sur l'opinion généralement émise que, si le public paie pour maintenir un organisme de radio national, les fonds obtenus devraient être utilisés en vue d'établir une radio canadienne et de favoriser les artistes canadiens.

L'ordre de la Chambre des communes demain

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 3—Le très hon. R.-B. Bennett proposera demain un ordre de la Chambre qui lui procurera une copie de tous les contrats signés par le ministère de la défense nationale, ou pour lui, depuis le début de la présente année financière (1er avril 1937) jusqu'aujourd'hui, et une copie aussi de toutes les soumissions relatives à chacun de ces contrats.

L'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture, soumettra une résolution aux Communes à l'effet qu'il y a lieu de présente un projet de loi pour régler l'inspection et la vente de la ficelle d'engerbage et du sel, pour fixer le poids au boisseau de certaines denrées et pour autoriser la nomination d'inspecteurs et d'analystes.

M. F.-E. Lennard, de Wentworth, demandera si le gouvernement a l'intention de laisser soigner à domicile les anciens combattants qui souffrent de tuberculose, au lieu de les faire soigner dans des sanatoriums comme à l'heure actuelle.

Au cours de la réunion tenue hier à Ottawa les nouveaux officiers de la "Canadian Broadcasters Association" ont été élus. Ce sont MM. Harry Sedgwick, de Toronto, président; Phil Lalonde, directeur du poste CKAC de Montréal; Gordon Love, de Calgary; Harry McClaughlin, de Winnipeg; Frank Elphicke, d'Edmonton; le colonel K.-J. Rogers, de Charlottetown; et Stewart Neill, de Fredericton.

Ce sont les loyalistes qui commettent ces actes de piraterie, dit Franco

Eux seuls, dans leur situation désespérée, ont intérêt à déclencher une guerre internationale, répond le chef nationaliste.

Salamanque, 8. (P.C.-Havas) — Le gouvernement du général Franco répond à l'avertissement que lui a adressé la Grande-Bretagne en exprimant l'opinion que ce sont des pirates "rouges" qui ont attaqué des navires britanniques en Méditerranée. Le gouvernement nationaliste déclare:

"En toute probabilité, les torpillages sont des manœuvres des rouges. Ceux-ci, inquiets de leur présente déroute, croient qu'il n'y a pas de meilleure remède à leur désastreuse situation qu'une guerre internationale".

"Existe-t-il, oui ou non un gouvernement responsable en Espagne nationaliste? Si un tel gouvernement existe, pourquoi s'obstine-t-on à refuser de lui reconnaître les droits de belligérance?

"S'il n'existe pas, nous ne pouvons comprendre ce que peuvent alors signifier les déclarations au sujet de représailles.

"Nous ne mettons pas en doute la puissance maritime de la Grande-Bretagne. Nous l'avons vue à l'œuvre de près lors du blocus du nord (au large de la côte basque l'an dernier). Mais nous ne pensons pas qu'il soit tout à fait convenable de faire une manifestation de forces hostiles contre un pays en proie à des troubles intérieurs.

"Nous ne croyons pas que notre "sainte guerre civile" ait aucun rapport avec des projets coloniaux ou

A SUIVRE SUR LA PAGE 2

Un écrasement qui tourne au massacre

Dans leur victorieuse offensive les troupes de Franco auraient fait depuis 3 jours 15,000 morts parmi les loyalistes.

Hendaye, France, 8 (P.A.)—Les troupes du gouvernement loyaliste sont en pleine retraite aujourd'hui, 4e jour de la grande offensive de Franco au nord de Téruel, mandent des officiers nationalistes.

Des dépêches officielles des blancs disent que les combats sont devenus une "véritable boucherie" de soldats loyalistes.

De son côté, le gouvernement déclare qu'il règne un "grand calme" dans les milieux militaires, et il ajoute que ses soldats opposent aux nationalistes une "résistance désespérée".

Dans la journée d'hier, les troupes de Franco ont fait de tels progrès qu'elles ont enlevé aux loyalistes 68 nouvelles positions et 25 villages. Elles ont aussi en partie fait disparaître une menace à leurs communications en Espagne orientale.

Les combats dans la grande offensive qui se déroule maintenant se sont d'abord engagés à la frange orientale du saillant des nationalistes dirigé contre les communications du gouvernement entre Valence, sur la Méditerranée, et Madrid.

Ce matin, le nouveau front s'étendait de Téruel, au nord, jusqu'à un point à quelques milles à l'ouest de Montalban.

Une avance de 17 milles

L'avance des nationalistes varie suivant les points où les combats sont engagés. Elle est d'un maximum de 17 milles.

Les quatre jours d'offensive ont fait passer sous la domination du général Franco un territoire de près de 400 milles carrés.

Des avions poursuivent les soldats loyalistes en retraite. Les aviateurs nationalistes dirigent le feu de leurs mitrailleuses contre les troupes rouges qui fuient et encombrent les routes. Les soldats loyalistes tombent par milliers.

Les nationalistes mandent qu'ils ont abattu sept avions bombardiers Martin et un Curtis dans des combats près de Téruel.

Les loyalistes annoncent, de leur côté, qu'ils ont abattu six avions nationalistes.

Les nationalistes calculent qu'ils ont tué, blessé ou faits prisonniers aux loyalistes plus de 15,000 hommes dans les trois premiers jours de la grande offensive.

A SUIVRE SUR LA PAGE 2

Mort du père de la duchesse de Kent, à Athènes

Le prince Nicolas de Grèce meurt à 66 ans; il était peintre et littérateur.

Athènes, 8. (P.C.-Havas) — Le prince Nicolas de Grèce, oncle du roi Georges II et père de la duchesse de Kent, est mort aujourd'hui à l'âge de 66 ans. Il était le frère puiné du roi Constantin.

Le prince Nicolas

De son mariage avec Hélène, fille du grand duc Vladimir de Russie, sont nées trois filles: Marina, qui a épousé le duc de Kent en 1934; Olga, qui a épousé le prince Paul, régent de Yougoslavie; Elisabeth, comtesse Toerring.

Lors du coup d'Etat royaliste de 1935, un groupe de monarchistes grecs lui avaient offert le trône, mais il préféra s'effacer devant Georges II.

Il cultivait la littérature, la peinture; il a exposé des toiles à Paris et à Londre. Dans ses mémoires politiques, parus en 1928, il défend Constantin de Grèce du reproche de germanophilie.

Le prince Nicolas entretenait un théâtre particulier à Athènes où il faisait représenter ses propres pièces.

Après la guerr il a partagé l'exil de la famille royale et a vécu successivement en Suisse et à Paris.

Le prince Nicolas était malade depuis déjà quelque temps.

4 records pour Rossi

Oran, Algérie, 8 (P.A.-Havas) — Le capitaine Maurice Rossi, aviateur français, a abaissé quatre records de vitesse internationaux, détenus par des Italiens, sur un parcours de 2,000 kilomètres (1,243 milles).

Il a soutenu une moyenne de 272 milles à l'heure, sans charge utile, ou soit avec des charges de 2,000 (4,409 livres), 1,000 et 500 kilogrammes.

L'EXPEDITION POLAIRE DES RUSSES

On voit sur la vignette du haut le chef de l'expédition polaire qui a hiverné dans le cercle polaire, Ivan Papanine, assujettissant une tente au moyen de blocs de glace. Papanine et ses trois compagnons sont sur une banquise à la dérive dans la mer Glaciale. La banquise s'effrite graduellement. Trois brise-glace sont à la recherche de l'expédition, qui donne des nouvelles à Moscou par radio. Au centre, de gauche à droite: ERNEST KRENKEL, radiotélégraphiste; IVAN PAPANINE, chef de l'expédition. En bas, PIERRE SHIRSHOFF, hydrologue et biologiste; EUGENE FEDEROFF, observateur de phénomènes magnétiques.

Un dirigeable russe s'écrase: 13 morts

L'aéronef que l'on voulait envoyer au secours des 4 savants encore à la dérive sur un îlot de glace, a frappé une montagne.

MOSCOU, 8. — P.A. — Treize hommes d'un équipage de dix-huit ont péri, le plus gros dirigeable de l'U. R. S. S. qui les portait s'étant écrasé sur une montagne, au cours d'une envolée préparatoire au sauvetage de quatre savants à la dérive sur un petit îlot de glace, au large du Groënland.

L'aéronef V-6, traversant une aveuglante tempête de neige, frappa dimanche une montagne, dans la région de Kandalaksha, près de la mer Blanche, au cours d'un voyage d'essai de Moscou à Murmansk et retour, a-t-on annoncé aujourd'hui.

Trois brise-glace se portent en toute hâte au secours des quatre savants, mais le sort de l'expédition devient de plus en plus désespéré. Le gouvernement se préparait à faire descendre le dirigeable sur la glace, pour ramener les hommes à la civilisation.

A 177 milles de Murmansk, sur la mer Arctique, l'aéronef s'abattit. En plus des 13 morts, trois hommes ont été gravement blessés; deux des occupants ont seuls échappé sains et saufs à l'accident.

Le V-6 mesurait 345 pieds de longueur, par un diamètre de 60 pieds. Il possédait une capacité de 19,000 mètres cubes de gaz et fut construit en 1934.

L'équipage du dirigeable avait demandé au gouvernement permission de se porter au secours des savants, si l'envolée d'essai avait réussi. Le commandant de l'aéronef, le capitaine Gudovansteff, est au nombre des morts. L'appareil avait accompli sa première envolée, de Moscou à Sverdlovsk, en septembre dernier.

De Moscou à Léningrad, le commandant avait signalé sa position à des intervalles réguliers, jusqu'à 6 h. 56, dimanche, lorsque les signaux cessèrent soudainement. Incapable de s'orienter par t.s.f., le dirigeable approcha de Kem à une faible altitude et disparut ensuite dans l'obscurité. Les habitants de cette région quasi-déserte entendirent le vrombissement sourd des moteurs, qui se turent tout à coup. On se mit immédiatement à la recherche de l'appareil, mais ce n'est que 24 heures plus tard que les indigènes, partis à skis et accompagnés de rennes, retrouvèrent les débris.

Des obsèques nationales à Moscou seront offertes aux victimes par le gouvernement qui a décidé de faire don aux parents des victimes de pensions à vie, en plus d'une somme d'environ $5,000 par mort.

A SUIVRE SUR LA PAGE 3

Séisme à l'Equateur

Guayaquil, Equateur, 8 (P. A.) — Deux fois aujourd'hui la terre a tremblé tout le long de la côte de l'Equateur. Le premier choc, qui s'est produit à 12 h. 42, la nuit dernière, a été assez fort. L'autre secousse s'est fait sentir à 2 h. 16 ce matin. Elle a été plus légère. Les rapports reçus jusqu'à présent des provinces de la côte ne mentionnent ni perte de vie, ni dommage matériel.

Retour de Wilkins

Edmonton, 8. — P. C. — Sir Hubert Wilkins, qui dirige les recherches entreprises pour localiser les aviateurs russes perdus dans la zone arctique, est attendu aujourd'hui à Edmonton.

FERMETURE DE LA BOURSE

Hausse déclenchée par les aciéries au marché de N. Y.

Malgré les réalisations, les principaux stocks clôturent près de leur maximum.

New York, 8. — Les industrielles avec les aciéries en tête ont déclenché une vaste reprise aujourd'hui à New York, poussant les principaux titres de 1 à plus de 4 points de l'avant.

Bien que les prises de bénéfices eussent réduit les avances les plus prononcées dans certains cas, en fin de séance, les vedettes se maintenaient près de leur maximum de la journée en clôture.

Les échanges étaient relativement lents durant la plus grande partie de la journée, bien que beaucoup plus animés qu'au cours de la séance précédente, alors que le virement était le plus petit depuis six mois.

On rapporte que les conférences entre l'U.S. Steel et le comité d'organisation industrielle des ouvriers au sujet du renouvellement des contrats actuels regardant les salaires ont lieu dans une atmosphère amicale. Cela a considérablement aidé à raffermir le sentiment de Wall Street, qui a bon espoir que le règlement de ce problème aidera beaucoup la situation des prix de l'acier.

Les courtiers attribuent ce redressement en partie au fait que les offres semblent épuisées après le recul de lundi, ce qui encourage les opérateurs

A SUIVRE SUR LA PAGE 20

Un arbitrage anglais voulu par la Chine

La Grande-Bretagne règlerait le conflit sino-japonais sous peu.

Tokio, 8 (P. C.-Havas) — **Des dépêches de Hong Kong à la presse de Tokio annoncent aujourd'hui que la Chine a invité la Grande-Bretagne à servir de médiatrice dans le conflit sino-japonais.**

Le premier ministre chinois Keung aurait vu des représentants anglais à Hong Kong et leur aurait suggéré que la Grande-Bretagne reprenne les négociations de paix abandonnées par l'Allemagne.

Sir Archibald Kerr, le nouvel ambassadeur britannique en Chine, arrivera bientôt d'Angleterre. Le journal "Nichi Nichi" prédit qu'il apporte une formule de paix destinée à concilier les intérêts chinois et japonais en Extrême-Orient. Une dépêche de Londres annonce que les milieux diplomatiques ne sont pas au courant de cette offre de paix.

Amoy menacée de destruction

Shanghaï, 8. (U.P.) — Des rapports venus de la ville d'Amoy, laquelle est située sur la côte sud, au-dessus de Canton, affirment que la flotte japonaise a averti les autorités chinoises que si cette ville ne se rendait pas elle serait détruite par des attaques aériennes.

Les Chinois redoutent un massacre général car Amoy n'est pas fortifiée.

Du nord, on annonce que les anciennes troupes communistes chinoises entourent Youanping qui est défendu par 20,000 Japonais. A Peiping, le gouvernement provisoire japonais a demandé l'appui des millions de Chinois mahométans dans

A SUIVRE SUR LA PAGE 2

À 2 milles sous terre

NEATH, pays de Galles, 8. — U. P. — Douze mineurs faisant la grève pour obtenir des salaires plus élevés sont demeurés à une profondeur de deux milles, dans la mine de charbon No 3 et ont affirmé qu'ils y resteraient tant que leurs demandes n'auront pas été acceptées.

Ces douze grévistes ont été la cause de l'arrêt des opérations, obligeant 500 à 600 autres mineurs à rester inactifs.

Ils prétendent avoir droit à un salaire plus élevé parce qu'ils travaillent dans l'eau, au fond de la mine. Leurs collègues leur fourniront le boire et le manger.

SOMMAIRE

POUR LES DAMES p. 4, 5, 7
EDIT. . . . . page 6
THEATRES . . . . page 8
RADIO . . . . . page 9
PARLEMENT . . . page 13
SPORT . . . . . page 14
IMMEUBLE . . . . page 16
FINANCE . . . . page 18

Mussolini craint les Allemands

Le Duce renforcerait les troupes italiennes à la frontière de l'Autriche.

Londres, 8, (P.C.-Havas) — Mussolini a décidé de renforcer ses troupes à la passe du Brenner entre l'Autriche et l'Italie. Il craint que les événements de la semaine dernière en Allemagne ne présagent une offensive nazie en Autriche. Voilà ce que dit aujourd'hui le "Daily Express" de lord Beaverbrook.

Le journal déclare que Mussolini a décidé de retirer de l'Espagne 40,000 soldats italiens, et de reprendre les négociations pour établir de meilleures relations avec la Grande-Bretagne. Mais, d'un autre côté, le Duce se rend compte qu'il lui faudrait réellement envoyer encore des milliers de soldats à Franco pour lui assurer la victoire. Cependant, il comprend aussi qu'il ne serait pas prudent de priver l'Italie de soldats alors qu'un mouvement nazi est possible en Autriche.

Ce besoin de troupes se fait d'autant plus sentir par Mussolini, que la population indigène refuse de reconnaître la domination italienne en Ehiopie, et qu'il lui faut maintenir de fortes garnisons en Afrique orientale.

Le "Daily Express" dit que, si les relations anglo-italiennes s'améliorent, "Mussolini va tenter d'emprunter à Londres". Il promettrait évidemment de cesser la propagande italienne antibritannique, particulièrement en Egypte et en Palestine, et de respecter les droits de la Grande-Bretagne en Méditerranée.

Le "Financial News" dit que les banques de Londres ne "demanderaient pas mieux" que d'accorder des crédits à l'Italie dès que la situation en Méditerranée cessera d'être une cause de malaise.

1,000 morts durant la capture de Nanlo

Shanghaï, 8. (P.A.) — On rapporte qu'au cours d'une avance inattendue dans la province de Hopeh, les Japonais se sont emparés de la ville fortifiée de Nanlo. Les défenseurs chinois auraient fui, laissant un millier de morts derrière eux. Les troupes chinoises auraient perdu plus de 7,000 hommes en une semaine le long de la rivière Houaï.

Un dirigeable russe...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

(Cette catastrophe est la première de quelque importance depuis l'explosion de l'"Hindenburg", dirigeable allemand qui brûla, en atterrissant, à Lakehurst, N.J., le 6 mai, 1937; 36 personnes y perdirent la vie. Depuis 1912, d'autres accidents survenus à des dirigeables ont causé la mort de 348 personnes. L'aéronef italien "Italia" s'était en 1928 écrasé dans l'Arctique, causant 6 pertes de vies).

A bord des navires qui se dirigent actuellement au secours des savants, sont plusieurs avions que l'on pourra employer au sauvetage des quatre hommes placés sous le commandement du Dr Ivan Papinin, si les bateaux ne peuvent se rendre jusqu'à l'îlot de glace qui porte l'expédition.

Norvégiens et Danois envoyés à la rescousse

Oslo, Norvège, 8. (P.A.) — Le gouvernement a aujourd'hui télégraphié à ses stations côtières du Groënland de partir immédiatement en traineaux à chiens pour tenter de rescaper les quatre savants russes à la dérive sur un bloc de glace, au large du Groënland. On a donné ordre de partir à deux hommes de Migebukt, deuj du cap Humbolt et trois de la baie Antarctique. Le bloc de glace a été signalé à sept milles au large du fjord King Oscar.

(A Copenhague, l'explorateur danois, Lauge Koch, a déclaré qu'il a ordonné à ses aides de Scoresby Sound, au Groënland, de tenir prêts 12 traineaux pour secourir les malheureux Russes. Il a toutefois ajouté qu'il serait trop dangereux de s'aventurer plus au large du glacier solide sur la côte).

Un écrasement qui...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

Les autorités de Barcelone auraient envoyé en renforts 60,000 soldats au nouveau front, dans l'espoir d'arrêter ou au moins de retarder l'avance foudroyante des nationalistes.

8 bataillons prisonniers

Hendaye, 8. (U.P.) — Les nationalistes mandent aujourd'hui qu'ils ont fait prisonniers 8 bataillons loyalistes, c'est-à-dire qu'ils ont augmenté de 3,000 le nombre des soldats du gouvernement tombés entre leurs mains. Pleins d'enthousiasme, ils parlent de plus en plus d'une puissante poussée vers la côte en vue de couper les communications entre Valence et Barcelone. Ils ne sont plus qu'à 75 milles de la mer.

Il est aussi question d'une offensive du front de Saragosse vers le sud-est, le long de la rivière l'Ebre, jusqu'à Tortosa, sur la côte.

Les loyalistes admettent que les nationalistes leur ont enlevé la ville d'Alfambra et qu'ils les forcent à retraiter à une bonne distance.

Légère compensation loyaliste

Mais les loyalistes prétendent aussi qu'ils ont pris à l'ouest de Téruel une hauteur qui les rend maîtres de la colline de Huela de Téruel, laquelle domine la ville de Téruel.

Les naticnalistes mandent qu'ils ont pris, dans les derniers combats, les villages de Canaremenda, de Peralejos, de Cabeza, d'Aguda et de Santa Quitera, de même que plusieurs hauteurs et des ponts sur la rivière Alfambra.

Les soldats de Franco se sont emparés de vastes quantités de munitions, dont trois gros dépôts, ainsi que de deux grands réservoirs d'essence.

Un bilan sanglant

Madrid, 8 (P. A.) — Au moins 10 personnes ont été tuées et un bon nombre ont été blessées dans des raids qu'ont faits hier des aviateurs nationalistes contre les villes de Figueras, de Villanueva et de Rosas.

Barcelone, 8 (P. C.-Havas) — Les 23 raids des aviateurs nationalistes contre Barcelone effectués depuis le 3 février ont causé la mort de 988 personnes et en ont blessé 2,469 autres, est-il officiellement annoncé aujourd'hui. Les 528 bombes jetées sur la ville ont aussi détruit complètement ou partiellement 863 immeubles.

M. J.-E. Beaudry décédé à Québec

Le défunt, homme d'affaires bien connu, était âgé de 79 ans.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Une des familles les plus distinguées de notre ville vient d'être plongée dans le deuil par la mort de M. Joseph-Edouard Beaudry, président de la maison Gauvreau et Beaudry, décédé hier soir, à l'âge de 79 ans et un mois. Homme d'affaires en vue de la vieille capitale, M. Beaudry s'était taillé une réputation enviable dans le monde commercial.

M. Beaudry était né à Neuville, fils de feu Norbert Beaudry. Il fonda son premier établissement de commerce aux Trois-Rivières, sous le nom de Beaudry et Drolet; il y a environ 45 ans, il venait à Québec et formait la société Gauvreau, Belleau et Beaudry, qui devint plus tard la maison Gauvreau et Beaudry.

Par une triste coïncidence, le défunt avait perdu, la semaine dernière, un de ses frères, le notaire Arthur Beaudry, de Neuville.

M. Joseph-Edouard Beaudry avait épousé en premières noces Mme Alexandrine Beaudry; et en secondes noces, Mlle Hortense Strachan, qui lui survit. Il laisse pour pleurer sa perte, deux filles, Mme (Dr) Albert Larochelle (Rita) et la révérende mère Maria-Immaculata (Alberta), du couvent Jésus-Marie, de Sillery. Il était le frère de M. Maurice Beaudry, directeur de la maison Gauvreau et Beaudry, de M. Léon Beaudry, de Neuville, de Mme Jean Larue, de Neuville, et de Mlle Bernadette Beaudry, de Québec.

M. Beaudry laisse aussi ses neveux MM. Gustave Beaudry, de Québec; P.-René Belleau, de Montréal; Edouard Burroughs, Robert Beaudry, Dr Maurice Beaudry, de Québec; Louis, Norbert, Paul et Rosaire Beaudry, de Neuville, ses nièces, les révérendes soeurs S.-Norbert, de l'Hôtel-Dieu Notre-Dame des Neiges, Gaspé et Marie des Anges, Hôtel-Dieu du Précieux-Sang Québec, Marguerite, Marie - Ange, Annette, Simonne Beaudry, Mlles Léda et Arline Burroughs.

Ce sont les loyalistes...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

qu'elle doive provoquer une furie injustifiable."

La presse anglaise approuve

Londres, 8 (P.C.-Havas) — Les journaux de tous les partis approuvent les avertissements péremptoires que M. Eden a adressés au général Franco.

Le "Times", indépendant, rappelant que les déclarations d'Eden ont provoqué les acclamations des Communes, dit: "C'est un langage très clair et qui était nécessaire". Il ajoute: "Le gouvernement de Salamanque comprendra maintenant la nécessité de mettre fin aux "piateries" des commandants de ses sous-marins et des pilotes de ses avions. Ils ne sont pas tous, on peut le croire, de nationalité espagnole".

Le "Daily Telegraph", conservateur, commente ainsi les paroles d'Eden: "Dans ces temps troublés, alors qu'il faut être patient pour la paix du monde, cette expression de fermeté obtiendra doublement l'approbation de la nation.

"S'il ne s'en occupe pas, le général Franco s'exposera à de désagréables conséquences... Cet avertissement a l'appui de la France et de l'Italie".

Le "Daily Mail", indépendant, dit qu'il "ne fallait rien moins que cette déclaration sans équivoque pour donner satisfaction au public".

Un arbitrage anglais...

SUITE DE LA PREMIERE PAGE

sa lutte contre le communisme.

Des avions japonais auraient tiré sur des navires appartenant à la compagnie américaine Texas Oil Co., près de Canton.

Kai-Shek dirige 400,000 hommes

Shanghaï, 8. (P.A.) — On annonce aujourd'hui que le général Chiang Kai-Shek dirige personnellement les troupes de 400,000 Chinois qui tentent d'arrêter les Japonais actuellement à l'assaut du "corridor" de Lounghaï, lequel sépare les territoires conquis par le Japon au nord et au sud de la Chine.

Une bataille intense a lieu aujourd'hui sur le bord de la rivière Houaï. Les Chinois, retranchés sur une longueur de 50 milles, auraient réussi à empêcher les Japonais de traverser sur cette rivière. Les Chinois avancent vers Fouyanghsien, après avoir capturé Youhang.

Shanghaï, 8. (P.A.) — Le commandant en chef des armées japonaises, le général Iouané Matsoui, a rabroué aujourd'hui les officiers de l'armée du centre de la Chine en leur ordonnant de mettre fin à l'indiscipline des soldats nippons qui, par leur conduite indigne, diminuent le prestige des troupes impériales.

Mystérieuse disparition d'un Russe

L'ambassade russe à Bucarest demande à la police de rechercher Butenko.

Bucarest, 8, (U.P.) — La légation soviétique a annoncé aujourd'hui que son chargé d'affaires, Théodore Butenko, est mystérieusement disparu dimanche soir. Les officiels soviétiques ont affirmé qu'ils ont été incapables de retracer le disparu et ont demandé à la police d'entreprendre des recherches.

Butenko quitta en taxi la légation pour se rendre chez lui, à peu de distance. Le chauffeur déclara qu'il le vit entrer dans l'édifice où il occupait un appartement, au second étage. On croit toutefois que Butenko n'atteignit jamais son logis et l'on retrouva du sang sur l'escalier de marbre. On a questionné longuement le chauffeur de taxi et le portier de la maison. La ménagère de Butenko se serait couchée, dimanche soir, à 9 h. et découvrit le lendemain matin qu'il était disparu.

Butenko est arrivé ici de Moscou il y a deux mois, laissant sa famille derrière lui en Russie.

Les mange-juifs à l'oeuvre

La campagne antisémitique déclenchée par le premier ministre Goga se poursuit encore activement. Un groupe d'hommes — que l'on croit être des soldats de choc du parti national-chrétien de Goga — a hier ravagé un café juif fréquenté par des journalistes et des étrangers, de même que par des israélites. S'armant de chaises, les hommes brisèrent tout l'ameublement et défoncèrent les carreaux. Personne ne fut blessé, si ce n'est de quelques coupures légères.

Une délégation sioniste, ayant à sa tête le grand rabbin de Bucarest, le Dr Niemerower, doit sous peu se rendre en Palestine pour y conférer au sujet des Juifs roumains qui veulent aller s'établir en Palestine. Ces délibérations se prolongeraient durant plusieurs semaines.

L'Institut Canada a tenu ses élections

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — L'Institut Canada a tenu son assemblée annuelle hier soir en la salle des spectacles du palais Montcalm. Une assistance nombreuse et choisie a pris part à cette réunion, qui a été marquée par plusieurs intéressants rapports et par la réélection de la plupart des officiers et directeurs.

Le bureau de direction de l'Institut Canadien sera à peu près le même. Il se compose comme suit: président d'honneur, sir Georges Garneau; président, M. Antonio Langlois; vice-présidents, M. Louis-Arthur Richard et M. J.-Ernest Légaré; secrétaire-archiviste, M. Alphonse Désilets; assistant - secrétaire - archiviste, M. Jacques Dumoulin; assistant-secrétaire-archiviste; M. Edgar Faber; trésorier, M. Alph. Fugère; assistant - trésorier, M. L. - P. Morin; secrétaire - correspondant, M. J.-A. Gagné; assistant-secrétaire-correspondant, M. Ls-Ph. Roy; assistant - secrétaire - correspondant, M. Jos. Vaillancourt; bibliothécaire, M. Lorenzo Masson; curateur, M. J.-M. Guérard, avocat; directeurs, le juge en chef Ferdinand Roy, l'hon. Cyrille-F. Delâge, M. R.-A. Benoit, le Dr P.-C. Dagneau, le Dr Chs Vézina, le Dr Alfred Morisset, M. L.-P. Geoffrion, M. Roméo Blanchet, M. Emile Morin et M. Horace Philippon, avocat.

Ouverture de la kermesse de Saint-Louis-de-France

Comme la "Presse" l'a annoncé samedi, c'est jeudi soir, à 8 heures, que s'ouvrira la grande kermesse au bénéfice de l'église Saint-Louis-de-France, dans le soubassement, angle des rues Roy et Berri. Le comité d'organisation ayant comme président M. Eug. Durocher, est aidé de l'abbé Jacques Brossard, vicaire, et J.-O. Bonnier, marguillier. Tous travaillent sans relâche pour en faire un succès sans précédent. Un comité de dames travaillera de concert avec les organisateurs. Plusieurs attractions sont offertes au public qui est invité à venir encourager une bonne oeuvre.

Le bingo sera tout particulièrement intéressant. Un prix de présence sera tiré tous les soirs.

Nouveaux officiers élus

Les directeurs de l'Association des propriétaires de Notre - Dame - de-Grâce ont élu les officiers suivants pour l'année courante : président, M. John-H. Hand; vice-présidents, MM. A.-D. Quintin et J.-O. Asselin; trésorier, M. Hubert Noiseux; secrétaire, M. Paul Bédard; conseiller juridique, M. Jean Grégoire. Le président sortant de charge est M. V.-E. Lambert.

GRATIS
Flacon d'essai de KRUSCHEN
● Procurez-vous-en un
Demandez chez votre pharmacien le "gros paquet" de Kruschen à 75c, contenant un flacon ordinaire et un flacon d'essai. Employez d'abord celui-ci et, si vous n'êtes pas satisfait, renvoyez le flacon régulier non ouvert. Votre argent vous sera remboursé.

Dites Corby's!
CORBY'S
OLD RYE
EMBOUTEILLÉ EN ENTREPÔT AU CANADA (Vieilli 10 ans)
10 oz. $0.85 - 25 oz. $2.00 - 40 oz. $3.00

Un rhume ne se passera pas de lui-même

De nombreuses personnes contractent parfois un très mauvais rhume et ne s'en préoccupent nullement, disant: "Oh! ça se passera rapidement"; mais même si c'est le cas, les tubes bronchiaux auront peut-être été mis à forte contribution par cette toux prolongée, âpre, déchirante.

On ne saurait trop insister sur l'importance qu'il y a, dès le premier symptôme d'un rhume ou d'une toux, de s'en débarrasser immédiatement; si on ne le fait pas les conséquences de cette négligence seront peut-être très sérieuses pour la santé.

Le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood est sur le marché depuis quarante-huit ans et nous le recommandons comme l'un des meilleurs remèdes que vous puissiez vous procurer contre les taux et rhumes.

MLLE AGNES S. FRASER, R. R. 4, New Glasgow, N.-E., écrit: "J'avais un gros rhume. La nuit je toussais beaucoup. Je ne pouvais m'en débarrasser. Une amie me recommanda le Sirop de Pin de Norvège du Dr Wood. Il a immédiatement soulagé mon rhume".

Préparé par la T. Milburn Co., Ltd.

HENRY MORGAN & CO LIMITED
Heures d'Affaires: 9.30 a.m. à 6 p.m. Ecrivez ou Téléphonez au Service Personnel, PL. 6261

VENTES-VEDETTES
DURANT FEVRIER
SUIVEZ LES NUMEROS DES VENTES

La Vedette de Février dans les Tapis
Nous Offrons des Aubaines dans les Tapis Domestiques

★Semi-Orientaux de Haute Qualité—Sans Coutures
Couleurs Tissées de Part en Part

21ème Vedette de Février

Ce n'est que lors d'une vente aussi importante que celle-ci et à la suite de préparatifs s'étendant sur plusieurs mois que nous pouvons vous offrir des occasions aussi extraordinaires. Non seulement ces tapis sont-ils d'excellente qualité mais ils sont à bords frangés et dans les riches couleurs des textures Persanes.

9 pieds x 10 pieds 6 pouces — Ordinairement 84.50 — 68.50
9 pieds x 12 pieds — Ordinairement 95.00 — 78.50
9 pieds x 9 pieds — Ordinairement 72.50 — 57.50

★ Textures axminster du type oriental

Axminster sans Coutures
Un petit groupe d'échantillons se vendant ordinairement de $45 à $55. Dessins modernes et orientaux. Venez de bonne heure.
9 pieds x 12 pieds. Prix de vente 34.50

Wilton sans Coutures—Poils Epais
Un dessin seulement, mais un très joli pour les pièces du rez-de-chaussée. Moins d'une douzaine de ces tapis à ce prix. Il vous faudra donc vous hâter.
4 pieds 6 pouces x 7 pieds 6 pouces. Ordinairement 37.50. Prix de vente 27.50

Très Belles Petites Carpettes Wilton
C'est le temps de vous en procurer pour vos corridors, paliers d'escalier, etc. Trois grandeurs, toutes à des prix sensibement réduits.

27" x 36"	36" x 36"	36" x 63"
Ordinairement 6.75	Ordinairement 9.00.	Ordinairement 15.75.
Prix de vente	Prix de vente	Prix de vente
4.75	6.50	11 50

PROFITEZ DE NOS CONDITIONS SPECIALES DE PAIEMENT POUR LA DUREE DE LA VENTE: — Achats de $25 et plus — 10% comptant, versement initial minimum, $5; le solde par paiements mensuels. Pas d'intérêt pour 60 jours.
—Morgan—Au troisième.

Au Carnaval de la Cuisine

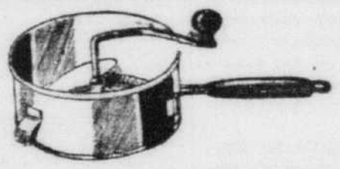

Voyez le Hachoir à Aliments Foley.
On peut s'en servir pour piler et filtrer riz, patates, carottes, épinards, etc., ainsi que tous les ingrédients frais ou cuits. Idéal pour préparer les aliments de bébés et de ceux qui suivent un régime alimentaire spécial 1.95
—Morgan—Au quatrième.

Continuant 2 Grandes Ventes-Vedettes Demain

Vente-Vedette de Laine
3 Fameuses Marques à un Même Prix
2 Pelotes ou Echeveaux d'environ 1 once pour 25c
"Melburn" — Pelotes d'environ 1 once, fine Botany Andalouse 3 brins.
"Glencoe" — Pelotes d'environ 1 once, fine Botany 3 brins.
"Our Leader"—Echeveaux d'environ 1 once, fingering Botany 4 brins.
Ecrivez ou Appelez le Service Personnel PL. 6261
—Morgan—Au troisième.

Vente-Vedette de Peinture

Peinture à l'Huile de Graine de Lin Pure. Le gal. 1.85 Cinq gallons—le gal.	1.7
Papier Kraftex 30" . . . . le roul. simple	15
Boîte de 5 lbs. de Cire "Home"	85
Email "Durable" . . la pinte 75c le gal.	2.6
Chiffonnier en Bois Blanc, 5 tiroirs . . .	6.9
Narvo et Pinceau:—	
la chopine et pinceau de 2"	90
la pinte et pinceau de 2½"	1.6
le ½ gal. et pinceau de 3"	3.1
le gal. et pinceau de 3½"	5.9
Cire "Old English" — 2 lbs. de Cire en Pâte et 1 paire de gants en caoutchouc	98
4 lbs. et 2 linges à polir	1.6
8 lbs. et 2 linges à polir	3.1

Ecrivez ou Appelez le Service Personnel, PL. 6261.
—Morgan—Au troisième.

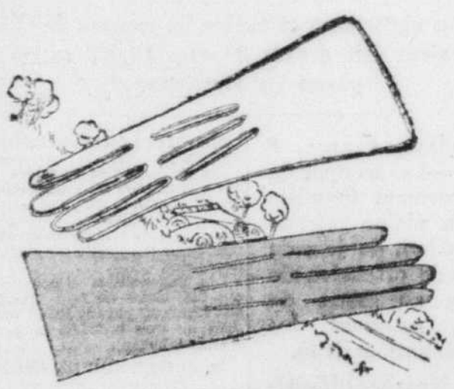

Gants Français "NEYRET" de Paris
1.50 la paire
Vous pouvez maintenant vous en procurer chez Morgan. Ces fameux gants en tissus de qualité supérieure et de fabrication française ressemblent beaucoup au suède et s'ajustent avec autant de soin qu'un gant de peau. Deux longueurs au choix: gant glissant quatre boutons, doigts à coutures piquées et gant glissant un peu plus court, doigts à coutures prix piquées. Pointures: 6 à 7½.
CHAMOIS — MARINA — NOIR — BLANC BRUN — BEIGE.
—Morgan—Au rez-de-chaussée.

Solde de Fin de Saison
Souliers de Soirée pour Dames
Pas de commandes téléphoniques s'il vous plaît
Un groupe de souliers de prix antérieur plus élevé; souliers distingués, modèles exquis, fins cuirs et tissus, y compris chevreau or ou argent, satin et argent, crêpe et argent et tout en satin. Vous pourrez porter ces souliers en maintes circonstances. Ne manquez donc pas de profiter de ce prix d'occasion demain. Talon Continental et en pointe. Pointures: 4 à 9 dans la collection. Etroite et moyenne largeurs.

4.95
—Morgan —Au deuxième.

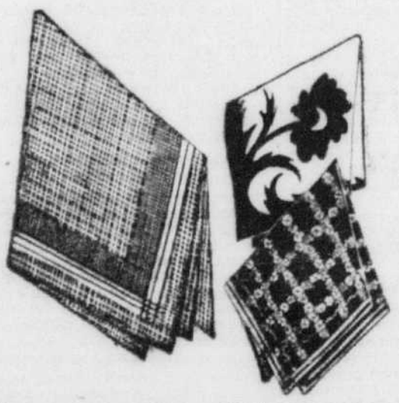

Vente de Mouchoirs
pour Femmes! Hommes! Garçons!
Une Occasion Extraordinaire . . . 2 pour 25c
Achetez-les à la douzaine. Un groupe de mouchoirs spécialement achetés et certains provenant de notre bel assortiment. Mouchoirs de fantaisie, tout blanc et à dessins de couleur, bord roulé à la main. Modèles ravissants pour porter avec les costumes du printemps pour dames. Beaux mouchoirs de fin coton, dessins quadrillés et rayés, pour hommes et garçons.
—Morgan—Au rez-de-chaussée.

Etes-vous un Peu Forte des Hanches?
Essayez un "Valuesette" Lady Mac
7.50
C'est un corset qui vous assurera une taille gracieuse, svelte, parfaitement contrôlée et qui vous laissera entière liberté de mouvements. Quatre modèles au choix; tous à soutien-gorge en dentelle et ferme support abdominal. Nous vous recommandons le modèle vous convenant le mieux.
(1) Moyen, hanches courtes et fermes.
(2) Long, hanches longues.
(3) Moyen, hanches courtes, droites.
(4) Long, hanches droites.
Autres modèles semblables, en brocarts plus légers 5.50
—Morgan—Au deuxième.

Lettre à ma Cousine

. . . Avenue Foch, Paris,
Le . . . Janvier 193

Ma Chère Cousine,

Une bien jolie robe du soir d'A... est en crêpe vert et crêpe violet, ... larges rayures horizontales, le mo... vement ramené en avant, sous deu... longues écharpes, une verte, l'aut... violette.

Une autre robe, de Patou, est ... satin, travaillé du côté mat et brill... et formant comme des grandes feu... les d'acanthe qui descendent de l... taille. Madame Pierre Champin po... te cette robe dans un merveilleux to... de rouge sombre.

La Princesse Caetani porte une jol... robe du soir en fine dentelle bla... che légèrement évasée du bas. Autou... des épaules, une longue guirlande d... feuilles et grappes de raisins en v... lours de tons chauds mettent une no... nouvelle.

Beaucoup de robes à danser s'éva... sent du bas, soit en volants de tul... au bas des robes de dentelles, soit ... moyen de larges ruches du même tis... su que la robe, en largeurs dégradée... à partir de la taille.

La Vicomtesse Benoist d'Azy po... te une robe à jupe large en taffetas ... noir entièrement recouvert d'arabe... ques en velours. Dans les cheveux ... grand noeud Louis XV en paillettes ... à la main un éventail ancien en den... telle Chantilly. Dirait-on une to... lette de jeune et très jolie femme ... sinon que seule la jeunesse oserait ... présent arborer tant de charme d... suet.

Pour recevoir chez elle, une de se... amies un peu souffrante, a fait fai... toute une série de grands coussins ... satin beige, beige-rosé très clai... marron roux et tête de nègre, avec ... couvre pieds tête de nègre d'un côté ... beige-rosé de l'autre. Cela ne fa... pas du tout "chambre de malade" ... les tons s'harmonisent merveilleuse... ment avec ceux du mobilier. Idée ... retenir . . .

A bientôt, ma chère Cousine.

Yvonne de Carmoy Chiny

LA "PRESSE" EST LA MINE D'OR DES ANNONCEURS

MONTREAL, MARDI, 8 FEVRIER 1938

LA PRESSE

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

LE JOURNAL DE FAMILLE QUI RENSEIGNE SUR TOUT

Un complot déjoué par le courage d'une mère

Emile Faucher aurait eu le dessein de faire périr sa femme et ses enfants dans l'incendie de sa maison à La Tuque. — Deux arrestations.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Emile Faucher et Emile Gagné ont été ramenés de La Tuque à Québec par les détectives provinciaux Gauvin et Pelchat, et devront répondre, le premier à une accusation de tentative de meurtre et le second à celle d'avoir allumé un incendie.

On se rappelle l'incendie qui eut lieu aux environs de La Tuque et au cours duquel une mère, après avoir sauvé ses six enfants des flammes, faillit les perdre par le froid. Elle s'était réfugiée avec ses enfants dans une école qui n'était pas chauffée et n'avait été trouvée là que le matin par des cultivateurs, après avoir passé une nuit d'angoisse.

Ils sauront d'ici quelques heures s'ils doivent comparaître devant les Cours de justice de Québec ou de La Tuque. Ils sont présentement détenus aux quartiers-généraux de la police.

Le capitaine Alfred Roussin, de la Sûreté provinciale, et le détective Gauvin, qui a conduit l'affaire, ont bien voulu nous donner d'intéressants détails touchant les deux inculpés, Faucher et Gagné. Il appert que, dans la nuit du 30 au 31 décembre dernier, la maison de Faucher était la proie des flammes. Emile Faucher était parti dans la journée précédant l'incendie avec trois de ses enfants pour aller rendre visite à son beau-père, à La Croche, petite localité située à quelques milles de son habitation. Lui-même demeure à six milles de La Tuque.

Durant la nuit, Mme Faucher fut réveillée par les cris de l'un de ses six petits enfants, restés avec elle, et elle pu ainsi réaliser la situation. Son habitation, tout en bois, flambait et elle n'eut que le temps de briser une fenêtre avec l'aide d'une chaise et de jeter ses six enfants dans la neige avant de se jeter elle-même, du second étage. En même temps que l'incendie faisait rage, des bruits avaient été entendus dans une remise à bois attenante à l'habitation.

Mme Faucher et ses enfants se réfugièrent dans une école voisine qui n'était pas chauffée et ce ne fut que quelques heures plus tard que des voisins vinrent secourir la malheureuse.

Le détective Moïse Gauvin, de passage à La Tuque quelques jours plus tard pour enquêter sur le cas d'un malheureux mort d'empoisonnement, eut vent de l'affaire et commença son enquête qui aboutit à l'arrestation du mari Emile Faucher et d'un ami de ce dernier, Emile Gagné.

Six enfants assurés

Il appert que ce Faucher, quinze jours avant la tragédie qui aurait pu coûter la vie à son épouse et à ses six enfants restés avec elle avait essayé auprès de deux compagnies d'assurance d'assurer ses propriétés. Ne réussissant pas à le faire, il prit de l'assurance-vie sur six de ses enfants, assurances s'élevant à près de $2,500.

Il aurait ensuite engagé son ami Gagné pour mettre le feu à sa maison en son absence. Lorsque le détective Gauvin arriva sur les lieux, il put se rendre compte que l'affaire était plutôt troublée grâce à un agent d'assurance qui avait été approché par Faucher.

Comme on l'a dit plus haut les deux prévenus connaîtront à la fin de la journée s'ils doivent subir leur enquête à Québec ou à La Tuque.

AU DEJEUNER DE LA CANADIAN FORESTRY ASSOCIATION

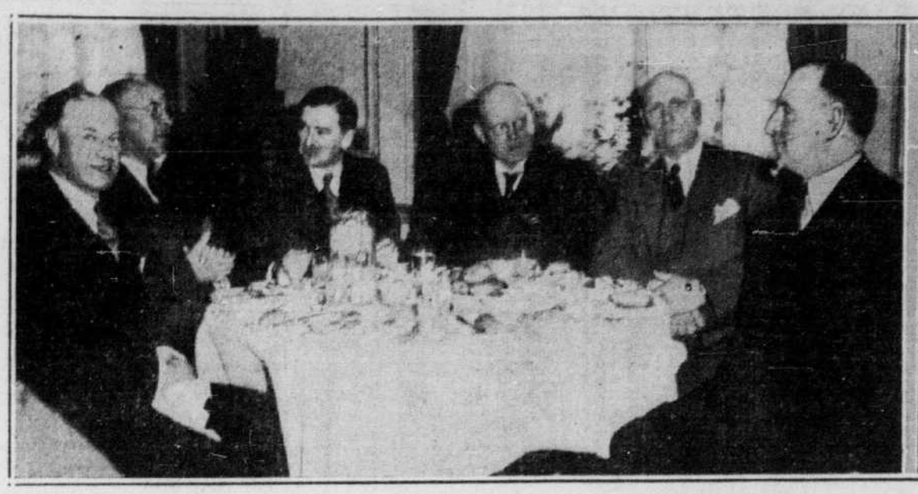

De hautes personnalités de la politique et de l'industrie ont assisté, hier, à un déjeuner de la Canadian Forestry Association, au cours duquel le premier ministre de la province adressa la parole. Les deux vignettes ci-dessus nous montrent quelques-uns de ces importants personnages. Sur la photo de gauche, de gauche à droite, MM. V.-N. Drury, M.-W. Wilson, l'hon. Maurice Duplessis, M. C.-V. Caesar, président de la Canadian Forestry Association, M. A. L'Archevêque, échevin, et l'hon. Alphonse Raymond. Sur la photo de droite, dans le même ordre, MM. l'hon. François-J. Leduc, D.-C. Coleman, l'hon. P.-R. DuTremblay, le notaire J.-A. Savoie, W.-R. Neal. — (Cliché la "Presse").

Le budget de la Ville plus fort l'an prochain ?

Les mêmes sources de revenu doivent rapporter un peu plus.

Le comité exécutif de Montréal a commencé l'étude du budget municipal de l'exercice 1938-39, qui va commencer le premier mai. Ce budget doit être déposé au conseil municipal le 15 février au plus tard et les échevins devront l'avoir adopté avant le 15 mars. Cela veut dire que les administrateurs devront l'avoir adopté avant mardi de la semaine prochaine, ce qui ne leur donne pas grand temps lorsqu'on sait qu'autrefois les membres de l'exécutif consacraient plusieurs semaines à cette importante besogne.

Comme le bill de Montréal ne comporte aucune nouvelle taxe, cette année, il faut nécessairement supposer que le revenu du prochain exercice n'excédera guère celui de 1937-38, qui doit être de 48 millions, selon les prévisions budgétaires du printemps dernier.

Un demi-million de plus?

Bien que les sources de revenu doivent rester les mêmes, il n'est pas improbable que le budget soit grossi d'environ un demi-million. C'est que la Ville devra pourvoir à une aggravation de la dépense incompressible (amortissement, intérêts, etc) attribuable à des emprunts contractés pour la construction de l'égout Henri-Julien —selon toute éventualité —l'aménagement du marché Frontenac, l'expropriation de Bonsecours et celle du boulevard Lachapelle.

Comme l'Exécutif ne peut pas présenter de budget déficitaire, il devra forcément prévoir une augmentation de revenu qui contre-balance l'augmentation de la dépense incompressible. Or, cette augmentation de revenu n'est pas improbable. La taxe de vente rapportera plus que l'an dernier, selon nos renseignements, et l'impôt foncier sera plus généreux, croit-on, à cause d'une majoration de l'évaluation des immeubles en général.

Cette hausse de l'évaluation n'est pas une mesure préméditée, mais les personnes averties prévoient qu'elle émanera de la révision à laquelle on va procéder dans l'estimation des biens-fonds.

Un budget de 49 millions et demi

Exactement, le budget 1937-38 était de $49,073,350; celui de l'an prochain approcherait donc de 49 millions et demi. Naturellement, le chiffre de $49,073,350 inclut le budget supplémentaire d'environ $744,000, car le budget annuel adopté au printemps dernier était de $48,329,000. C'est à ce dernier chiffre qu'il y aurait lieu d'ajouter le demi-million prévu en augmentation de revenu. On aurait donc un budget d'environ 49 millions pour 1938-39, plus un budget supplémentaire au mois de juillet.

Verdict attendu dans le cas de Desjardins

L'avocat de la défense a demandé aux jurés de déclarer son client coupable d'homicide involontaire. — Le jury délibère depuis midi.

Arthur Desjardins, accusé du meurtre de Roch Lapierre, devait connaître son sort cet après-midi. Les jurés, qui s'étaient retirés dans la salle des délibérations vers midi, sont revenus en Cour à 12 h. 30. Ils ont alors déclaré qu'ils n'étaient pas encore prêts à rendre leur verdict. Le président du tribunal, l'hon. juge Lazure, a alors ajourné l'audience à 2 heures cet après-midi.

Cette cause, commencée hier matin, aura pris un peu plus d'une journée. Dans moins d'une semaine, les jurés qui ont entendu le procès de Dagenais seront appelés une seconde fois à décider de la vie d'un de leurs semblables.

A l'ouverture de l'audience, ce matin, l'hon. Lucien Gendron, défenseur de l'accusé, a prononcé son plaidoyer. Il n'a pas demandé l'acquittement de son client mais il a insisté pour un verdict d'homicide involontaire.

La thèse qu'il a présentée avec grande habileté est la suivante : "Desjardins a commis un acte répréhensible qui doit être puni. Il a tué son semblable, mais l'acte posé par Desjardins n'est pas un meurtre, c'est un homicide involontaire. Il est vrai que le fait de tuer constitue un meurtre; mais il est des circonstances qui permettent aux jurés de réduire l'offense de meurtre à celle d'homicide involontaire. Le cas de Desjardins est entouré de ces circonstances et Desjardins doit être déclaré coupable de l'offense moindre d'homicide involontaire."

La mentalité de Desjardins

"Pour bien comprendre ce qui s'est passé au moment du crime, a déclaré Me Gendron, il nous faut tâcher de comprendre la mentalité du prévenu. Deux de nos plus célèbres médecins, les docteurs Plouffe et Barbeau, vous ont fait connaître le résultat d'une longue enquête qu'ils ont faite sur les antécédents de Desjardins. Ils ont aussi fait son examen physique. Desjardins est un alcoolique chronique. Sa force de résistance est beaucoup moins grande que celle d'un homme normal".

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

L'injonction est refusée par la Cour

Il s'agit d'un contrat entre sous-entrepreneurs pour vêtements masculins.

La requête pour injonction intérimaire présentée hier après-midi par la Montreal Clothing Contractors Association, et par MM. John Troini, Joe Rosenthal, H. Engel et N. Goldberg, tous sous-entrepreneurs dans la confection des vêtements pour hommes et garçons, dans le but d'empêcher la Canada Clothes Limited de faire confectionner les vêtements commandés chez elle, par des sous-entrepreneurs qui ne seraient pas membres de la Montreal Clothing Contractors Association, a été rejetée, ce matin, par l'hon. juge A. Décary, de la Cour de pratique. Il a cependant fixé l'instruction sur la requête pour injonction interlocutoire à jeudi après-midi, en accordant à Me John Ahern, procureur de la Canada Clothes le droit de contester la requête pour injonction.

Clauses du contrat invoquées par les requérants

Les requérants avaient prétendu que la Canada Clothes Limited s'était engagée à faire confectionner tous ses vêtements par des membres de l'Association et principalement par les sous-entrepreneurs Troini, Rosenthal, Engel et Goldberg, en vertu d'un contrat passé le 22 mars 1937 et qui devait demeurer en vigueur jusqu'au 1er juillet 1938. D'après eux, l'intimée n'aurait pas suivi les clauses du contrat en accordant depuis quelque temps de l'ouvrage à des sous-entrepreneurs étrangers à la ville de Montréal et ne faisant pas partie de l'Association.

Me J.-J. Spector, avocat des requérants, avait exposé à la Cour le but de l'accord intervenu le 22 mars 1937, pour la stabilisation de l'industrie et le relèvement des conditions de travail.

Me John Ahern avait prétendu de son côté, que les requérants eux-mêmes avaient mis fin au contrat et qu'il n'y avait pas lieu au remède de l'injonction, parce que le contrat contenait une clause pénale susceptible d'exécution facile, en cas de violation. Il avait insisté sur son droit de contester la requête pour injonction.

Nombreux vols dans des maisons d'été, éclaircis

La Sûreté provinciale est à faire une enquête sur de nombreuses effractions qui ont eu lieu dans des maisons d'été du district de Vaudreuil et de quelques autres endroits des environs de Montréal.

Quatre prétendus cambrioleurs ont été arrêtés et déjà l'on a recouvré un grand nombre d'effets de toutes sortes provenant d'au moins quinze vols.

Les agents ont dû passer plusieurs nuits dans des maisons sans feu, afin de guetter la venue des cambrioleurs.

Deux prévenus ont d'abord été capturés. Ils dénoncèrent deux de leurs complices et indiquèrent les endroits où les marchandises avaient été vendues ou simplement déposées en attendant d'en disposer.

Il a fallu plusieurs camions pour transporter à la Sûreté, les effets volés, et le travail des agents est loin d'être fini.

Les noms des accusés et les endroits cambriolés ne seront donnés que plus tard, lorsque l'enquête de la police sera terminée.

Mystérieux vol de bijoux commis près de Palm Beach

Palm Beach, Floride, 8. (U.P.). — Le chef de police Joseph Borman, de Palm Beach, annonce que l'on a volé des bijoux de la valeur de $90,000 qui appartiennent à Mme Philip-D. Hill, épouse d'un financier de Londres.

Le vol a été commis dimanche, probablement entre 3 et 5 heures de l'après-midi. Les bijoux étaient serrés dans une armoire fermée à clef, dans une chambre à coucher de la maison de Mme Margaret Emerson Baker, près du lac Worth, louée par M. et Mme Hill pour une partie de la saison. Ils étaient renfermés dans un écrin gros comme une bonbonnière.

Les voleurs n'ont pas pris quantité de bijoux qui trainaient sur une toilette.

Mme Hill évalue ses bijoux à $90,000, mais ajoute que la perte peut dépasser cette somme, parce que le prix des bijoux est actuellement à la hausse.

On croit que les bijoux sont assurés.

La police enquête, mais n'a pas encore découvert comment les voleurs avaient pénétré dans la maison.

Mme Hill participait hier au tournoi de golf féminin de Palm Beach. Robert Hill, champion de golf amateur d'Angleterre, est l'hôte de la famille Hill.

M. Monette voudrait un avocat bilingue

Au sujet des nominations prochaines d'avocats à certains postes municipaux, l'échevin du quartier Crémazie, M. Joseph Monette, vient de faire la déclaration suivante aux journaux.

"Je vois", dit-il, "que le comité exécutif est en train de nommer plusieurs avocats dont l'un doit être affecté au bureau de revision immobilière. J'espère que cette fois-là on va choisir un avocat bilingue. Lorsqu'il s'est agi de nommer les membres de ce bureau de revision, l'un des candidats a été écarté, parce qu'il ne parlait que la langue anglaise. Il est très important que l'avocat qui plaide pour la ville dans ce genre de causes, soit parfaitement bilingue".

"De plus, ajouta-t-il, le maire qui nous a si souvent demandé de collaborer avec lui devrait nous consulter au sujet de ces nominations, même si la charte ne l'y oblige pas. Il devrait nous donner une chance de prouver que nous sommes prêts à la collaboration, d'autant plus que nous pourrions faire des suggestions utiles".

Pour Alexandria

A la demande du chef de police M.-C. Segar, d'Alexandria, les sergents-détectives Gouldthorpe et O'Neill, de la Sûreté de Montréal, ont arrêté un nommé Larocque, recherché par la police de la ville précitée.

Journée paisible au Parlement de Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8.—Jour maigre à l'hôtel du gouvernement, hier. Le premier ministre était à Montréal. La plupart des ministres étaient absents, quelques-uns dans le comté de Bagot où ils participent à la campagne électorale en faveur du Dr Philippe Adam, candidat ministériel.

A l'Agriculture, on prépare les projets de loi suggérés par le comité agricole, au sujet de l'organisation agricole professionnelle. Il s'agira d'opter ensuite pour l'un ou l'autre de ces projets.

A la voirie, on prépare le congrès annuel des ingénieurs qui s'ouvrira sous la présidence de l'hon. F.-J. Leduc.

En Chambre, la besogne reprendra, cet après-midi. L'hon. Cléophas Bastien reprendra le débat sur l'Adresse et sera probablement suivi de l'hon. Onésime Gagnon. Le Dr Philippe Hamel parlerait ensuite.

Les membres du Conseil législatif ne recommenceront à siéger que jeudi.

Le comité des bills privés doit commencer à siéger, vers le 15 du courant. Les autres comités de l'Assemblée législative ne devraient pas commencer leur besogne beaucoup après cette date.

Le pénitencier à deux récidivistes

Raoul Poitras et Napoléon Lévesque ont un dossier chargé.

Deux récidivistes endurcis qui continuent à commettre des vols après leur sortie de prison ont été renvoyés au pénitencier, ce matin, par les juges J.-C. Langlois et F.-T. Enright.

Raoul Poitras, alias Albert Leduc, 49 ans, qui a été condamné à 13 reprises différentes depuis 1908, a été condamné à 3 ans de pénitencier, ce matin, par le juge F.-T. Enright, après avoir avoué sa culpabilité à l'accusation d'avoir volé un manteau de fourrure et divers autres articles, dans le domicile de M. Médéric Jarry, 6715 rue Delaroche, il y a quelques jours.

Poitras avait été arrêté par les sergents-détectives Messier et Constant, du district nord.

Il a également avoué avoir commis des vols avec effraction dans les domiciles sis à 6762 rue Casgrain, 5788 rue Chabot, 6355 rue Chambord et 8000 rue S.-Gérard.

Après avoir parcouru le dossier de Poitras, le juge Enright a affirmé en riant: "que son "nouveau client" avait tout obtenu, la "Victoria Cross exceptée".

"Votre Honneur, a ajouté Me Oscar Gagnon, procureur de la Couronne, Poitras n'est sorti de prison que le 29 novembre dernier et déjà les détectives, dans le nord de la ville, ont reçu 35 plaintes de vols. Il a une très mauvaise manie. Il sonne aux portes et lorsque personne ne répond, il pénètre pour voler. Nous constatons que dans plusieurs cas, la marchandise n'a pas été recouvrée. Il est temps que ces vols cessent et c'est pour cette raison que je prie le tribunal de se montrer très sévère."

Poitras a alors crié: "la police tente de faire croire à la population que tous les vols commis dans la métropole le sont par moi."

"C'est suffisant, de lui répondre le juge, vous ferez trois ans au pénitencier."

"A votre âge, je constate qu'il est trop tard pour que vous preniez de bonnes résolutions."

Un autre récidiviste

Napoléon Lévesque, 32 ans, sans domicile fixe, a été condamné à 2 ans de pénitencier par le juge J.-C. Langlois, pour avoir volé un automobile. Quelques instants plus tard, il était déclaré coupable par le juge Enright d'avoir été trouvé en possession d'outils de cambrioleurs. Me Gagnon a insisté pour que la sentence ne soit pas concurrente et le juge lui a imposé une sentence additionnelle de six mois à la prison commune.

Depuis 1927, Lévesque a été condamné 20 fois.

Scotland Yard a du nouveau sur Brian Sullivan

Cheltenham, Angleterre, 8—P.A.— Les agents ont trouvé de nouvelles pièces à conviction dans la rivière Severn, au cours de l'enquête sur la mort du danseur Brian Sullivan, qui se serait suicidé il y a deux semaines. Ils ont repêché le torse, une jambe, un bras amputé de la main.

Sullivan est mort dans une maison de pierre qui a l'air d'un château-fort, "Tower Lodge". Il se serait empoisonné par le gaz, à la suite d'une crise de folie. Sa mère a témoigné qu'elle avait trouvé le cadavre dans une pièce hermétiquement fermée, à l'étage supérieur de la maison.

La police recherche William-B. Butt, capitaine retraite de l'armée anglaise, que la mère de Sullivan avait engagé comme infirmier pour son fils.

Butt est parti depuis le 5 janvier, "en croisière". Il aurait été très lié avec Sullivan.

Un médecin a témoigné que le cadavre paraissait avoir été démembré par un individu sans grande habitude de la dissection.

Quatre hommes accusés d'un vol à Terrebonne

Quatre hommes ont été arrêtés, la nuit dernière, par la police provinciale, à la suite d'un vol avec effraction commis dans un magasin à Terrebonne. Traduits devant le juge Maurice Tétreau, ce matin, Hector Dupont, Gaston Ducharme, René Monet et Henri Choquette, âgés de 19 à 22 ans ont été accusés d'avoir pris divers articles d'une valeur totale de $45, la propriété de Mlle Anna Hémond. Ils ont protesté de leur innocence et subiront leur procès le 14 février. Ils passeront trois jours aux bureaux de la police provinciale.

—Roméo Champagne, 21 ans, 2126 rue Delorimier, et Alfred March, 25 ans, 5768 rue Chabot, sont accusés d'avoir volé un auto d'une valeur de $175, la propriété de M. Alphonse Brouillette. Ils nient et subiront leur procès le 16. Ils devront fournir chacun un cautionnement de $950 pour jouir de leur liberté d'ici là.

—John Macey alias Mosig, 27 ans, sans domicile fixe, Emile Bodner, 17 ans, 146 rue Jardin, et Cécile Lafleur, 29 ans, 273 est, rue Ste-Catherine, sont accusés de vagabondage. Cécile Lafleur admet sa culpabilité et le juge Létreau prononcera sa sentence vendredi. Les autres nient et subiront leur procès le 14. Ils passeront tous deux trois jours au bureau des détectives; ce sont des récidivistes, le dossier de Macey étant particulièrement chargé.

Une femme réclame $5,000 pour la mort de son mari

Devant l'hon. juge P. Cousineau, de la Cour supérieure, Mme Stanislas Beauchamp réclame une somme de $5,000 pour la mort de son mari, tué au cours d'un accident d'automobile. Le défendeur, Lionel Emond, aurait heurté le mari de la défenderesse, au moment où celui-ci traversait la chaussée à l'intersection des avenues Rockland et Van Horne.

Les allégations ordinaires de négligence sont mentionnées dans la déclaration de la demanderesse.

Coffre-fort vidé

Pendant la nuit, des cambrioleurs pénétrèrent à l'aide d'une fausse clef, dans le restaurant de M. Mike Balegh, 1210 boulevard Saint-Laurent. Une fois à l'intérieur, ils poussèrent le coffre-fort de l'établissement dans une pièce à l'arrière où ils le fracturèrent pour s'emparer d'une somme d'argent qui n'est pas déterminée.

Divergence d'opinion entre deux recorders

En dépit du jugement du recorder G.-H. Semple, rendu la semaine dernière, rejetant les plaintes prises contre des cinémas pour avoir admis des enfants de moins de seize ans, à leurs représentations, parce que l'autorisation du procureur général n'avait pas été obtenue au préalable, la ville a continue de procéder sur les diverses plaintes de même nature qui étaient pendantes et le recorder en chef Amédée Thouin, jugeant différemment du recorder Semple, a rejeté, ce matin, dans l'une de ces causes, une motion de Me René Théberge qui déclinait la juridiction du tribunal et demandait le renvoi de cette plainte parce que l'autorisation du procureur général n'avait pas été obtenue au préalable.

Cette décision du recorder en chef Amédée Thouin a été rendue dans la cause de Joseph Brown, 2250 ouest, rue Notre-Dame, qui était accusé d'avoir permis l'admission à des représentations théâtrales dont il a le contrôle, d'enfants de moins de seize ans.

Au cours de l'instruction de cette cause, Me René Théberge présenta la même défense qu'il avait opposée à une plainte précédente de même nature, en faisant une motion déclinant la juridiction du tribunal parce que l'autorisation du procureur général n'avait pas été obtenue avant que la plainte fût portée contre l'accusé. Le procureur de la défense se basait sur un article de la loi provinciale des théâtres dans lequel il est stipulé que la loi est sous le contrôle du procureur général.

Le recorder G.-H. Semple avait accepté cette interprétation en rejetant la plainte qui était devant lui. Les autorités de la ville, prétendant qu'on ne pouvait donner une telle interprétation à cet article de la loi des théâtres, continuèrent les procédures commencées dans les autres causes avec le résultat que l'on sait. Nous avons actuellement deux jugements différents sur la même question et l'on se demande comment l'on sortira de cet imbroglio.

La Ville est prise en flagrant délit

Lorsque les échevins causent à bâtons rompus dans leur "salle des caucus", à l'hôtel de ville, il ne faut pas croire qu'ils perdent leur temps. Au contraire, les propos qu'ils tiennent et même les projets qu'ils entretiennent sont surtout d'ordre administratif.

Ainsi, M. Joseph Monette, échevin de Crémazie était nullement distrait, l'autre jour, lorsqu'il a laissé tomber de ses lèvres, déjà embarrassées d'un havane dodu, les mots suivants:

—Regardez-moi ça! La Ville fait des règlements contre la fumée et elle noircit tout le ciel.

Par la fenêtre, M. Monette voyait s'échapper de la cheminée de l'Annexe, rue Gosford, une opaque fumée noire qui, en effet, enveloppait les alentours d'un brouillard de suie.

Relèvement intellectuel souhaité à l'Université

Parlant devant l'hon. Albini Paquette, secrétaire de la province, hier soir au Cercle Universitaire, M. Jean-Benoit Maillé, président du Comité de régie de la Faculté des sciences de l'Université de Montréal, a émis le voeu que le relèvement matériel de l'Université soit suivi du relèvement intellectuel et moral de la même institution.

Citant les paroles de S. Em. le cardinal Villeneuve au sujet des compétences qui, dans nos universités canadiennes-françaises, se comptent sur les doigts d'une main "et il reste des doigts", M. Maillé déclara que la jeunesse avait été trop souvent jusqu'ici victime de professeurs incompétents, qui n'ont pas su la comprendre ou qui n'ont pas fait la différence entre l'accumulation des connaissances et la vraie pensée. Il reconnut cependant qu'un petit nombre de professeurs jeunes ou qui ont conservé leur jeunesse étaient vraiment dignes de ce nom.

Le secrétaire provincial ne releva pas ces déclarations mais avoua que s'il était plus jeune il endosserait plusieurs des revendications de la jeunesse.

Sept autres saisies de loteries automatiques

Les agents de la Sûreté provinciale on saisi, hier, sept loteries automatiques (lot machines), dans des hôtels et des restaurants de la région de Vaudreuil.

Vol dans un magasin

Après le départ de deux femmes qui se présentèrent à son magasin, hier après-midi, Mme Gaston Bourgeau, 7463, rue Saint-Denis, constata la disparition de deux renards argentés, valant $50 chacun. Elle a porté plainte au poste de police No 39.

CONVOCATIONS

Société des pêcheurs sportifs de la province de Québec: ce soir, à 8 h. 15, en l'hôtel Windsor, causerie illustrée par M. Gustave Prévost, directeur de la pisciculture de la province de Québec.

* * *

Electrical Club : déjeuner, demain midi, au Queen's. M. Frank-J. Shaughnessy, président de la Ligue internationale de baseball, sera le conférencier.

* * *

Club espagnol de l'université McGill: réunion demain soir, à 8 h. 15, au McGill Union, rue Sherbrooke.

* * *

St. James Literary Society : réunion, ce soir, à 2050 rue Mansfield. Ce sera la soirée des dames. Plusieurs intéressants sujets seront discutées.

* * *

Club des annonciers : déjeuner, demain midi, au Mont-Royal. Présentation d'un film intitulé : "Saga of the St. Lawrence".

* * *

M. J.-P. A. Smith, vice-président, de l'Industrial Acceptance Corporation, parlera sur "Les problèmes du crédit du point de vue de la compagnie de finance", au déjeuner du "Canadian Credit Institute", demain soir, en l'hôtel Queen's, à 6 h. 30.

* * *

Women's Canadian Club of Montréal: demain, à 1 h. 15, en l'hôtel Windsor, déjeuner suivi d'une causerie sur la magie et la sorcellerie par M. William-B. Sealrook.

* * *

Union Philatélique: réunion, demain soir, au Mont Saint-Louis. Il y aura causerie, échanges de timbres et vente à l'enchère.

* * *

Filles d'Isabelle: réunion du cercle Santa Maria, demain soir, au Mont-Royal.

* * *

Union libérale Papineau: ce soir, dans son local, rue Ontario, angle Panet, réunion des membres.

On éliminerait les courtiers d'annonces

(De l'envoyé spécial de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Au cours de sa dernière réunion publique, aujourd'hui, la Canadian Broadcasters Association a discuté de questions de régie interne. Elle a surtout traité de l'annonce à la radio et des moyens à prendre pour éliminer les courtiers d'annonces. Ceux-ci, a-t-on déclaré, au cours de la discussion, sont des intermédiaires qui préparent les programmes et les vendent ensuite aux agences de publicité.

Ces intermédiaires chargent une commission de 15 pour 100 pour leurs services et les agences prélèvent à leur tour un autre 15 pour 100.

L'association voudrait se libérer d'une de ces commissions.

Un drame de la solitude

(Spécial à la "Presse")

Rouyn, 8. — On vient de découvrir un nouveau drame de la solitude. Jos. Grenon, gardien d'une mine dont on a suspendu l'exploitation, a été gravement blessé par un arbre, qui tomba sur lui. Il fut pendant un certain temps inconscient. Lorsqu'il revint à lui, il parvint à se traîner jusqu'à sa hutte. Il a dû à maintes reprises aller couper du bois pour entretenir le feu dans son poêle. L'accident s'est produit il y a un mois, et le malheureux ne fut découvert que par accident, hier. Il n'avait pas alors mangé depuis 2 jours. Il a été transporté à l'hôpital de Rouyn en avion et les médecins espèrent lui sauver la vie.

4 mois de prison à Wilfrid Messier

Wilfrid Messier, 4055 rue Drolet, le prétendu chef de la secte du Saint-Esprit, a été condamné, ce matin, à 4 mois de prison par le juge en chef Gustave Perrault.

On se souvient que Messier, condamné hier à $200 d'amende ou à trois mois de prison, par le juge F.-T. Enright, pour avoir tenu une maison de paris sur les courses, avait été déclaré coupable, la semaine dernière, par le juge Perrault, d'une accusation de vol.

La sentence fut prononcée dans la chambre du juge.

Séance de la commission du mode d'administration vendredi à trois heures

Il est maintenant entendu que la commission municipale du mode administratif, dont le président est le maire de Montréal, M. Adhémar Raynault, siégera pour la première fois vendredi prochain, à trois heures. Au cours de cette première réunion, il va de soi qu'on ne prendra aucune décision importante et qu'on devra forcément s'en tenir à la préparation d'un agenda général. Tôt ou tard, tous les projets de remaniement du mode administratif de la municipalité qui ont été soumis aux échevins depuis plusieurs années seront étudiés et ces projets sont nombreux.

On avait cru d'abord qu'une séance spéciale du conseil municipal aurait lieu vendredi, mais on nous a dit, aujourd'hui, que le Conseil ne tiendra séance que lundi, jour de la séance mensuelle.

Téléphonez
PL. 7841
pour faire paraître votre
ANNONCE CLASSEE
dans
LA PRESSE
HEURES DU SERVICE:
Sur semaine: 8.30 a.m. à 9 p.m.
Le samedi: 8.30 a.m. à 1 p.m.

NOTRE FAVORI NATIONAL
melcher's
GIN CANADIEN
Croix D'or
PRÉVENEZ CASSEZ— avec une bonne PONCE
LA GRIPPE
LA MEILLEURE RECETTE
—de l'eau bien chaude
—le jus d'un citron
—deux doigts de Melchers
—du sucre au goût
—saupoudrez de muscade

5 GRANDS VERRES 6c
Aux repas... Chaque jour
KIK
SERVEZ-LE GLACE
Le breuvage économique !

GRANDE VENTE DE LINGERIE CHEZ
Charbonneau
LINGERIE LIMITÉE
VALEURS EXTRAORDINAIRES
Voyez la "Presse" demain

LA VIE FÉMININE

Le Courrier de Colette

L'adoption d'un enfant est une oeuvre excellente, mais encore faut-il que le mari et la femme l'accomplissent en parfait accord.

D. — Je suis sur le point de prendre une grave décision. Celle d'adopter un enfant. Je suis marié depuis dix ans et j'ai perdu tout espoir d'avoir un enfant à moi. Alors, pour combler le vide de notre foyer, je voudrais prendre un petit orphelin que j'élèverais avec tendresse. Mon mari n'est pas de cet avis. L'enfant que j'ai en vue est pourtant la fille d'une de ses parentes, laquelle est, depuis un an, dans une maison de santé où les médecins le jugent incurable. Il y a, dans cette maison, cinq enfants à placer et nous pourrions si facilement en élever un! Nous vivons comme des égoïstes, n'ayant qu'à nous-mêmes à penser. Il me semble que ce n'est pas là ce que Dieu demande de nous. Mon mari, il est vrai, souffre depuis quelques mois de dépression nerveuse amenée par le surmenage; ses désordres reposent sur ce mauvais état de santé et aussi sur la crainte que l'enfant soit exposé à la fatale hérédité de sa mère. Je ne crois pas, pour ma part, à ce danger, car c'est uniquement à la suite de nombreuses maternités que la folie est survenue. Aurais-je tort de me charger de cet enfant et des responsabilités qu'il m'apportait; de celles-ci, je me rends compte, mais si j'avais eu un enfant à moi, il m'en aurait apporté aussi et je n'aurais pas songé à m'y soustraire. Alors, pourquoi ne serait-ce pas une bonne action que d'adopter un pauvre petit être qui ne demande qu'à être aimé et choyé? J'aime la vie d'intérieur et je me sens tellement un coeur de mère! Que me conseillez-vous? — COEUR DÉÇU.

R. — Vos arguments sont excellents et on ne peut rien trouver à y redire. Il est évident qu'on ne doit pas vivre en égoïste, et que le devoir de chacun est d'accomplir quelque chose d'utile. Il est vrai que ce serait une immense charité que de remplacer auprès de ce pauvre petit, à mère disparue, vous aussi, que vous en trouveriez la récompense immédiate dans l'exercice de ce sens maternel inemployé et si profondément développé en vous. Il conviendrait sans doute aussi que votre mari finît par s'attacher à ce petit comme il se serait attaché à un fils de son sang. Il est, enfin, fort probable que, pour le bien de l'enfant, cette adoption serait préférable à la vie qu'il aurait loin de vous.

Mais les objections de votre mari sont défendables aussi. L'état de sa santé, d'abord; un homme qui souffre de dépression nerveuse a généralement assez des obligations présentes sans en créer de nouvelles. La question d'hérédité, ensuite, n'est pas aussi simple que vous le pensez. Vous n'êtes pas médecin, mais non plus, ni votre mari; il faudrait prendre l'avis d'un spécialiste, et, probablement, encourir le risque d'une menace continuellement suspendue sur la tête de l'enfant. Puis, il y a la responsabilité.

Sans doute, si vous aviez eu un enfant à vous, vous l'auriez élevé; il n'y aurait eu que votre conscience et lui pour vous le reprocher; avec un enfant adoptif, ce n'est pas exactement la même chose. Vous me semblez sérieuse, intelligente, je vous crois que vous ferez votre possible et que vous donnerez le meilleur de vous-même à cette grande tâche. Mais il y a des mères intelligentes qui gâtent leurs enfants, par faiblesse de caractère et qui font ainsi le malheur de leur vie.

Cela dit, si vous êtes d'accord avec votre mari, je ne vous décommande pas l'adoption, mais, dans les circonstances, je crois qu'il faut attendre. Occupez-vous de ce demi-orphelin, mais sans l'admettre définitivement chez vous. Ce sera encore une oeuvre méritoire que de veiller sur cette malheureuse famille et peut-être votre mari, une fois qu'il aura pris le dessus quant à sa neurasthénie, consentira-t-il de bonne grâce à vos vues. — COLETTE.

D.—Quelle est la façon la plus agréable pour une femme de refuser une invitation à dîner? Dois-je dire que je suis déjà prise ou que je ne veux pas sortir? — MARIE-JEANNE.

R.—Si possible ni l'un ni l'autre. Dites simplement que vous êtes désolée mais que vous ne pouvez pas accepter.

D.—Quelle est la façon la plus agréable pour une femme de refuser une invitation à dîner? Dois-je dire que je suis déjà prise ou que je ne veux pas sortir? — MARIE-JEANNE.

R.—Si possible ni l'un ni l'autre. Dites simplement que vous êtes désolée mais que vous ne pouvez pas accepter.

SANS PRÉTENTION

Robe de lainé tissu et rouge d'une coupe simple avec empiècement souligné de surpiqûre.

On est prié...

De ne formuler aucune vente sauf demande à ce fait.

De ne demander aucune adresse commerciale, les annonces y pourvoient.

De donner son adresse quand on demande à échanger recettes, chansons ou renseignements.

De ne poser autant que possible que des questions d'intérêt général.

D'être patient enfin dans attendant cette lettre ne peut recevoir de réponse dans le semaine où elle a été reçue. La courrier est parfois très volumineux.

D.—Je viens d'avoir un accident de voiture, dit en souriant une jeune femme.

Je m'étonnai de cette allégresse. Il ne me semblait pas qu'il y eut, dans un accident de voiture, de quoi se réjouir.

—Il n'y a pas longtemps que je conduis, c'est mon premier accident. Je ne suis pas du tout coupable, un taxi qui m'avait pas mettre de sa vitesse m'est "rentré dedans" par la portière. Ma galette proclame de ce que je ne suis pas bien sérieux; je n'ai pas eu peur. J'ai gardé ma présence d'esprit au point même de ne traiter le chauffeur coupable qu'avec la plus grande courtoisie... J'ai eu du mérite, car me voici à pied pour deux semaines.

"N'ai-je pas de quoi être contente? Je sais maintenant que j'ai du sang-froid. Evidemment, sur la route ou en ville, on n'est pas maître d'éviter un maladroit. Mais il est agréable de savoir qu'on a de bons réflexes!"

Que de choses dans la vie nous semblent à cet accident de voiture, d'aéroplane, de omnibus d'autocycles, de camions d'ennuis vous vous lamentez qui simplement ne vous donnez d'utiles indications sur votre entourage, sur vos réactions, si vous avez eu en voir le bon côté! Un malheur n'est vraiment un que lorsqu'il entame notre courage.

Un malheur n'est vraiment un que lorsque nous ne savons pas utiliser la force qu'il nous donne, l'expérience qu'il nous apporte.

Acquérir de l'expérience, tout est là. Vous ne la trouverez ni dans les livres, ni dans la boîte de vos malices, de vos parents, de vos amis. De tout ce qu'on vous dit, vous ne pouvez tirer un enseignement que dans la mesure où il vous aide ensuite à mieux comprendre la vie et la réalité. Mais le véritable art de vivre ne s'acquiert qu'en tâtant. On n'est qu'en sachant tirer parti de nos erreurs que nous arrivons à la sagesse.

"On n'apprend qu'à coups de bâton", dit un proverbe espagnol. Ces coups de trique que nous assène l'existence, il s'agit de les recevoir non pas comme un malheur, mais comme une leçon. On reconnaît un homme intelligent, une femme intelligente non pas à ce qu'ils ne font jamais de sottises, mais à ce qu'ils ne feront jamais deux fois la même sottise.

Dites-vous bien qu'il n'est de circonstance fâcheuse qu'on ne puisse utiliser; j'irai même jusqu'à dire que tout les chemins mènent à Rome, toutes les contrariétés peuvent conduire au bonheur.

Un exemple

Je connais une jeune femme qui perdit brusquement sa situation. Au lieu de se désespérer, elle profita des loisirs forcés que lui donnait la recherche d'un autre poste pour perfectionner l'anglais qu'elle savait déjà et apprendre l'espagnol qu'elle ignorait. En six mois, elle possédait ces deux langues à fond. Et, grâce à ce chômage dont elle avait su faire un si bon usage, elle obtint, dans une grosse maison d'exportation, une situation deux fois plus importante que celle qu'elle avait perdue.

A côté de cela, on en voit beaucoup qui n'utilisent dans le meilleur, simplement parce qu'ils ne l'examinent avec sérénité les problèmes que leur pose l'existence, ni de chercher les meilleures issues, elles passent leur temps à se lamenter. Elles s'enferment du chauffant à double et à gauche, pensent aux leurs tandis de tout leur poids.

Dites-vous bien que rien ne vaut la vie, que jamais de l'existence à quelqu'un ne fait pas, tout d'abord, chercher de la force en soi-même.

Pourquoi, de temps en temps, ne mal des femmes d'aujourd'hui.

Depuis l'époque où elles prenaient des crises de nerfs, pour un rien, ou pleurer pour un rien, elles ont fait beaucoup de progrès: les rageurs ne sont plus à la mode.

On ne saurait mettre de l'époque actuelle aucune intuition. Jamais on constata à quel point les femmes sont gaîtés en fermeté, en énergie, à quel point leur équilibre s'est amélioré.

L'habitude du sport y est pour beaucoup.

Vous me direz que toutes ne font pas du sport. Mais l'esprit sportif est contagieux et nulle d'entre nous aujourd'hui ne songe à poursuivre de petits cris lorsqu'il s'agit de courroucer un foulé sur une pelouse qui tremblote sous les pieds.

Vous voulez qui lutter, ne vous fâchez pas sérieusement ne vous jugez pas aussi malheureux que vous l'êtes.

L'exquise façon dont vous savez donner le change est votre plus bel éloge.

En fin d'hiver

Exposés aux rudes par une de ces capricieuses hivernales, nous grande valeur marchande, que l'on trouve dans tous les magasins où qu'il vous sera facile d'entretenir vous-même dans quelque coupe de science ou de sans lingerie particulièrement jolie, la fraîcheur étant indispensable pour ces sortes de parures. Toute trace de l'hiver en sera très rajeunie et perdra cet aspect austère qui la rend antipathique à mesure que le soleil s'élèvera que les jours s'allongeront et deviendront plus longs.

Cours ménagers

Démonstrations d'art culinaire à l'Ecole Ménagère Provinciale de Notre-Dame, mercredi, à 2 heures, et à 7 h. p.m. Un menu spécial pour la Saint-Valentin, sera exécuté.

Conseil gratis aux ménagères, lecture à la radiophonie, ouest de bonne heure, pommes de terre "surprise", soupe de betteraves, "mets d'amoureux", petits fours glacés.

Le 80e anniversaire de l'apparition de Lourdes

Les religieuses du Bon-Pasteur nous prient de rappeler à nos lecteurs que pour commémorer le 80e anniversaire de l'apparition de Lourdes, 1858-1938, des personnes viennent ont exprimé le désir d'offrir à la Sainte Vierge, en souvenir de sa visite à la terre, une belle série d'annonciations. "O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à vous", récitez 10 fois par jour en l'honneur des dix-huit apparitions, aux intentions du Sanctuaire Pontife, pendant un an, à partir du 11 février.

Elles invitent tous les fidèles à s'unir pour offrir à Marie ce témoignage de reconnaissance et d'amour.

Cours de démonstration

Les profitables cours de démonstration, à l'Ecole d'Education Familiale et sociale, 1210 rue Bleury, Saint-Joseph, auront lieu mercredi à deux heures et demie et demie et jeudi à huit heures. L'occasion d'apprendre à confectionner quelques plats fort recherchés qui pourront être servis à l'occasion, des réceptions de la Saint-Valentin. Une table sera dressée et décorée de manière originale pour la circonstance.

MENU POUR LA SAINT-VALENTIN

Consommé au tomate
Cassolette Saint-Valentin
Rôti d'oreiller au bouquet
Sauce riches mêlée
Asperges
Céleri
Olives
Petits fours glacés
Coupes d'accompagnement à la crème
Crème glacée aux violettes
Mignardises italiennes
Pastilles de menthe

DANS LES FOYERS MODERNES BIEN ORGANISÉS

★ *Ayons une lessiveuse! Ce qu'il y a de mieux: une* CONNOR...

C'est la lessiveuse **CONNOR** qui fait le lavage

En effet, sa merveilleuse utilité s'impose de plus en plus... D'ailleurs, pourquoi vous épuiser, Madame, à l'ingrate besogne du lavage? ... La **lessiveuse CONNOR** peut faire tout ce travail pour vous, avec la plus grande perfection, en vous épargnant l'effort que vous finiriez au détriment de votre santé.

Lessiveuses "CONNOR" depuis $81.50

- Moteur silencieux monté sur caoutchouc.
- Essoreuse automatique à 4 ressorts.
- Rouleaux ballons sur billes d'acier.
- Planche automatique d'égouttement.

TROIS GARANTIES CONNOR
2 Ans • 4 Ans • 12 Ans

Aussi peu que $1.00 PAR SEMAINE

GÉNÉREUSE ALLOCATION POUR VOTRE LESSIVEUSE USAGÉE, CHEZ

Aubaines Spéciales!
Lessiveuses EASY garanties fonctionner parfaitement. Occasions exceptionnelles!
$14.95 $19.95

L.C. BARBEAU LTÉE
Près Bleury 281, RUE CRAIG OUEST *LAncaster 1167

DENTIERS
Spécialité
Dr NOEL DECARIE
Succès d'élève de Boston.
1237, Carré Phillips
LA. 8227 9 a.m. à 9 p.m.

DEPUIS DES ANNÉES
Les ménagères les mieux averties emploient pour leur cuisine les essences culinaires
JONAS
DEMANDEZ-LES A VOTRE ÉPICIER

Pour être toujours fraiche et dispose

Il est un moyen à portée de toutes, pourquoi ne pas l'essayer?

Comment, après une journée de surmenage, être jolie et reposée pour recevoir des amis ou aller en soirée?

La question a son importance. Depuis que une spécialiste des soins de la peau nous révèle l'influence du repos, on veut à toute, comme pourrait des résultats merveilleux, la demi-heure de relaxation ou de bain d'huiles. Tous ces soins parfait si vous savez mettre votre nerveux au repos et si vous savez vous empêcher de penser. Mais si, pendant votre séance de délassant, vous vous mettez à penser à votre robe qui ne va pas" parce que la chaîne sera différente trop-mille etc... etc.

Pour les femmes actives à qui cette méthode de repos serait impossible à suivre, voici une petite recette très simple dont les résultats sont tout appréciables.

Un massage

Pratiquez, pour vous apprêter, une petit-séance où les mains vous serviront plus qu'il ne vous en faut généralement.

Après avoir pris complètement votre visage, pour enlever crèmes et poudre qui pénétrèrent plus profondément qu'on ne le croit dans les pores, vous mettrez une bonne noisette d'une crème de beauté, et, du bout des doigts, elle va tout de suite disparaître en vous donnant un teint de rose. Puis, vous passez un petit. Vous prenez le pinceau de blanc. Le jaune étant mis dans un bol, vous prenez un peu humide de votre compagnie et vous donnez de jaune d'œuf aux yeux, à l'angle. Vous commencez aux coins du nez, mais vous n'en mettez pas sur le nez lui-même, ni sur les yeux, ni sur les sourcils, ni sur les cheveux. Le jaune d'œuf tiraillera sur votre visage une minute environ, puis se mettra à craquer, se rompra et rejoint les points que la langue aura effleurés. Ensuite vous prenez les pointes de la peau morte avec les vitamines contenues dans le jaune d'œuf.

Très simple

Il vous faudra parfois le masque

Suprême de poisson

Introduisez dans une mélodieuse préparez vous aussi de légumes cuits en de rubans de légumes, de viandes et autres variations, pensées de terre, légumes, etc.), et ajoutez une tasse de poisson émiet cuit et effeuillé en morceau. Versez de la sauce blanche sur le poisson et les légumes, assaisonnez à devenir de l'eau d'anchois, de jus de citron, de poivre et de sel. Faites cuire dans un four modérément chaud jusqu'à ce que le champignon soit tendre. On peut faire usage de n'importe quelle sorte de poisson frais. La sauce blanche peut être confectionnée en mélangeant trois cuillerées à soupe de lait à une de graisse et de farine à une cuillerée à soupe de farine avec addition de deux tasses soit de lait pur, soit d'une liqueur mi-lait mi-bouillon de légumes. Faites cuire la mélange jusqu'à ce qu'il devienne épais, onctueux et lisse, en ayant soin de remuer constamment.

La substances des poissons, minéraux et organiques est assimilable aux glandes du mécanisme en vaisseaux sanguins et elle est aussi particulièrement riche en vitamines et en substances minérales.

L'ordre bien compris

Le secrétaire, c'est-à-dire, est un aide de l'art, on ne peut être autant de l'artiste, avec plus de sûreté. N'allez ne pas en agir que de suivre faire régler suivant ce soi—et en soi—l'harmonie que crée l'ordre! Dans de nature chez certains, l'ordre est chez d'autres vertu patiemment acquise. Quelques précepte, mais instinctivement servent tenir pour une large part au confort, à l'agrément de la vie, à sa facilité, à la... charme. Cela suppose une esthétique de l'ordre qui lui donne visage plaisant, une discipline aussi, qu'il ne faut pas confondre avec ce que l'on a pu très justement appeler la tyrannie de l'ordre.

L'ordre ne consiste pas plus à faire table rase de ce qui encombre, ou risque d'encombrer, ou paraît encombrer qu'à compliquer la vie par un excès d'organisation naturel, sous prétexte de faciliter le bon ordre des choses, à une multiplicité de détails embarrassants et superflus. Il consiste en bien des cas, un juste milieu représente la perfection, vers laquelle tend notre effort, limite aujourd'hui au maximum des armoires.

Des idées neuves

Des jeux d'ombre et de lumière obtenus par des papiers plus clairs là où frappe le soleil, permettent des effets heureux et vraiment nouveaux. En voici quelques exemples. Il s'agit de traiter la décoration d'une pièce en plusieurs tonalités de la même couleur, les unes claires et les autres foncées. Tandis on emploiera un papier ou une couleur unie, tandis on aura recours à un papier à dessins ou à fleurs. Enfin les tapis seront de tons différents; soit que le tapis choisi appartienne à deux coupons, l'un sombre et l'autre plus clair, soit qu'un petit une moquette foncée, soit que le tapis remporte des réserves claires. Grâce aux meubles, la pourront réaliser malgré les différences d'époque, puisque les résultats les plus originales sont obtenus par la réunion d'éléments demeurés dissemblables.

A l'Immaculée-Conception

Dans la paroisse de l'Immaculée-Conception, ce soir, mercredi, jeudi et vendredi soirs, à 8 heures, aura lieu en la salle des jeunes gens située à 4205 rue Papineau, près de Marie-Anne, un grand triage.

SAVEZ-VOUS
que pour conserver les tissus propres, il n'y a rien de mieux que LA PARISIENNE EAU DE JAVELLE

Ayant la naissance du joli Printemps...

Le soleil de février se montre très gaiement derrière les Champs-Elysées, en cette saison aussi capricieuse et volage que l'homme volontiers on dit que l'homme est fidèle. Les [illegible] de l'hiver, décomposent cette [illegible] et [illegible] pastel, délicieusement [illegible], et dans ce ciel [illegible] d'un [illegible] plus ou moins [illegible]. Déjà, aux vitrines, apparaissent mille choses printanières de la [illegible] et préparatifs, en annonce à la symphonie de lumière qu'est [illegible] ensuite [illegible] les [illegible] en nouveaux dans les [illegible] à des [illegible] qu'on appelle [illegible] à notre sensibilité aux [illegible] [illegible] perversités, ce sont à [illegible] pure et le blanc commence de [illegible] [illegible] intimité. Ces [illegible] les [illegible] dans [illegible] [illegible] [illegible] qui sont [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]

La Vie Sociale

Mlles Camille Tessier et Marthe Gendron qui participent à l'organisation du bal annuel des disciples de Thémis. Cet événement mondain aura lieu, le 26 février, à l'hôtel Windsor. (Photos LaRose et Garcia).

Réceptions

—Mme Lorenzo Bélanger recevra, demain, à l'heure du thé, en l'honneur de sa fille, Elaine, l'une des débutantes de la saison. Les salons et la table de thé seront décorés de fleurs printanières. Mme Bélanger portera une robe de chantilly noire sur fourreau de faille avec bouquet de roses rouges à la taille. Mlle Bélanger sera en robe de velours-chiffon noir avec col et manchettes de point d'Irlande et roses roses à l'épaule. Mme Arthur Surveyer, Mme J.-Alex. Prud'homme, Mme Emile Chaput, Mme Pierre Leduc, Mme Jean-Paul Rolland, Mme Pierre Bélanger et Mme Jacques Bélanger serviront le thé et les glaces aidées de Mlles Ninette Duckett, Monique Préfontaine, Suzanne Leduc, Jeanne Pelladeau, Ghislaine Prud'homme et Michelle Duperron.

—Mlle Mariette DesRosiers recevra à dîner, samedi soir, avant le bal des Anciens de la Chirurgie Dentaire.

—Mlle Marie-Paule Monat a reçu, à l'heure du thé, dimanche, en l'honneur de Mlle Marguerite Massue, dont le mariage aura lieu, fin février. Mlles Blanche Mathieu, Gaby Warren, Thérèse Massue et Marguerite Monat servaient le thé et les glaces.

—Un shower de noces sera donné, dimanche prochain, chez Mlle Blanche Mathieu, en l'honneur de Mlle Marguerite Massue. Il y aura bridge, le lendemain soir, chez Mlle Nanette Pouliot.

—Mme Antoine Valois a reçu intimement, samedi, en l'honneur de Mlle Bernadette Vincent, à l'occasion de son départ pour la Floride.

—Mlles Painchaud recevaient ces jours derniers, en l'honneur de leurs nièces, Thérèse, Annette, Marcelle, Hélène et Madeleine Painchaud, ainsi que pour leurs neveux, André et René Painchaud. Les invités étaient: Denise Lachapelle, Patsy Bolduc, Pierre et Monique Girard, Jean Alary, Monique et Lise Poulin, Murielle Parent, Suzanne et Claude Painchaud, Denise Lamarche, Lili Lapointe, Roger et Micheline Lacasse, Roch St-Denis.

Déplacements

—M. Alexandre Brailowsky, de Paris et Lausanne, de passage à Montréal, a été l'hôte de M. Jean Lallemand.

—M. et Mme Francois Faure sont actuellement à Palm Beach, les invités de M. et de Mme J.-T. Donohue.

—Le juge Edouard-Fabre Surveyer a passé la fin de semaine au Club Seigneurial.

—MM. de Gaspé et Louis Audette sont de retour d'Ottawa, où ils ont assisté aux noces d'or de leurs parents, le juge et Mme Audette.

—Mlle Géraldine Rolland est revenue de Québec, où elle a passé quelque temps, l'invitée de Mlle Jacqueline Bernier.

—Mlle Yvonne Faure est revenue de Québec, où elle était l'invitée de Mlle Françoise Sévigny.

—Mlle Simone Orsali passe la semaine à Québec, l'invitée de M. et de Mme Roger Stanton.

—Mlle Panchette Lambert passe quelques semaines dans les Laurentides.

—Mlle Alice Desparois est revenue de Chateauguay où elle a passé une semaine, l'invitée de Mlle Fernande Trudeau.

Bal de Thémis

—Le samedi, 26 février aura lieu à l'hôtel Windsor, le bal annuel des Disciples de Thémis, sous la présidence d'honneur de l'hon. juge et de Mme P. Demers et sous le patronage de M. et de Mme Pierre Beullac, de l'hon. et de Mme Cyrille Delage, du maire de Montréal et de Mme Adhémar Raynault, de M. et de Mme Gaston Archambault. Parmi les personnes qui y assisteront, on remarque: le juge et Mme Loranger, le sénateur et Mme Donat Raymond, le lieutenant-colonel et Mme Thomas Vien, l'hon. Lucien Gendron, M. et Mme Alexandre Gérin-Lajoie, M. et Mme J.-A. Mann, M. et Mme Roger Ouimet, M. Richard Robert, M. et Mme C. Sylvestre, M. et Mme Jean Handfield, Mlles Marie-Thérèse Deslauriers, Janine Charbonneau, Elaine Bélanger, Lucienne Corbeil, Mary Phelan, Marthe Gendron, Yolande Lussier, Jacqueline Savard, Camille Tessier, Pauline Tétreault, Margot Vincent, Anita Catelli, Mariette Lambert, Germaine Dufresne, Jacqueline Dupré, Simonne Guay, MM. Wilfrid Duranceau, Jean Noël, Albert Labrèche, Maurice Fauteux, Jean-M. Bériault, Guy Robert, Norman Denys, Pierre-Paul Ranger, Lucien Lemieux, André Nadeau, Marcel Trahan, P. Barrette, E. Forest, L. Chevalier, G. Ménard, M. Lacroix, C. Lacroix, G. Vincent, M. Béland, L. Vincent, L. Langevin, H. Mucci, M. Nantel, M. R. Laferrière, R. Vincent, S. Lacroix, A. Forest, M. Bisaillon, M. Juneau, G. Paradis, F. Lacroix, E. Champagne, J. Trottier, C. Poulin, P. Caron, Y. Forest, J. Comeau, C. Huard, G. Fortin, L. Guyon, M. Baillargeon, A. Laurin, D. Roy, P. Moranville, L. Hirbour, A. Ranger, Y. Huard.

Bal des anciens de la Chirurgie dentaire.

—Samedi prochain aura lieu le bal des anciens de la Chirurgie dentaire, sous la présidence de l'honorable Albini Paquette et du docteur Eudore Dubeau et sous la présidence d'honneur du docteur P. Geoffrion et de Mme Geoffrion. Parmi les personnes qui y assisteront, on remarque: les docteurs et Mmes Léo Lefebvre, Paul Gauthie, Anatole Rivet, Paul Lafodtune, Jean Champeau, Moïse Clermont, R. Bourgon, J.-F. Perreau, Paul Frigon, G. Gauthier, Emile Richer, M. Beaudin, Roméo Lalonde, J.-A. Charlebois, Laberge, Lucien Reeves, E. Malo, Goulet, Louis Gratton, Georges Piché, les docteurs E. Larrivée, René Sarrazin, Henri Tourigny, Roméo Bellemare, Maurice Bellemare, George Kent, Armand Fortier, Omer Lafortune, J. Renaud, R. Grégoire, J.-C. Lespérance, MM. et Mmes R. Chayer, C. Tourigny, Victor Gladu, Frédéric Lalonde, Gustave Hébert, Joseph Legris, A. Delisle, L.-O. Gouin, Georges Charbonneau, R. Quesnel, C.-E. Berthiaume, A. Lamarre, Goulet, Victor Messier.

Mlles Gertrude Fabien, Claire Fabien, Jeanne Champagne, Marielle Nault, Madeleine Champagne, Clotilde Lemaile, Rachel Lemaile, Francoise Pauzé, Germaine Gagnon, Thérèse Gagnon, Madeleine Labelle, Rolande Forest, Rachel-F. Labranche, Camille Bourdon, Fernande Dorion, Rolande De Sève, Madeleine Turcotte, Aline Bazinet, Marielle Allary, Annette Renaud, Madeleine Bouchard, Ida Jullen, Rachel Lacasse, Marcelle Bolté, Madeleine Beaudet, Pauline Jobin, Jacqueline Beaudoin, Suzanne Hogue, Jeanne Boucher, Alice et Rolande Forest, Berthe Crevier, Marguerite Bernier, Pauline Séguin, A. Perrault, Germaine Caron, Lucille Robert, Simone Brodeur, Carmen Bourget, Suzanne Lamarre, B. Vanasse, Mmes L.-H. Mainville, E. Rainville, MM. Alcide Champagne, Léonard Derome, R. Chapdelaine, Pierre Desrosiers, Marcel Trahan, Roland Choquette, Maurice Bégin, Louis Lacoursière, Arthur Lussier, Jean Jobin, Louis-Philippe Lussier, Marcel Julien, Jean Dufort, Roland Poupart, Champeau, Marcel Pigeon, Benoit Bachand, Marc Blanchet, Gérard Ouellette, Arthur Moreau, Paul Desjardins, Paul Dionne, Chs. Beaudet, R. Charette, J.-P. Lemieux, P.-E. Veilleux, Lionel Thivierge, Jos Legris, Fatala Moussali, Jean Migneau, Jules Pagé, Roger Veilleux, D. Laporte, A. Aubry, Gilles Berthiaume.

Prochains mariages

— Le 19 février, aura lieu, en la chapelle de l'Archevêché, le mariage de Mlle Yvette Boivin, fille de M. Eugène Boivin, décédé et de Mme Boivin, avec M. Jean Ledoux, fils de M. Alphonse Ledoux et de Mme Ledoux, décédée. La cérémonie aura lieu à 7 h. 30. Pas de faire-part.

— Le mariage de Mlle Juliette Leguerrier, fille de M. et de Mme Honorius Leguerrier, de Cartierville, avec M. Joseph Lafontaine, de Drummondville, fils de M. et de Mme Emile Lafontaine, décédés, aura lieu le samedi 12 février. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en la chapelle particulière de l'église Saint-Jacques de Montréal, par M. le chanoine Albert Valois, cousin de la mariée. Pas de faire-part.

Pour les missions

—Au profit des missions, les Enfants de Marie de la paroisse de l'Immaculée-Conception organisent des parties de cartes qui auront lieu, le mardi après-midi 22 février, à deux heures, et le jeudi soir 24 février, à huit heures dans la salle paroissiale, angle des rues Rachel et Bordeaux. On remarque parmi les personnes qui y prendront part: Mmes Adhémar Raynault, Adolphe L'Archevêque, Moïse Vincent, J.-B. Paradis, L.-E. Sainte-Marie, L.-P. Forbin, Arthur Lapierre, D. Rochon, A. Bergeron, A. Famelard, L. Galarneau, A. Maher, H.-E. Juneau, Caillé, W. Laurier, N. Payette, G.-L. L'Heureux O. Pesant, C. Tanguay, A. Lalonde, A. Duquette, F. Rouleau, F. Ménard, Langevin, E. Vincent, O. Demontigny, E. Lemieux, R. Meunier, A. Boucher, A. Cofsky, L. Vincent, A. Desaulnier, J.-B. Bergeron, A.-R. Ranger, J. Sainte-Marie, J.-René Ranger, H. Lalonde.

Mlles C. Paradis, J. Sainte-Marie, I. Francoeur, C. Trudeau, F. Fortin, F. Chicoine, J. Mogneau, G. Angers, C. Meunier, F. L'Abbé, J. Brassard, S. Champoux, G. David, M. Ouimet, C. Bazinet, L. Lessard, F. Tessier, A. Souchereau, M. Lafontaine, F. Desroches, G. Goulet, L. Morin, A. Bouvier, J. Tremblay, A. Beaudoin, E. Gareau, G. Giard, C. Peltier, M. Guay, P. Prénoveau, L. Barbeau, J. Dussault, A. Rouleau, J. Sauvé, G. Mathieu, F. Aubry, A. Reed, E. Granger, A. Giguère, Jeannet Boisvert, M. Brosseau, E. Godin, T. Lefebvre, A. Breton, Juliette Boisvert, E. Valiquette, F. Archambault, C. Prévost, J. Vincent, C. David, A. Bisaillon, L. David, M. Champoux, L. Beaudoin, M. Langevin, Y. Juneau,

A SUIVRE SUR LA PAGE 7

LES RIDES

ne sont pas toujours dues à l'âge

Un front ridé n'est pas toujours un signe de vieillesse. Plusieurs femmes paraissent vieilles parce qu'elles sont malades. Elles souffrent très souvent des hémorroïdes qui, en plus d'être bien gênantes, donnent à leurs victimes un visage empreint de tristesse et de douleur.

Ceux qui souffrent des hémorroïdes seront enchantés de connaître un moyen bien simple, facile et agréable de se débarrasser de ces douleurs épouvantables. Le Dr Leonhardt a cru pendant bien longtemps qu'il était impossible de soulager d'une façon permanente les douleurs atroces causées par les hémorroïdes, à moins de faire disparaître la cause de cette maladie.

Sa prescription nommée Hem-Roid, découverte après plusieurs années d'études, donne des résultats merveilleux parce qu'elle attaque le mal à sa source. Hem-Roid est un traitement interne, d'emploi agréable et facile, qui va droit à la cause du mal. On constate souvent du soulagement après l'emploi d'une partie seulement du paquet, au bout de quelques jours.

Vous pouvez vous procurer à n'importe quelle pharmacie au Canada cette prescription du Dr Leonhardt nommée Hem-Roid. Tout homme ou femme souffrant des hémorroïdes devrait essayer Hem-Roid. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats, le pharmacien vous remboursera.

MENU DU JOUR

POTAGE AU VERMICELLE
BLANQUETTE DE VOLAILLE
POMMES NATURE
CROQUETTES PARMENTIER AU SUCRE
THE CAFE

POTAGE VERMICELLE

Faites revenir dans du beurre un gros oignon finement émincé et une demi-livre de vermicelle demi-fin, cru. Lorsque le vermicelle et l'oignon sont dorés, versez dessus petit à petit de l'eau bouillante jusqu'à entière cuisson du vermicelle. Salez, poivrez et ayez soin de tenir couvert. Au moment de servir incorporez de gruyère râpé.

BLANQUETTE DE VOLAILLE

La blanquette de volaille se fait avec de la volaille rôtie, en coupant autant que possible les morceaux gros comme le pouce. Mettez dans une casserole un morceau de beurre frais et des champignons coupés en rond. Quand le beurre est fondu, ajoutez six cuillerées de bouillon, autant de sauce blanche, faites réduire à petit feu et liez avec un jaune d'oeuf au moment de servir.

CROQUETTES PARMENTIER AU SUCRE

Faire cuire au four des pommes de terre très farineuses. Les réduire en purée et joindre à cette purée un quart de beurre, un quart de sucre, du zeste de citron râpé, cinq jaunes d'oeufs et un oeuf entier.

Diviser cette pâte en petites parties qu'on roulera, qu'on passera dans l'oeuf battu puis dans la farine et qu'on fera dorer à grande friture.

Bien égoutter les croquettes et les rouler dans du sucre fin.

CHRONIQUE MILITAIRE

Service des cadets

Le capitaine A.-G. Routier, M.C., du Royal 22e Régiment (milice active permanente), vient d'être nommé officier d'état-major général (numéro 3) pour le district militaire de Montréal et il sera en charge de l'entraînement des cadets. Il remplace le capitaine C.-E. Bélanger, R.C.A.P.C., qui vient d'être transféré à Québec pour y devenir le paiemaître du district militaire numéro 5.

Le capitaine Routier fut attaché durant de nombreuses années aux quartiers-généraux du district militaire numéro 4 et il est bien connu dans les milieux militaires à Montréal. Bien que relativement jeune encore, c'est un officier original du glorieux 22e Régiment. Parti avec le premier bataillon, il a fait toute la guerre avec son régiment et il est un des officiers qui ont servi le plus long terme au front.

Le capitaine Routier retrouvera de nombreux amis à Montréal.

Corps médical

Le capitaine R.-J.-B. Thérien, de la réserve générale du Royal Army Medical Corps, est attaché en qualité d'officier médical au dépôt régimentaire de la réserve du Régiment de Châteauguay (mitrailleuses).

Le lieutenant J.-A.-H. Gibeault, de la réserve générale du R.C.A.M.C., est attaché en qualité d'officier médical à la 118e escadrille de bombardement de la Force aérienne royale canadienne (milice active non-permanente).

Transfert

Le lieutenant Eric-Walter Beardmore, des Victoria Rifles, a résigné sa commission dans ce régiment pour prendre une commission d'officier pilote provisoire dans la 115e escadrille de combat de la R.C.A.F.

Fusiliers Mont-Royal

Par ordre du lieutenant-colonel Paul Grenier, E.D., il y aura parade et répétition pour le corps de clairons et tambours vendredi soir, le 11 février, à 2015 hrs. Il y aura parade et répétition pour la fanfare dimanche, le 13 février, à 1000 hrs. Il y aura parade pour les recrues mercredi soir, le 9 février, et lundi soir, le 14 février, à 2015 hrs. Toutes ces parades sont en habit de rue.

La première parade régimentaire pour l'entraînement du printemps aura lieu lundi, le 21 février. Il y aura démonstration de déploiement et de défense contre les gaz asphyxiants qui sera donnée à l'arsenal par une compagnie du Royal Canadian Regiment (milice active permanente). Tous les membres du régiment sont tenus d'être présents. Uniforme: tenue de service.

Les officiers et sous-officiers du jour qui seront en devoir pour la semaine prochaine sont: mardi, 8 février, second-lieutenant Guy Vandelac et sergent L.-A. Dumais; mercredi, 9 janvier, lieutenant Jean Vézina et sergent L. Gauthier; jeudi, 10 février, lt Paul Brodeur et sgt A. Belcourt; vendredi, 11 février, lt Paul-R. Savoy et sgt A. Belcourt; samedi, 12 février, lt Henri Langlois et sgt R. Demers; dimanche, 13 février, lt Sarto Marchand et sgt M. Nantel; lundi, 14 février, lt Jean-J. Décarie et sgt R. Coallier.

Les majors qui désirent prendre leur qualification pour la promotion au rang de lieutenant-colonel subiront leurs examens les 28 et 29 mai et devront suivre tous les cours d'ici là.

Une école provisoire pour les signaux (télégraphie visuelle) commencera le 1er mars, à l'arsenal. Ceux qui désirent suivre ces cours sont priés d'avertir le sergent Daigle, de la section des signaleurs, qui transmettra leur nom à l'adjudant avant le 15 février.

Le sergent-major L. Couturier a été promu sergent-major régimentaire. Le soldat A. Deslongchamps a été promu sergent.

Les soldats Jacques Tousignant, L. Vermette, L. Boivin, F. Simard, G. Gareau, J.-A. Bastrasch, L. Sylvestre, L. Martin, M. Latreille, R. Charbonneau, E. Laforest et N. Meilleur ont été promus caporaux.

Les recrues dont les noms suivent ont été absorbées dans les cadres: E. Legault (2926), P.-E. Dufresne (2927) et D. Bailey (2928).

Jeudi soir dernier, les membres du club de badminton se sont réunis dans le mess des officiers pour rendre hommage à Mlle Jeanne Paradis et à M. J. Gayner qui ont remporté le championnat de Montréal pour les mixtes dans la classe "B" lors du récent tournoi entre les clubs du district et pour leur offrir un cadeau.

Vendredi soir, le Club des Fusiliers Mont-Royal, qui est composé des membres du mess des officiers, avait organisé un concert-boucane qui a remporté un complet succès.

R.C.N.V.R.

Les quartiers-généraux de la division de Montréal de la Royal Canadian Naval Volunteer Reserve seront ouverts à 1900 hrs, mercredi soir, le 9 février, et la parade sera formée à 2010 hrs pour l'entraînement général. L'uniforme sera le numéro 3 pour les hommes et le numéro 5 pour les officiers. L'officier du jour sera le sous-lieutenant J.-D. Woods, R.C.N.V.R., et le sous-officier du jour H. Rye.

Aujourd'hui, à 1730 hrs il y a une réception intime dans le mess des officiers.

Régiment de Maisonneuve

Par ordre du lieutenant-colonel Robert Bourassa, V.D., officier commandant, il y aura parade régimentaire mardi prochain, à 2000 hrs.

L'officier de semaine, en devoir du 7 au 14 février, est le lieutenant A. Brassard. En attente, le lieutenant D. Beaulieu.

Le clairon de semaine, en devoir du 7 au 14 février, est le caporal A. Leblanc.

20e Ambulance

Par ordre du lieutenant-colonel A.-P. Plante, il y aura parade régulière lundi, le 14 février prochain.

Les officiers en devoir seront le capitaine J.-E. Mathieu et le sergent L.-P. Perusse; en attente le lieutenant G. Gosselin et le sergent L. Langley.

Uniforme de service.

Les nouvelles recrues sont priées de se présenter à 1260 rue Chomedey.

R.C.E. Victoriaville

Jeudi dernier, le 3 février, aux salles du 4th Army Troops, Royal Canadian Engineers, de Victoriaville, avait lieu une fête intime qui groupait tous les sapeurs de cette unité.

Le major F.-E. Alain, le capt. L. Lafrance, le sergent quartier-maître Bernard ainsi que les lieutenants et officiers prêtèrent leur concours.

En charge des cadets

Le capitaine A.-G. ROUTIER, M.C., qui vient d'être nommé officier d'état-major général en charge de l'entraînement des cadets dans le district militaire de Montréal.

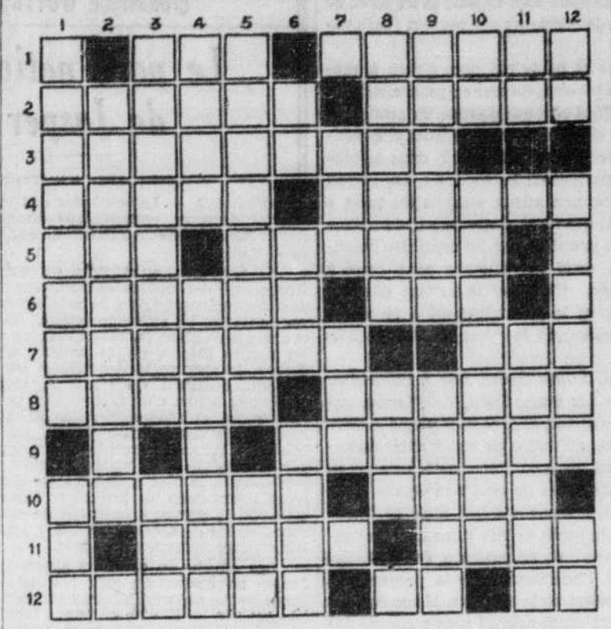

HORIZONTALEMENT:

1.—Autrement qu'il ne convient.— Femme d'Orgon, dans le "Tartuffe" de Molière.
2.—Faculté au moyen de laquelle l'homme peut connaître et juger.— Nés les premiers.
3.—Embranchement du règne animal, comprenant des animaux marins mous en forme de sac.
4.—Fondateur de la compagnie des prêtres de Saint-Sulpice. — Chat sauvage du Mexique.
5.—Parcourus des yeux. — Ville de la Grèce.
6.—Agronome, né en Perse, qui introduisit en France la culture de la garance. — Partie saillante du visage.
7.—Orifices du nez. — Un des cantons suisses.
8.—Adjectif possessif. — Pierres précieuses, à reflets changeants.
9.—Service que rend une chose.
10.—Pierres précieuses quelconque. —Invoqué comme preuve.
11.—Aventurier anglais. — Genre de légumineuses.
12.—Poudrières de chasse. — Note de la gamme. — Premier mot de l'hymne de S.-Jean-Baptiste.

VERTICALEMENT:

1.—Bruants de l'Europe. — Chef-lieu du département des Hautes-Alpes.
2.—Comédie de Plante, pièce où l'avarice est tournée en ridicule.
3.—Celui qui travaille à l'exécution des desseins d'autrui. — Pronom.
4.—Une des cinq parties du monde. —Archevêque de Reims qui joua un grand rôle politique sous Charles le Chauve.
5.—Habitants de Locride. — Une saison.
6.—Conjonction qui exprime la négation. — Animal domestique. — Qui ont trop servi.
7.—Agent politique de Louis XV.— Dénué d'esprit.
8.—Petit vol. — Montagne élevée, isolée et pointue.
9.—Promontoire d'Italie, en face de Procida. — Fruit rouge d'un goût agréable.
10.—Préfixe privatif. — Pierre d'un bleu d'azur magnifique.
11.—Préfixe. — Arrêté, maintenu.
12.—En matière de. — Fleuve d'Angleterre. — Conjonction.

Solution demain.

Solution du dernier problème

1	L	A	M	P	A	D	A	I	R	E	■	S
2	A	V	O	R	T	O	N	■	A	C	R	E
3	C	O	R	E	E	■	T	E	M	O	I	N
4	R	U	S	S	U	L	E	■	U	R	E	S
5	Y	E	U	■	C	E	N	T	R	E	■	■
6	M	■	R	O	H	A	N	■	E	S	E	■
7	A	L	E	S	U	R	E	S	■	C	E	P
8	T	A	■	A	S	■	S	O	F	A	L	A
9	O	R	A	N	T	■	U	R	■	S	I	■
10	I	M	P	O	S	A	B	L	E	S	■	S
11	R	E	T	R	I	B	U	T	I	O	N	■
12	E	S	■	E	X	I	G	E	N	C	E	S

Tirage-bingo annuel de la chorale S.-Jean Berchmans

Jeudi le 10 février aura lieu dans la salle de l'école S.-Jean-Berchmans le tirage-bingo annuel de la chorale paroissiale. Il y aura de très jolis prix pour le bingo et de beaux prix de présence seront donnés pour les personnes qui se rendront à cette fête.

A cette même soirée seront tirés les objets pour lesquels des billets ont été vendus depuis le début de l'année. Ces mêmes objets sont exposés dans la vitrine de M. Philéas Paquin, pharmacien, et l'on pourra se procurer des billets à cette même place située au coin des rues Chabot et Boulevard Rosemont. L'entrée pour jeudi le 10 février est libre.

Landry ira au pénitencier

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Roméo Landry, de Saint-Raymond, a été condamné à trois ans et six mois de pénitencier, par le juge Laetare Roy, après avoir été trouvé coupable de huit vols avec effraction commis à différents endroits du district de Québec. Le montant des objets volés par le prévenu s'élevait à environ $2,000.

Nouveau commissaire

(Du correspondant de la PRESSE)

Hull, 8. — M. Edgar Gauthier, ancien échevin et président de l'Association des petits propriétaires de Hull, a été nommé commissaire pour l'administration des travaux d'assistance-chômage, en remplacement de M. Georges Montpetit, devenu officier de la commission des liqueurs dans notre district.

TINO ROSSI dans NAPLES AU BAISER DE FEU Samedi au SAINT DENIS

Solution demain.

Anciens du Bourget

Le R.-P. Farley, supérieur général des Clercs de S.-Viateur, sera l'invité d'honneur au banquet annuel des anciens du Collège Bourget qui aura lieu demain, à 7 h. 30.

Renseignements et billets peuvent être obtenus du R. P. supérieur du Collège Bourget, à Rigaud, ou du Dr A. Bélair, de l'abbé Dansereau, ou de M. J. O. Hamelin.

Assemblée dimanche au marché Saint-Jacques

La Légion Nationale nous adresse le communiqué suivant: "La Légion Nationale (fédération de mouvements nationalistes) tiendra dimanche prochain une assemblée populaire au marché St-Jacques. Ce sera le signal d'une vaste campagne qui sera déclanchée contre la politique d'armements d'Ottawa, et en faveur de l'autonomie provinciale. Pourquoi cette assemblée et cette campagne? Parce que de tels problèmes intéressent chacun de nous et qu'ils doivent être posés en dehors des partis politiques. Rouges ou bleus, nous laisserons-nous trainer, à la remorque de l'Empire, dans la guerre qui menace et qui ne nous regarde pas? Rouges comme bleus, tolérerons-nous qu'Ottawa, sous un prétexte démagogique, mette en péril ou grignote une autonomie chèrement acquise? Les députés fédéraux pensent comme nous. Il faut qu'ils se sentent appuyés par un large mouvement d'opinions. Voilà pourquoi la Légion nationale tiendra sa première assemblée publique dimanche prochain, à 8 heures 15, au marché St-Jacques. Dames et messieurs sont cordialement invités".

Encore sans maire

(Du correspondant de LA PRESSE)

Deschaillons, 8. — La municipalité de Deschaillons est de nouveau privée de maire. On se souvient qu'au début de décembre 1937, faute de maire et d'entente, le lieutenant-gouverneur-en-conseil avait nommé à cette charge M. Alphonse Rheault: samedi dernier, M. Rheault donna sa démission, et deux conseillers, MM. Wilbrod Croteau et J.-Bte Potvin font de même. Jeudi, les autres conseillers tiendront une assemblée et nommeront des candidats aux sièges vacants. Tout semble indiquer qu'il n'y aura ni lutte, ni élection.

Beau rôle des Scouts

Washington, 8 (P.A.) — Parlant à la radio hier soir, le président Roosevelt a offert ses félicitations aux éclaireurs (Boys Scouts) des Etats-Unis à l'occasion du 28e anniversaire de leur fondation. Le président a déclaré que les principes enseignés aux éclaireurs et le genre d'entrainement qu'on leur donne "sont la meilleure garantie du maintien de notre démocratie".

ÉTRANGETÉS PAR LIFE SAVER

LE BON BON TROUÉ

DES CHAMPIONS DE RUGBY GAGNENT DES ONDULATIONS PERMANENTES.

AVEC CES ONDULATIONS NOUS ALLONS ÊTRE DE VRAIS CHAMPIONS POUR LES DAMES!

Nouvelle étrange soumise par: Mrs. E. E. Stephen, Toronto, Ont., qui gagne $5.00

Les Pep-O-Mint sont des champions de saveur. Croustillants, riches en menthe, délicieux, ils triomphent aussi de l'haleine!

Gagnez $5.00 en Argent
Adressez-nous les nouvelles étranges canadiennes que vous trouvez dans les journaux. Nous paierons $5.00 en argent pour toute étrangeté employée comme ci-dessus. Dans le cas d'étrangetés identiques, la première reçue sera payée. Cette offre est valable jusqu'au 1 déc. 1938. Life Savers Ltd., D. 3, Hamilton, Ont.

Les Quintes de TOUX BRONCHIQUE... cèdent rapidement

LA VENTE EXCÈDE 9 MILLIONS DE BOUTEILLES. CHEZ LE SEUL RAYON VOUS DU REMÈDE

BUCKLEY'S MIXTURE N'ACCEPTEZ RIEN AUTRE

Au remède qui se vend le plus au Canada contre la toux et le rhume.

POUR LA MAUVAISE HALEINE, LA GORGE DES FUMEURS, LES PASTILLES THROAT-AIDS DE BUCKLEY. 10c

RENCONTREZ LE PRINTEMPS avec du NOUVEAU

COSTUMES
3 MORCEAUX
Comprenant manteau long, jaquette et jupe. Tweeds tout laine, choix varié de nouvelles nuances. Toutes les tailles dans la collection.
14.95
AUCUN DEPOT
1.49 PAR MOIS

MANTEAUX
Nouveaux manteaux. Silhouettes crayon, modèles amples, épaules bouffantes—tous les plus nouveaux détails concernant la mode. Toutes les plus nouvelles nuances et toutes les tailles.
9.95 à 39.50
UN AN POUR PAYER

SOULIERS GRATIS

COSTUMES TAILLEUR
le dernier CRI pour le PRINTEMPS
Ces costumes tailleur sont le cri de la saison. Ils sont ultra-élégants et de confection soignée. Plusieurs modèles et plusieurs dessins au choix.
19.95
1.97 PAR MOIS

ENSEMBLE COMPLET pour le PRINTEMPS
choix d'un COSTUME (2 ou 3 morceaux) OU UN MANTEAU PLUS
- Chapeau du printemps
- Brassière
- Bas Orient
- Sous-vêtements (2 articles)
- Sac à main
- Combinaison-jupon
- Gants

24.95
AUCUN DEPOT
2.50 PAR MOIS

PARURES DE COU
Le récente baisse des prix des fourrures nous a permis d'en acheter à de très bas prix. De nouveau, le marché est à la hausse — cependant vous pouvez profiter des économies que nous avons faites. Jusqu'à épuisement des quantités.
PUTOIS (3 PEAUX) 19.95
AUCUN DEPOT
2.00 par mois
MARTRES de ROCHE la paire 59.50
5.95 par mois
RENARDS ARGENTES 149.00
LA PAIRE
10.00 PAR MOIS
PAS D'INTERET

ROBES POUR le PRINTEMPS
Gais et nouveaux imprimés. Choix très considérable de couleurs et modèles. Robes pour toutes circonstances et pour tous les goûts. Crêpes - Soies de teinte pure. Tissus diaphanes, etc.
BOLEROS
JUPES PLISSEES
Ce qui se porte le plus à New York.
3.95 à 16.95

3619 NOTRE-DAME O. | AUCUN DÉPÔT INTÉRÊT PAS DE SURCHARGE | SUCCURSALE 4008 SAINT-DENIS

SYNDICAT St HENRI

LA PRESSE

EDITION QUOTIDIENNE est imprimée et publiée au No 7, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal, par la Compagnie de Publication de LA PRESSE, Limitée.

EUGENE BERTHIAUME, Président du Conseil d'Administration | P.-R. DUTREMBLAY, Président de la Compagnie et Gérant Général

Toute correspondance doit être adressée comme suit: LA PRESSE MONTREAL, Prov. Qué. Tél. HArbour 1261 — le soir, voir l'Almanach du Téléphone, où se trouvent les numéros des divers services.

LA "PRESSE", telle qu'établie par l'honorable Trefflé BERTHIAUME, est une institution irrévocablement dévouée aux intérêts canadiens-français et catholiques; indépendante des partis politiques, elle traite tout le monde avec justice, protège les petits et les faibles contre les grands et les forts, lutte pour le bien contre le mal, tient plus à éclairer qu'à gouverner, fait rayonner la vérité par son puissant service d'information, est le champion des réformes pouvant améliorer le sort des classes sociales.

"... une (médaille) à un grand journal qui s'est placé au premier rang de la presse d'Amérique, la PRESSE de Montréal, "qui fait un si large et si sympathique accueil à tout ce qui "vient de France et a qui l'Académie adresse son plus cordial "salut". (Extrait du rapport de M. René Doumic sur les concours de l'année tel que lu par le secrétaire perpétuel à la séance publique annuelle de l'Académie Française tenue le 18 décembre 1931, selon le texte publié dans le "Temps" de Paris).

MONTREAL, 8 FEVRIER 1938

PAS D'ISOLEMENT

On laisse entendre en certains milieux que la province de Québec ne se présenterait pas officiellement devant la commission Rowell, lorsque celle-ci viendra siéger chez nous au mois de juin prochain. Il faut espérer qu'une telle rumeur n'a aucun fondement sérieux. Le Québec a l'obligation morale d'exposer ses vues et ses suggestions à l'organisme fédéral chargé d'étudier les relations des diverses sections du Dominion entre elles, afin de les améliorer, surtout pour ce qui a trait à la perception et à la distribution des différents impôts.

La commission Rowell, commence-t-on à dire, surtout à Ottawa, est composée de gens nommés pour des raisons purement politiques. A supposer qu'il en serait ainsi, cela ne saurait dispenser les provinces du devoir d'exposer leur cas particulier devant ladite commission. Du reste, comme l'a expliqué le très honorable Mackenzie King, à l'une des premières séances des Communes, M. Rowell et ses collègues n'ont pas à prendre l'initiative de mesures remédiatrices; ils n'ont qu'à enregistrer les faits qui leur sont soumis, dans chaque province, puis, le travail d'enquête terminé, tirer les conclusions des témoignages entendus. Il appartiendra ensuite au gouvernement d'agir, s'il le juge à propos.

De toutes manières, la province de Québec ne doit pas chercher à s'isoler de ses partenaires de la Confédération. Notre premier ministre s'entend bien avec le premier ministre de la province voisine, c'est une très bonne chose. Mais il ne faut pas que cet accord devienne une alliance contre le reste du Dominion ou encore un moyen d'embarrasser indûment l'administration fédérale. L'heure n'est pas à la politique mesquine et intrigante, plutôt à la politique large, sincère et généreuse, à la mesure des grands problèmes nationaux qu'il s'agit de résoudre.

Pour sa part, la province de Québec serait sage de ne pas laisser se répandre l'impression qu'elle n'est pas prête à coopérer avec les autres provinces, toutes les autres provinces. L'hon. M. Duplessis s'est prononcé contre le séparatisme et l'immense majorité de notre population partage son sentiment. Nous n'avons rien à gagner en nous isolant des autres; plutôt beaucoup à perdre. Ne rechignons donc pas à prendre notre juste lot de responsabilités lorsque l'intérêt général est en jeu. Voici une occasion où nous ne saurions nous dérober sans nuire à notre propre cause. Paraissons devant la commission Rowell, disons ce que nous avons à dire; cela ne nous engage pas à concourir dans toutes les mesures auxquelles Ottawa décidera de s'arrêter.

UN PROJET INTERESSANT

Il est plus que probable, il est sûr, même en l'absence de toute enquête là-dessus, que la masse des sans-filistes accordera une attention très intéressée au projet mis en avant par la "Canadian Broadcasters Association" et communiqué aux journaux dans ses grandes lignes.

Le public retiendra surtout qu'il est question de réduire la taxe qui obère actuellement les propriétaires de postes récepteurs. Et une connaissance même très superficielle du contribuable suffit à nous assurer que c'est là un argument qui ne laissera pas la foule tout à fait indifférente.

Un grand nombre de radiophiles s'inquiètent, et peut-on raisonnablement les en blâmer? de voir monter sans cesse l'écot qui leur est demandé pour le privilège d'entendre les musiques, les conférences, les discours et les divertissement dont l'éther se peuple tous les jours depuis quelques années.

Il ne s'est agi que d'un dollar tout d'abord, et il est vraisemblable qu'en général on s'est résigné de bonne grâce à cette contribution. Puis la cotisation a été haussée à deux dollars. Il apparaît maintenant que ce n'est pas encore assez: on veut la majorer de vingt-cinq pour cent, au taux de $2.50, et pour ceux qui possèdent plusieurs appareils cela peut s'élever à cinq dollars ou plus.

A ce seul titre, parce que le projet mis en avant comporte une réduction de la taxe de T. S. F., la masse des sans-filistes inclinera donc à croire qu'il faudrait accorder la plus étroite attention à la réforme en question. Elle vient d'ailleurs de professionnels des émissions radiophoniques: ce qui lui confère une valeur toute particulière de compétence et d'actualité.

Quoi que l'on dise, quoi que l'on fasse, et de cela il faut bien se pénétrer aussi, les sans-filistes canadiens seront toujours portés à bouder toute taxe de ce genre en pensant que dans un pays voisin, aux Etats-Unis, les propriétaires de postes bénéficient de programmes entièrement gratuits.

On leur pardonnera, dans ces circonstances, de rechigner toujours un peu devant l'impôt qui leur est demandé, surtout quand ils assistent à une montée continue de cet écot d'audition au point qu'ils en sont rendus à se dire, beaucoup d'entre eux, qu'il leur faudra se résigner à abandonner leurs postes, s'ils en ont plusieurs, et même à la rigueur l'unique appareil qu'ils possèdent.

DANS LA BONNE VOIE

Asseoir une bonne formation scientifique et technique sur une solide culture générale, voilà la formule que l'Ecole Polytechnique de Montréal s'efforce d'appliquer, rappelait le directeur, M. Adhémar Mailhiot, au banquet annuel de cette institution. On sait que notre Ecole des Hautes Etudes Commerciales obéit au même principe. Et c'est fort heureux. Nous sommes dans la bonne voie, comme en témoignent les excellents résultats obtenus jusqu'ici et comme en témoigneront d'autres résultats encore plus remarquables dans l'avenir.

"Fidèle au programme de ses fondateurs, explique M. Mailhiot, l'Ecole conserve la formation générale à la base de son enseignement. Elle se donne pour but, à la façon des grandes écoles françaises et européennes, de dispenser à ses élèves les connaissances scientifiques nécessaires pour tirer parti des propriétés de la matière et pour assujettir les forces de la nature, mais aussi et surtout de leur faire acquérir l'entraînement intellectuel qui leur permettra de comprendre et de juger les conditions qui entourent un problème de génie, de saisir les principes fondamentaux dont dépend sa solution, de scruter et d'analyser les éléments qui peuvent l'influencer et la modifier..."

Conception large et haute qui nous aidera à préparer non seulement les compétences en génie civil dont nous avons, aujourd'hui plus que jamais, un grand besoin, mais aussi des citoyens avertis de leurs responsabilités et capables de leur faire honneur, dans la province de Québec et partout où les conduira leur travail professionnel. Conception mieux adaptée du reste à notre esprit français, qui ne se contente pas de mettre en valeur la matière première par les méthodes reconnues les meilleures, mais qui cherche sans cesse à trouver mieux encore. C'est par là surtout que nos compatriotes réussiront le plus sûrement à se tailler dans le champ économique la place de choix qu'ils rêvent d'y occuper.

Ainsi formés, les nôtres seront très à l'aise pour suivre le conseil que leur donne l'hon. P.-J. Leduc, ministre de la Voirie à Québec, et donner la pleine mesure de leurs talents. Car, au milieu de nationalités étrangères, ils ne tarderont pas à constater qu'ils ne sont en rien inférieurs à leurs sujets les plus compétents et les plus réputés. Ce qui a manqué à une foule de Canadiens-français dans le passé, c'était le manque de confiance en eux-mêmes. Et ce manque de confiance tenait d'ordinaire à l'insuffisance de la préparation. Nous voyons aujourd'hui où le bât nous blesse et nous voulons nous corriger. Tant mieux! nous n'aurons pas longtemps à attendre pour voir se réaliser nos espérances.

LA SANTE PUBLIQUE

Le taux de la mortalité au cours de 1937 s'établit à onze pour mille, 11 décès par 1,000 âmes, d'après les statistiques municipales, pour le territoire de Montréal exclusivement, sans tenir compte des agglomérations enclavées ou voisines.

C'est un peu plus, par une fraction de point seulement, que le taux de 1936, qui a été de 10.21 par mille, en même temps que celui de la moyenne des cinq dernières années: 10.71. En somme, c'est une stabilité relative, avec les hauts et les bas à quoi il faut raisonnablement s'attendre.

Par contre, et ceci ne manque pas d'intérêt, on enregistre dans la mortalité infantile 90 décès par millier de naissances. En regard de 1936 il y a hausse, car le taux était tombé ici à 83.9 pour mille l'année précédente. Tout de même, il y a baisse si l'on se reporte à la moyenne des cinq dernières années, soit 90 en 1937 contre 93.2 pour la période 1932-1937.

Soulignons que dans ce secteur il se manifestait depuis 1932 une amélioration continue. Parti de 98.9 en cette année-là, le taux n'a cessé de baisser en perdant quinze points sur une période de quatre ans. Pour des causes dont l'explication doit peut-être être recherchée dans une virulence spéciale des maladies contagieuses il y a eu recul l'an dernier: échec passager dont il n'y a pas lieu de s'inquiéter.

On espérera que cette hausse soudaine, qui nous laisse tout de même bien en deçà du chiffre de 1932, et au-dessous de la moyenne des cinq années, n'aura que la valeur d'un accident dont il ne faut aucunement se préoccuper, et que la descente si bien amorcée reprendra sa course cette année et pendant celles qui suivront.

Il faut encore se réjouir de la baisse constatée également dans le taux de la mortalité par la tuberculose. Nous sommes, pour 1937, à dix-huit points de 1932, alors que le taux s'établissait à 100.1 par 100,000 âmes, contre 82.2 seulement l'an dernier. Il est même tombé à 74.9 en 1936, qui a été décidément une année bien favorable dans le domaine de la santé publique.

On vient précisément de former un comité de défense contre la tuberculose, avec la préoccupation d'étudier la question plus à fond et de tenir les autorités au courant des moyens de lutte les plus efficaces. Puissent ses efforts se révéler très fructueux. On aura beaucoup fait pour la population de la province quand on sera parvenu à faire tomber sensiblement le taux de la peste blanche en même temps que celui de la mortalité infantile.

LA CULTURE DU TABAC JAUNE

Le rapport sur la Situation agricole et les Prévisions de 1938 publié par le ministère fédéral de l'Agriculture représente en termes encourageants le progrès réalisé, en ces dernières années, par l'industrie du tabac canadien. Jamais en effet cette industrie n'a été plus florissante et n'a donné de meilleurs indices de vitalité. De 36,891 acres qu'elles étaient en 1930 au Canada, les étendues en culture se totalisaient à 50,000 acres en 1936 et à 65,000 en 1937. Pour comble de bonne fortune, la production, qui s'est chiffrée l'an dernier à 71 millions de livres, a été non seulement la plus considérable dont fasse mention la statistique agricole, mais elle s'est caractérisée en outre par l'excellence de sa qualité.

La plus grande partie de cet accroissement des plantations est attribuée à la province d'Ontario, où le tabac jaune est le type le plus cultivé, tandis que la province de Québec accuse une notable augmentation dans sa production de tabac à cigare, tout en emboîtant le pas à sa voisine comme productrice de tabac jaune. Sans doute, nos planteurs du Québec ont encore beaucoup de chemin à faire pour rejoindre leurs émules de la province-soeur, mais leur orientation dans cette voie fait augurer le succès, comme en témoigne dans un ouvrage intéressant M. Conrad Turcot, spécialiste provincial en tabacs, dont les directives dans la région de Joliette ont été très fructueuses.

"Toute une série d'expériences a débuté", dit-il, "sur la culture du tabac jaune, en 1930, à Deschambault, comté de Portneuf. Par la suite, ces expériences se sont poursuivies dans le district de Joliette. Elles comportaient différents angles, entre autres l'hybridation et la phytophysiologie. Dans le domaine de l'hybridation, il s'agissait d'acclimater certaines variétés de tabac de Virginie aux conditions du Québec. Du côté de la phytophysiologie, on essaie d'abord de sécher, comme tabac jaune, moyennant un procédé technique, du tabac de variétés déjà existantes dans notre province, et l'on vise ensuite à imiter les méthodes culturales en usage dans les districts à tabac de l'Ontario."

Les résultats obtenus ont été jusqu'ici fort satisfaisants et, fait à noter, d'après les témoignages d'experts désintéressés, le tabac jaune produit dans nos plantations québecoises serait même supérieur au produit ontarien du triple point de vue de l'arôme, de la saveur et du goût. Par ailleurs, tout indique que le district de Joliette est appelé à devenir un grand centre de production de tabac jaune dans un avenir prochain. Enfin, les expériences de 1932 démontrent que le tabac jaune du Québec peut être récolté tous les ans du 1er août à la première semaine de septembre.

Forts des succès réalisés, les planteurs de la région joliettaine se préparent à décupler leur production durant la campagne agricole de 1938. Une centaine de cultivateurs sont déjà prêts à se lancer dans la culture du tabac jaune avec l'espoir d'en obtenir un million et demi de livres qui, vendues à 27 cents la livre, rapporteraient une recette brute d'environ $425,000.00.

Les planteurs de Joliette, auxquels il convient d'associer ceux de Montcalm, de L'Assomption, de Farnham, etc., donnent là un bel exemple d'initiative, de persévérance et de confiance dans la vertu du travail intelligemment exécuté. Puissent-ils atteindre leur louable objectif et voir l'accomplissement de leurs voeux!

CHRONIQUE D'OTTAWA

Le parc national de Jasper

(Service spécial à la "Presse")

Ottawa, 8. — Le ministère des mines et des Ressources dans un communiqué donne des renseignements sur le tourisme automobile dans le parc national de Jasper.

Ce parc situé en Alberta, au coeur des montagnes Rocheuses, des routes carrossables donnent accès à une merveilleuse région de montagnes, où l'on compte par centaines les sommets massifs, les énormes glaciers et champs de glace, les beaux lacs, les vallées forestières, les pentes boisées et les prairies alpines. Les parc Jasper, le plus vaste des grands parcs nationaux du Canada, couvrant 4,200 milles carrés, comprend de nombreux points d'un intérêt tout particulier, tels que l'historique et délicieuse vallée Athabaska, le canyon Maligne, le mont Edith Cavell, les sources chaudes Miette — qui sont parmi les plus chaudes du continent nord-américain — la vallée Tonquin, et le magnifique lac Maligne, la plus grande nappe d'eau alimentée par des glaciers dans les Rocheuses canadiennes. Le parc est aussi la demeure naturelle de nombreuses espèces canadiennes de gros gibier, qui y jouissent d'une protection rigoureusement assurée.

Les débuts du tourisme automobile dans le parc Jasper ne remontent qu'à mai 1920, date où J.-W. Brewster fut autorisé à faire circuler une automobile de louage dans les limites du parc. Une automobile avait déjà circulé dans le parc pour l'usage des fonctionnaires de l'Etat; mais le transport automobile n'avait pas encore été mis à la disposition des visiteurs ou des habitants. La circulation de la voiture de Brewster était d'ailleurs limitée aux routes de la municipalité de Jasper, où se tenait le bureau de l'administration du parc, et aux routes conduisant aux sites voisins de Corral et du lac Beauvert. Le chauffeur reçut des instructions sur les routes qui lui étaient ouvertes, et sur les grandes précautions à prendre en croisant ou en doublant des véhicules hippomobiles. Cet événement sensationnel marqua, en ce qui concerne le transport à l'intérieur du parc Jasper, le début d'une ère nouvelle, qui promettait d'ouvrir au tourisme automobile des voies encore inexplorées.

Cette promesse a été remplie grâce à l'exécution d'un vaste programme de construction de routes. Aujourd'hui le parc national Jasper possède, dans ses limites, plus de 140 milles de routes ouvertes à l'automobile par tous les temps, et qui donnent accès à des régions riches en beaux panoramas et en souvenirs historiques. Le ministère fédéral des Mines et des Ressources exécute actuellement, sur la route de Banff-Jasper, des travaux qui, en reliant directement les stations fameuses de Banff, Lac-Louise et Jasper, augmenteront beaucoup la distance milliaire offerte au tourisme automobile, et lui ouvriront la remarquable région montagneuse qui contient le champ de glace Columbia.

Les bureaux de l'administration du parc sont situés dans la ville de Jasper, centre d'équipement et point de départ des promenades à cheval sur les pistes, randonnées en auto, et excursions diverses.

JAF.

LETTRE DE QUEBEC

L'industrie minière

SERVICE SPECIAL DE LA "PRESSE"

Québec, 8.—Dans le programme du gouvernement pour cette année, on annonce que la plus grande attention sera portée à notre industrie minière et l'on ajoute que l'hon. M. Onésime Gagnon de qui relève cet important département de notre administration, veut consacrer aux développements de nos zones minières toute son énergie et toute sa sollicitude.

On n'a qu'à ouvrir les yeux pour constater que l'industrie minière, en ces dernières années, a pris une importance qui a intéressé tout le monde et on pourrait dire que cette importance, d'ailleurs, s'est manifestée dès les débuts de la colonie, et même au temps de Jacques Cartier. Il est, en effet, question d'une mine de cuivre dont on a trouvé le filon dans la Gaspésie lors de l'arrivée du Découvreur. Il y aurait donc eu à célébrer, voilà trois ans, le quatrième centenaire de la découverte de nos premières mines québécoises. Puis, n'est-ce pas le Chevalier de Troyes qui, en route pour la Baie d'Hudson par la rivière des Outaouais, un peu plus d'un siècle plus tard, a fait en tout premier lieu, grâce à des renseignements fournis par des sauvages, la découverte des mines de cuivre du nord-ouest de la province de Québec ... le district de Rouyn, quoi! qui a pris tant de développements depuis une dizaine d'années. En 1730, ce furent les hauts fourneaux de la province de Québec, ceux du Saint-Maurice en particulier, qui constituèrent la principale activité industrielle du Canada. On connaît l'histoire presque légendaire des Forges du Saint-Maurice.

Puis, vers le milieu du XIXe siècle, alors que les aciéries modernes de l'Angleterre et des Etats-Unis commençaient à faire la guerre aux anciennes usines à charbon de bois du Bas-Canada, ce fut au tour des Cantons de l'Est à révéler au monde industriel l'existence de leurs mines de cuivre qui rendirent même célèbre pendant quelques années cette partie de la province du Bas Canada. On sait que les énormes gisements découverts aux Etats-Unis firent perdre aux Cantons de l'Est le premier rang qu'ils avaient occupé dans la production du cuivre. La plus grande partie des capitaux placés dans ces mines prit le chemin de la Colombie Anglaise et des Etats-Unis ainsi que la main d'oeuvre minière.

Puis vinrent les quelques développements des mines d'or de la Beauce dont l'histoire, écrite par un de nos poètes nationaux, pratique à ses heures, William Chapman, est fort intéressante à lire. Mais l'engouement pour ces mines d'or de la Beauce ne prit pas les proportions ni n'eut la durée des découvertes des filons de la Californie et de l'Alaska. Loin de là. On manqua de capitaux et comme on avait fait du cuivre dans les Cantons de l'Est, il fallut tout abandonner. L'or et le cuivre furent bientôt remplacés par l'amiante. Le règne de ce mineral fut assurément moins éphémère que celui de la Beauce et des Cantons de l'Est car il dure encore. La province de Québec fut placée bien vite au premier rang des pays producteurs de ce précieux produit et elle le tient encore avec avantage. Nos mines d'"abestos" depuis près d'un demi-siècle ont fourni presque la totalité de la consommation mondiale de ce produit minier. Il est même certain qu'avec de l'organisation, cette substance minérale sera encore pendant de longues années à peu près exclusive au sol de la province de Québec.

Enfin, la plus récente phase des développements miniers du Canada Français s'est produite, voilà quelques années, dans les terrains miniers du nord-ouest de la province de Québec où, comme on le sait, de riches et abondants filons de cuivre et d'or ont été découverts et sont exploités depuis avec grands profits. Voilà les grands traits de l'histoire de l'activité minière québécoise.

SAINTE-FOY.

BIBLIOTHEQUE DE L'ECOLE DES HAUTES ETUDES COMMERCIALES

L'Ecole des Hautes Etudes commerciales invite nos commerçants, nos industriels, nos financiers, ainsi que le public, à tirer profit des quelque 40,000 volumes et brochures qui forment sa bibliothèque économique—la plus riche du genre au Canada.

Chaque jour la bibliothèque s'enrichit de nouveaux volumes. Au nombre des acquisitions récentes, signalons: "Memorias de un Venezolano de la Decadencia", 2 volumes, José Rafael Pocaterra; "Grammaire pratique de la langue française à l'usage des honnêtes gens", Charles Bruneau et Marcel Heulluy; "Rayons et ombres d'Allemagne", Louis Gillet; "Principes généraux de la comptabilité d'entreprises industrielles", J. Rochez; "Le communisme et les chrétiens", François Mauriac et autres; "Le communisme? ou quoi? La révolution de 193...", Raymond Millet; "A la recherche de la vérité en Russie", Walter Citrine; "Compte rendu des travaux de la réunion d'économistes organisée par la Chambre de Commerce d'Anvers" les 11, 12 et 13 juillet 1935, publié par la Chambre de Commerce d'Anvers; "Précis de l'analyse des apprêts", Wilhelm Massot; "La teinture et l'impression des textiles". Tome II: "Les matières colorantes et les fibres textiles artificielles", Antonio Sansone; "Les tissus imperméables", D. de Prat; "Traité théorique et pratique de tissage du ruban", Joannès Gerin; "Traité de fabrication des fils de fantaisie", James Dantzer et D. de Prat; "La filature anglaise", A. Ponoelet; "Les commandes électriques dans l'industrie textile", Wilhel, Stiel; "L'évangile de la force. Le visage de la jeunesse du IIIe Reich", Robert d'Harcourt; "Mort en Espagne", Louis Delaprée; "Ce qui meurt et ce qui naît", Daniel-Rops; "Corporation et Etat", Julien Lescure; "Comment étudier les adolescents. Examen critique des confidences juvéniles", Maurice Debesse.

On remarque aussi: "The Exchange Clearing System", Paul Einzig; "The Railway Worker", par G. M. Bountree, J. C. Hemmeon et L. C. Marsh; "The Role of Politics in Social Change", Charles E. Merriam; "The Economic System in a Socialist State", R. L. Hall; "Getting and Earning. A Study of Inequality", Raymond T. Bye et Ralph H. Blodgett; "The Far Eastern Crisis", Henry L. Stimson; "Personality in the Depression. A Study in the Measurement of Attitudes", Edward A. Rundquist et Raymond F. Sletto; "Agricultural Organization in New Zealand", H. Belshaw et autres; "Labour in Agriculture. An International Survey", Louise E. Howard; "Mechanization in Industry", Harry Jerome.

Voici quelques-uns des 900 périodiques que la bibliothèque reçoit chaque mois, et dont on catalogue les articles avec soin: "Banking", New-York; "Banque", Paris; "Canadian Grocer", Toronto; "Drugs, Oils & Paints", Philadelphie; "The Engineer", Londres; "L'Actualité Economique", Montréal; "La Nature", Paris; "La Papeterie", Paris; "Pharmaceutical Journal", Londres; "Textile World", New-York.

On trouve en outre à la bibliothèque un grand nombre d'annuaires, d'encyclopédies et de guides commerciaux.

La bibliothèque est située au numéro 530, rue Lagauchetière est. Le public y est admis tous les jours de 9 h. du matin à 18 h. du soir. Le samedi: fermeture à 5 h. L'entrée est libre.

Le SOURIRE de la VIE

Un jeune homme passe près d'une rivière et entend appeler au secours:

—Sauvez-moi! crie une jeune fille qui est en train de se noyer.

Le jeune homme s'arrête et dit:

—Avant tout, sachez que je suis marié!

—Oui! mais hâtez-vous! Je vais couler à pic!

—Vous ne vous cramponnerez pas à mon cou en m'appelant "mon héros", "mon sauveur"?

—Je vous le jure! Venez vite!

Le jeune homme se décide enfin, se met à l'eau et eff retire la jeune fille.

Celle-ci revient à elle et murmure:

—Quelle reconnaissance! Comment vous remercier?

—Ainsi! répond le jeune homme. On me l'a déjà faite. C'est comme ça que je me suis marié!

* * *

La scène se passe sur la terrasse d'un superbe manoir, qui domine un décor sublime de mer et de falaises.

Trois grands seigneurs écossais, l'amphytrion et ses deux hôtes, achèvent de déjeuner.

Ils ont dégusté des mets copieux, abondants et substantiels, des pâtés de venaisons, de lourdes viandes saignantes et juteuses, des gibiers succulents, un massif pudding... Ils ont bu de merveilleux vins de France, des bordeaux authentiques et de puissants bourgognes.

Ils digèrent paisiblement et sans mot dire, chacun enfoncé dans son fauteuil, et se livrent à l'étude comparée des whiskies locaux et des cognacs d'importation.

Un silence parfait règne sur la terrasse.

Tout à coup dans la campagne naît le bruit d'un moteur qui fredonne doucement, puis ronfle en tempête, puis s'éteint peu à peu et disparaît dans le lointain.

Au bout d'un quart d'heure, un des convives prononce ces fortes paroles:

—C'était une Rolls-Royce!

Puis une demi-heure passe et le second convive, remuant lentement la tête de droite à gauche, dit à son tour:

—Non! c'était une Sunbeam.

Le silence retombe. Le soleil brille au loin sur la mer.

Enfin une heure après, l'amphytrion se soulève à demi sur son fauteuil et déclare:

—Si vous vous disputez ainsi, la digestion devient impossible!

Vous souvient-il?

La "Presse" écrivait, le 9 février 1898, il y aura 40 ans demain:

Le procès d'Emile Zola a été commencé, ce matin, devant la Cour d'assise de la Seine. David Christie Murray, l'auteur dramatique, a eu une entrevue avec Emile Zola, hier. Celui-ci lui a dit en substance: "Nous savons tout au sujet de l'affaire Dreyfus. Il est impossible de vous dire la pression exercée sur ceux qui savent pour les empêcher de parler. On refuse de lire nos documents, on empêche nos témoins de rendre témoignage. Le doute n'est pas possible, les faits parlent d'eux-mêmes, mais les autorités ne nous permettent pas de les proclamer".

L'hon. juge François Langelier été assermenté comme juge de la Cour supérieure, ce matin, au palais de justice, en présence de l'hon. juge Pagnuelo.

Une dépêche annonce, aujourd'hui, que la Russie a été grandement offensée du récent discours fait par sir Michael Hicks-Beach, chancelier de l'Echiquier, à Swansea, au cours duquel il a déclaré que le gouvernement était déterminé à ne pas se laisser exclure du commerce de la Chine, dut-on engager une guerre.

On lisait dans la "Presse", le 8 février 1908, il y a 30 ans aujourd'hui:

C'est aujourd'hui que le Portugal en deuil rend un dernier hommage à son souverain assassiné et au prince héritier. Les obsèques seront l'occasion d'un grand déploiement religieux.

La Ligue de la Réforme du Tarif, à Londres, a tenu, aujourd'hui, son assemblée annuelle et, à en juger par l'enthousiasme des 1,500 délégués présents, les protectionnistes sont plus que satisfaits du progrès du mouvement "qui a dépassé mes plus grandes espérances", déclare M. Joseph Chamberlain dans un message adressé à la Ligue.

La prochaine visite du prince de Monaco à Rome et les mesures décidées pour sa réception font l'objet de toutes les conversations. Le Vatican prête d'autant plus d'attention à cette visite qu'il a interdit à tous les souverains catholiques de rendre visite au Quirinal pendant leur séjour dans la Ville Eternelle.

La "Presse" relatait, le 9 février 1918, il y aura 20 ans demain:

Les journaux français continuent à publier des documents officiels établissant que les Bolchévistes ont été aidés par l'or allemand.

L'Espagne vient de protester auprès de l'Allemagne contre le torpillage du steamer espagnol "Giralda".

La Chambre des députés de France a accordé, hier, un vote de confiance au gouvernement Clemenceau.

La "Presse" écrivait, le 9 février 1928, il y aura 10 ans demain:

Les journaux allemands, tout en admettant que le plan du secrétaire d'Etat américain pour abolir les sous-marins est admirable en lui-même, soutient qu'il aurait simplement ce résultat: rendre plus forts les pays puissants et plus faibles les petites nations.

Richard Kearton, naturaliste remarquable, est décédé, aujourd'hui, à Cesterham Valley, Angleterre, à l'âge de 65 ans. Ses ouvrages sur les oiseaux et les animaux sont bien connus.

Une démonstration des merveilles de la télévision a lieu à Londres. De nouveaux mondes ont été ouverts, ce matin, quand des visages ont été transmis au delà de l'océan par la télévision d'une façon qui n'avait jamais été prévue jusqu'ici. La transmission a été effectuée directement du laboratoire de télévision de John-L. Baird, de Londres, au poste de réception de Hartsdale, New-York.

La SANTÉ pour TOUS

Hygiène du malade

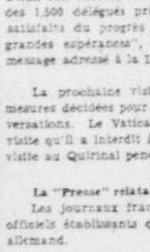

Le spécialiste de la "Presse"

Les aliments du malade doivent être servis seulement au moment nécessaire et indiqué par le médecin; les restes doivent être enlevés immédiatement après la terminaison du repas.

Propreté du malade — Il n'est jamais interdit à un malade de se laver la figure, les dents, le cou, les mains avec de l'eau tiède; ces pratiques, qui soulagent et délassent, seront répétées au moins deux fois par jour; en cas de faiblesse, la garde-malade y procédera elle-même.

Elle lavera, en outre, souvent la bouche des malades dont la langue est sèche et la bouche mauvaise, avec des eaux dentifrices.

Le linge de corps et de lit sera changé aussi fréquemment que possible. Il devra toujours être très sec et, si la saison est froide, chauffé.

Propreté de la chambre—Le balayage et l'époussetage de la chambre d'un malade se feront avec des linges très légèrement imbibés d'eau. En tout cas, pendant qu'on y procédera aussi silencieusement que possible, il sera bon de placer le paravent devant le lit pour que le malade soit préservé des poussières.

Prise des potions—Si le malade est faible, on fera bien d'employer de petits biberons qu'on aura soin de laver chaque fois.

Si l'on doit soulever la tête du malade, on passera la main sous l'oreiller de façon à soulever celui-ci en même temps; une serviette aura été préalablement placée autour du cou pour éviter les taches.

Les visites—Ne permettre de visites qu'après avoir consulté à ce sujet le médecin. N'autoriser qu'un séjour plutôt court dans la chambre et n'admettre que des personnes assez calmes pour ne pas effrayer le malade. Les avertir qu'elles doivent se retirer sur un signe, afin d'éviter une discussion pénible, le malade ne s'apercevant lui-même que plus tard de la fatigue généralement produite par une conversation qui devrait toujours être plus ou moins banale.

Le soir, la lumière de la lampe devra être aussi protégée que possible par un abat-jour. Pendant la nuit, la veilleuse sera placée de façon à ce que le malade ne puisse la voir.

—Au lieu de trembler devant la menace du malheur, les hommes seraient plus sages d'empêcher qu'il se produise; et le plus souvent, ils le peuvent. Demain est souvent le fruit d'aujourd'hui. (G. CHEVROT).

À VOS JEUX! LE BRIDGE POPULAIRE

Collaboration spéciale à "La Presse"

Par NESTOR

Solution au problème présenté par la donne qui a paru dans "La Presse" de samedi le 5 février. Est-Ouest est vulnérable. Sud a la donne. Le contrat est de 3 sans atout par Sud contré par Est.

Nord: ♠ 10. ♡ A. D. 7, 6, 5. ♢ 5, 4, 2. ♣ R. 6, 5, 3.

Ouest: ♠ D. 8, 7, 4, 2. ♡ V. 2. ♢ 10, 9, 8, 6, 3. ♣ 2.

Est: ♠ 6, 5, 3. ♡ R. 10, 9, 8. ♢ R. V. ♣ D. V. 10, 9.

Sud: ♠ A. R. V. 9. ♡ 4, 3. ♢ A. D. 7. ♣ A. 8, 7, 4.

DECLARATIONS:

SUD	OUEST	NORD	EST
1 pique	passe	2 coeurs	passe
3 sans atout	passe	passe	contre (1)
passe	passe	passe	

(1) Le contre demande l'entame dans la couleur annoncée par le joueur qui vous précède dans les déclarations.

Ouest entama avec le Valet de coeur, du mort. Sud joua la Dame de coeur qu'Est prit avec le Roi de coeur pour faire la 1ère LEVEE.

Est attaqua avec le 10 de coeur que Sud prit dans la main du mort avec l'As de coeur pour faire la 2e LEVEE.

Du mort, Sud attaqua avec le 10 de pique, il joua le 9 de pique qu'Ouest prit avec la Dame de pique pour faire la 3e LEVEE.

Ouest attaqua avec le 10 de carreau, Est joua le Roi de carreau que Sud prit avec l'As de carreau pour faire la 4e LEVEE.

Sud joua en succession l'As, le Roi, le Valet de trèfle qui firent les 5e, 6e, 7e LEVEES. Est écarta le 9 de trèfle.

Sud attaqua avec le 4 de trèfle qu'il prit dans la main du mort avec le Roi de trèfle pour faire la 8e LEVEE.

Du mort, Sud attaqua avec le 3 de trèfle qu'il prit avec l'As de trèfle pour faire la 9e LEVEE.

Sud joua la Dame de carreau qui fit la 10e LEVEE.

Sud attaqua avec le 7 de carreau qu'Ouest prit avec le 9 de carreau pour faire la 11e LEVEE.

Ouest fit les 12e et 13e LEVEES avec le 8 et le 6 de carreau.

Résultat: Nord-Sud perdit le contrat contré de 3 sans atout par 1 levée.

* * *

Donne dont la solution au problème présenté paraîtra dans "La Presse" de jeudi 10 février. Est-Ouest est vulnérable. Ouest a la donne.

Nord: ♠ 7. ♡ R. V. 10, 9, 6, 4. ♢ 7, 5. ♣ D. V. 9, 8.

Ouest: ♠ A. R. 10, 8, 4, 3. ♡ 7, 5. ♢ 9, 2. ♣ R. 4, 3.

Est: ♠ D. V. 9, 6. ♡ A. D. 3, 2. ♢ D. V. 10, 3. ♣ 10.

Sud: ♠ 5, 2. ♡ 8. ♢ A. R. 8, 6, 4. ♣ A. 7, 6, 5, 2.

Le contrat est de 4 piques par Ouest contré par Sud.

PRENEZ-VOUS LE RHUME?

EMPLOYEZ LE Sal Hepatica!

Vous pouvez arrêter un rhume plus vite quand vous nettoyez votre système et combattez l'acidité.

Ces deux conditions marchent presque toujours de pair, chacune aggravant l'effet de l'autre. Pour obtenir un soulagement complet, il faut corriger les *deux*.

Voilà pourquoi vous devriez prendre du Sal Hepatica dont la double action, rapide, douce et complète:

1. Nettoie le système.
2. Combat l'acidité.

Vous vous sentez bientôt mieux après avoir pris deux cuillerées à thé de Sal Hepatica dans un verre d'eau!

Prenez le SAL HEPATICA, le laxatif minéral salin qui combat aussi l'acidité.

LISEZ LES ANNONCES CLASSÉES TOUS LES JOURS

La Vie Sociale

Mlle Emilienne Noël, fille de M. Wilfrid Noël, décédé, et de Mme Noël, et M. Avila Delorme, fils de M. et de Mme Armand Delorme, de Saint-Léonard de Port Maurice, dont on annonce les fiançailles.

SUITE DE LA PAGE 5

Partie de cartes à la Fédération

— C'est ce soir qu'aura lieu la grande partie de cartes de l'Association professionnelle des Employées de Magasins à la salle Thibaudeau, de la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste. Cette partie de cartes sera présidée par M. l'abbé Jean Moreau et Mme Alfred Thibaudeau. Parmi les personnes qui y assisteront, on remarque: Mme H. Demers, Mme A. Lecavalier, Mlle Laurette Garnier, Mlles Honorine, Gertrude, Jeanneet Claire Véronneau, Mlle Dogherty, Mlle Lasnier, Mme Pilon, Mlles Pilon, L. Deguire, L. Cecyre, Mlles Bissonnette, Mlle Yvonne Lavergne, Mlle André, Mlle B. Marcil, Mme Omer Aubry, Mlle Y. Aubry, Mme D. Parizeau, Mlles Florence, Géraldine et Jacqueline Parizeau, Mlles G. Audet, J. Mackay, J. Lapierre, G. Lapierre, S. Lapierre, MM. Roy, F. Plamondon, M. Plamondon, M. Bernard, C. Dagenais, A. Smith, H. Dugal, R. Dugal, F. Dupuis, G. Lamarre, J. Lévesque, N. Laurin, L. Limoges, L. et M. Phaneuf, H. Rousseau, C. et R. Bérubé.

Concert-bal

— Parmi les personnes qui assisteront au concert-bal de l'Association des Chanteurs de Verdun, le 1er mars prochain, dans le salon espagnol de l'hôtel Queen's, mentionnons: MM. J.-P. Dupuis, Hervé Ferland, P.-A. Lafleur, Jules Wermelinger, Paul Lalonde, A. Dubeau, R. Tanguay, C. Sawyer, G. Laurin, A. Richard J.-A. Beaudin, Y. Lafontaine, E. S.-Cyr, L. Therrien, L. Lamoureux, J. Viau, T.-A. Tourangeau, R. Lavoie, P. Goulet, E. Goyette, G. Ayotte, A. Perrotte, F. Perrier, A. Juteau, R. Théoret, Y. Brunet, G. Goulet, A. Legault, F. David, F. Murphy, E. Kennedy, A. Lapointe, A. Auger, R. Berthelette, H. Gervais, R. Filion, L. Pascal, C. Lavoie, A. Beaulieu, R. Blain, L. Caisse, N. Nolin, M. Blain, P.-E. S.-Jacques, A. Turcotte, R. Boyer, G. Labrge, A. Lacasse, P. Brodeur, W. Painchaud, M. Gratton, P. Sauvé, F. Fortin, A. Brunet, Mmes C. Sawyer, H. Gervais, I. Lévellé, B. Archambault, D. Lapointe, H. Loiselle, A. Perrotte, J. Gariépy, A. Murphy, J.-O. Lafontaine, A. Juteau, A. Turcotte, A. Cutler, H. Proulx, A. Hogue, H. Dusablon, A. Roy, Mlles I. Berlinguette, F. Dessent, L. Laurin, C. Lacombe, P. Lapointe, L. Bessette, M. Besner, M. Lafontaine, J. Juteau, S. Brunet, M. Lavallée, T. Juteau, F. Sawyer, Y. David, R. Lavigne, G. Locas, A. Berthelette, J. Grégoire, Y. Laberge, A. Truesdelle, J. Thomas, I. Berthelette, M. Mathieu, J. Lacasse, L. Legault, L. Primeau, A. Lacaille, C. Legault, A. Primeau, P. Daignault, M. Leblanc, Y. S.-Jacques, J. Perrotte, M. Rémy, S. Sainte-Marie, C. Monette, P. Papineau, R. Daoust, J. Mainville, L. Bourdon, C. Dorsay, Y. Mercier, M. Birks, H. Laurin, M. Bédard, F. Daoust, M. Buron, R. Larocque, M. Raymond, G. Poirier, G. Praulx et A. Poirier.

Québec

—L'honorable et Mme Ernest Lapointe sont retournés à Ottawa, après avoir passé la fin de semaine à Québec.

—Mme E.-L. Patenaude a reçu à déjeuner, hier, à Spencer-Wood.

—Mme Arthur Vallée recevra, ce soir, pour sa fille, Marcelle.

—Mme Cortlandt Fages a reçu, hier, les membres du comité de couture de la Ligue de la Jeunesse Féminine.

—Mme E. Roberge est revenue à Québec, après avoir passé quelque temps à Ottawa.

—Mlle Pauline Côté est de retour d'Ottawa, où elle a passé une dizaine de jours, l'invitée de l'hon. et de Mme Pierre-Emile Côté.

Ottawa

—Mme J.-G. Gardiner recevra à déjeuner, demain.

—L'honorable Cairine Wilson a reçu à l'heure du thé, hier.

—Le lieutenant-colonel et Mme R. de la B. Girouard recevront, vendredi, en l'honneur du colonel W.-W. Foster, de Vancouver.

—Mlle Estelle Allard recevait, samedi, à l'heure du thé, au Château Laurier, en l'honneur de Mlle Alix Gagnon, de Roberval.

—Mme Georges Gonthier a reçu à déjeuner samedi, en l'honneur de Mlle Alice Lamothe, de Boston.

—M. René de Croz a reçu au Château Laurier, samedi après-midi.

—Mlle Clairette Desmarais passe quelques semaines à New-York.

—Mme Van Riemsdyk, de Winnipeg, sera l'invitée du consul général de Pologne et de Mme Jan Pawlica.

—M. et Mme Armand Sylvestre recevront, mercredi soir, au Château Laurier, en l'honneur de leur nièce, Mlle Alix. Gagnon, de Roberval.

CHOCOLATS CHARLES VERMIFUGES

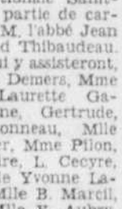

Les enfants pâles et chétifs qui mangent beaucoup et dorment mal ont souvent des vers. Les Chocolats Charles chasseront ces vers et rétabliront l'enfant qui alors se développera normalement.

En vente partout

Boîte de 15 chocolats: 45 cts.

SYNDICATS CATHOLIQUES

Un plan nouveau proposé par le syndicat catholique national des cordonniers.

A leur dernière assemblée, les tailleurs de cuir du Syndicat catholique national des travailleurs de la chaussure de Montréal, ont commencé l'étude d'un plan nouveau à être introduit dans cette importante ligne de l'industrie de la chaussure. Le président de ce syndicat, ainsi que tous les membres désirent sincèrement porter ce nouveau plan à la connaissance de tous les intéressés, c'est-à-dire les tailleurs de cuir de Montréal. En conséquence, ils adressent à tous les tailleurs du cuir, unionistes ou non unionistes, une cordiale invitation à assister à une grande assemblée qui sera tenue, par les tailleurs de cuir, vendredi prochain, à 8 h. à l'édifice des syndicats, 1231 Demontigny est. Le nouvel agent d'affaires du syndicat de la chaussure, M. E. Saint-Amand, invite spécialement tous les tailleurs de cuir à cette assemblée, pour qu'ils prennent connaissance de ce plan, "lequel, croit-il sincèrement, donnera justice à tous". Il est bien entendu que l'assistance à cette assemblée n'engagera personne. Qu'on se le dise.

Ouvriers du textile

Les membres des sections Saint-Henri et Colonial, du syndicat catholique national du textile, sont convoqués en assemblée régulière, ce soir, mardi, à 8 h., en la salle de l'école Jacques Viger, rue S.-Philippe, à S.-Henri.

Les membres seront admis en la salle sur la présentation de leurs livrets de contribution, ou de membres du syndicat. Tous sont invités à y assister sans faute. M. Armand Paradis, agent d'affaires.

Fonctionnaires municipaux

Ce soir, mardi, 8 février, à 8 h. précises en la salle de l'école Salaberry, angle Robin et Beaudry, aura lieu la première assemblée régulière du syndicat catholique national des fonctionnaires municipaux. Le syndicat compte sur un grosse assistance, et l'assemblée s'annonce intéressante. Entre autres questions à étudier, celle du dividende par exemple. On procédera à la nomination des vérificateurs, des délégués au Conseil Central, du comité exécutif, etc. Que chacun donc se fasse un devoir d'assister à l'assemblée du 8 et d'y apporter des idée nouvelles dans l'intérêt du syndicat.".

Par ordre, René Grenier, secrétaire.

Employés de tramways

Le comité exécutif du syndicat des employés de tramways, tiendra une assemblée ce soir, 8 février, à 8 h., aux bureaux des syndicats catholiques. Tous les intéressés sont priés d'y assister car plusieurs questions très importantes seront étudiées. Par ordre.

Employés de la cité

Le syndicat des employés de la cité tiendra son assemblée régulière ce soir, 8 février, à 8 heures, à l'édifice des syndicats catholiques nationaux, 1231 Demontigny est. Rapport des officiers et étude de plusieurs importantes questions.

Syndicats de Sherbrooke

(Du correspondant de LA PRESSE)

Sherbrooke, 8 — Un mouvement vient d'être entrepris, chez les syndicats catholiques, dans le but de former de véritables chefs et possédant les notions principales sur l'organisation et les différents problèmes qui affectent les ouvriers. Ainsi, les dirigeants du mouvement syndical ouvrier auront dorénavant, un cours sur la sociologie. On instituera aussi des cours d'économie politique, des cours sur les encycliques et des cours sur les problèmes généraux du syndicalisme.

Parlant d'action catholique, l'aumônier des syndicats, M. l'abbé L.-P. Camirand dit qu'on y trouve quatre éléments: une action religieuse, une action organisée, une action exercée par les laïques et une action mise sous la direction de l'autorité ecclésiastique. "Sous la direction ecclésiastique, l'action catholique doit grouper toutes les bonnes volontés pour édifier avec la collaboration de tous les fidèles, la cathédrale de l'apostolat romain", dit-il.

Election à Québec

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — M. Henri Petit a été réélu président de l'union catholique des imprimeurs-relieurs de Québec, à l'occasion des élections annuelles de ce syndicat qui ont eu lieu au secrétariat des syndicats catholiques. M. Petit est assistant-secrétaire du conseil général des syndicats catholiques et vice-président de la Fédération des métiers de l'imprimerie de la province de Québec.

NOUVELLES OUVRIÈRES

Encourageons nos cultivateurs pour avoir moins de chômeurs dans les villes.

Telles sont les paroles qui ont été prononcées à l'assemblée du club ouvrier Maisonneuve, hier soir, à l'occasion d'une résolution félicitant et remerciant l'hon. M. Duplessis et tous les membres de son gouvernement pour avoir porté de 15 millions à 25 millions de dollars le crédit agricole. Cette résolution fut proposée par M. Joseph Girard, secondé par M. Lauzon, et adoptée à l'unanimité. "Le gouvernement a fait là un beau geste", ont déclaré les orateurs MM. R. Abel, Jos Vigeant, Jos Girard et autres. M. R. Abel félicita spécialement le ministre de l'agriculture pour son aide aux petits propriétaires.

Vive protestation

L'assemblée, qu comptait plus de 500 hommes, a protesté énergiquement et à l'unanimité contre la décision du ministre fédéral du revenu, de permettre l'introduction en Canada d'un journal nettement athée, lequel est imprimé à New-York, et dont l'introduction en Canada était interdite depuis plus de 20 ans. "On se demande, a déclaré M. René Duruisseau, proposeur de la résolution, à quel mobile le ministre du revenu a obéi pour rendre une telle décision? Car, enfin, en Canada toute notre population croit en Dieu. "Dieu et mon droit" telle est d'ailleurs la devise de nos souverains depuis des siècles". M. R. Abel qui seconda la résolution se demanda comment il se fait que les députés catholiques de la province de Québec, n'aient pas protesté contre une telle décision, qui favorise nettement l'athéisme: Prenons garde! (Safety first)

Cours du soir

Sur la proposition de M. Auguste Sallette, secondé par M. Edouard Lemieux, une résolution fut adoptée, aussi à l'unanimité, demandant à l'honorable Albini Paquette, par l'entremise de l'hon. William Tremblay, d'autoriser l'ouverture de cours du soir, à l'école industrielle, pour les jeunes ouvriers de 18 à 25 ans, qui travaillent le jour, et qui veulent se perfectionner dans leur métier.

Il a été aussi annoncé que des travaux considérables vont être entrepris, rue Sherbrooke, jusqu'à la rue Boyce, aux frais du gouvernement provincial, pour donner du travail aux chômeurs. Un nouveau et cordial merci fut adressé au ministre du travail.

Une surprise

A ce moment, le président M. J.-B. Bellemarre dévoila un splendide portrait à l'huile, de grandeur naturelle de l'honorable William Tremblay, ministre du travail, et président d'honneur du club ouvrier Maisonneuve. Toute la salle applaudit avec enthousiasme, acclamant l'homme qui a présidé le club durant plus de 20 ans, et qui, aujourd'hui, porté par la confiance du peuple au poste élevé de ministre du travail de sa province, se dépense sans compter pour soulager la misère créée par le chômage.

Ce portrait est l'oeuvre de M. Auguste Sallette, directeur et professeur de peinture, à l'école industrielle de Maisonneuve. Il fut vivement applaudi et félicité par toute l'assemblée. "J'avais promis une surprise au club, déclara modestement M. Sallette, et j'ai tenu parole".

Autres activités

La séance était présidée par M. J.-B. Bellemare, président du club, assisté de tous les autres officiers au grand complet.

Au début de la séance, 85 nouveaux membres furent initiés. Sur la proposition de M. S. Dutil, vice-président, le notaire Théo. Legault fut nommé, à l'unanimité, aviseur légal du club ouvrier Maisonneuve.

M. Léo Rouleau, trésorier du club, annonça qu'il sera, tous les soirs particulièrement le jeudi soir, au No 3842, Ontario Est, pour inscrire les noms des citoyens désireux de faire partie du club ouvrier Maisonneuve.

A la demande de nombreux groupes d'ouvriers de langue anglaise et de langue italienne, des discours seront prononcés, à chaque assemblée, par des orateurs anglais et par des orateurs italiens.

Aux affaires nouvelles et dans l'intérêt du club, des discours vivement applaudis furent prononcés par MM. G. Marchitiello, Len. Porteous, Damase S.-Maurice, le président Bellemare et autres.

M. Damase Saint-Maurice a été invité à donner la conférence, à la prochaine assemblée.

Charpentiers du port

Ce soir, a lieu, au No 1079 Berri, l'assemblée régulière de l'association indépendante des charpentiers du port.

Club ouvrier Papineau

Le club ouvrier Papineau, à sa dernière assemblée, a entendu une fort intéressante conférence de M. le professeur St-Onge, qui a parlé de ce sujet, toujours d'actualité: "Croissance physique et morale chez le jeune homme." Le club a approuvé l'attitude l'échevin H. Dupuis, concernant le prix minimum du lait à Montréal.

Ce soir, ce club tiendra son assemblée régulière en sa salle au No 1378 S.-Catherine est.

Avis aux débardeurs

Grande assemblée ouverte à tous les débardeurs des petites lignes, ce soir, mardi, à 8 h., au No 406 Champ de Mars, sous les auspices du local 1443 de l'union internationale.

Fédération des clubs

Ce soir, au bureau chef de la F. C. O. P. Q., 7118 S.-Laurent, il y aura assemblée des directeurs. Demain soir, en la même salle, assemblée des vétérans.

Partie de cartes

Demain, à 2 h. par grand euchre du local 52 des dames auxiliaires des charpentiers menuisiers à la salle des Chevaliers de Colomb, 480 Sherbrook Est.

Deux incendies

Les pompiers ont combattu deux incendies, hier, le domicile de M. James Moore, 169 est, rue Fairmount, a été endommagé, hier après-midi, tandis qu'un atelier d'imprimerie et de reliure, sis à 540 rue Beaudry, a subi des dégats par l'eau et la fumée.

Le bill de Richmond

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — La municipalité de Richmond, dans un bill qu'elle présentera au cours de la session, demandera l'autorisation d'emprunter une somme de $60,000 pour "construire, acquérir ou entretenir un ou plusieurs immeubles devant servir, en totalité ou en partie, à des fins municipales".

Les circulaires à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — L'échevin David McMillan a présenté une résolution hier soir au conseil demandant de défendre la distribution de circulaires dans la ville d'Ottawa. Cette proposition fut rejetée par un vote de 1 à 24, même le secondeur, l'échevin George-S. Sloan a voté contre le projet.

Les secours à Aylmer

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — La municipalité d'Aylmer désire que le gouvernement de Québec lui accorde une somme fixe et mensuelle en guise de secours directs, ces derniers devant être abolis. C'est la méthode qui est en vigueur à Hull. M. George Auger, député provincial, est allé soumettre le projet aux autorités provinciales.

Sirop ESKIMO

Casse Toux - Rhumes - Bronchites - La Grippe, etc.

KAHN BROS. LTÉE., 858 STE-CATHERINE EST

VENTE Gigantesque de 400 MANTEAUX DE FOURRURE

COMMENÇANT DEMAIN MATIN 9.30 A.M.

FORCE de TROUVER de l'ARGENT!

Un manufacturier de manteaux de fourrure, ayant un gros surplus de stock, a dû le sacrifier ayant besoin d'argent! C'est là la raison de cette vente extraordinaire. Achetez votre manteau ici demain et vous aurez la SATISFACTION DE LE PORTER CETTE ANNEE ET PLUSIEURS AUTRES ANNEES.

JAMAIS les PRIX n'ont été AUSSI BAS

Nous croyons que ces prix de vente sont les plus bas auxquels des manteaux de fourrure de qualité semblable ont jamais été vendus à Montréal. Venez les voir — de telles valeurs sont plutôt rares.

• CHAQUE MANTEAU DE MODELE 1938 •

MANTEAUX EN SEAL FRANÇAIS
(TEINTURE DOMESTIQUE)
REGULIER $100.00
Tous garantis pleines peaux. Modèles Princesse et Swagger. Doublure de satin. Tailles 14 à 20.
EN VENTE A $44.97

MANTEAUX EN SEAL FRANÇAIS
(Teinture européenne)
REGULIER $110.
Tous les plus nouveaux modèles de la saison: Princesse, ajustés et Swagger. Nouvelles manches bouillonnées, manches tailleur, collet froncé et Peter Pan. Pleines peaux. Doublure de satin. Tailles 14 à 44.
EN VENTE A $49.97

MANTEAUX
• EN PATTES DE CARACUL
• EN TETES DE CARACUL
• EN PAHMI RUSSE
REGULIER $50.00
NOIR • BRUN • GRIS
Ces manteaux sont spécialement traités en vue d'une longue durée et sont garantis ne pas se fendre ni se déchirer. Doublure de satin.
EN VENTE A $24.97

MANTEAUX EN SEAL FRANÇAIS
(Teinture européenne)
Riche collet de renard argenté.
REGULIER $150.00
Modèles élégants avec collet bouledogue, froncé ou se croisant. Tailles 16—18—40.
EN VENTE A $79.97

MANTEAUX de BROADTAIL de l'AMERIQUE du SUD
(Mouton spécialement traité)
REGULIER $85.00
Modèles Princesse et Swagger. Tailles 14 à 20 — Rég. $85.00.
EN VENTE A $34.97

MANTEAUX DE LAPIN BRUN FRANÇAIS
Pour porter maintenant et au printemps.
(Teinture européenne)
REGULIER $100.
Modèles unis et à rayures. Nouveau collets. Nouvelles manches.
EN VENTE A $49.97

BOLEROS ET MANTES DE FOURRURE POUR LE PRINTEMPS
• LAPIN BRUN • MOUTON RASE CHINOIS ET AUTRES FOURRURES
50% DE RABAIS

MANTEAUX EN TETES DE SEAL D'HUDSON
Qualité garantie. Tailles 16 à 44. Doublure de satin. Valeurs jusqu'à 67.50.
EN VENTE A $34.97

TOUS LES MANTEAUX D'ETOFFE, garnis de fourrure : renard argenté, mouton de Perse, renard rouge et loup, en vente à prix considérablement réduits.
ROBES pour toutes occasions . . . . . 1/2 PRIX

KAHN BROS. LTÉE 858 STE-CATHERINE EST (Vis-à-vis Dupuis)

SYNTONISEZ à "L'Auberge de la Bonne Histoire" sur C.K.A.C., tous les mercredis et dimanches, à 7.45 p.m.

des FAITS

PROUVENT QUE LE 'charbon bleu' CONSTITUE LE MEILLEUR ACHAT!

Le 'charbon bleu' est du véritable Anthracite Scranton. C'est le seul charbon vendu dans la Province qui est réellement identifié par une marque de commerce représentée par une couleur qui ne lui enlève rien de sa valeur. Les qualités calorifiques de cet excellent charbon sont réelles. Chaque expédition est soumise, à la mine, à des expériences de laboratoire soignées pour en déterminer la pureté et l'uniformité de volume.

On n'a rien épargné pour faire de ce charbon la plus belle valeur offerte. Commandez le 'charbon bleu' par sa marque de commerce. Assurez-vous ainsi une provision d'anthracite qui vous donnera le maximum de confort à un coût minimum.

LES PRINCIPAUX DISTRIBUTEURS DE CHARBON DANS VOTRE LOCALITÉ VENDENT LE 'charbon bleu'.

THE D. L. & W. COAL CO. OF CANADA, LTD.
MARQUETTE 3286

'charbon bleu'
LA COULEUR GARANTIT LA QUALITÉ

Rajustement considéré par M. Macdonald

La Nouvelle-Ecosse suggère une répartition plus égale des revenus.

Halifax, 8 (P. C.) — Le premier ministre Angus-L. Macdonald a déclaré, hier, devant la Commission Rowell, que les régions les moins fortunées du Canada pourraient être secourues au moyen d'un rajustement entre les provinces, sans pour cela augmenter le fardeau du gouvernement fédéral. Il ajouta cependant que le pouvoir central avait jusqu'ici rempli aisément les fonctions dont il avait été chargé en vertu de l'Acte de l'Amérique britannique du nord, tandis que la Nouvelle-Ecosse avait eu beaucoup de difficultés.

A un moment donné, l'hon. N.-W. Rowell, président de la Commission, fit remarquer que les demandes mentionnées dans le mémoire de la Nouvelle-Ecosse auront comme effet de doubler l'octroi fédéral, si elles étaient accordées. "Le principal problème devant nous", affirma M. Rowell, "c'est de trouver de l'argent".

"Nous n'exigeons pas toutes les sommes mentionnées dans notre mémoire", déclara le premier ministre, "mais il est devenu évident que les sources de revenus sur lesquelles peut compter la province, sont devenues tout à fait insuffisantes pour l'exécution de nos devoirs politiques et sociaux."

D'après M. Macdonald, cette situation peut être améliorée par une réorganisation des bases de la fiscalité entre le pouvoir central et les provinces, et par l'octroi de subsides aux provinces nécessiteuses.

L'hon. M. Rowell demanda ensuite à M. Macdonald si le niveau de l'éducation avait baissé en Nouvelle-Ecosse au cours des récentes années ou maintenu grâce aux sacrifices des instituteurs. "Au point de vue technique", répondit le premier ministre, "le niveau de l'enseignement est plus élevé, car le nombre des diplômes d'université est beaucoup plus considérable qu'auparavant dans l'enseignement".

L'hon. M. King n'a pas reçu pareille requête

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Le très hon. Mackenzie King, premier ministre du Canada, déclare qu'il n'a pas reçu de requête des fascistes de Montréal pour obtenir une enquête par une commission royale sur les accusations de corruption politique. Une nouvelle est venue de Montréal à l'effet qu'une requête de ce genre avait été envoyée au premier ministre de la justice, des quartiers généraux fascistes de la province de Québec.

A la Chambre des Communes, la semaine dernière, le premier ministre, répondant à une interpellation sur les intentions du gouvernement au sujet des accusations portées par le chef de l'opposition concernant la corruption électorale, a indiqué la procédure à suivre, dans un cas de ce genre, et a aussi fait observer que le très hon. M. Bennett n'avait porté aucune accusation directe.

Ottawa sera transfiguré par M. Greber

Selon ses plans, il faudra transformer complètement le centre de la ville.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Le plan d'ensemble pour l'embellissement actuel et futur d'Ottawa, préparé par M. Jacques Gerber, célèbre architecte et urbaniste de Paris, vient d'être rendu public. Les services de M. Greber ont été retenus par le très hon. Mackenzie King comme aviseur du gouvernement fédéral. D'après le plan Greber, il faudra transformer complètement le centre de la capitale; démolir l'ancien bureau de poste; construire une station postale au coin des rues Sparks et Elgin; élargir la place Connaught, et élever en cet endroit un monument national à la mémoire des héros canadiens de la grande guerre. Ce monument serait au centre d'un vaste cercle facilitant la circulation. Les nouveaux édifices dans ce rayon étendu devront être du style s'harmonisant avec celui de la gare. M. J.-B. Hunter, sous-ministre des travaux publics, croit que dès le printemps prochain le gouvernement pourra commencer à mettre le projet Greber à exécution.

La gare déménagerait

Il faudra aussi élargir la rue Elgin. La réalisation de tout le plan d'ensemble exigera la disparition de la gare actuelle pour la reconstruire dans la même localité, mais un peu plus loin; la construction de quatre garage souterrains; sous le poste de police actuel, sous le parc Major, sous la place Connaught et sous le nouvel édifice que l'on construira pour la Cour suprême du Canada. A côté du Château Laurier, on démolirait l'édifice Daly et sur ce terrain, devenu un petit parc, on ériegerait un monument au colonel By, le fondateur d'Ottawa. M. Greber se prononce contre le projet de construire un garage pouvant contenir trois mille automobiles sous la colline du parlement, parce que ce serait mettre en danger la beauté naturelle de cet endroit. Le plan d'ensemble de l'embellissement d'Ottawa exigera une dépense de plusieurs millions de dollars, mais les améliorations suggérées se feront graduellement, en plusieurs années. On pourra maintenant avoir un programme bien défini au lieu de faire des travaux d'embellissement à droite et à gauche, comme cela a été fait jusqu'ici.

La municipalité devra faire sa part en démolissant le poste de police, le poste des pompiers et l'ancienne église Knox, maintenant utilisée par le personnel de l'administration des secours directs, tous édifices qui se trouvent dans l'étendue réservée pour le parc de la Confédération. On croit que ces édifices seront démolis dans le courant de l'année.

Dernière assemblée de la Chambre de commerce cadette de Valleyfield

(Du correspondant de LA PRESSE)

Valleyfield, 8. — La Chambre de commerce cadette de cette ville a tenu une assemblée très intéressante hier soir au Château Salaberry.

Un grand nombre avait répondu à l'appel, y compris plusieurs citoyens ne faisant pas partie de cette Chambre.

Les membres présents ont eu le plaisir d'entendre M. Dupuis, directeur de l'enquête sur le marché du travail qui a exposé différents aspects du plan Bilodeau-Rogers et a souligné les possibilités d'établir ceux qui suivront les cours donnés en vertu de ce plan.

Au cours des délibérations, un comité a été formé pour faciliter l'établissement d'une école des arts et métiers dans Valleyfield.

La Chambre de commerce cadette a aussi passé une résolution par laquelle elle se plaint du service du Bell Telephone dans cette ville et demande une amélioration.

Une autre résolution a aussi été passée en rapport de l'ordonnance no 4. On demande: premièrement, que les salaires soient établis en tenant compte de la population des villes, au lieu de les établir par zone tel qu'actuellement: deuxièmement, que, dans l'impossibilité de le faire, Valleyfield soit placé sur le même pied que Sherbrooke, Trois-Rivières, S.-Hyacinthe, et autres villes de même importance.

Il a aussi été suggéré et proposé qu'on provoque des réunions entre les diverses Chambres de commerce de la région, afin d'étudier les problèmes qui présentent un aspect général.

Deux écoles seront mieux protégées contre le feu

(Du correspondant de LA PRESSE)

Québec, 8. — La Commission des écoles catholiques de Québec a décidé hier soir de demander à ses architectes de préparer les plans pour l'établissement d'un escalier de sauvetage additionnel à deux écoles de notre ville. En effet, comme le fait remarquer dans une lettre le service d'inspection des édifices publics, les escaliers actuellement en usage dans ces écoles ne permettraient pas à tous les élèves de sortir de l'institution assez rapidement, lors d'un incendie. Ces écoles sont le couvent de S.-Jean-Baptiste et l'académie S.-Joseph.

Horaire des cinémas

CINEMA DE PARIS: "Abus de Confiance", 12 h., 2.20, 4.30, 7, 9.15.

CAPITOL: "I Met My Love Again", 11 h. 22, 2.06, 4.50, 7.34, 10.18; "Girl With Ideas", 10 h., 12.44, 3.28, 6.12 8.56.

LOEW'S: "It Happened In Hollywood", 11 h. 30, 2, 4.45, 7.30, 10.15; "Paid To Dance", 12 h. 50, 3.35, 6.20, 9.05.

PALACE: "The Buccaneer", 10 h. 09, 12.58, 3.47, 6.36, 9.25.

PRINCESS: "They Won't Forget", 11 h. 24, 2.27, 5.30, 8.33; "Swing Your Lady", 10 h., 1.03, 4.06, 7.09, 10.12.

S.-DENIS: "La Bataille Silencieuse", 1.45, 5.05, 8.25; "La Chaste Suzanne", 12 h. 30, 3.50, 6.50, 10 h.

Ottawa étudiera cette requête des Maritimes

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8 — Une délégation des provinces maritimes venue ici pour réclamer un octroi pour la construction d'un nouvel auditorium et d'autres améliorations, en vue de l'exposition d'hiver des provinces maritimes tenue chaque année à Amherst, N.-E., a été reçue par l'hon. J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture. Chaque année, cette exposition augmente en importance et l'accommodation actuelle ne répond plus aux besoins. Les trois provinces maritimes ont accordé un octroi annuel de $1,000 chacune, pendant vingt ans, et on demande au gouvernement fédéral de contribuer lui aussi $3,000 par année.

La délégation a été présentée par M. K.-J. Cochrane, député libéral de Cumberland, qui était accompagné de plusieurs autres députés des provinces maritimes. Le chef de la délégation était M. C.-F. Bailey, président de l'Association des éleveurs des provinces maritimes. Il y avait également l'hon. W.-H. Dennis, ministre de l'agriculture de l'Ile du Prince-Edouard, et M. J. Kaufman, maire d'Amherst.

L'hon. M. Gardiner a promis d'accorder à la requête une considération sympathique.

Un club de banquiers s'est formé à Ottawa

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 8. — M. B.-C. Gardner, gérant général adjoint de la Banque de Montréal, a inauguré hier soir, au Château Laurier, l'"Ottawa Bankers Lecture Club". M. Gardner a fait observer que les médecins, les avocats, les comptables et autres hommes de profession et d'affaires se réunissent souvent; ils possèdent leurs organisations respectives, chose qui n'existe pas chez les banquiers. Les banquiers devraient s'organiser eux aussi et, dans leurs réunions, il y aurait des questions à examiner qui seraient d'un avantage mutuel. Pendant des années, les banques n'approuvaient pas que leurs officiers parlent en public sur des affaires de banque. Le public continue à ignorer les méthodes et la politique des banques, continuant aussi à blâmer et à critiquer les banquiers. Aujourd'hui il y a un changement et on encourage les banquiers à faire connaître leur côté de la situation. M. Gardner dit que bien des jeunes trouvent que les promotions sont rares dans les banques, mais ils ne devraient pas oublier que d'ici à dix ans plusieurs des postes actuels détenus par de hauts fonctionnaires seront vacants pour cause d'âge, vacances qui seront remplies par des jeunes. Dans quelques jours, on annoncera les noms des officiers du nouveau club des banquiers.

Réunions, cette semaine, de la Saint-Jean-Baptiste

Voici la liste des réunions qui seront tenues, cette semaine, au conseil général et dans les diverses sections de la Société S.-Jean-Baptiste.

CE SOIR

Conseil Général: séance régulière au secrétariat général, Monument National.

Desmoyers: réunion à 8 h. 15, au sous-sol de la sacristie rue de Courcelle.

Saint-Charles: réunion mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église.

Saint-Pierre-Claver: séance régulière à 8 h. 15 au sous-sol de l'église, boulevard St-Joseph.

Saint-Jean-Berchmans: réunion bi-mensuelle à 8 h. 15, salle Rochon, 5680 rue Papineau.

La Nativité d'Hochelaga: réunion à 8 h. 15, salle habituelle.

Très-Saint-Sacrement-de-Lachine: séance du mois à 8 h. 15, salle paroissiale.

Saint-Louis-de-Gonzague: soirée paroissiale à 8 h. 15, salle de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, 48 terrasse Mercure. M. Gérard Thibeault, M.P.P., fera une conférence intitulée: Responsabilités. Un programme de chant et de musique agrémentera cette soirée. Dames et messieurs sont invités; entrée libre.

DEMAIN SOIR

Côte-Cherrier: réunion exceptionnelle à 8 h. 30, école Cherrier, angle des rues St-Hubert et Cherrier. M. Victor Barbeau, professeur aux Hautes Etudes Commerciales, parlera de l'organisation de la coopérative **La Familiale** comme moyen de libération des Canadiens-français. Organisation du 6e concours scolaire de la chanson française au Jardin La Fontaine. Les dames et les demoiselles sont spécialement invitées; entrée libre.

De Salaberry: réunion mensuelle à 8 h. 15, école Saint-Anselme.

Saint-Marc: séance du mois à 8 h. 15, salle paroissiale.

Bourget: réunion mensuelle à 8 h. 15, au sous-sol de l'église St-Marguerite - Marie. Rapport des délégués au Comité régional et directives ed la Société à mettre à exécution.

JEUDI SOIR

Comités régionaux: réunion des membres du Conseil général et des dignitaires des Comités régionaux, salle 4, Monument national. Etude du programme des Comités régionaux et des sections pour les mois de février et mars.

VENDREDI SOIR

Iberville: séance hebdomadaire à 8 h., au foyer de la section.

DIMANCHE APRES-MIDI

Saint-Jean-de-la-Croix: réunion régulière à 2 h. 30, sous-sol de l'église, angle des rues Saint-Laurent et Saint-Zotique.

Au bingo de S.-Ambroise

M. l'abbé ALEXANDRE CHAMPOUX, curé de la paroisse Saint-Ambroise, dont le bingo-exposition remporte un énorme succès avec son nouveau système de victoires accumulées dans le but de choisir des cadeaux de plus grande valeur aux comptoirs des maisons canadiennes-françaises qui y ont des exhibits.

Accident fatal, à Ottawa

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Frappé par un camion dérapant au moment où il se rendait à son propre camion, Denis-A. Hickman, âgé de 57 ans, a succombé quelques heures plus tard à des lésions internes. Cet accident est arrivé hier après-midi. Hickman était à l'emploi de l'Ottawa Paint Works. Le camion qui l'a frappé était conduit par Melville Boyce, d'Almonte. Le défunt laisse sa femme et deux enfants. Le coroner enquêtera.

Soirée supplémentaire avec M. Jean Clément

Devant le gros succès des récitals de M. Jean Clément, et pour répondre aux nombreuses demandes du public, MM. Barry et Duquesne, les impresarios du célèbre artiste, ont décidé de donner une représentation supplémentaire, demain soir, au Monument National. Cette représentation sera irrévocablement la dernière, la troupe partira le lendemain pour Québec. (Comm.

spectacles et concerts

AU HIS MAJESTY'S

Brailowsky, pianiste génial et spirituel

Nous en sommes maintenant persuadés, Alexandre Brailowsky est avant tout un virtuose, mais au lieu d'être mécanique comme chez Horowitz par exemple, sa virtuosité est spirituelle. Le pianiste russe ne déteste rien tant que cette rêverie qui prend le masque de la méditation, ces intentions subtiles qui veulent atteindre la pensée souvent absente des compositeurs. Tout ce que Brailowsky touche s'éclaire, se concrétise, se transforme en joie élégante, précieuse sans pose, affectée sans prétention.

Le triomphe qu'il a remporté hier soir, au His Majesty's, a été la réplique de celui de l'an dernier. Cris échappés aux auditeurs, arrachés à leur réserve britannique, bravos lancés, applaudissements sans fin et six rappels donnés par le pianiste.

Le groupe des cinq pièces inscrites de Chopin et des trois rappels du même compositeur fut naturellement le plus acclamé. L'aisance inouïe et la finesse alliée de l'interprétation a brillé dans chacune des huit pièces, mais par une magie inattendue le pianiste a éveillé une jeune fille endormie depuis cent ans et que l'on croyait une vieille dame radoteuse: la première Valse Brillante. La même précision et une semblable intensité de rythme que dans cette valse furent également sensibles dans le "Caprice", de Scarlatti, que le pianiste découpa en bouchées mignonnes pour ses auditeurs gourmets.

Mais il ne faudrait pas croire que Brailowsky n'est qu'un charmeur; il est aussi un musicien. Son interprétation de deux belles oeuvres inconnues de nous, "Une barque sur l'océan", de Ravel, et un Prélude en so, majeur, de Rachmaninoff, l'a prouvé amplement.

La poésie intense et la facture admirable de ces deux oeuvres ont été noblement servies.

Dans la Sonate Appassionata, M. Brailowsky a mis la même facilité de jeu et la même sérénité d'interprétation que l'an dernier dans la Sonate à la lune. C'est un peu déroutant en ce sens que tout est là parfait, mais il y manque la flamme. Dans la célèbre Toccate et Fugue Bach en ré mineur transcrite par Busoni, le pianiste a été remarquable en ce qu'il a évoqué la couleur de la régistration de l'orgue. Il a obtenu du piano un volume de son splendide, mais moins cependant que dans la Sixième Rhapsodie de Liszt, où la richesse harmonique dépassa celle que peut obtenir un orchestre.

Si étrange que cela semble, les auditeurs en délire d'hier soir n'étaient peut-être pas mille, alors que la salle compte plus de 1,500 places. Combien faut-il d'années pour que Montréal prenne conscience qu'un pianiste parmi les plus grands vient s'y faire entendre. Notre élite capable d'apprécier la musique de piano ne réunirait-elle vraiment que huit cents personnes? Troublante question.

M. V.

Un récital d'orgue de M. Auguste Guillemette

Le mardi 15 février, M. Louis-Auguste Guillemette donnera à l'église St.-Andrew's and St.-Paul's un récital d'orgue, le deuxième depuis son retour d'Europe, où il étudia avec le maître Marcel Dupré. Ce dernier a rendu hommage à plusieurs reprises au talent prometteur de notre jeune compatriote, talent qu'il avait fait valoir en plusieurs circonstances, entre autres lors de concerts qu'il donna sur demande spéciale aux Etats-Unis.

Rappelons à ce sujet que M. Guillemette fit un stage à l'Institut Pie X de New-York, où il remporta des succès marqués.

Le programme qui sera exécuté pour la circonstance est de tout premier ordre, et comprend des oeuvres d'une grande variété. (Comm.)

Ce qu'était autrefois le théâtre de tournée

Chicago, 8 — Helen Hayes, qui poursuit ici sa tournée de "Victoria Regina", ne se laisse pas impressionner par le récit des prétendus triomphes, que remportaient autrefois, les artistes en voyageant de ville en ville.

"Ces triomphes, dit-elle, c'était le plus souvent le partage de troupes de quatrième et cinquième ordre, jouant dans des mises en scène de fortune. C'était le triomphe de la médiocrité et des pièces à effet.

"Aujourd'hui, le théâtre est devenu une forme artistique sincère. Seules les pièces de réelle valeur subsistent, et l'art dramatique intéresse de moins en moins la masse pour se faire comprendre d'une élite".

Troupe et répertoire de la Columbia Opera

Ces anciens membres des Disciples de Massenet sont priés de se mettre en communication avec M. Charles Goulet, à l'occasion du dixième anniversaire de cette société: B. Alland, L.-P. Auger, J. Beauchamp, R. Bouchard, Mme E. Bousquet, Gilberte Bouvrette, Armand Brûlé, Marcelle Champagne, Mlle E. Chèvrefils, Mme M. Décarie, Mlle T. Desjardins, Alice Desnoyers, A. Forest, L. Forest, C. Groulx, Z. Guillemette, O. Hébert, G. Héroux, J. Héroux, P.-E. Lacroix, G. Lagacé, B. Lajoie, G. Lalonde, A. Lanouette, G. Lapalme, J. Larivée, J. Latour, B. Laurin, Gilberte Laviolette, Simonne Laviolette, A. Leduc, A. Legault, E. Leroux, P. Lussier, L. Painchaud, Yvonne Painchaud, A. Prud'homme, R. René, Georgette Trépanier, G. Trépanier. (Communiqué).

Appel à des anciens

La semaine d'opéra qu'offrira la Columbia Opera Company de New York, à compter du 14 février au His Majesty's, débutera par la présentation de l'oeuvre de Bizet "Carmen". On entendra ensuite "Rigoletto", "Le Barbier de Séville", "Samson et Dalila", "La Traviata", "Martha", "Faust" et "Les Pêcheurs de Perles".

C'est un répertoire de choix, comprenant des oeuvres maintes fois applaudies, mais aussi des opéras que nous n'avons pas eu la chance d'entendre depuis de nombreuses années.

La troupe est homogène et bien constituée. En vedette on entendra Rocco Pa disco, baryton du Metropolitan Opera, et Charles Hart, ténor, autrefois du Chicago Civic Opera. On réentendra avec plaisir Alfredo Chigi, baryton, la belle Luisa Coronina, soprano-coloratura, Louise Caselotti, contralto, et le grand ténor Mario Palermo. On connaîtra aussi le ténor Bernard Polnde et le sopran Raquel Saucedo.

La Colombia Opera Company a ajouté à son effectif un corps de ballet et amène avec elle ses choristes, son orchestre et ses décors. (Communiqué).

Aux cinémas United

Les films suivants prendront l'affiche dès demain:

STRAND: Jean Parker, James Ellison et Léo Carrillo dans "The Barrier"; Madeleine Carroll et Francis Lederer, dans "It's All Yours", avec Mischa Auer.

* * *

FRANÇAIS: Madeleine Carroll et Francis Lederer dans "It's All Yours", avec Mischa Auer; le célèbre ténor Beniamino Gigli dans "Forget Me Not".

* * *

AMHERST: Brian Ahearne et Olivia de Havilland dans "The Great Garrick", avec Edward Everett Horton; Glenda Farrell et Barton Maclane, dans "Adventurous Blonde".

* * *

PAPINEAU: Jean Parker, James Ellison et Leo Carrillo dans "The Barrier"; Brian Ahearne et Olivia de Havilland dans "The Great Garrick".

* * *

GRANADA et **CORONA:** Gladys George et Warren William dans "Madame X"; Robert Montgomery dans "Live, Love and Learn", avec Rosalind Russell, Robert Benchley et Helen Vinson.

* * *

RIALTO: Jeanette MacDonald et Allan Jones dans "The Firefly"; Elisabeth Bergner dans "Dreaming Lips".

* * *

REGENT: Eddie Cantor, June Lang et Louise Hovick dans "Ali Baba Goes To Town"; Bill Boyd dans "Hop Along Cassidy Rides Again".

* * *

BELMONT: les Ritz Brothers, Joan Davis et Gloria Stuart dans "Life begins in College"; Gertrude Michael dans "Sophie Lang Goes West".

* * *

WESTMOUNT: Eddie Cantor, June Lang et Louise Hovick dans "Ali Baba Goes To Town"; Bruce Cabot dans "Bad Guy", avec Virginia Grey.

* * *

SEVILLE: Jeanette MacDonald et Nelson Eddy dans "Naughty Marietta"; Marlene Dietrich dans "Angel", avec Melvyn Douglas et Herbert Marshall.

* * *

MONKLAND: George Sanders et Dolorès del Rio dans "Lancer Spy"; Leslie Howard et Bette Davis dans "It's Love I'm After".

* * *

RIVOLI: Leslie Howard et Bette Davis dans "It' Love I'm After"; Gertrude Michael dans "Sophie Lang Goes West".

* * *

PLAZA: Aujourd'hui et demain, "Le Vagabond Bien-Aimé", avec Maurice Chevalier et Betty Stockfeld; "Moutonnet", avec Noel-Noel et Henry Bosc.

* * *

ROSEMOUNT: Loretta Young et Don Ameche dans "Love Under Fire"; Jane Withers dans "Wild and Woolly".

* * *

MONT-ROYAL: Warner Baxter dans "Wife, Doctor and Nurse", avec Virginia Bruce et Loretta Young; Warner Oland dans "Charlie Chan On Broadway".

* * *

SNewdon: les Ritz Brothers, Joan Davis et Gloria Stuart dans "Life Begins In College"; ainsi qu'un autre grand film.

* * *

ASTOR, St-Lambert: William Powell et Myrna Loy dans "Double Wedding"; Ann Dvorak et Donald Woods dans "The Case of The Stuttering Bishop".

* * *

VICTORIA, St-Lambert: Charles Boyer et Greta Garbo dans "Conquest"; "The Man Who Cried Wolf".

Les épreuves de juin à l'Académie de Musique

Voici le programme des pièces imposées aux candidats qui prendront part aux examens ordinaires de l'Académie de Musique, de Québec, les 13 et 14 juin 1938, à l'Ecole Polytechnique, rue St-Denis, Montréal:

Orgue: Lauréat, Mauro-Cottone. Variations on a Gavaert Carol (Ed. John Fischer); Supérieure, Knight, H.-F. Fugue—(Miniature Suite), (Ed. Chester); Secondaire, Knight, H.-G. Méditation—(Miniature Suite), (Ed. Chester).

Piano: Lauréat, Weber, Op. 39, Rondo de la Sonate No 2; supérieure, Haydn, Sonate No 6 en sol (1er allegro); secondaire, Steilbelt, Op. 49, Sonate No 2, Heller, Op. 196, Allegro Moderato (Vol. 1142), (au choix), élémentaire, Gurlitt, Op. 18, No 1 Vivace.

Violon: Lauréat, Spohr, Op. 70, Concerto No XI, (1er mouvement); supérieure, Torelli, Sonate en ré, Allegro et Aragio, (2e et 3e mouvements, Vol. 8, Ed. Schirmer); secondaire, Léonard, Op. 62, Solo progressif No 5, (si bémol) majeur; élémentaire, Sitt, Op. 26 No 2 Pastorale.

Violoncelle: Lauréat, Bach, Prélude et Allemande (Suite en sol maj.); supérieure, Goltermann, Concerto en la mineur, (1er mouvement).

Chant: Lauréat, soprano, Debussy, Air de Lia (L'enfant prodigue); alto, Gounod, Voici la saison, (Mireille); ténor, Massenet, Je ne sais si je veille (Werther); baryton ou basse, Adam, Vallons de l'Helvétie (Le Chalet); supérieure, soprano, Vidal, Ariette; alto, Haennel, Viens mon fils aimé (Ottone); ténor, Vidal, Ariette; baryton ou basse, Holmès, Prince aux muguets.

Bourses spéciales

Des bourses spéciales au montant de $200 sont accordées par l'Académie de Musique de Québec, dont $100 par chacune des Sections de Montréal et de Québec: solfège, $12, $8 et $5; dictée musicale, $12, $8 et $5; lecture à vue, $12, $8 et $5; harmonie, $25 (une seule bourse).

Pour le prix d'Europe

Voici maintenant le programme des pièces imposées aux candidats qui prendront part au concours du Prix d'Europe, le 16 juin 1938, à l'Ecole Polytechnique, rue St-Denis, Montréal: Orgue: Widor, Variations de la 8e Symphonie; Piano: Weber Op. 24, Sonate en do majeur; Violon: Goldmark, Concerto en la mineur (1er et 2e mouvements); Violoncelle: Rubenstein, 1er Concerto; Chant: Soprano: Rimsky-Korsakoff, Salut à Toi (Le Coq d'Or); Mezzo ou Alto: Beethoven, Ah! perfide; Ténor: Grétry, Air de Richard Coeur de Lion (Gevaert); Baryton ou Basse: Haendel, Est-il miracle (Judas Machabée), Ed. Litolff.

Aucune inscription ne sera reçue après le 31 mai 1938. Pour toutes informations, s'adresser aux secrétaires: Hermann Courchesne, 2 avenue de Bernières, Québec; Georges-Emile Tanguay, 1599 rue Marie-Anne, Montréal.

Pour un ministère américain des arts

Washington, 8. — Une douzaine de témoins se sont fait entendre hier devant un comité spécial de la Chambre, pour réclamer l'aide du gouvernement en faveur du théâtre. Ils parlaient en faveur du bill Sirovich, qui a pour objet la création d'un ministère fédéral des sciences, des arts et de la littérature. Mais ils n'approuvent ce bill que si l'on s'engage à l'administrer impartialement.

Burgess Meredith, président de l'association d'acteurs Equity, fit observer que le théâtre institué par la Works' Progress Administration a développé de nouveaux talents aussi rapidement que les arts mécanisés, radio et cinéma, renouvelaient leurs cadres à même la scène.

"Lorsque les routes construites par ce gouvernement seront usées, a-t-il dit, lorsque les ponts seront tombés et que l'histoire fera une étude de l'administration présente, c'est par ses réalisations artistiques qu'on la jugera. La WPA est un magnifique exemple du libéralisme gouvernemental dont nous jouissons actuellement, et son théâtre, pour avoir révélé l'art scénique à des millions de gens, en est la manifestation la plus étonnante."

Scénaristes à Corbeil

Hollywood, 8—Les scénaristes Lou Breslow et John Patrick sont partis ce matin pour Corbeil, Ontario. Ils vont faire la connaissance des quintuplettes Dionne afin d'écrire le scénario de leur prochain film, qui sera tourné en juin.

AU STRAND ET AU FRANÇAIS

Mischa AUER, Madeleine CARROLL et Francis LEDERER dans une scène de la comédie "It's All Yours", qui passera de demain à samedi aux cinémas United Strand et Français.

Strand
Aujourd'hui: — CHARLES BOYER dans "Conquest", "THE ADVENTUROUS BLONDE" avec Glenda Farrell et Barton MacLane. Films courts et actualités.
— Sur la scène du Français —
4 BONS NUMEROS DE VAUDEVILLE

Amherst
Aujourd'hui: JEANETTE MacDONALD dans "THE FIREFLY" avec Allan Jones. "HOP ALONG CASSIDY RIDES AGAIN" avec William Boyd. Ce soir, reprise de "Dangerous" avec BETTE DAVIS et FRANCHOT TONE.

Papineau
Aujourd'hui: EDDIE CANTOR dans "Ali Baba Goes To Town", "MADAME X" avec Gladys George, Warren William et John Beal. Films courts et actualités.

Granada
Aujourd'hui: JEANETTE MacDONALD dans "THE FIREFLY" avec Allan Jones. "MIDNIGHT COURT" avec Ann Dvorak. Films courts et actualités.

Corona
Aujourd'hui: EDDIE CANTOR dans "Ali Baba Goes To Town", "BAD GUY", Bruce Cabot et Virginia Grey. Ce soir, argenterie, 10c.

Rialto
Aujourd'hui: "THE BARRIER", Leo Carrillo et Jean [illegible] "GREAT GARRICK", Brian Aherne, Olivia De Havilland et Edward Everett Horton. Ce soir, reprise de "SINGING KID" avec AL JOLSON et WINI SHAW.

Regent
Auj.: — ROBERT MONTGOMERY et ROSALIND RUSSELL dans "Live, Love and Learn", avec Robert Benchley et Helen Vinson. "MADAME X" avec Gladys George, Warren William et John Beal. Ce soir, argenterie, 10c.

Belmont
Aujourd'hui: "THE ROAD BACK", le pendant de "All Quiet On the Western Front". "WILD AND WOOLLY" Jane Withers. Ce soir, vaisselle, 10c.

Westmount
Aujourd'hui: MARLENE DIETRICH dans "ANGEL" avec Herbert Marshall, Melvyn Douglas et Edward Everett Horton. "THIS WAY PLEASE", Buddy Rogers, Betty Grable, Ned Sparks et Mary Livingstone. Films courts et actualités.

Seville
Aujourd'hui: "LANCER SPY" avec Dolores Del Rio, Peter Lorre et George Sanders. LESLIE HOWARD et BETTE DAVIS dans "It's Love I'm After" avec Olivia de Havilland. Actualités.

Monkland
Aujourd'hui: WILLIAM POWELL et MYRNA LOY dans "Double Wedding". "LONDON BY NIGHT", George Murphy et Rita Johnson. Films courts et actualités.

Snowdon
Aujourd'hui: FRED ASTAIRE et GINGER ROGERS dans "Shall We Dance". "WILD AND WOOLLY", Jane Withers.

Rivoli
Aujourd'hui: LES FRERES RITZ dans "Life Begins In College", avec Gloria Stuart, Tony Martin et Joan Davis. "THE BARRIER", Leo Carrillo et Jean Parker.

Plaza
Auj. et mers.: — "LE VAGABOND BIEN-AIME" avec Maurice Chevalier et Betty Stockfeld. "MOUTONNET" avec Noël Noël et Henry Bosc. Eclair.

Mount Royal
Aujourd'hui: IRENE DUNNE dans "HIGH, WIDE AND HANDSOME" avec Randolph Scott et Dorothy Lamour. "BACK IN CIRCULATION", Joan Blondell, Pat O'Brien, Margaret Lindsay. Films courts et actualités.

Rosemount
Aujourd'hui: DEANNA DURBIN dans "100 MEN AND A GIRL" avec Adolphe Menjou et LEOPOLD STOKOWSKI, directeur d'orchestre. "EMPTY HOLSTERS" avec Dick Foran.

Aux cinémas Beauharnois
Harry BAUR, Georges RIGAUD dans "SARATI LE TERRIBLE"; Renée St-Cyr dans "TROIS, SIX, NEUF". Reprise ce soir, à 11 hrs: "LA PORTEUSE DE PAIN".
94-2 E

National
A la scène: JOSEPH et MANDA. A l'écran: DANIELLE DARRIEUX dans "CLUB DE FEMMES" et Josette Day dans "JEUNESSE D'ABORD".
94-2 E

Arcade
Trois films: "KOENIGSMARK" avec Elisa Landi, Pierre Fresnay; "DISQUE 413", avec Gitta Alpar; "PLUIE D'OR" avec Josseline Gaël.
94-2

Rex
AUJOURD'HUI ET DEMAIN:
"UN MAUVAIS GARÇON" avec Danielle Darrieux, Henry Garat, Pasquali. Aussi: "MONSIEUR PERSONNE" avec Jules Berry, Jacoine Gael, Pauley.
— CE SOIR: VAISSELLE —
93-4 E

Stella
AUJOURD'HUI ET DEMAIN:
"L'HOMME DU JOUR" avec Maurice Chevalier, Elvire Popesco, Josette Day. Aussi "TOPAZE".
Reprise ce soir: "CAVALERIE LEGERE".
93-4 E

Orléans
Dernières fois aujourd'hui
LORETTA YOUNG—WARNER BAXTER et VIRGINIA BRUCE dans "WIFE—DOCTOR & NURSE"
Warner Oland—Keye Luke dans "CHARLIE CHAN ON BROADWAY".
Le combat "BRADDOCK vs FARR"
Commençant demain: "Double Wedding", "London By Night".

★ELECTRA★
Commençant demain:
"SARATI, LE TERRIBLE"
avec Harry Baur—Georges Rigaud aussi
"TROIS, SIX, NEUF"
avec Renée St-Cyr — Mog. Lemonnier, René Lefevre. Jusqu'à jeudi: Vaisselle. Aujourd'hui: MUSIC FOR MADAME, LOVE IN A BUNGALOW.

Laval
AUJOURD'HUI et DEMAIN
BROADWAY MELODY OF 1938
ROBERT TAYLOR - ELEONOR POWELL
MAN IN BLUE Robert Wilcox, Han Grey
BATAILLE: FARR et BRADDOCK

MONUMENT NATIONAL
LA. 4418
JEAN CLEMENT
avec un spectacle complet
Prix: Soirée .50, .75, $1.00
Matinée .50 et .75
94-2 E

AUDITORIUM DU PLATEAU
LUNDI SOIR, 14 FEVRIER
LE CELEBRE ORGANISTE
GERMANI
sur l'orgue électrique Hammond
Billets: $1.50 et $1.13, taxe incluse, chez Willis, à partir du 9 fév. Par la poste: Mrs A. M. Russell, 1241 rue Guy. FI. 3420.
95—2 E

Cinéma de Paris
3e semaine
Danielle DARRIEUX dans Charles VANEL dans "ABUS DE CONFIANCE"
Aussi: "POISSONS D'AVRIL" avec André Brulé et Jacqueline Delubac
94-5 E

St-Denis
à l'affiche
Katie DE NAGY - Pierre FRESNAY - Michel SIMON dans "LA BATAILLE SILENCIEUSE" ou LE POISSON CHINOIS
Le programme double aussi: RAIMU, HENRY GARAT, Mlle LEMONNIER dans "La Chaste Suzanne"
94—4 E

Orpheum
7e sensationnelle semaine
The HURRICANE with Dorothy LAMOUR et Jon HALL
Première fois à prix populaires
94-1 E

Théâtres CONFEDERATION
CHATEAU DOMINION — Dernières fois aujourd'hui — UN TRIOMPHE ROMANTIQUE! Barbara STANWYCK, Herbert MARSHALL dans "Breakfast for Two". Aussi BORIS KARLOFF dans "NIGHT KEY". Actualités, autres sujets. En plus au CHATEAU: GENE AUTRY dans "SPRINGTIME in the ROCKIES". Ce soir, à 8 hres, poste CKAC "RADIO-MELOMANIE"
MAISONNEUVE — Commençant aujourd'hui — 2 GRANDS FILMS — RAIMU dans SON MEILLEUR ROLE, Michèle MORGAN dans UNE NOUVELLE VEDETTE, GRIBOUILLE
CARTIER — Dernières fois aujourd'hui — GABY MORLAY dans "JEANNE". Aussi FERNANDEL dans "FRANÇOIS 1er". "MONTAGUE THE MAGNIFICENT". Ce soir: V-A-I-S-S-E-L-L-E
OUTREMONT — A L'AFFICHE — EMPRESS — AUX DEUX THEATRES — Le film le plus sensationnel de la saison! STAGE DOOR, Katharine HEPBURN, Ginger ROGERS et ADOLPHE MENJOU. En plus: "WESTBOUND LIMITED". Comédie — Actualités — Autres films.
BACH dans LE CANTINIER DE LA COLONIALE

A l'affiche — Une histoire des vedettes de cinéma! RICHARD DIX dans "IT HAPPENED IN HOLLYWOOD" with FAY WRAY. Extra — "THE BIG APPLE" Du rire à profusion! SUR LA SCENE. Autre grand film — Un émouvant drame — PAID to DANCE avec DON TERRY, JACQUELINE WELLS. En plus Vues de l'effondrement du pont des chutes Niagara.
LOEW'S

HIS MAJESTY'S
SEMAINE DU 14 FEVRIER

– ACTUALITÉS
– PROGRAMMES

RADIO-GUIDE

– POTINS
– COMMENTAIRES

CKAC

AUJOURD'HUI

Après-midi

12:00—Annonces sociales.
12:30—Pianologue.
12:45—Variétés continentales.
1:45—Le programme du foyer, au cours duquel on entendra l'orchestre Romano, Eustache et Lumina, comédiens, et Arthur Romano, saxophoniste.

Soirée

6:15—Extraits d'opérettes
6:20—L'histoire des pages jaunes.
6:25—Extraits d'opérettes.
6:30—Radio-reportage.
6:45—Mélodies françaises.
7:00—Le club sportif.

7:15—Les soirées de grand'mère.

Les commanditaires de cette émission présenteront une adaptation de "La Dernière Classe", extraite des Contes du Lundi, d'Alphonse Daudet. Cette oeuvre se présente par elle-même et n'a pas besoin d'artifice. Tout le monde a lu et relu avec plaisir et émotion les pages délicieuses des Contes du Lundi et des Lettres de Mon Moulin. Et au milieu de toutes les figures évoquées dans ces oeuvres, le personnage sympathique de M. Hamel se rappelle à notre souvenir et nous fait revivre ces heures douloureuses de la passation à l'Allemagne de l'Alsace et de la Lorraine. Nous voyons ce petit gars espiègle qui s'en va faire l'école buissonnière pour voir les manoeuvres des Boches. Passant devant la mairie, il voit le tumulte et le grand émoi de la foule, à la vue des décrets qu'on y avait affichés. Il court vite s'enquérir auprès de M. Hamel, son maître d'école. Il trouve la class plongée dans la consternation. M. Hamel est assis à son pupitre, triste et songeur. Au fond de la classe sont assis des gens du village, venus à l'école assister à la dernière leçon de français. M. Hamel leur annonce que l'ordre est venu de Berlin de ne plus enseigner que l'allemand. On entend les trompettes des Prussiens et l'angoisse au coeur, M. Hamel écrit en belles lettres, sur le tableau noir: "Vive la France!"

7:45—Charles Jourdan, baryton.

"Arlette" Giordani
"La légende de Saint-Amour" Holmès
"Danse espagnole", Granados (Numéro cinq—piano)
Deux chants d'amour indiens:
"From the land of the sky blue water" Wakefield Cadman
"By the water of Minnetonka", Tharlow Lieurance
(Au piano, Mlle Antoinette Boulay)

8:00—"Big Town"—C.B.S.

Le célèbre acteur de Hollywood Edward-G. Robinson, de retour d'un séjour de trois semaines à New-York, et sa jeune première pleine de vivacité et de feu présenteront un autre épisode dramatique de la série d'émissions intitulée "Big Town" et traitant de la vie des journalistes dans un grand quotidien américain. Au cours de cet épisode, on verra comment Steve Wilson, éditeur de l'"Illustrated Press", brise le "racket" de la vente des faux bijoux.

8:30—Al Jolson Show—C.B.S.

Le populaire artiste anglais de l'écran américain Basil Rathbone sera l'invité de Al Jolson. Connu pour son jeu parfait et son débit remarquable, Rathbone récitera un monologue célèbre. On entendra aussi Al Jolson dans ses chansons; Martha Raye, comédienne et chanteuse; et Parkyakarkus, l'expert en dialectes difficiles. Les accompagnements musicaux seront fournis par l'orchestre de Victor Young

9:00—Radio-mélomanie.

Les artistes invités seront Mme Jeanne Mignolet, soprano, et M. Gérard Gélinas, basse. On entendra aussi les artistes de "Fantaisie en Blanc et Noir", Mlles Germaine Janelle et Aurette Leblanc; Ferdinand Biondi et 15 concurrents. Voici les détails de cette intéressante émission.

Jeanne Mignolet: "Il est doux, il est bon", un extrait d'Hérodiade de Jules Massenet.
"Le coeur brisé" Moga
Gérard Gélinas: "Midnight in Paris", de Herb Magidson.
"Comme la nuit", de Carl Bohrn.
Duo Mignolet-Gélinas: "Only a Rose", un extrait du "Vagabond King", de Sigmund Romberg.
Fantaisie en Blanc et Noir: "Jungle Drums", d'Ernesto Lecuona.

9:45—"Montréal en 1868".

10:00—Jean Clément, le roi de la chanson.

Le poste CKAC présentera de nouveau à ses auditeurs Jean Clément, le roi de la chanson, qui offrira un programme de choix interprété de la façon qui caractérise Jean Clément. Ce programme, en moins de deux semaines, est devenu l'émission radiophonique la plus populaire des ondes canadiennes.

10:15—Radio-journal.
10:25—Nouvelles d'autrefois.
10:30—Chant par Howard Phillips—C.B.S.
10:45—"Four Clubmen"—C.B.S.
11.00—Allo, allo, les sports!
11.10—Red Norvo et orch.—C.B.S.
11.30—Leighton Noble et orch. — C.B.S.
12:00—Herb Gordon et orch.—C.B.S.
12:30—Orrin Tucker et orch.—C.B.S.

DEMAIN

Avant-midi

7:15—Mélodies rythmées.
7:25—Sommaire.
7:30—Pot-pourri matinal.

8:00—Nouvelles.

Avec l'avènement et les perfectionnements de radiophonie, une nouvelle forme du journalisme: le journalisme de l'air. Cependant — fait qui peut de prime abord sembler extraordinaire mais qui est, en somme, très normal — loin de nuire au journal imprimé ou de lui faire concurrence, le journal parlé en est, en quelque sorte, le fidèle allié. En effet, tout en satisfaisant pleinement l'auditeur qui, en quelques minutes, veut pouvoir se faire une juste idée de la situation politique économique ou sociale dans les principaux pays de l'univers et être mis au courant des faits saillants de la dernière heure, le journal parlé éveille l'attention et la curiosité du radiophile qui, ensuite, parcourra, à tête reposée, son journal afin d'y lire les détails complets des nouvelles lui ont été données de façon claire et précise mais, forcément, abrégée.

C'est afin de renseigner dès les premières heures du jour ses auditeurs avides de connaître les événements les plus importants qui, chaque nuit, se succèdent dans le monde que le poste CKAC diffuse tous les matins, excepté le dimanche, un radio-journal dont la rédaction et la présentation au micro a été confiée par les autorités de cette station à M. Louis Morisset, journaliste.

8:15—Comptoir de renseignements.
8:30—Greenfield Village Chapel. — C.B.S.
8:45—"Metropolitan Parade". — C.B.S.
9:15—Madison Ensemble. — C.B.S.
9:25—Nouvelles. — Press-Radio. — C.B.S.

9:30—Bonjour madame. — Jovette Bernier et trio de concert.

Mlle Bernier, dans ces brèves causeries, met toute la subtilité et la sensibilité de son âme de poétesse et laisse parler son coeur. Au cours de cette émission, on entendra quelques pièces musicales interprétées par un trio comprenant Mlle Germaine Janelle, pianiste; M. Gaston Jutras, violoniste, et M. Raoul Asselin, violoncelliste.

10:00—Musique stimulante.
10:15—Chansonnettes françaises.
10:30—L'Heure récréative, avec Courrier Confidences et concours de rêves par Mme Réjane des Rameaux.

11:00—Sonia, ses mélodies, ses conseils.

Sonia, la délicieuse pianiste, reviendra avec le programme suivant: "Sweet is the word for you"; "Un amour comme le nôtre"; "Trois plaintes devant un berceau vide", de Frederick Rosse; "Some day my prince will come along", de Franck Churchill.

11:15—Le vieux professeur.

Les aventures du "Vieux Professeur" seront de nouveau racontées aux auditeurs. Les artistes prenant part à cette émission sont: Fred Barry, Bella Ouellette, Théo Dorion, Bobby Forgues, Simon Latour, Mariette Daignault, et Paul Champeau, ainsi que le Septuor de la bonne chanson.

11:30—"Big Sister". — C.B.S.

11:45—A bâton rompus.

M. Baudry traite de mille et un sujets sur un ton tantôt badin, tantôt moqueur et tantôt plein de sincérité et de sérieux. C'est du reste la grande variété des sujets dont il entretient ses auditeurs qui font le succès de ce programme.

Après-midi

12:00—Programme service rapide.

12:30—Nénette et Rin-Tin-Tin.

M. Henry Deyglun et Mme Mimi d'Estée ont commencé hier, une nouvelle série de sketches dont l'auteur est M. Deyglun et qui ont trait aux bienfaits que l'on attribue depuis la guerre aux fétiches de Nénette et Rin-Tin-Tin. Cet intéressant programme sera offert aux radiophiles tous les jours excepté le samedi et le dimanche à la même heure.

12:45—La parade des mélodies.
1:00—Cours de la bourse.
1:10—Pianologue.
1:15—Nouvelles.
1:30—Le monde féminin.
2:00—Chansons françaises.

2:15—La rue Principale.

Les héros de "Rue Principale" sont actuellement lancés dans une série de conflits de toutes sortes. Que sortira-t-il de toutes ces combines, de toutes ces inimitiés et de tous ces événements aussi inattendus qu'intéressants? On le saura en écoutant cette émission.

2:30—American School of the Air. —C.B.S.
3:00—Leith Stevens Harmonies. —C.B.S.
3:30—Causerie féminine. — Mme Nita D'Arcy.

3:45—Institut de musique Curtis.—C.B.S.

Lucie Stern, ancienne élève d Josef Hofmann et graduée de l'Institut de Musique Curtis sera la soliste. Mlle Stern, accompagnée par l'orchestre symphonique Curtis jouera le premier mouvement du Concerto si bémol mineur, opus 23, pour piano et orchestre de Tschaikowski. En plus l'orchestre interprétera un arrangement de Dubensky d'un choral de Bach "Notre père qui êtes aux cieux"; l'Ouverture d'Euryanthe de Weber et le Caprice Espagnol de Rimsky-Korsakov.

4:30—Le chanteur indien.
4:45—Musique moderne.
5:00—Annonces sociales.
5:15—Sommaire.
5:20—Pianologue.
5:30—Chant et musique.
5:45—Le programme du foyer.

Soirée

6:15—Le don Juan de la chanson.
6:30—Radio-reportage.
6:45—L'heure de la gaieté.
7:00—L'heure exquise.
7:15—Le curé de village.
7:30—Trio Markowski.
7:45—A l'auberge de la bonne histoire.
8:00—Le quart d'heure familial.
8:15—Pierre et Pierrette.
8:30—Fanfare de l'Armée du Salut.
9:00Chantons et rions en choeur.
10:00—Cavaliers de La Salle.
10:15—Radio-journal.
10:25—Nouvelles d'autrefois.
10:30—Lloyd Huntley et orch.
11:00—Allo, allo, les sports.
11:10—Bob Crosby et orch.—C.B.S.
11:30—Geo. Olsen et orch. — C.B.S.
12:00—Red Nomo et orch. — C.B.S.
12:30—Henry King et orch. — C.B.S.

LES ONDES COURTES

Aujourd'hui

Schenectady, 2:30 p.m. — "Science Forum". W2XAD, 19.5 m., 15.33 meg.
Tokio, 4:45 p.m. — Programme musical. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.; JZI, 31.4 m., 9.53 meg.
Schenectady, 6:35 p.m. — "Mail Bag". W2XAD, 19.5 m., 15.33 meg.; W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
Londres, 6:40 p.m. — Orchestre. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
Moscou, 7:00 p.m. — Nouvelles et programme spécial pour les radiophiles anglais. RAN, 31 m., 9.6 meg.
Rome, 7:30 p.m. — Symphonies; L'exposition internationale de 1941. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.
Prague, Tchécoslovaquie, 7:55 p.m. — Variétés. OLR4A, 25.34 m., 11.84 meg.
Boston, 8:00 p.m. — L'Université d'Harvard. W1XAL, 49.6 m., 6.04 meg.
Caracas, 8:30 p.m. — L'heure des scouts. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
Berlin, 8:45 p.m. — L'Université de Berlin. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Berlin, 9:15 p.m. — Carnaval de musique. DJD, 25.4 m., 11.77 meg.
Londres, 10:50 p.m. — "I've Been Told", causerie par Anthony Weymouth. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
Tokio, 12:45 a.m. — Musique moderne japonaise. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.
Sydney, Australie, 1:15 a.m. — Causerie sur l'Australie. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

Demain

Paris, 9:10 a.m. — TPA2, 19.6 m., 15.24 meg.
Boston, 4:50 p.m.—Nouvelles scientifiques. W1XAL, 25.4 m., 11.79 meg.
Londres, 6:20 p.m.—"Mary Stuart", pièce de John Drinkwater. GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
Eindhoven, Hollande, 7:00 p.m. — Programme pour l'hémisphère occidental. PCJ, 31.2 m., 9.59 meg.
Budapest, Hongrie, 7:00 p.m. — Chansons de Lapos Tarnay. HAT4, 32.8 m., 9.12 meg.
Rome, 7:30 p.m. — Musique légère. 2RO, 31.1 m., 9.63 meg.; IRF, 30.5 m., 9.83 meg.
Schenectady, 8:00 p.m. — Concert. W2XAD, 19.5 m., 15.33 meg.; W2XAF, 31.4 m., 9.53 meg.
Boston, 8:45 p.m. — Pour les amateurs d'ondes courtes. W1XAL, 49.6 m. 6.04 meg.
Caracas 9:15 p.m. — Musique de danse. YV5RC, 51.7 m., 5.8 meg.
Londres, 9:20 p.m. — "World Affairs", causerie de J. L. Brierly, O.B.E. GSD, 25.5 m., 11.75 meg.; GSC, 31.3 m., 9.58 meg.; GSB, 31.5 m., 9.51 meg.; GSL, 49.1 m., 6.11 meg.
Paris, 10:00 p.m. — Disques. TPA4, 25.6 m., 11.72 meg.
Tokio, 12:45 a.m. — Causerie sur l'actualité. JZJ, 25.4 m., 11.80 meg.
Sydney, Australie, 4:30 a.m. (Jeudi). — Carillon. VK2ME, 31.28 m., 9.59 meg.

AUJOURD'HUI

5:00 P.M. — 1:00 A.M.

5:00 P.M.
CHLP—Cocktail Capers.
CFCF—Tea Time.
CBM—Radio-journal — Le disque pour tous.
CBF—Radio-journal — Intermède.

5:15 P.M.
CFCF—Howie Wing—A saga of aviation.
CBM—Chronique — Le disque pour tous.
CBF—Chronique.

5:30 P.M.
CHLP—Méli-Mélo.
CFCF—The Plainsmen.
CBM—Marion Dell Verity, soprano—M.B.S.
CBF—Les chansons d'Yvonne Meurant.

5:45 P.M.
CFCF—Easy Aces.
CBM—Cours de bourse.
CBF—Cours de bourse.

6:00 P.M.
CHLP—Méli-Mélo.
CFCF—Cours de bourse.
CBM—Science in the News—Causerie.
CBF—Les beaux disques.

6:15 P.M.
CFCF—Musicale, nouvelles.
CBM—Joan Edwards, contralto

6:30 P.M.
CHLP—Radio-annuaire.
CFCF—Soliste—NBC.
CBM—Les refrains en vogue.
CBF—Les refrains en vogue, sous la direction de Giuseppe Agostini.

6:45 P.M.
CFCF—Stars of the Broadway.

7:00 P.M.
CFCF—Musicale.
CBM—Amos "n" Andy.
CBF—Charette et orch.

7:15 P.M.
CFCF—Mémoires.
CBM—"Hockey school of the Air".
CBF—Mon oncle . . .

7:30 P.M.
CHLP—Le créateur de la chanson française.
CFCF—Uncle Troy.
CBM—Allan Reid, organiste.
CBF—Allan Reid, organiste.

7.45 P.M.
CFCF—Revue sportive.
CBM—Femina. — Direction de Mme Pierre Casgrain. Version anglaise.
CBF—Chronique sportive.

8.00 P.M.
CHLP—Studio.
CFCF—Crime Clues—drame.
CBM—L'orchestre de Sammy Kaye.
CBF—Les mains rouges.

8.15 P.M.
CBM—The Gloom Chasers.

8.30 P.M.
CHLP—Coeur de Française.
CFCF—Radio-encyclopédie.
CBM—World neighbors.
CBF—En roulant ma boule.

9.00 P.M.
CHLP—Orchestre de danse.
CFCF—Cocktail Hour.
CBM—L'Heure symphonique de Radio-Canada, sous la direction de Jean-Marie Beaudet. Soliste, Kathrine Hamilton, mezzo-soprano.
CBF—Heure symphonique de Radio-Canada.

9.30 P.M.
CHLP—Meunier da Sylva, pianiste.
CFCF—Hollywood Mardi-Gras —NBC.

10.00 P.M.
CHLP—Orchestre de danse.
CBM—From Sea to Sea.
CBF—From Sea to Sea.

10:30 P.M.
CHLP—Sérénade du soir.
CFCF—Elizabeth Lennox, soprano —NBC.

11:00 P.M.
CFCF—Nouvelles (en angl.)
CBM—Nouvelles (en angl.)
CBF—Radio Journal.

11:15 P.M.
CFCF—Lang Thompson et orch.—NBC.
CBM—Cariboo Minr — causrie de M. George Mackerracher.
CBF—Armand Gagnier, clarinettiste ; auu piano, Mance Duplessis.

11:30 P.M.
CFCF—Henry Busse et orch.—NBC.
CBM—Ruby Newman et orch.
CBF—Horce Lapp et orch.

12:00 A.M.
CFCF—Chick Webb et orch. —NBC
CBM—Louis Armstrong et orch.
CBF—Music for music's sake.

12:30 A.M.
CFCF—Roger Pryor et orch.—NBC.
CBM—Orch d'Al Jahn
CBF—Orch. d'Isham Jones.

DEMAIN

7:45 A.M. — 1:00 A.M.

7:45 A.M.
CFCF—Nouvelles (en angl.)

8:00 A.M.
CHLP—Réveille-matin musical
CFCF—The Four Showmen. —

8:15 A.M.
CFCF—W. Meeder, organiste—NBC.

8:45 A.M.
CFCF—The Gospel Singer.

9:00 A.M.
CHLP—Chansons françaises.
CFCF—Breakfast Club—NBC.

9:30 A.M.
CHLP—Mélodies.
CFCF—Houseboat Hannah. — drame.

9:45 A.M.
CHLP—Sol Hoopl's quartette.
CFCF—Kitty Keene.

10:00 A.M.
CHLP—Six Rhythm Rascals.

10:15 A.M.
CHLP—Variétés.
CFCF—Home Market Review—causerie.

10:45 A.M.
CFCF—The Town Crier.

11:00 A.M.
CHLP—Variétés.
CFCF—Musicals.

11:15 A.M.
CFCF—Ma Perkins.

11:30 A.M.
CHLP—Valses viennoises.
CFCF—Stella Dallas—Drame.

11:45 A.M.
CHLP—Pacific Paradise.
CFCF—Backstage Wife.

12:00 P.M.
CHLP—L'heure féminine.
CFCF—Nouvelles, mélodies.
CBM—Boy & Girl Friend.
CBF—Au jour le jour.

12:15 P.M.
CFCF—On the Mall.
CBM—Musique militaire.
CBF—Edward Gamage, ténor.

12:30 P.M.
CHLP—Variétés.
CFCF—Singing Sam.
CBM—Radio-journal — "Campus Kids".
CBF—Radio-journal. — "Campus Kids".

12:45 P.M.
CHLP—L'Heure féminine
CFCF—Rêveries à l'orgue.
CBM—L'orchestre d'Emerson Gill.
CBF—L'orchestre d'Emerson Gill.

1:00 P.M.
CFCF—Cours de bourse.
CBM—The happy gang.

1:15 P.M.
CHLP—Nouvelles Eclair. — L'Heure féminine.
CFCF—"Balkin Sucoess Stories".
CBF—"Betty and her escorts" —NBC.

1:30 P.M.
CFCF—Sketch.
CBM—Orch. de Rex Battle.
CBF—Le trio instrumental.

1:45 P.M.
CFCF—Lady of Millions —

2:00 P.M.
CHLP—Variétés.
CFCF—"Swingtime trio". —NBC.
CBM—London Calling.
CBF—"Swingtime trio".

2:15 P.M.
CFCF—"Let's take it over" —NBC.
CBF—"Let's talk it over.

2:30 P.M.
CHLP—Orch. de Hal. Garson.
CFCF—Valses favorites—NBC
CBF—Valses—Disques.

3:00 P.M.
CHLP—Opéra.
CFCF—Variétés continentales.
CBF—Terri Fanconi, ténor, et orchestre Honti.

3:15 P.M.
CFCF—Rochester School Broadcast.

3:30 P.M.
CFCF—Variétés—NBC.
CBF—"Little Variety Show".

3:45 P.M.
CFCF—Guild du Metropolitan Opera—NBC.
CBF—Chansonnettes françaises.

4:00 P.M.
CHLP—Disques de Charles Kuntz.
CFCF—Club Matinee.
CBM—Airs d'opéras. — Disques.
CBF—Airs d'opéras. — Disques

4:15 P.M.
CHLP—"Song Styles.

4:30 P.M.
CHLP—Orchestre de Jack Joy
CFCF—Congrès national de parents et éducateurs.
CBM—Rush Hughes. — Commentaires sur les faits du jour.

4:45 P.M.
CBM—Who's who To-day". — Causerie de G. C. Allison.

5:00 P.M.
CHLP—Thé dansant.
CFCF—Tea Time.
CBM—Radio-journal—Disque pour tous. Chronique.
CBF—Radio-journal. Le disque pour tous.

5:15 P.M.
CFCF—Howie Wing. — saga of aviation.

5:30 P.M.
CHLP—Méli-Mélo.
CFCF—Barnacle Bill.
CBM—The Adventure of Jamie and Josie.
CBF—Les chansons d'Yvonne Meurant.

5:45 P.M.
CFCF—Easy Aces.
CBM—Cours de bourse.
CBF—Cours de bourse.

6:00 P.M.
CHLP—Méli-Mélo.
CFCF—Cours de bourse.
CBM—Disques "Jazz in England".
CBF—Les beaux disques.

6:15 P.M.
CFCF—Musicale, nouvelles.
CBM—"Top Hatters".

6:30 P.M.
CHLP—Radio-Annuaire.
CFCF—Fun Fest.
CBM—Appel en faveur des victimes de la guerre en Chine.
CBF—Même programme qu'a C.B.M.

6:45 P.M.
CFCF—A être annoncé du studio.

7:00 P.M.
CFCF—Peter McGregor — Drame.
CBM—"Amos "n" Andy".

7:15 P.M.
CBF—Chansons françaises.
CFCF—Beauty.
CBM—The Count of Monte Christo.
CBF—Mon oncle.

7:30 P.M.
CHLP—Saviez-vous que . . .
CFCF—Uncle Troy.
CBM—Mlle Kathleen Stokes, organiste.

7:45 P.M.
CHLP—Une cause célèbre.
CFCF—Revue sportive.
CBM—"Science at work". — Causerie sur le radium par le Dr G. C. Laurence.
CBF—Chronique sportive.

8:00 P.M.
CHLP—Gilbert Hill, pianiste.
CFCF—Roy Shield Revue — —NBC.
CBM—One Man's Family.
CBF—Dans ma tasse de thé.

8:30 P.M.
CHLP—A la brunante.
CFCF—Friendly store.
CBM—Les cordes mélodiques
CBF—Les cordes mélodiques.

8:45 P.M.
CFCF—Jimmy Kemper et Cie. —NBC.

9:00 P.M.
CHLP—Orchestre de danse.
CFCF—Waltz Interlude. —NBC
CBM—"The Red Ledger".
CBF—Le Magasin Général.

9:30 P.M.
CHLP—Quatuor à cordes.
CFCF—Anniversaire des scouts américains. — NBC.
CBM—Spotlight Parade.
CBF—Spotlight Parade.

10:00 P.M.
CHLP—Orch. de danse.
CFCF—Protestant Employment Bureau.
CBM—Quatuor à cordes Hart House.
CBF—Quatuor à cordes Hart House.

10:15 P.M.
CFCF—Soliste. — NBC.

10:30 P.M.
CHLP—Autour des grands maîtres.
CFCF—Minstrel Show. — NBC.
CBM—Les chanteurs de Radio-Canada. Dir. A. Whitehead.
CBF—Les chanteurs de Radio-Canada.

10:45 P.M.
CHLP—Autour des grands maîtres.
CFCF—Nat. Social Hygiene Day Program. — NBC.

11:00 P.M.
CFCF—Nouvelles (en angl.)
CBM—Radio-journal (en angl)
CBF—Radio-journal.

11:15 P.M.
CFCF—En rêvant à la lueur de la chandelle.
CBM—"Commentary". Causerie de d'Arcy Marsh.
CBF—Les pianistes Gil—Mar.

11:30 P.M.
CFCF—Eddie Duchin et orch. NBC.
CBM—Henry Busse et orch.
CBF—"Today's Music".

11:45 P.M.
CFCF—Garwood Van et orch.

12:00 A.M.
CFCF—Under Western Skies. NBC.
CBM—Louis Armstrong et orch.
CBF—H. Nagel et orch.

12:30 A.M.
CFCF—Teddy Hill et orch.—NBC.
CBM—Lights out.
CBF—Allan Caron, organiste.

POURQUOI ?
ne pas confier immédiatement la réparation de votre radio à
SAMSON RADIO SERVICE
470, RACHEL Est — BE. 1410

RADIOS
AUX PRIX DE VENTE D'AVANT-INVENTAIRE
INSTRUMENTS PARFAITEMENT REMIS AU POINT ET GARANTIS, A COMPTER DE
$19
Facilités de paiement depuis $5. comptant et $3. par mois
LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
1112 rue Ste-Catherine Ouest
580 rue Ste-Catherine Est
6885 rue St-Hubert
4232 rue Wellington
MONTREAL

JEAN CLÉMENT
CE SOIR
à 10 h.
CKAC
(Montréal)
CHRC (Québec)
CRCS (Chicoutimi)
EMISSION DES Cigarettes GRADS
L. O. GROTHÉ LIMITÉE
ENTREPRISE FAMILIALE ET INDÉPENDANTE
REPRESENTATION JEAN CLEMENT
Monument National
CE SOIR

CE SOIR
de 7.15 à 7.45 h.
N'oubliez pas d'écouter
LES SOIRÉES DE GRAND'MÈRE
au Poste C.K.A.C. Montréal
Légendes • Aventures
Féeriés • Opérettes
VIAU
MONTRÉAL LIMITÉE QUÉBEC

Montréal en 1868 !
La maison Dupuis Frères fera revivre, à la radio, cette époque lointaine, — 70 ans déjà ! par le récit pittoresque des principaux faits historiques, amusants et dramatiques, — qui se sont produits au cours de 1868, année où fut fondé ce grand magasin à rayons de Montréal.
Dupuis Frères
vous invitent à écouter
CE SOIR
à 9.45 hres, au Poste CKAC
le programme "Montréal en 1868"

A SA RETRAITE

M. ROBERT-B. BROWN, qui, après 55 ans de service, vient de prendre sa retraite à la compagnie Singer Sewing Machine. M. Brown débuta comme commis, puis devint caissier, auditeur, gérant de succursale et surintendant de la division de Montréal. En 1915, il fut nommé agent général pour les Indes et Ceylan et, en 1920 (lorsqu'il revint au pays), il fut nommé agent général pour l'Est du Canada, avec quartiers généraux à Montréal. (Photo Dupras & Colas).

M. D.-R. Sheehan est mort âgé de 52 ans

M. D.-Roy Sheehan, 4340 avenue Mayfair, est décédé subitement hier, à la suite d'une syncope, à l'âge de 52 ans. Il avait été successivement à l'emploi de la Compagnie du télégraphe du Pacifique Canadien et des chemins de fer nationaux. Au moment de sa mort, il était attaché à Radio-Canada. Il avait été également l'un des premiers à s'intéresser comme amateur à la transmission par sans-fil.

Lui survivent sa femme, née Sweet (Mayme); deux filles, Mmes Gerald-A. Décary et Maurice-L. Desbois, et un fils, M. Roy-H. Sheehan. Les funérailles auront lieu demain matin à 9 h., en l'église Saint-Ignace de Loyola et l'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

"En roulant ma boule" nous conduit à Lévis

La prochaine émission "En roulant ma boule", celle de ce soir, nous conduira des studios de Radio-Canada à une autre ville qui ne manque pas d'intérêt au point de vue historique, Lévis.

L'historien Beauchemin et le journaliste Gontran de Larzac sont les deux principaux protagonistes d'"En roulant ma boule".

La semaine suivante, ils reviendront à Québec et nous conduiront à la glissoire de la terrasse.

Aux élèves du grand séminaire

Invitation spéciale est faite aux séminaristes et aux jeunes prêtres de se rendre demain matin, à 9 h., en l'église St-Jacques, pour assister aux funérailles de Mme L.-O. Lussier, mère de M. Rosario Lesieur, P.-S.S., supérieur du Grand Séminaire de Montréal.

M. l'abbé I. Lussier parle d'orientation

M. l'abbé Irénée Lussier, visiteur des classes spéciales de la Commission des écoles catholiques de Montréal, a récemment prononcé une conférence sur "L'orientation professionnelle" devant la section féminine de l'Alliance catholique des professeurs de Montréal:

"Parmi les influences, dit-il, qui s'exercent sur le choix de l'élève, l'orientation des programmes a une très grande importance. Il faut les signaler particulièrement à propos des filles; un esprit familial doit inspirer, tout le cours durant, leurs études qui doivent être orientées vers le foyer, plutôt que vers le bureau ou l'usine.

"Un certain nombre de nos jeunes filles par la force des circonstances doivent travailler en dehors de leur foyer; mais il y a la formation à donner et qui doit faire tenir pour temporaire et non souhaitable l'exil quotidien du foyer paternel. Revenant à l'orientation professionnelle proprement dite, le conférencier fait remarquer qu'il y a là une question médicale et psychologique, un aspect d'économie politique et d'économie familiale, enfin une question de surveillance post-scolaire.

La réunion était présidée par M. Armand Dupuis, président de la Commission des écoles catholiques de Montréal, à qui la présidente de la section, Mlle Germaine Richard, souhaita la bienvenue. Mlle Edesse Blanchard remercia le conférencier et M. Dupuis lui-même ajouta quelques remarques et dit aux institutrices qu'elles pouvaient compter sur la commission dont il est le président comme celle-ci comptait sur elles.

Le R. P. Lamarche et "La société devant la misère"

Le succès va toujours croissant aux déjeuners-causeries de l'Action libérale nationale, et tout laisse croire que l'idée préconisée par M. Gouin d'un conseil économique officieux se réalisera tranquillement.

Le R. P. Maurice Lamarche, s.j., professeur de philosophie au collège Jean de Brébeuf et chargé, à la même institution, d'une chaire mixte d'apologétique, a accepté d'être le prochain conférencier. Le Père Lamarche parlera de "la société devant la misère".

Le déjeuner-causerie aura lieu comme d'habitude au café Saint-Jacques, 415 est, rue Sainte-Catherine, à 12 h. 30, demain.

TINO ROSSI
dans
NAPLES AU BAISER DE FEU
Samedi au SAINT DENIS

UNE AUBAINE !
CHAMBRE A COUCHER
8 MORCEAUX
• BUREAU • MATELAS
• LIT (métallique) • Deux CARPETTES
• SOMMIER • Deux OREILLERS
Le lit peut être obtenu dans les largeurs suivantes: 4½ pieds, 4 pieds ou 3¼ pieds.
Voici une aubaine extraordinaire. Procurez-vous cet ensemble complet à un prix ridicule.
Si vous ne pouvez venir, écrivez, téléphonez ou remplissez le coupon ci-dessous.
$29.95
95c Comptant $2.50 PAR MOIS
COUPON
Veuillez m'expédier l'ensemble tel qu'illustré et je paierai 95c sur livraison et la balance $2.50 par mois.
Largeur du lit désiré .....
NOM .....
ADRESSE .....
OCCUPATION .....
N'ENVOYEZ PAS D'ARGENT
La Liberté
Filatroy 6301
3735 NOTRE-DAME OUEST
Meubles Fourrures-Vetements
DESCENDEZ A LA RUE ST AUGUSTIN
Cherchez la grande enseigne avec l'horloge
3me ARRÊT DES TRAMWAYS A L'OUEST D'ATWATER

à la radio
LUN., MER., VEND.
1.45 à 2 P.M.
CFCF
SHIRRIFF'S
Lushus & FANCY FREE

CE SOIR
AU COUCHER
Une ou deux tablettes
ROBOL
pour la constipation
RESULTAT
DEMAIN MATIN
25c la boite
Essayez-les à nos frais en nous envoyant le coupon ci-dessous.
Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée 1566, rue S.-Denis, Montréal.
• Veuillez m'envoyer GRATIS un échantillon des Tablettes ROBOL contre la constipation.
Nom .....
Adresse .....
P-1-3

LA VENTE SEMESTRIELLE DE MEUBLES ET D'ARTICLES D'AMEUBLEMENT CHEZ EATON

Matelas à ressorts SIMMONS "Hotel Special"

Bourrés de crin frisé de superbe qualité
ORDINAIREMENT 37.50
Bas prix extraordinaire mercredi

23.50

Plusieurs grands hôtels et clubs emploient cette marque de matelas. Ils sont extrêmement moelleux grâce à la bourrure de crin qui les rend soyeux. La garniture de ressorts est souple, reposante, silencieuse et concourt à donner un repos satisfaisant. Coutil épais 8 onces, ne laissant pas passer le crin. Le bord épais et fait d'avance empêche les matelas de s'affaisser. Capitonnage à boutons. Ventilation. Poignées. Pour lits jumeaux, trois-quarts et doubles.

Offre particulièrement intéressante pour hôtels, clubs, pensions et toutes les maisons de Montréal.

SOMMIERS-BOITE SIMMONS REMBOURRES — ORDINAIREMENT 37.50
Spécial de la Vente Semestrielle mercredi 23.50

Matelas à ressorts SIMMONS "SELKIRK"

Ordinairement 27.50

Très confortables à cause de la bonne garniture de ressorts rembourrée de feutre de coton souple. Bord uni, bordure brodée, capitonnage "Jiffy Join". Recouverts de coutil de coton damassé à dessin formant panneau. Dimensions régulières. **Spécial de la Vente Semestrielle, mercredi** **15.95**

Literie, au septième

EN VENTE DE 9 À 10 HEURES MERCREDI MATIN

Fleurs artificielles

Pas de commandes téléphoniques "C. O. D."

Embellissez votre foyer de ces jolies fleurs. Plantes en pot de bois: dahlias, zinnias, petits chrysanthèmes et coquelicots—ou bouquets sur base de carton. Rég. 1.85 et 1.75.

Spécial 9 à 10 heures mercredi, le pot **.95**

Vaisselle, au quatrième

DIVANS STUDIO JUMEAUX

Pas de commandes téléphoniques "C. O. D." ni postales.

ORDINAIREMENT 35.00 à 39.50

47 de ces divans à solder mercredi! A grand rabais! Construction à ressorts—couverture en grosse toile de coton, reps, etc. S'ouvrant en lit double ou lits jumeaux. **Spécial 9 à 10 heures mercredi** **19.95**

Literie, au septième

Vernis

Un vernis convenant pour parquets et boiserie intérieure. Rég. .60 à .75.

Spécial 9 à 10 heures mercredi, la pinte **.43**

Peinture, au sixième

BELLES TRANSFORMATIONS
importations françaises

Le Salon Elysée vous invite à venir voir une superbe collection de transformations — cheveux longs ou courts. Leur façon nouvelle, leur apparence naturelle doivent être vues pour être appréciées. Cheveux gris, blancs et naturels.

25.00 à 75.00

Salon Elysée, cinquième étage

Ces transformations ne sont montrées que privément.

Tricotez !

REVUE DE MODES EN TRICOT

mercredi

à 11 heures et 3 heures avec mannequins

AU RAYON D'OUVRAGES DE FANTAISIE, DEUXIEME ETAGE

présentée par Mrs. N. Jarvis Allen, styliste de la maison Paton and Baldwin

Bientôt . . . jeudi

VENTE SPOTLIGHT au RAYON des VETEMENTS pour BEBES

troisième étage

Voyez les détails dans les journaux de mercredi

• • •

Se continuant mercredi.

VENTE SPOTLIGHT de PORTE-PHOTOS et CADRES

Voyez les détails dans les journaux de lundi

VENTE SPOTLIGHT de LINGE de LIT chez EATON

Couvertures "ALABAMA"

Ordinairement 2.95 la paire !

En finette "Alabama", épaisse, de qualité renommée. Chaudes, durables et duveteuses. Blanches à rayures roses, bleues, vertes, mauves ou vieil or. Surjetées séparément. Environ 70" x 90".

Spécial Spotlight mercredi, la paire **2.19**

Environ 80" x 90". Ordinairement 3.25

Spécial Spotlight mercredi, la paire **2.49**

Couvertures de couleur

En laine—Importées d'Angleterre

Couvertures riches, tout laine, souples et chaudes, bouts surjetés. Teintes pastelles de rose, bleu, vert, vieil or et pêche. Environ 60" x 80". **Spécial Spotlight mercredi, chacune** **3.65**

Couvre-lits "Trapunto" en satin

Couvre-lits superbes pour lit simple et double, en satin Celanese épais et brillant, garnis de piqûres, formant de merveilleux dessins. Vieux rose, turquoise, orchidée, brun, bleu, vert, vieil or, sable, pêche ou vinée. Environ 90" x 100". **Spécial Spotlight mercredi, chacun** **9.95**

Draperies assorties — faites sur commande et bien doublées—environ 36" x 2½ verges de long. **La paire** **9.95**

Coton "super fin". Wabasso

Coton durable dont le fini imite la toile.

Environ	Ord.	Prix de vente
63" de large	.53	La verge .42
81" de large	.63	La verge .52

Edredons de plumes

Aussi jolis qu'ils sont confortables! Couverts en percale de coton à dessins Paisley, bandes en satinette assortie. Rose, bleu, vert, mauve, doré. Environ 66" x 72". **Spécial Spotlight mercredi, chacun** **3.79**

Jolies parures en madère

La parure comprend 2 taies d'oreillers et un taie-drap pour lit double, environ 90" x 108". En coton souple orné de superbe broderie à la main et bords festonnés. Cinq dessins au choix. **Spécial Spotlight mercredi, la parure** **6.79**

Taies d'oreiller en percale

Petites "imperfections" — Solde de filature! — Seconde qualité d'une des meilleures percales canadiennes. Classée "imparfaite" à cause de défauts dans la texture. 40", 42" et 44" de large. **Spécial Spotlight, mercredi, la paire** **.69**

Couvertures de finette quadrillée

Epaisses, chaudes, en finette douce, à grands carreaux bleus, roses, verts, mauves ou dorés. Environ 70" x 84". Ord. 1.25. **Spécial Spotlight mercredi, chacune** **.95**

Coton non-blanchi 72"

Coton mi-pesant, tissé fin, qui devrait blanchir en quelques lavages. A prix exceptionnellement avantageux! **Spécial Spotlight mercredi, la verge** **.25**

Parures en satin

Rideaux et couvre-lits assortis

Pour chambre à coucher. Luxueuses parures en satin Celanese, rose, bleu, vert, vieil or, turquoise, pêche, brun, vinée, coquille d'oeuf, pensée et orchidée. Couvre-lit pour lit double, environ 90" x 100" et une paire de rideaux; environ 36" x 2½ verges de long. **Spécial Spotlight mercredi, la parure** **10.95**

Couvre-lits anglais

En coton jaspé. Bien faits en coton lavable, résistant, imprimés pour imiter la mèche de chandelle. Rose, vert, rouille ou vieil or, au choix! Environ 80" x 100". **Spécial Spotlight mercredi, chacun** **1.49**

Edredons de satin

Bien bourrés de duvet, ces édredons sont luxueux, souples et légers. Dessus en satin Celanese de teintes unies, dessous en satinette unie et entre-doublure ne laissant pas passer le duvet. Rose, bleu, vert, mauve, vinée, vieil or, pêche, turquoise ou brun. Environ 66" x 72". **Spécial Spotlight mercredi, chacun** **11.95**

Commandes téléphoniques exécutées

PLATEAU 9211

• • •

Conditions de Paiements Différés sur tout achat de 15.00 et plus, moyennant un supplément équitable.

PAS DE VERSEMENT COMPTANT

Renseignez-vous au Bureau des Comptes, septième étage

Draps de coton

Pour lit double—environ 78" x 86". Pour lit simple, environ 68" x 86".

Ourlet à jour. Draps en coton blanc de qualité, ils vous donneront un excellent usage. **Spécial Spotlight mercredi, chacun** **.98**

Taies d'oreillers brodées à la main

Délicate broderie, genre Madère faite à la main sur coton résistant. Bords festonnés. Environ 42" x 33". **Spécial Spotlight mercredi, la paire** **1.49**

Couvre-lits en chenille de teintes unies

Pas de commandes téléphoniques "C. O. D."

Couvre-lits superbes rarement offerts à si bas prix! Tous sont en chenille de coton souple, soigneusement confectionnés. Dessins de chevrons en vieux-rose, orchidée, bleu, vert, vieil or, pêche, blanc. Se lavant facilement. Pour lit simple—environ 72" x 100". Pour lit double—environ 90" x 100". **Spécial Spotlight mercredi, chacun** **8.59**

Coton non-blanchi

Devrait blanchir en quelques lavages — environ 65" de large. Ordinairement .37 la verge. **Spécial Spotlight mercredi, la verge** **.30**

Ordinairement .47 la verge. Environ 84" de large. **Spécial Spotlight mercredi, la verge** **.37**

Taies d'oreillers

Ourlées à jour! En coton "Colonial" souple et durable. Environ 42" x 33". **Spécial Spotlight mercredi** **4 pour .98**

Draps de coton "COLONIAL"

ourlés à jour — fils tirés à la main

Pour lit double seulement — environ 81" x 96". Draps fins en coton imitant la toile. Chaque paire enveloppée de Cellophane pour les protéger contre la poussière.

Spécial Spotlight, mercredi, la paire **2.85**

Linge de lit, au deuxième

ACHETEZ ET ÉCONOMISEZ AUX VENTES SPOTLIGHT

VENTE SPOTLIGHT au MAGASIN du SOUS-SOL

Pas de commandes "C. O. D."

"Cafex"

Percolateurs de verre résistant au feu, capacité 8 tasses. Faits par les fabricants de Silex. **Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi** **2.19**

Grillette

Electriques. Elément remplacé dans l'année si défectueux. — **Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi** **1.65**

Fers

Marque "Star". — Fers électriques. Elément remplacé dans l'année, si défectueux. **Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol, mercredi** **1.69**

Lampes de chevet

EN METAL. Brun, vert et rose. — **Spécial de la Vente Spotlight, mercredi** **.93**

Fers à friser électriques

Nouveau genre. **Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol, mercredi** **.89**

Réveille-matin

Forme ronde, nickelée. Bons réveils. **Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol** **.93**

Réveils "Hustler"

Forme carrée. **Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol, mercredi** **1.15**

Lampes torchère

Lampes très populaires, venez de bonne heure. Tel qu'illustré. Environ 63" de haut. Pied noir et plaqué chrome. Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi **2.89**

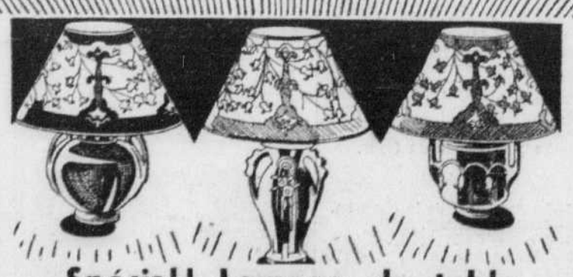

Spécial! Lampes de table

A ce prix elles se vendront rapidement! Base en poterie épaisse, abat-jour en papier-parchemin. Remarquez les formes illustrées. Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi **1.69**

Lampes Bridge et "Junior"

Bas prix exceptionnel pour des lampes de ce genre. Pieds en métal bronzé ou doré. Abat-jour assortis. Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi **2.29**

Ampoules électriques

Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi

Pas de livraison

Intérieur dépoli, blanches, 30 et 60 watts **6 pour .68**

100 watts **3 pour .68**

Extérieur dépoli, blanches, ivoire, ambre, flamme, corail. 30 watts **6 pour .68**

Grille-pain et fers

Rég. 1.49! Elément remplacé si défectueux dans l'année. Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol, mercredi, chacun **1.07**

FIL .25

Cadres

Excellent assortiment de sujets. Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol, mercredi

Environ 4" x 6" CHACUN **.10**

Environ 8" x 10" CHACUN **.19**

ou **2 pour .35**

"Queen Mary" en E.P.N.S.

Coutellerie renforcée aux points d'usure. Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol.

Cuillers à thé, à café, à orange, à bouillon. Couteaux à beurre CHACUN **.08**

Cuillers à thé glacé, à dessert. Fourchettes à marinades. Cuillers à soupe. Fourchettes à salade, à dessert, à huitres. CHACUNE **.11**

Vente Spotlight d'argenterie

ARGENT PLAQUE SUR CUIVRE

Beurriers avec couvercles. Plats à fromage et biscuits. Assiettes à sandwichs. Plats à hors-d'oeuvre. Compotiers. Plats à bonbons. Bol à roses. Salières et poivrières. CHACUN **.77**

Grands compotiers. Assiettes à tarte. Plats à hors-d'oeuvre. Plats à fromage et biscuits. Corbeille à fleurs. Bols à fruits. Assiettes à gâteaux. Plats à four. CHACUN **1.47**

Corbeilles à fruits. Compotiers. Saladiers. Assiettes à gâteaux. Sucriers et crémiers et autres pièces. CHACUN **1.87**

Laine en vedette!

Marque "Premier" 4 brins — pour chandails, chaussettes, afghans, coussins!

Blanc	Copen
Noir	Nil
Marine	Vieux rose pâle
Vert irlandais	Rouge cocktail
Brun (4 teintes)	Jaune soleil
Bleu manchou	Glaise hindoue
Rose moyen	Cardinal
Rouge pomme	Jaune souci
Ecarlate	Parchemin
Bleu de Lyon	Vieux rose foncé

Spécial Spotlight au Magasin du Sous-Sol mercredi **3** balles (environ 1 once chacune) **.25**

THE T. EATON Co LIMITED
DE MONTREAL

54e ANNEE — No 95
MONTREAL, MARDI, 8 FEVRIER 1938

2e SECTION

LA PRESSE

PAGE 11

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMERIQUE

Parlons le français partout et parlons-le bien toujours.

AU JOUR LE JOUR

La production minière

A dépassé en 1937 tous les records précédents.

Dans la province de Québec, assure le rapport annuel du ministère provincial des Mines;

L'exploitation de notre sous-sol a pris un admirable essor dès que l'on eût constaté quelles richesses il renfermait; il y a de grandes chances que l'année 1938 vienne encore accentuer et amplifier le record de 1937.

Les voyages à bon marché organisés par nos chemins de fer depuis quelques années conservent toujours leur popularité. Le Canadien National, à lui seul, aurait eu une clientèle d'au-delà d'un demi-million de personnes pour les excursions qu'il a mises à la disposition de la population canadienne au cours de 1937. La masse des "excursionnistes" a été fournie naturellement par les provinces centrales, Québec et Ontario: soit 380,071 personnes sur le total de 513,274. Le Canada occidental en a donné 82,418 et l'Est 33,377. On en a compté 1,249 pour le réseau du Grand Trunk qui relie l'Ontario à la région de Chicago.

Le Canada importe annuellement pour environ $4,500,000 de soie, qui lui est envoyée par le Japon soit directement, soit, le plus souvent, par le détour des Etats-Unis. Ces importations forment à peu près la moitié de ce que le Canada achète des Japonais. On note en même temps que si la soie artificielle a remplacé pour beaucoup d'articles la soie naturelle, celle-ci n'a pas perdu beaucoup de terrain, en somme, dans la fabrication des bas: il semble que la mode travaille ici en faveur du Japon et contre le boycottage que certains voudraient organiser contre les produits japonais.

Les exportations totales de soixante-quinze pays ont augmenté, de septembre à octobre, de 65 millions d'anciens dollars des Etats-Unis, soit de 5.2%, notent les "Informations de la quinzaine", bulletin de la Société des Nations. Les plus forter augmentations, en criffres absolus, apparaissent aux Etats-Unis d'Amérique (33 millions), en Allemagne (12 millions) et dans le Royaume-Uni (9 millions). Les exportations du Canada, de l'Union Sud-Africaine, de l'Egypte et de l'Australie ont également marqué une hausse considérable. Les importations totales ont augmenté de 45 millions d'anciens dollars, soit de 3.5%. Les importations dans le Royaume-Uni ont accusé une hausse de 23 millions, au Canada de 7 millions, aux Pays-Bas de 6 millions et en Allemagne de 5 millions. Les importations aux Etats-Unis d'Amérique ont diminué d'environ 6 millions.

Les prix des produits agricoles en 1937 ont monté plus que tous les autres prix, relève le dernier bulletin de la Banque de Montréal, et, pour la première fois en huit ans, les prix de gros agricoles soutiennent bien la comparaison avec les autres prix. On escompte que cette reprise se maintiendra et qu'il n'y aura pas d'écart grave entre les prix agricoles et les prix non-agricoles en 1938. Ce qui est très intéressant en ce qui concerne le pouvoir d'achat agricole. Pour 1938, les chances de voir se continuer la prospérité sont bonnes, mais elles dépendent à un haut point du succès des mesures destinées à enrayer la dépression aux Etats-Unis et de la possibilité de prévenir la guerre, qui ruine actuellement le commerce dans certaines parties du monde. Les derniers mois de 1937, il y a eu recul des exportations, mais il tenait surtout à la diminution considérable des exportations de blé. La demande d'outremer n'a pas diminué sensiblement pour les autres produits naturels.

L'abbé A. Vachon délégué

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — L'abbé Alexandre Vachon, directeur de l'école supérieure de chimie de l'université Laval et doyen de la faculté des sciences, vient d'être choisi comme délégué de l'Institut de chimie du Canada au quatrième congrès international des chimistes, qui sera tenu à Rome au cours de l'été prochain.

Bourse d'études accordée

La bourse d'études offerte por l'Ordre impérial des filles de l'Empire a été de nouveau accordée à M. David-H.-O. Macqueen, cette année.

La fin du différend entre les débardeurs

Le local 373, dans l'intérêt général, consent à disparaître. — Le président J.-B. Labelle maintenu à son poste. — Le président K. Trolsaas vice-président international.

Le différend du travail, qui divisait depuis deux ans les débardeurs du port de Montréal en deux unions rivales, est enfin réglé. Cet heureux événement est survenu au cours d'une assemblée passablement orageuse, qui a été tenue, hier soir, par le local No 373 de l'Association internationale des débardeurs en leurs quartiers, 406 rue du Champ de Mars, sous la présidence de M. Karl Trolsaas, président de ce local, assisté de tous les autres officiers.

La discussion s'ouvrit sur un communiqué du président général, Joseph-P. Ryan, qui faisait un dernier appel aux membres du local 373, en faveur d'une réconciliation immédiate avec le local 375, affilié également à l'Association internationale des débardeurs d'Amérique.

Au cours de la discussion, il fut révélé que les compagnies de navigation océanique refusaient absolument de conclure un contrat collectif avec deux locaux, mais qu'elles acceptaient de négocier sans délai avec le local 375, qui détenait le contrat depuis ces deux dernières années. Les compagnies rendaient, dit-on, à tort ou à raison, les membres et officiers du local 373 responsables d'une grève malheureuse qui avait éclaté sur le port, il y a trois ans, alors que tous les débardeurs faisaient partie de l'Association des débardeurs syndiqués, laquelle maintenait le contrat de travail du port, depuis près de 30 ans. C'est pourquoi, en 1935, les compagnies refusèrent de traiter avec l'Association des débardeurs syndiqués, pour s'entendre avec l'Union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal. C'est cette dernière union qui obtint, l'an dernier, une charte de l'Association internationale, sous le No 375.

Le plan adopté

Finalement, après une discussion fort longue et beaucoup d'hésitation, l'assemblée, hier soir, finit par se rendre au désir exprimé par le président général, J.-P. Ryan, en sacrifiant l'existence même du local 373, qui perd sa charte et disparaît.

Le plan que voici fut finalement adopté: Le local 375 admettra dans ses rangs les membres du local disparu et qui restent, conséquemment, membres de l'Union internationale.

M. J.-B. Labelle restera président du local 375 jusqu'à la fin de l'année, alors qu'il sera procédé à une élection générale des officiers.

En compensation, le président actuel du local 373, M. Karl Trolsaas, sera nommé vice-président général de l'Association internationale des débardeurs d'Amérique et aura à exercer la surveillance générale sur le port de Montréal et les autres ports du Saint-Laurent.

Dans ces conditions, les négociations avec les compagnies maritimes, qui avaient été interrompues temporairement, vont reprendre incessamment avec les représentants du nouveau local 375. Le comité des négociations nommé à cet effet va rencontrer les compagnies, aujourd'hui ou demain. La rumeur court que les compagnies offriraient une augmentation de 10 cents de l'heure, c'est-à-dire un salaire de 75 cents, mais que les unionistes réclameraient 85 cents par heure.

L'Ontario craint une inondation

Le niveau d'une demi-douzaine de rivières s'élève dangereusement.

Toronto, 8. (P.C.) — Une demi-douzaine de rivières de la province d'Ontario menacent aujourd'hui de déborder et de causer ainsi des dommages considérables à la propriété dans l'est et l'ouest de la province. Ce sont entre autres, les rivières Thames, Speed et Moira.

Les routes et les caves des magasins ont été inondées à Belleville, alors qu'un mouvement subit des glaces fit monter l'eau par dessus les murs élevés sur les deux rives. Dans l'ouest de l'Ontario, une embâcle sur la rivière Sydenham a produit l'inondation de toutes les terres basses, près de Wallaceburg.

A London, où en avril dernier un homme perdit la vie et la propriété souffrit des dommages au montant de $2,000,000, le danger d'inondation semble être disparu pour le moment, alors que le niveau de la rivière Thames a baissé à son normal en fin de semaine. La plupart des 200 familles qui avaient évacué leurs maisons, dimanche dernier, ont pu y retourner.

Des dommages au montant de $5,000 ont été causés à Port Burwell, sur le lac Erié lorsqu'une embâcle se produisit dans le port. La glace brisa les quais, les établissements de pêche sur la grève.

A Belleville, les autorités municipales sont sur le qui-vive et s'attendent à une inondation sérieuse, si la débâcle se produit en amont de la rivière Moira.

Le travail diminue à la Dominion Textile

(Du correspondant de la PRESSE)

Sherbrooke, 8. — M. D. Pechie, surintendant des usines de la Dominion Textile, a confirmé hier la nouvelle que le travail avait considérablement diminué dans l'usine de Sherbrooke, division du coton, au point que dans ce département la moitié des ouvriers ne travaillent plus que deux ou trois jours par semaine, au lieu de cinq.

A Magog, M. John Peters, gérant de la même compagnie, dit que les 600 employés du département du coton ne travaillaient plus que deux journe au lieu de cinq par semaine. Les directeurs de la compagnie attribuent cette situation à la diminution des commandes, et M. Peters dit qu'il ne sait pas combien de temps durera cet état de choses.

Les ouvriers affectés à Sherbrooke sont au nombre de 550 environ.

Un millier de bulletins perdus dans Saint-Henri

(Du correspondant de LA PRESSE)

Ottawa, 8. — Dans l'élection complémentaire de S.-Henri, Montréal, plusieurs centaines de bulletins de votation ont été gaspillés par des électeurs qui désiraient se rendre aux bureaux de votation, mais sans voter. On calcule qu'un millier de bulletins ont été perdus de cette manière. Outre les bulletins "blancs", il y en avait d'autres sur lesquels les électeurs avaient mis le signe svastika et en bas les mots suivants: "A bas les juifs". MM. Bousquet et Lacombe étaient retirés de la lutte, mais M. Bousquet a reçu quand même 340 votes et M. Lacombe 60.

BELLE PROMOTION

M. ARMAND-PAPINEAU COUTURE, qui vient d'être nommé par le ministère des pensions et de la santé, division des aliments et des drogues, directeur du laboratoire, à Montréal, succédant à M. Aimé Valin, qui a été promu chef-adjoint analyste des aliments et des drogues, à Ottawa. M. Couture est au service du laboratoire depuis 21 ans et, durant 15 ans, fut le collaborateur de M. Valin. Ce dernier a 37 ans de service et ce fut lui qui inaugura, en 1921, le laboratoire de Montréal. (Cliché la "Presse").

L'Office va étudier ces suggestions

L'ordonnance No 4, modifiée, sera-t-elle appliquée par tranches ?

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 7. — L'ordonnance no 4 de l'office des salaires raisonnables, ordonnance qui établit une échelle de salaires minima pour toutes catégories d'employés, sera-t-elle mise en vigueur dans sa conception originale? On se le demande sérieusement dans les cercles politiques et dans le monde du travail.

Il est certain qu'elle n'entrera pas en vigueur le 15 février. Depuis qu'elle a été publiée, en effet, les organisations ouvrières, plusieurs patrons et même quelques députés ministériels ont fait parvenir à l'office soit des protestations soit des demandes de modifications accompagnées des amendements suggérés. Ces mémoires et ces requêtes constituent une documentation très volumineuse qui permet aux commissaires de mesurer la réaction provoquée dans tous les milieux par la publication de l'ordonnance. L'étude des suggestions reçues demandera du temps.

Par ailleurs on semble bien convaincu, même dans les milieux ministériels, que l'ordonnance ne sera jamais mise en vigueur telle que rédigée. Certains des amendements réclamés seraient déjà acceptés en principe.

La seule question qui semble se poser, à l'heure actuelle, est celle-ci: l'ordonnance sera-t-elle mise en vigueur dans son ensemble, lorsqu'elle aura été totalement amendée, ou bien le sera-t-elle, pour ainsi dire, par tranches, par l'émission successive d'ordonnances restreintes à des catégories particulières de travailleurs? Si elle est adoptée dans sa conception originale, c'est-à-dire de façon à atteindre tous les travailleurs de la province, il semble admis qu'on se hâtera de fixer les salaires et conditions de travail de chaque catégorie d'employés au moyen d'ordonnances successives qui annuleront, pour les dites catégories, les dispositions de l'ordonnance générale.

Ainsi, les inconvénients inévitables offerts par une législation uniforme seraient soit évités totalement, soit écartés dans le plus court délai possible.

Le défenseur de Solloway décédé

Charles-W. Bell meurt après une belle carrière au barreau et au théâtre.

Hamilton, 8. — P.C. — Charles-W. Bell est mort aujourd'hui à l'âge de 61 ans, après une longue maladie. C'était un des criminalistes les plus célèbres du Canada; il était littérateur et faisait du théâtre à ses heures, et fut dix ans député.

Né à Hamilton, il fit ses études dans sa ville natale et à Toronto et fut reçu au barreau ontarien en 1899. Il exerca d'abord sa profession à Toronto, puis retourna à Hamilton.

Il composa plusieurs opérettes à succès, dont la plus connue, "Parlor, Bedroom and Bath" fut représentée au Republic Theatre de New-York en 1917. Les autres sont: "A Prince of Zanzibar", "Her First Divorce", "Elsie", "Thy Neighbor's Wife", "Paradise Alley".

Il se présenta aux élections fédérales de 1925 comme candidat conservateur dans la circonscription de Hamilton Ouest, qu'il représenta jusqu'en 1935.

Comme avocat, il avait une grande réputation d'éloquence. En 25 ans, il réussit à faire acquitter 16 personnes accusées de meurtre.

La dernière cause célèbre de M. Bell a été l'affaire Solloway. Au début de janvier, devant la Cour suprême d'Ontario, il faisait reconnaître l'innocence d'Isaac Solloway, ancien courtier accusé d'abus de confiance et de vol (les sommes volées s'élevaient à $2 millions).

Lui survivent: sa veuve et trois enfants.

Astor réélu président de la presse impériale

Londres, 8. (P.C.) — Le major J.-J. Astor, président de la Times Publishing Company, a été réélu à l'unanimité président de l'Union de la presse impériale, à sa 28e réunion générale annuelle aujourd'hui. Tous les membres du conseil ont été réélus. L'Union a adopté une résolution exprimant son profond chagrin de la mort de lord Atholstan, le premier président de la section canadienne.

4 pêcheurs rescapés

Mount Clemens, Michigan, 8. (P.C.)—On annonce qu'une embarcation a sauvé les 4 pêcheurs emportés sur une banquise hier. La banquise a été repérée à 2 milles du rivage par un avion qui a constaté qu'il n'y restait plus personne. On ignore les noms des rescapés.

L'échelle des nouveaux taux de fret aux ports à l'étude

La Fédération des armateurs du Canada et un grand nombre d'expéditeurs outre-mer ont reçu, ce matin, des copies de la nouvelle échelle des taux de fret que le conseil des ports nationaux vient de leur soumettre pour la prochaine saison de navigation. Cette échelle comporte une augmentation générale jusqu'à 150 pour cent sur certaines marchandises. On verra dans une autre colonne la comparaison entre les taux actuels et ceux que propose le conseil des ports nationaux. Or, ce matin, M. A.-L.-W. McCallum, gérant de la Fédération des armateurs du Canada, qui nous a fait part de la réception d'une copie de l'échelle des nouveaux taux, a déclaré qu'il n'avait aucune déclaration à faire pour le moment, la communication du conseil des ports nationaux devant être tenue secrète.

"Cependant, ajouta-t-il, nous allons immédiatement étudier le pour ou le contre de la nouvelle échelle et soumettre nos suggestions à cet organisme qui déterminera la justesse des propositions faites.

Orientation de l'éducation de l'infirmière

Le Dr Georges Baril étudie à fond les aspects de ce problème capital.

A la seconde séance générale de la section française de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province, tenue ce matin à l'Hôtel-Dieu, le Dr Georges Baril, secrétaire de la Faculté des sciences et directeur des études adjoint de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, a prononcé une lumineuse conférence intitulée "L'Université et l'infirmière". La séance était présidée par les RR. SS. Valérie de la Sagesse et Soeur Gauthier. Le Dr Baril a traité un sujet d'envergure. Il n'a pas manqué de dire tout d'abord que l'infirmière canadienne-française est en minorité dans la province de Québec et qu'il est essentiel que toutes se groupent plus fortement que jamais. Or, le Dr Baril croit que l'Université est encore pour l'infirmière canadienne-française l'appui le plus puissants. Elle vous donnera, dit-il, des diplômes mais ce n'est pas tout. Elle peut vous aider de ses conseils et de ses directives. Son appui moral et son prestige vous sont acquis et vous aideront à formuler vos désirs.

Un danger à éviter

Le Dr Baril signale ensuite un danger auquel il faut parer le plus tôt c'est-à-dire la perte de certains privilèges du fait d'un enregistrement fédéral de toutes les gardes-malades. C'est une question d'autonomie provinciale et les infirmières de cette nationalité doivent défendre vigoureusement un aussi important patrimoine. Le conférencier est d'avis qu'un contrôle fédéral des études avec examen annuel unique n'est pas équitable et ne place pas l'élève dans des conditions avantageuses. "Ce contrôle de nos programmes d'études et de leur exécution dans nos écoles ne saurait être toléré, de dire le conférencier. L'infirmière du Québec doit conserver le contrôle absolu de ses destinées et avant de prendre part au prochain congrès d'Halifax il faudra exiger la modification de certains réglements. Du fédéralisme outrancier qui porte atteinte aux privilèges que nous réserve l'acte de 1867, nous ne voulons, ni à l'Université, ni ailleurs.

Répartition plus logique du travail d'étude

Passant au chapitre du programme d'études que le comité fédéral veut instaurer le conférencier déclare qu'il est trop chargé et qu'il ne tient pas compte du travail de service que doit remplir l'infirmière en dehors de ses études proprement dites. Il trouve aussi que heures de cours et heures de service pèchent par leur agencement.

Il suggère en conséquence un total de 800 heures de cours réparties sur trois ans. La première année compterait 600 heures d'étude avec des heures de service plus courtes et dont la matière serait d'ordre général. Un examen terminerait cette première année. Au cours des deux autres la partie service serait plus considérable et comporterait aussi des examens. La suggestion, dans son plan général comprend l'allégement du travail d'instruction dans les deux dernières années au bénéfice de l'éducation de l'infirmière, car instruction et éducation sont deux choses que l'on confond souvent et à tort. L'infirmière ne doit pas être une demi-savante. L'accumulation des matières aux programmes d'études est donc un écueil qu'il faut éviter. Seulement après un programme d'études de trois ans l'on devrait orienter certaines élèves mieux douées vers une spécialisation mais, avant tout, ayons une instruction et une éducation de base et solidement établies. Enfin, parlant de l'enseignement de la chimie, le conférencier demande qu'on y aille avec prudence. "Apprendre ce qu'il faut mais l'apprendre bien est la formule logique", dit-il.

Dans ce résumé forcément incomplet il est impossible de citer comme il le faudrait le Dr Baril. Tout au moins avons-nous tenté d'exprimer sa pensée à savoir que l'infirmière doit être la collaboratrice du médecin et non son ennemi et que les nôtres, en ce domaine, ne doivent pour aucune considération aliéner leurs privilèges provinciaux.

L'abbé Desrosiers ne sera plus principal de l'Ecole Normale

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — La démission de M. l'abbé Adélard Desrosiers, principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier, à Montréal, est le commencement d'une réorganisation complète de cette institution, a décaré, hier, M. Cyrille-F. Delâge, surintendant de l'Instruction publique.

M. Delâge a refusé de commenter la démission de l'abbé Desrosiers qui fut annoncée à Montréal, hier, mais qui n'est pas encore officiellement entre les mains des autorités. On

M. l'abbé ADELARD DESROSIERS dont l'honorable Cyrille-F. Delage a annoncé la démission comme principal de l'Ecole Normale Jacques-Cartier.

sait que le Comité catholique prendra bientôt connaissance du rapport de M. Delâge au sujet de la grève des étudiants de cette institution.

Interrogé à son tour, M. l'abbé Desrosiers a déclaré qu'il n'avait rien à ajouter à la déclaration du surintendant. Il n'a même pas voulu dire si oui ou non sa démission avait été adressée à Québec. On suppose cependant que la démission ne prendra effet qu'à la fin de la présente année académique.

Usines d'aviation fermées

Londres, 8. (U.P.) — La grève a interrompu les opérations de deux usines de la "De Havilland Aircraft Company", 800 employés de l'usine de Staglane se sont déclarés en grève de sympathie avec les mille de l'usine de Hatfield. Ceux-ci réclament des augmentations de salaire.

La cause du taxi à Montréal a été remise de nouveau

La cause du règlement municipal relatif aux taux du taxi à Montréal, cause pendante depuis environ sept mois, est revenue de nouveau devant la Commission des services publics au cours d'une courte séance tenue, cet avant-midi, chambre 24 du vieux palais de justice. Elle fut ajournée, une fois de plus, à un mois, à la demande du représentant d'une des parties intéressées, M. Alphonse Patenaude. Il s'agit, comme on le sait, de la cause de "La cité de Montréal vs l'Union des propriétaires de taxis de Montréal; de l'Association de taxis Lasalle et du syndicat des chauffeurs d'autos".

Le but de la requête soumise à la Commission des services publics est d'obtenir la ratification du règlement municipal adopté à la suite de la grève que l'on sait et survenue l'été dernier, lequel soumet que le tarif devrait être de 15 cents pour le premier mille et de 20 cents pour les milles additionnels.

L'aviateur Clouston s'écrase à l'arrivée

Nicosia, Chypre, 8. (P.C.-Havas)— L'aviateur A.-E. Clouston a démoli son appareil à l'atterrissage. Il revenait de Turquie après avoir renoncé à une randonnée d'Angleterre à la Nouvelle-Zélande.

Clouston et son compagnon, Victor Ricketts, s'en sont tirés indemnes et partiront pour l'Angleterre jeudi, par bateau.

L'accident est imputable à la crevaison d'un pneu du train d'atterrissage.

Dimanche Clouston avait été forcé d'ajourner son départ de Turquie à cause de pluie qui rendaient l'aérodrome impraticable. A la suite de ce retard il a renoncé à sa randonnée.

Le gouvernement prêt à aider les étudiants

Il désire former chez nous des compétences, dit l'hon. Jos. Bilodeau au banquet annuel de l'Association générale des étudiants de Laval.

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — "Vous avez ce soir l'impression que votre jeunesse n'est pas isolée dans sa vie et dans son effort vers l'avenir", disait au début de son discours, hier soir au Château Frontenac, le recteur de l'Université Laval, Mgr Camille Roy, à l'occasion du banquet annuel de l'A.G.E.L., banquet qui avait réuni en plus des sommités du monde politique et universitaire, plus de trois cents étudiants.

En effet, cette atmosphère fraternelle existant au dîner annuel des étudiants de l'Université Laval, dîner qui clôturait brillamment la journée universitaire a été le thème de tous les discours qui ont été prononcés. Disons que, comme ses devancières la journée universitaire de 1938, avait commencé le matin par la traditionnelle parade et la visite au maire de Québec, M. J.-E. Grégoire, lui-même professeur à l'université, ainsi que par la rencontre, au parlement, de quelques ministres du gouvernement.

A la table d'honneur

A la table d'honneur, M. Christian Lapointe, président de l'A.G.E.L. avait à ses côtés, Mgr Camille Roy, le maire Grégoire, les honorables Onésime Gagnon, ministre des mines Bona Dussault, ministre de l'agriculture, et Joseph Bilodeau, ministre du commerce et de l'industrie.

On remarquait aussi l'abbé A. Vachon, directeur de l'école de chimie, le secrétaire de l'université, l'abbé A. Maheux, l'hon. juge Alphonse Bernier, l'hon. Cyrille-F. Delage, surintendant de l'Instruction publique, le sénateur Lucien Moraud, les représentants du McGill et de Queens, MM. Macdonald et Neville; le colonel Léon Lambert, le colonel J.-D. Brousseau, le lt.-colonel H.-R. Gagnon, les sous-ministres Jean Grégoire, Jean Bruchési et Louis Coderre, le R. F. Palasis, directeur de l'Académie Commerciale, les professeurs J.-P.-A. Gravel, A. Viatte, A. Rivard, le Dr J.-L. Perron, le Dr Paul Gagnon et plusieurs autres.

M. Christian Lapointe

Après avoir salué la présence des hôtes distingués qui l'entouraient, le président de l'A.G.E.L. s'appliqua à définir l'esprit de sa génération. "Si on nous accuse d'être des révolutionnaires, nous pouvons répondre que nous réclamons tout simplement notre petite place au soleil".

Saluant les ministres présents, M. Lapointe remercia le gouvernement de l'aide substantielle qu'il a apportée en ces derniers mois à l'école supérieure de commerce et de la fondation prochaine de l'école des mines.

Le président de l'A.G.E.L. présenta ensuite les orateurs dans l'ordre suivant.

Mgr Camille Roy

"La fraternité et la continuité d'action", tel a été le thème qu'a développé avec la plus grande maîtrise, le distingué recteur de l'université Laval. Prenant pour exemple, le dîner universitaire lui-même, où professeurs et élèves fraternisent avec des représentants de différentes générations d'universitaires et où des délégués des universités soeurs de la province et d'Ontario, tant en anglais qu'en français, faisaient eux-mêmes, de leur présence et par les messages qu'ils apportaient, oeuvre d'union, Mgr Camille Roy a dit "combien était précieuse cette soudure qui lie tous les fragments d'humanité que nous sommes".

Après avoir déclaré qu'il n'aimait pas les ponts coupés ou les barrières dressées entre les générations, le recteur a demandé aux jeunes qui l'écoutaient de ne pas opposer "pour le plaisir amer des dédaigneux contrastes, le passé à l'avenir, et de ne

A SUIVRE SUR LA PAGE 21

Force économique visée par Hitler

L'Allemagne ne veut point, comme en 1914, se trouver sans vivres.

Berlin, 8. — P.A. — Dans l'entourage du chancelier, on prétend aujourd'hui qu'Adolf Hitler prépare la formation d'un conseil économique secret pour faire pendant au conseil de politique étrangère issu du remaniement de l'état-major allemand.

Il appert que le Reich ne veut point risquer de se trouver, comme en 1914, puissamment armé, mais très faible au point de vue économique.

Le maréchal Hermann Goering, directeur du plan de quatre ans entrepris par l'Allemagne pour atteindre son indépendance économique, a charge de réaliser cette ambition du fuehrer.

On croit donc que le Conseil économique devra mettre le pays sur un pied en rapport avec la politique étrangère des nazis. Wilhelm Frick, ministre de l'intérieur, présiderait le nouvel organisme et son portefeuille serait cédé à Heinrich Himmler, chef actuel de la police allemande. Hier, Goering a installé Walther Funk au ministère de l'économie nationale et lui a conféré la responsabilité de mener à bien le plan de quatre ans.

Mise en nomination à S.-Liboire, dans Bagot

Acton Vale, 8, (Spécial à la "Presse"). — Le comité d'organisation du Dr Philippe Adam, candidât de l'Union Nationale dans Bagot, tient à préciser que la mise en nomination aura lieu demain, non pas à Acton Vale, mais bien à S.-Liboire le chef-lieu du comté

AUX BUISSONNETS

M. l'abbé GEORGES-HENRI DUGAL, dont nous annoncions hier la nomination comme directeur de l'oeuvre apostolique des Buissonnets. (Photo Léonard, rue Mont-Royal est.)

SUR LA SCÈNE DE L'ACTUALITÉ

M. EDMOND VERDY qui présidera ce soir le dîner dansant des pâtissiers de Montréal en l'hôtel Windsor, salon rose. (Croquis d'un dessinateur de la "Presse").

Une autre discussion concernant l'Irlande

Belfast, 8. (Câble de la P. C.) — Comme la campagne électorale dans le nord de l'Irlande allait se terminer, on entretenait des craintes dans le parti unioniste au sujet de l'entretien que pourrait avoir la Grande-Bretagne avec le premier ministre Eamon de Valera, au sujet de la division entre le nord et le sud de l'Irlande.

"Les déclarations des ministres anglais, commente le journal anglais "Whig", sont à l'effet que le gouvernement du nord de l'Irlande devra être consulté avant qu'aucun changement ne soit accompli. Ce qui permet M. de Valera de tenter à nouveau de "marchander" avec la Grande Bretagne sur la division, avec l'idée de persuader le gouvernement anglais de faire pression sur l'Ulster (en donnant un conseil d'ami) afin de rouvrir la discussion sur la constitution."

La population votera demain.

Officier de la Ligue de sécurité, en France

M. R. Dupont, ingénieur chimiste et de sécurité du service des canalisations de la ville de Lyon, a été officiellement nommé représentant de la Ligue de sécurité de la province de Québec, en France. La confirmation de cette nouvelle a été donnée, hier après-midi.

M. Dupont est une autorité en matière de sécurité et s'est toujours vivement préoccupé de ce mouvement mondial. Il agira comme agent de liaison entre la Ligue et les nombreuses associations sécuritaires de France.

Les pianos Archambault sont si jolis !

NOUVEAUX PETITS PIANOS DROITS ET VERTICAUX DEPUIS **$279**

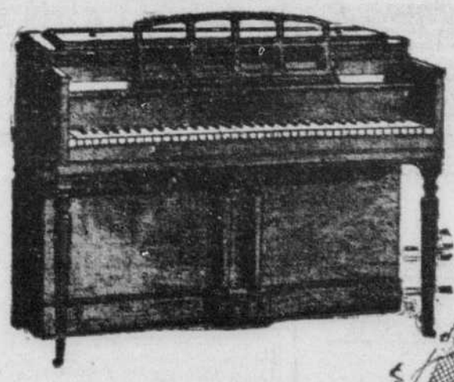

Echangez votre piano démodé pour un piano nouveau genre!

La Maison **Archambault**, magasin de musique le plus complet au Canada, est reconnue depuis quarante ans pour la qualité supérieure de ses pianos. La grande compétence de ses experts et la haute réputation de la Maison en font l'endroit par excellence pour l'achat d'un véritable bon piano au plus bas prix possible. **Venez voir nos nouveaux modèles.**

TRES FORTE ALLOCATION POUR VOTRE PIANO ACTUEL

Ed. Archambault ENR'G.

GENEREUSES CONDITIONS POUR VOUS ACCOMMODER

DEPOSITAIRES EXCLUSIFS DES CELEBRES MARQUES DE PIANOS BALDWIN et CHICKERING

500, Rue Ste-Catherine Est

Angle Berri MArquette 6201

Le juge Bumbray choisi président du Bien-Être

Il succède à M. A.-L. Phaneuf, à l'assemblée générale de cette association, hier soir. — Nouveaux directeurs.—Beau geste de M. J.-P. Laberge. — Merci à la "Presse".

"1938 sera l'année de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse", a déclaré, hier, M. le juge J.-E.-C. Bumbray, le nouveau président, au cours de la réunion annuelle de cette institution qui se déroula dans la salle du cercle Eymard, avenue Mont-Royal Est.

De son côté, M. Maximilien Lacombe, P. S. S., curé de la paroisse Saint-Jacques et aumônier, a dit que "l'épiscopat de Montréal est très bien disposé à l'égard du Bien-Etre, parce que, ajoutait-il, ceux qui en font partie sont des hommes d'action qui poursuivent un idéal."

Dans leurs rapports, MM. Arthur Couture, administrateur, et Paul-Emile Leblanc, secrétaire-trésorier, ont passé en revue les initiatives de l'association, durant l'année qui vient de s'écouler.

Plus de 94,000 enfants ont bénéficié, l'an dernier, des munificences du Bien-Etre. Malgré la crise, malgré un budget très peu substantiel, le Bien-Etre a continué ses initiatives et même les a multipliées. Cependant les dépenses se sont accrues, à tel point, qu'aujourd'hui le Bien-Etre se trouve en face d'un déficit.

Coopération exigée

M. le juge Bumbray, en face d'une telle situation, n'est pas découragé. Il souligne qu'il est plus temps que jamais que la métropole et Québec coopèrent plus que dans le passé, pour que le Bien-Etre n'ait plus à craindre des soucis d'argent. Il promet qu'il approchera, dès aujourd'hui, les autorités provinciales d'abord et les autorités municipales ensuite, pour que l'association prolonge davantage ses oeuvres et agrandissent leur champ d'action. Parlant plus loin de la kermesse qui s'ouvrira jeudi de cette semaine, M. Bumbray promet qu'elle dépassera tout ce que l'on a fait à Montréal. "Il faut créer eds fonds à notre association, dit-il, et cela le plus tôt possible. Jusqu'à date, nous avons eu des bienfaiteurs insignes qui n'ont pas craint de souscrire des sommes importantes pour aider le Bien-Etre à sortir de ses impasses. Et parmi ces bienfaiteurs, je citerai le nom de M. J.-P. Laberge, le grand industriel canadien-français. Il est donc urgent que nous assoyions sur des bases solides les finances de notre chère association."

En terminant, M. Bumbray félicite l'ancien président, M. A.-L. Phaneuf, du zèle discret qu'il a apporté durant son terme et de l'élan qu'il a su donner à l'association, au cours de 1937-1938. Il compte que M. Phaneuf continuera à faire bénéficier l'association de ses sages directives. Il n'oublie pas non plus, M. Lacombe, le dévoué aumônier, qui fut la cheville ouvrière morale du Bien-Etre. Il lui réclame de nouveau son appui et sa coopération.

Un beau geste

M. J.-P. Laberge qui fait partie du bureau de direction depuis trois ans, ne parle pas, mais il agit. Se levant, il présenté au président un chèque important. "J'ai compris l'appel du juge Bumbray, dit-il, et je m'acquitte d'un devoir que je crois sacré". Ce beau geste spontané a été très apprécié.

Merci à la "Presse"

Avant de procéder au choix du conseil d'administration pour 1938, on adopta plusieurs résolutions, dont l'une pour féliciter et conserver dans leurs positions, M. le chevalier Arthur Couture, comme administrateur et M. Paul-Emile Leblanc, comme trésorier. Une seconde fut acceptée et adressée sur l'heure à la Compagnie des tramways de Montréal, pour la remercier de sa coopération au Bien-Etre de la Jeunesse; en ce qui concerne le transport des enfants, durant l'été, au Bout-de-l'Ile et à la Chapelle de la Réparation. La troisième résolution fut pour remercier la "Presse" de ce qu'elle fait et de ce qu'elle continue de faire pour le Bien-Etre de la Jeunesse. Ce grand journal, y lit-on, fut, pour notre association, une puissance qui a permis à celle-ci de se développer et de continuer à faire du bien".

Les nouveaux officiers

Le choix des nouveaux officiers s'effectua par voie de propositions, avec le résultat suivant: président, M. le juge J.-E.-C. Bumbray; 1er vice-président, M. Henri Poupart; 2e vice-président, M. Roméo Cusson; directeurs, MM. Narcisse Venne, J.-P. Laberge, Marcel Verville, J.-R. Jetté, Hermas Perras, président du Club Canadien de Montréal, le juge J.-G. Magnan, Léo Dandurand, J.-M. Manning, le juge J.-A. Robillard, M. Lionel Lebel, A.-L. Phaneuf, Auguste Boyer, M.P.P.; administrateur, M. Arthur Couture; secrétaire-trésorier, M. Paul Emile Leblanc; publiciste, Fernand Roby, de la "Presse". Tous les nouveaux élus et les réélus ont été félicités, au cours d'une réception intime offerte par Mme Arthur Couture et Mlle Madeleine Couture.

A l'assemblée générale du Bien-Etre de la Jeunesse

Dans la salle du cercle Eymard, avenue Mont-Royal est, avait lieu, hier soir, la réunion annuelle des membres de l'Association du Bien-Etre de la Jeunesse, au cours de laquelle on prit connaissance des différents rapports de l'année écoulée et du programme des initiatives pour 1938-39. On procéda également aux élections du nouveau conseil d'administration, dont voici un groupe partiel, quelques directeurs s'étant excusés de ne pou voir être présents. Assis, de gauche à droite: M. Narcisse Venne, M. le juge J.-G. Magnan, directeurs; M. Roméo Cusson, 2e vice-président; M. Maximilien Lacombe, P.S.S., aumônier; M. le juge J.-E.-C. Bumbray, nouveau président, succédant à M. A.-L. Phaneuf, M. Henri Poupart, 1er vice-président; M. J.-P. Laberge, directeur, M. A.-L. Phaneuf, directeur. En arrière, de gauche à droite, MM. Henri Boulianne, Toussaint Bates et Fernand Bernier, Paul-Emile Leblanc, secrétaire-trésorier, réélu pour un 24e terme; Arthur Couture, chevalier de Saint-Grégoire le Grand, administrateur, M. Hermas Perras, président du Club Canadien de Montréal, directeur, M. L.-C. Fortin, ex-président fondateur; MM. J.-R. Jetté, directeur, Lionel Lebel, directeur, Marcel Verville, directeur et J.-A. Savard, ancien président. — (Cliché la "Presse").

Mme Parsley meurt à l'âge de 64 ans

Nous apprenons la mort de Mme William Parsley, née Dodd, (Rose), mère d'Al Parsley, chroniqueur sportif local bien connu, survenue hier après-midi, chez elle, 15 Blenheim Place, à l'âge de 64 ans.

Née à Brockville, Ontario, Mme Parsley était bien connue pour ses oeuvres de charité en collaboration avec le Ladies Auxiliary of the Brotherhood of Locomotive Engineers et aussi pour sa participation aux oeuvres paroissiales de Saint-Mathieu de Westmount.

Lui survivent deux fils, Albert et William; trois filles Mme Kenneth Doig, Mlle Alice Parsley et Mme J. A. McKay; une soeur, Mme A. Louch, de Brockville, et quatre frères, William et Albert Dodd, de Cleveland, Walter Dodd, de New Westminster, Colombie-Britannique, et John Dodd, de Prescott, Ontario, Mme Parsley avait eu la douleur de perdre son époux il y a un an et demi.

La dépouille mortelle repose aux salons situés à 5610 ouest, rue Sherbrooke; les funérailles auront lieu demain matin, à 8 h. 30.

Décès d'un religieux

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Le Rév. F. Paul, C. SS. R., né (William) O'Connor, originaire du Groenland, est décédé hier, au presbytère S.-Patrice de la Grande Allée, à l'âge de 75 ans. Il était à Québec, depuis septembre dernier.

Chez nos mutualistes

M. FLORIAN BOIVIN, surveillant de l'usine de la Cie de Téléphone d'Hartcana et Gatineau Ltée, qui vient d'être élu président du cercle des Chevaliers de Colomb de Val d'Or.

La crise dans les échanges internationaux

Une première conférence de M. Truchy sur les relations internationales.

M. H. Truchy, professeur à la Faculté de droit et à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de Paris, commençait, hier après-midi, dans le grand amphithéâtre de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, la série des douze discours qu'il donnera, cette année, à Montréal, sous les auspices de l'Institut franco-canadien, sur la crise des échanges internationaux.

M. Henry Laureys, directeur de l'Ecole des Hautes Etudes commerciales, qui présenta le distingué conférencier, rendit un hommage délicat à la haute compétence de M. Truchy en économie politique, rappelant les nombreux traités et ouvrages qui portent sa signature. On remarquait dans l'assistance: Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université de Montréal, l'hon. juge Edouard-Fabre Surveyer, MM. Edouard Montpetit, secrétaire général de l'Université de Montréal, Léon Lordain, Guy Vanier et plusieurs autres.

Visiblement ému par l'accueil cordial qui lui était fait, M. Truchy exprima en termes délicats le grand bonheur qu'éprouve un Français en retrouvant sur le sol d'Amérique des frères parlant la même langue et appartenant à la grande famille française.

Isolement des nations

"Ce qu'il y a de grave dans la crise actuelle, dit M. Truchy au début de sa conférence, c'est que les nations se replient sur elles-mêmes et semblent s'isoler les uns des autres, contrariant le grand mouvement international qui a marqué le 19e siècle."

Rappelant ensuite que les relations économiques ont toujours constitué depuis la plus haute antiquité un des faits essentiels de l'Histoire, il constate qu'elles ont pris à partir du 19e siècle un essor extraordinaire. "Bien avant qu'il y eût des nations, continue-t-il, il y avait certains rapports commerciaux entre les groupements humains et le conférencier cite l'exemple du commerce muet. D'après ce système primitif une tribu laissait l'objet qu'elle voulait échanger à un certain endroit et la tribu qui avait besoin de l'objet allait le prendre à cet endroit en en laissant un autre à la place.

"A une époque très reculée, continue-t-il, les Phéniciens ont été les pionniers du commerce international; trois mille ans avant Jésus-Christ, ils ont fondé les villes de Sidon et de Tyr sur la côte orientale de la Méditerranée, et plus tard ils ont entrepris la circumnavigation de l'Afrique.

"Les migrations humaines, dit-il, sont un fait peut-être plus ancien encore que le commerce. Comme le commerce elles avaient, semble-t-il, des causes principalement économiques. Plus tard la migration, phénomène de masse, est devenue l'émigration, fait individuel."

Mouvements des capitaux

Passant ensuite aux mouvements des capitaux, le conférencier affirme qu'ils sont des faits beaucoup plus récents que le commerce et les déplacements des hommes. "Ce sont, dit-il, les premiers Etats commerçants, villes italiennes et villes hanséatiques, qui ont commencé à placer des capitaux au dehors.

"Au 19e siècle, les relations économiques internationales ont pris un essor extraordinaire, grâce à la facilité croissante des communications. Le commerce de la Grande-Bretagne a passé de 81 millions de livres à 1,043 millions en 1913; dans la même période le commerce des Etats-Unis a passé de 95 millions de dollars à 4,195 millions."

"En ce qui concerne l'émigration, citons un seul chiffre; entre 1815 et 1920 le chiffre des émigrants britanniques définitifs est évalué à près de 7 millions."

Le conférencier termine en rappelant que la conséquence la plus remarquable de l'extension des relations internationales au 19e siècle a été la mise en valeur et le peuplement de la terre à un rythme d'une rapidité inconnue jusque-là.

Grâce aux avions les Indiens sont secourus

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Le rapport des fonctions médicales du service des affaires indiennes, ministère des mines et des ressources, pour le mois de décembre, met en lumière un exemple frappant de l'aide apportée par l'aéroplane à la lutte contre les maladies dans les régions éloignées.

La rougeole ayant éclaté parmi les Indiens du rapide Assiniboine, à l'extrémité orientale du lac Athabaska, dans le nord de la Saskatchewan, le Dr P.-U. Head, surintendant médical et agent des Indiens à Fort-Chipewyan, Alberta, soit à environ 200 milles à l'ouest, put se rendre sur les lieux, en avion, en quelques heures, et prendre toutes les mesures nécessaires pour faire face à la situation. Presque simultanément, la rougeole éclata aussi parmi les Indiens de Fond du Lac; et le médecin, à peine rentré à son poste de Fort-Chipewyan, dut repartir par la voie des airs.

Cet incident, outre son intense intérêt humain, illustre la situation nouvelle créée par l'ouverture des régions nordiques grâce aux transports aériens. Auparavant, la nouvelle d'une grave épidémie sévissant parmi les Indiens aurait pu prendre des semaines pour parvenir jusqu'au médecin, et les anciens procédés de transport auraient encore retardé la réception des remèdes spéciaux et l'arrivée sur la scène de l'épidémie. Dans le cas récent, le médecin, emportant par avion des remèdes pour la rougeole, put atteindre le rapide Assiniboine et Fond du Lac en quelques heures.

Chez les philatélistes

A l'assemblée annuelle tenue le mois dernier, au Mont Saint-Louis, les nouveaux officiers élus de l'Union Philatélique de Montréal furent les suivants; président, M. Lionel-A. Lapointe; vice-président, le Dr C.-A. Bourdon, secrétaire, M. Joseph Belmonte; trésorier, M. C.-R. Fiset; encanteur, M. A.-H. Vincent, assistant-encanteur, M. R. Desaulniers; publiciste, M. J.-E. Guimont; directeurs, MM. E.-N. Monty et E. Saint-Loup.

Reconnaissance professionnelle des infirmières

Selon Me Ant. Garneau le législateur y est de plus en plus sympathique.

La 18e réunion annuellee de l'Association des gardes-malades enregistrées de la province bat son plein depuis hier. Elle a débuté par une séance strictement d'affaires, hier après-midi, mais, dès hier soir, les congressistes avaient le plaisir d'entendre d'éminents conférenciers traiter des sujets relevant du rôle de l'infirmière.

Il convient de citer quelques extraits du travail présenté par Me Ant. Garneau qui étudia le statut de la garde-malade au point de vue de la loi. Le conférencier fait tout d'abord remarquer la remarquable évolution du rôle de l'infirmière. "Celle-ci, au cours des années, dit-il, a vu son action se dégager de celle du médecin. Il existe pour l'infirmière une quasi indépendance qui entraine naturellement des responsabilités nouvelles. Par contre le rayon d'action de l'infirmière n'a cessé de grandir. Sans cesser d'aider le médecin elle collabore étroitement aujourd'hui avec l'hygiéniste. Elle ne fait plus que garder le malade, elle le soigne. Elle s'est formée à des écoles spécialisées, elle est munie d'un diplôme ou certificat qui atteste qu'elle possède les connaissances requises.

Rôle grandi par les guerres

"Elle supplée au médecin dont elle prolonge l'action avec cette douceur qui n'appartient qu'à la femme, augmentant singulièrement l'efficacité du traitement. Chose singulière et pourtant facile à comprendre ce sont les guerres qui ont démontré la nécessité des infirmières et fait entrevoir l'urgence de leur conférer la reconnaissance officielle par l'organisation de leur profession".

Et le conférencier de rappeler l'oeuvre de Florence Nightingale et l'admirable travail des infirmières surtout au cours de la grande guerre. Le législateur fut vite convaincu que la profession d'infirmière méritait d'être reconnue, organisée et protégée. Dans Québec l'Association des infirmières remonte au 14 février 1920, soit quinze mois après la guerre. L'Association compte aujourd'hui 3,700 membres. Enfin cette association est reconnue comme la seule véritable association professionnelle dans la province. M. Garneau est d'avis que le titre d'infirmière licenciée est plus approprié que celui de garde-malade enregistrée. D'abord parce que l'infirmière fait plus que garder le malade et parce qu'aussi on n'enregistre pas un être humain.

Continuer dans la voie actuelle

M. Garneau voudrait que le public sache mieux qu'il le salt présentement que l'Association n'accueille dans ses rangs que des infirmières diplômées. En pratique l'Association est reconnue par la loi médicale, les institutions publiques et privées. La loi qui la régit constitue un embryon de statut professionnel et il suffira de compléter cette loi pour en faire la loi constitutive de la profession d'infirmière.

M. Garneau encourage donc l'association à revendiquer avec modération et méthode les privilèges qui lui manquent pour faire de la charte actuelle de l'Association la constitution d'une véritable profession officiellement reconnue.

Cette séance avait été convoquée par Mlle Alexina Marchessault. Mlle Suzanne Giroux, directrice des gardes-malades de l'hôpital Saint-Luc, présenta un rapport sur le congrès international des infirmières tenu à Londres en 1937. Une autre séance pour les infirmières de langue anglaise fut convoquée par Mlle Marguerite Craig. Mlle Madalene Baker présidente de l'Association ontarienne étudia le travail de l'infirmière en service privé.

La Cour supérieure entendra cette cause

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — L'hon. juge Alfred Savard s'est prononcé sur une exception présentée en Cour de pratique, demandant de renvoyer devant la Commission des eaux courantes une action en dommages intentée en Cour supérieure. Un pêcheur de Donnacona, M. D. Matte, poursuivait la "Donnacona Paper" en alléguant qu'il ne prenait plus de poisson vis-à-vis de sa demeure, à cause des déchets que la compagnie jette dans le fleuve depuis plusieurs années.

Le juge a décidé que cette action n'est pas de la nature de celles qui sont généralement du ressort de la Commission des eaux courantes. Les dommages que prétend subir le demandeur sont une suite de l'exploitation d'une usine et sont du ressort de la Cour supérieure.

Les noces d'argent du curé de Saint-Sauveur

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Les paroissiens de S.-Sauveur ont célébré avec éclat, dimanche, les noces d'argent sacerdotales de leur curé, le R. P. Eugène Guérin, qui se dépense depuis cinq ans au milieu d'eux. De brillantes manifestations religieuses et paroissiales se sont déroulées en cette circonstance. Toute la population a manifesté hautement son attachement et sa reconnaissance au jubilaire à qui ils ont présenté leurs hommages et leurs voeux. Cette fête a été marquée par une messe solennelle célébrée par le jubilaire lui-même et, dans la soirée, par une manifestation paroissiale.

A tous ces témoignages, l'un des plus sensibles au Père Guérin fut sans doute celui qui lui vint du R. P. Gilles Marchand, provincial de la communauté des Oblats, qui lui apporta la reconnaissance et les voeux de tous les Oblats.

Eczema
ET IRRITATIONS DE LA PEAU promptement soulagés par L'ONGUENT ESKIMO

C'est peut-être ce qui vous constipe

Peut-être vos aliments ne donnent pas l'exercice nécessaire à votre intestin. Viande, oeufs et pommes de terre ne forment pas la masse molle et volumineuse qui les fait agir.

Mais All-Bran de Kellogg, croustillant et si délicieux, à déjeuner, donnera à votre intestin tout le "volume" dont il a besoin pour bien travailler. De plus All-Bran contient le grand tonique naturel de l'intestin, la vitamine B1. Si vous tenez à faire disparaître la cause de votre mal, mangez un peu de All-Bran chaque jour en céréale ou muffins et buvez beaucoup d'eau. Fabriqué au Canada par Kellogg. En vente chez tous les épiciers.

AUGMENTEZ votre RÉSISTANCE aux RHUMES et aux MALADIES CONTAGIEUSES en prenant les capsules VITAMINES "A" et "D" DI-SO-MA

4½

● *Chaque Capsule Vitamines "A" et "D" Di-So-Ma contient l'équivalent de 4½ cuillerées à thé d'huile de foie de morue titrée.*

Les Capsules Vitamines "A" et "D" Di-So-Ma, sont agréables au goût, faciles à prendre, tant pour les enfants que pour les adultes, car elles ne dérangent pas l'estomac, même le plus délicat. Chaque Capsule offre une méthode agréable et facile de procurer à votre système les bienfaits vivifiants des Vitamines "A" et "D" et de vous prémunir contre les rhumes, la grippe et les nombreuses maladies contagieuses qui circulent à cette époque de l'année, elles agissent aussi comme stimulant du système nerveux, activent votre résistance et sont indiquées dans les cas d'Anémie, d'Epuisement et de Convalescence.

CONTRIBUE A PREVENIR COMÉDONS

AGRANDISSEMENT DES PORES ET AUTRES IMPERFECTIONS

L'action médicale et étonnante de Cuticura contribue à assurer et à conserver à la peau une beauté radieuse. Le savon Cuticura nettoie parfaitement les pores et aide à affiner la texture de la peau. L'onguent Cuticura bannit les taches d'origine externe, soulage l'irritation. 25c chacun.

MADE IN CANADA

SAVON et ONGUENT CUTICURA

N'êtes-vous qu'une EPOUSE 3/4

Les hommes n'aiment pas à vivre auprès d'une épouse "trois quarts" — une épouse aimable durant trois semaines par mois mais insupportable la quatrième semaine. Si mal que vous fasse votre dos — tendus que soient vos nerfs — ne passez pas votre mauvaise humeur sur votre mari. Depuis trois générations les femmes savent, l'une ayant dit à l'autre, comment "traverser la vie en souriant" grâce au Composé Végétal de Lydia E. Pinkham qui aide la nature à tonifier l'organisme diminuant ainsi les inconvénients des dérangements organiques que les femmes doivent subir.

Ne MANQUEZ pas de vous procurer AUJOURD'HUI MÊME une bouteille du Composé Pinkham chez votre pharmacien. Plus d'un *million* de femmes nous ont écrit disant qu'elles en avaient bénéficié.

Pourquoi ne pas *essayer* le COMPOSÉ VÉGÉTAL LYDIA E. PINKHAM?

DITES DONC "BONJOUR" EN SOURIANT

Un verre de sel Abbey's effervescent au lever fait un excellent commencement de journée.

ABBEY'S Le sel de santé

Doux Sommeil

Lorsque vous êtes nerveuse, irritable et sujette à l'insomnie, faites usage de la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs. La plupart des gens la considèrent comme l'un des plus efficaces restaurateurs des nerfs. Pour reprendre votre entrain et votre énergie, prenez la

Nourriture Du Dr Chase pour les nerfs

SURVEILLEZ BIEN LE RHUME DES ENFANTS

Les mamans prudentes ne manquent jamais de traiter le rhume des enfants. Elles savent que de sérieuses complications sont souvent la suite d'avoir négligé de traiter un simple rhume.

Quand votre enfant contracte le rhume, donnez-lui immédiatement de la Médecine Father John's — le remède éprouvé et employé avec succès depuis 83 ans.

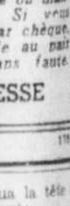

Ses riches et reconstituants ingrédients aident l'organisme à se débarrasser plus rapidement du rhume et chose tout aussi importante—augmente sa résistance contre les rhumes. Donnez de la médecine Father John's à votre enfant—il en souffrira moins fréquemment et son organisme deviendra plus fort, plus résistant.

TARIF D'ABONNEMENT CANADA

(HORS MONTREAL)

1 mois	.60
2 mois	$1.20
3 mois	$1.50
6 mois	$3.00
12 mois	$6.00

ETATS-UNIS

(EDITION CANADIENNE)

1 mois	.75
2 mois	$1.50
3 mois	$2.00
6 mois	$3.75
12 mois	$7.50

Dans votre propre intérêt, toujours faire remise par lettre recommandée, par mandat de poste ou mandat d'express. Si vous faites remise par chèque, faites-le payable au pair à Montréal sans faute.

LA "PRESSE"

Les rhumes et toux ne sont que le début de troubles plus graves

Ne prenez aucune chance avec votre santé

SIROP de GOMME D'EPINETTE ROUGE DE GRAY

Montreal D. WATSON & CO. New York

Feuilleton de la "Presse"

L'HÉRITAGE DE TANTE AMOUR

par MAXIME LA TOUR

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres

8 février 1938.

5 (Suite)

S'il était vrai que son père et lui-même appartinssent à la corporation dite des hommes d'affaires — appellation vague et qui confond, hélas! les gens les plus honnêtes avec les plus sinistres bandits — leurs affaires à eux, avaient toujours été aussi louches que peu brillantes, et Guy, en particulier, parce que moins adroit en la matière que ne l'était son père, ne vivait que d'expédients de toute sorte, d'emprunts et d'indélicatesses — pour ne pas employer un mot plus énergique.

C'est qu'il avait un train de vie assez dispendieux à assurer, partageant son temps entre les cercles, les bars, les dancings, les petites boîtes de Montmartre et la coquette garçonnière qu'était son logis, 27, avenue de Villiers.

Quant à sa "campagne glorieuse" pendant la guerre, il avait des raisons de se montrer discret sur les conditions dans lesquelles il l'avait faite.

Plein de jactance et d'orgueil, Guy de Bleymard s'efforçait en toutes circonstances de donner illusion sur ses mérites comme sur sa fortune; et, de même qu'il ne roulait pas sur l'or, de même il avait eu, au cours des hostilités, un rôle aussi modeste qu'effacé — et dont on ne saurait lui faire de grief, mais ce qu'il avait l'audace, plutôt discutable, de transformer en un héroïsme éclatant.

Les deux hommes achevaient de se connaître, tout au moins sous le jour qu'il leur avait plu d'imaginer, lorsque leur taxi les déposa devant l'étude de Me Duteillier.

Il était alors bien près de six heures et, dans les bureaux du notaire, régnait déjà la confusion qui précède la sortie d'un personnel de quelque nom qu'on le baptise et qu'il s'agisse d'employés comme de clercs...

Cependant ils n'avaient qu'à faire passer leurs cartes au tabellion pour être immédiatement introduits dans le cabinet de celui-ci, un homme d'âge, très impressionnant, à la tête vénérable et aux favoris tout blancs, qui, sans leur laisser le temps d'exposer le motif de leur visite, déclarait:

—Je vous attendais, messieurs... Voici le testament que j'ai mission de vous communiquer.

Et, ayant ouvert le tiroir de sa table, il en tirait un cahier peu volumineux recouvert d'un parchemin mauve à striures noires, qu'il ouvrit et dont il commença sans tarder la lecture d'une voix un peu chevrotante, mais en articulant avec soin ses moindres mots.

A mesure qu'il avançait dans cette lecture, les deux cohéritiers se regardaient d'un air de plus en plus déçu.

Ce testament ne leur apprenait absolument rien de plus que ce que leur avait appris dans la journée Mme veuve Noémie de Bleymard, dite Tante Amour.

Comme elle le leur avait d'ailleurs annoncé, c'était, sous une forme officielle et juridique — et par là même un peu moins intelligible que celle qu'elle avait employée — la répétition des volontés exprimées par la vieille dame devant ses trois héritiers éventuels, l'explication du rôle des grains de millet et des quatre coquilles d'oeufs, les conditions à remplir pour que ces grains se répartissent dans ces coquilles selon les mérites de leurs destinataires, enfin la confirmatoin d'une note destinée à faciliter leurs recherches avait été remise aux ayants droit de la testatrice...

Quand le notaire eut achevé, un petit silence suivit ses derniers mots...

André et Guy continuaient à échanger les mêmes regards désappointés...

Le chiffre de la fortune de la Tante Amour n'était pas indiqué dans ce testament... ou bien, s'il l'était, Me Duteillier avait sauté le passage le mentionnant.

L'âpreté l'important soudain chez André sur la discrétion, il émit alors en ces termes la question qui lui brûlait les lèvres:

—A combien avez-vous dit, maître, que s'élève la fortune de Mme de Bleymard?

Le notaire, lui jetant un regard chargé d'une indéfinissable ironie, répliqua:

—Je n'ai rien dit à ce sujet, monsieur. C'est un détail que je n'ai pas à vous communiquer... et sur lequel vous êtes, il me semble, déjà suffisamment renseigné.

André se mordit les lèvres...

Sa question était déplacée, il le sentait à présent et la Tante Amour à qui l'incident serait peut-être rapporté, allait en être fâcheusement impressionnée.

Tandis qu'il méditait de la sorte sur les suites possibles de son indiscrétion, Guy de Bleymard demandait de son côté une autre précision au notaire en disant:

—Que se passerait-il maître, si nous avions la douleur de perdre notre tante avant qu'elle eût achevé la répartition des grains représentant sa fortune? Notre chère parente a négligé de nous le dire et vous pensez bien que nous n'aurions pas eu la maladresse de faire devant elle une allusion quelconque à un malheur pareil...

Après avoir gratifié le jeune homme du même regard qu'il avait jeté tout à l'heure sur André Berthoux, le notaire répondit:

—Un décès prématuré de Mme de Bleymard a été prévu par elle dans un codicile que j'allais vous lire... En voici le texte:

Et, prenant dans son tiroir un autre cahier, il lut simplement ces quelques lignes:

"Tout ce qui, au moment de ma mort n'aurait pas été attribué aux héritiers désignés dans mon testament reviendra automatiquement à Jacques de Bleymard si on l'avait alors retrouvé, aux pauvres dans le cas contraire."

Les deux cohéritiers eurent un petit frémissement.

La clause était inquiétante.

La Tante Amour avait 70 ans, ils le savaient... A un âge pareil, un malheur est souvent à craindre. De quels soins il allait falloir entourer leur parente — au moins jusqu'à la complète répartition des grains de millet, car, ensuite, ils n'auraient évidemment plus aucune raison de souhaiter qu'elle prolongeât ses jours... au contraire...

Mais le notaire se levait pour indiquer que l'entretien avait suffisamment duré et esquissait un geste significatif vers la porte de son cabinet, tout en disant:

—Messieurs, selon la volonté de Mme de Bleymard, je me tiens à votre disposition pour vous relire ce testament chaque fois que vous en exprimerez le désir.

Les deux visiteurs s'étaient levés à leur tour et, ayant échangé un salut avec le notaire, sortaient silencieusement de la pièce, puis de l'étude, pour retrouver enfin l'usage de la parole dans la rue...

—Nous ne sommes guère plus avancés que tout à l'heure, observa à mi-voix André Berthoux. Ce satané notaire aurait bien pu nous dire au moins le chiffre de la fortune... Il est vrai qu'il a prononcé quelques mots qui m'ont donné une idée... Aussi je pense pouvoir être fixé avant peu sur le point qui nous intrigue.

—Tant mieux.. déclara Guy sur le même ton Mais ce qui me défrise, je vous l'avoue, c'est le codicille.

Et moi donc! car il résulte que, s'il faut agir vite, très vite, de façon à ce que la répartition soit terminée avant que Tante Amour nous ait quittés pour toujours... nous n'en serons pas alors pour cela, tant qu'elle vivra, à l'abri d'un revirement de sa volonté, ou d'un caprice de sa fantaisie... en ce qui concerne le tiers qu'elle ne nous aura avancé... L'idéal évidemment ce serait qu'une fois la répartition faite...

—... En notre faveur seulement, précisa Guy au passage.

—La brave femme, ayant accompli sa tâche, s'endormit paisiblement à jamais en emportant la satisfaction d'avoir fait deux heureux.

—Ainsi soit-il... conclu le jeune homme sur un ton recueilli...

Ils n'ajoutèrent plus rien sur ce sujet. Une fois encore, ces deux cyniques personnages venaient de se comprendre à merveille.

Et quand, un instant après, ils se séparèrent après s'être promis de se revoir bientôt et souvent, ils emportaient tous deux sous le front la même pensée... qu'ils complétaient, il est vrai par cette autre:

—Comment pourrais-je bien faire en outre pour rester finalement tout seul dans le partage?

CHAPITRE III

Monsieur et Mme Frizolet

En regagnant son atelier, Lise Gauthier, décidée à considérer jusqu'à nouvel ordre l'héritage de la Tante Amour comme une chose sur quoi elle ne devait compter en aucune façon, avait résolu de taire encore autour d'elle le motif de son voyage à Montrouge.

Elle comptait n'excepter de cette règle de silence que trois personnes: tout d'abord son fiancé, Marcel Vernier, à qui, elle se reprochait un peu de n'avoir pas montré tout de suite l'exploit de Me Molle; ensuite un ménage d'excellents amis chez qui elle devait le voir ce soir-là et dont le lecteur va faire connaissance tout à l'heure.

En conséquence, une fois de retour chez Margaret, elle eut bien soin de s'y montrer aussi appliquée à son ouvrage qu'elle l'était ordinairement afin de ne rien laisser paraître d'une pensée intérieure par laquelle elle ne voulait pas demeurer absorbée...

Et à toutes les questions que lui posèrent ses compagnes d'atelier au sujet d'une absence dont elle n'était guère coutumière, elle se contenta de répondre qu'elle était allée voir une vieille parente de retour en France après une très longue absence.

Elle ne disait ainsi de la vérité que ce qu'elle jugeait bon d'en dire, sans avoir besoin de faire un mensonge — chose dont elle avait une instinctive horreur....

Et qui, un instant après, ils se séparèrent après s'être promis de se revoir bientôt et souvent, ils emportaient tous deux sous le front la même pensée... qu'ils complétaient, il est vrai par cette autre:

Ce fut seulement à sept heures et demie, après avoir rattrapé de son mieux tout le temps perdu par elle au cours de cette journée, qu'elle quittait la maison Margaret et prenait le chemin de la rue d'Amsterdam.

—Une dépêche pour vous, mademoiselle Lise, lui fit sa concierge en lui tendant au passage un pneumatique... C'est arrivé ici il y a une heure.

Lise, qui avait tout de suite reconnu sur le petit bleu l'écriture de Marcel Vernier, déchira hâtivement le pointillé.

Le message du jeune homme ne portait que ces quelques mots:

Ma chère petite fiancée,

Au dernier moment, je suis retenu à l'hôpital pour prendre la garde en remplacement d'un camarade qui est souffrant. Je suis désolé de ce contre-temps, ma bien chérie Lisette... Mais je ne puis me dérober à mon devoir... Excusez-moi bien auprès de vos bons amis Frizolet... Heureusement ils sont l'indulgence même, comme ils sont la loyauté et la gaieté... Dites-leur que nous serons leurs hôtes demain au lieu d'aujourd'hui. C'est juré! Nous mangerons froid le dîner chaud de ce soir, voilà tout.

J'ai du chagrin, petite mienne, de ne pas vous voir ce soir... et je vous demande en grâce de me laisser la consolation de déposer un baiser très tendre sur vos chères mains.

Votre grand ami pour toujours,

Marcel.

Sa lecture achevée, Lise Gauthier releva le front.

Dans son regard plein de pureté, des larmes luisaient, reflétant de leur eau la clarté d'une lumière voisine. Mais elle secoua la tête en décision, en murmurant:

—Pauvre Marcel... Il m'en voudrait d'avoir du chagrin quand j'ai fait ce qu'il doit faire... Oublions vite ce contre-temps pour ne songer qu'à cette seule chose: je le verrai demain.

Et, après s'être assuré qu'elle était bien seule dans l'escalier, elle s'appuya avec force ses lèvres sur le petit bleu à l'endroit même de la signature... parce qu'elle savait qu'à cet endroit Marcel avait, à son intention, appuyé les siennes.

Puis, elle gravissait lentement les six étages qui la séparaient de son logis... une modeste chambre, mais petite, bien incommode, mais où elle avait fait, grâce à ce sens artiste qui caractérise la jeune fille française, une exquise bonbonnière où l'on ne s'apercevait plus que l'on était dans une mansarde de Paris.

Elle n'y demeura que quelques minutes... le temps d'enlever son chapeau et son manteau, de rectifier l'harmonieux arrangement de sa chevelure, et déjà elle ressortait tenant en main le pneumatique de Marcel Varnier, pour aller, à l'étage inférieur, tirer la sonnette de l'une des trois portes donnant sur le palier du dit étage....

Après dix secondes d'attente, la porte s'écartait, démasquant une jeune femme de taille moyenne, mince et délicate d'allures, au pure visage encadré de bandeaux bruns et éclairé par deux grands yeux noirs souriants....

Elle était vêtue d'une simple mais élégante robe d'intérieur, par-dessus laquelle était noué un charmant tablier en foulard à grands ramages, dont le coloris égayait la teinte foncée de sa robe.

Elle eut un gracieux sourire à l'arrivante.

(A suivre)

LA SESSION FÉDÉRALE

Le tarif ne doit avoir qu'un but: créer des revenus

On détruirait la Confédération en l'abolissant, dit l'hon. M. Rogers, qui favorise un tarif modéré. — Défense de la commission Rowell.—Ministère à créer.

Le chômage et l'embauchage au pays

Le vote sur l'adresse serait pris dès aujourd'hui. — Les souvenirs historiques de Québec. — Les autres orateurs qui ont participé au débat.

(De l'envoyé spécial de la "Presse")

Ottawa, 8. — L'hon. Norman Rogers, ministre du travail, a été le principal orateur, hier, à la Chambre des communes, au cours du débat sur l'adresse en réponse au discours du trône. Il a déclaré que l'abolition du tarif douanier, à l'heure actuelle, détruirait la Confédération. Il s'est prononcé plutôt en faveur d'un tarif modéré.

Le ministre du travail a aussi cité des chiffres pour démontrer que le chômage diminue au Canada, puis il a défendu la Commission Rowell et plus particulièrement M. R.-A. Mackay, un des membres de cet organisme, contre les attaques du très hon. R.-B. Bennett faites à une séance précédente.

M. John-R. MacNicol, député conservateur de Toronto-Davenport, a suggéré la création d'un ministère de l'industrie modelé sur celui qui existe en Grande-Bretagne et qui aiderait à amener au pays de nouvelles industries.

M. Charles Parent, député libéral de Québec-Ouest et Sud, dans un vibrant discours prononcé en français, a demandé au gouvernement d'aider à la restauration et à la conservation des souvenirs hostoriques de la ville de Québec.

M. Angus MacInnis, député C.C.F. de Vancouver-Est, a répondu aux accusations portées par J.-S. Taylor, député indépendant de Nanaimo, à l'effet que la C.C.F. avait des tendances communistes et perdait du terrain en Colombie-Britannique.

Les autres orateurs qui participèrent au débat furent, MM. Albert Brown, député conservateur de Hamilton-Est, Leslie Mutch, député libéral de Winnipeg-Sud; T.-C. Douglas, député C.C.F. de Weyburn; John-A. Marsh, député conservateur de Hamilton-Ouest; F.-D. Mackenzie, député libéral de Neepawa, et Fred Betts, député conservateur de London.

On croit que le vote sur l'adresse se prendra aujourd'hui.

M. Albert Brown

Reprenant son discours interrompu lors de l'ajournement, vendredi dernier, M. Albert Brown, député conservateur d'Hamilton-Est, déclare que de nombreux manufacturiers de sa circonscription se sont plaints à lui du fait que le Canada est inondé de marchandises étrangères qui se vendent en bas du prix de la production de ces mêmes marchandises au pays.

Il ajoute que les marchandises japonaises entrent au Canada et se vendent à des prix inférieurs à ceux de la matière première. De plus, les manufacturiers japonais fabriquent toutes sortes d'articles au Canada et les vendent en bas du prix du marché canadien.

Le député d'Hamilton-Est déplore le fait que le discours du trône ne fasse pas la moindre mention de l'intention du gouvernement de coopérer avec les provinces et les municipalités pour alléger le fardeau des taxes qui pèsent sur les immeubles.

Il déclara aussi que le gouvernement réduit les droits de douanes sans donner d'autres avantages en retour. "Aussi y a-t-il une certaine incertitude dans l'esprit des manufacturiers canadiens, ce qui nuit considérablement aux affaires".

M. Angus MacInnis

M. Angus MacInnis, député C.C.F. de Vancouver-Est, prévoit une autre dépression mondiale et dit qu'aucun pays au monde n'a moins fait que le Canada pour la prévoir. Passant en revue les principaux articles du programme libéral lors des dernières élections, il accuse le gouvernement de n'avoir rempli aucune de ses promesses.

Il félicite cependant l'hon. Norman Rogers, ministre du travail, de son attitude lors de la grève d'Oshawa, l'an dernier.

Le député de Vancouver-Est nie les accusations portées, la semaine dernière, par M. J.-S. Taylor, député indépendant de Nanaimo, contre la C.C.F. Celui-ci avait déclaré que ce groupe politique était favorable au communisme et perdait du terrain en Colombie-Britannique.

M. MacInnis assure qu'il n'en est rien. "Le député de Nanaimo, dit-il, a été expulsé, il y a un an, parce qu'il faisait partie d'une faction rivale et il aurait dû déclarer publiquement sa véritable allégeance politique".

La C.C.F. et le communisme

La C.C.F., continua M. MacInnis, est encore un parti puissant en Colombie-Britannique et, lors de la dernière élection, il a gardé tous ses partisans, en dépit des efforts faits contre elle par un groupe rival.

M. MacInnis admet que les communistes ont cherché à s'infiltrer dans les rangs de la C.C.F., et dans toutes autres des organisations politiques, sociales et industrielles. Mais le moyen de combattre le communisme c'est de lui faire face et non de s'enfuir.

"La section provinciale de la C.C.F., en Colombie-Britannique, a-t-il, a disposé du communisme lors de son congrès annuel en 1937".

L'hon. Norman Rogers

L'hon. Norman Rogers, ministre du Travail, reproche au très hon. M. Bennett d'avoir attaqué des membres de la commission Rowell, qui, à cause de leur situation, sont incapables de se défendre. En agissant ainsi, dit-il, le chef de l'Opposition a outrepassé les droits de la discussion parlementaire.

Il ajoute que le discours de l'hon. M. Bennett a été un "mélange d'indignation légitime et de critiques injustifiées".

"Je ne voudrais pas imputer de motifs au chef de l'Opposition, dit-il, mais je crains qu'il n'ait voulu couvrir sa retraite par un feu de barrage, qu'il n'ait voulu distraire l'attention des différences marquées qui se manifestent dans la politique conservatrice, telle qu'exprimée au congrès de Winnipeg, en 1928, et celle formulée en 1938".

M. Rogers dit que le discours du trône a été très modeste dans son exposé des améliorations qui se sont produites dans la situation du chômage. "Il y a eu, dit-il, une augmentation remarquable dans l'embauchage et une diminution évidente du nombre des chômeurs".

Une vue plus nette de la situation au sujet du chômage

Le ministre dit que le système d'enregistrement inauguré par la commission de l'embauchage a produit les meilleurs résultats. Il est maintenant possible d'établir une distinction entre ceux qui sont temporairement sans emploi et ceux qui sont incapables de se trouver de l'ouvrage. On a ainsi une vue plus nette de la situation.

Le nombre des personnes qui touchaient des secours, au mois d'octobre, était de 36.7 pour cent moindre qu'en octobre 1936. Le nombre des personnes temporairement sans emploi a diminué de 43 pour cent, et celui des incapables de se trouver de l'ouvrage a baissé de 27 pour cent.

Le nombre des agriculteurs assistés, en dehors de la Saskatchewan, a diminué de 71.3 pour cent. A cause de la sécheresse en Saskatchewan, le nombre des personnes assistées a été, dans cette province, de 95 pour cent. L'augmentation, pour tout le Canada, a été de 24.2 pour cent.

Réponses aux accusations du chef de la gauche

L'hon. M. Rogers passe ensuite à certaines accusations portées contre lui par l'hon. M. Bennett.

"Le chef de l'opposition, dit-il, m'a accusé d'avoir exprimé certaines vues au sujet du tarif, lorsque j'étais le conseiller juridique du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, lors de l'enquête économique tenue en 1934. Il m'accuse presque de haute trahison pour avoir dit que le tarif imposait des fardeaux inégaux aux différentes provinces du Dominion. A l'entendre, j'aurais soulevé l'Est contre l'Ouest et j'aurais sapé les fondations du système tarifaire. Enfin, j'aurais commis le crime impardonnable de faire partie d'une administration libérale qui n'a pas aboli le tarif.

"Je dois dire que ces accusations ne m'ont pas empêché de dormir et que je me sens la conscience parfaitement tranquille.

Le rôle véritable du tarif douanier

"Je n'ai jamais prêché l'abolition du tarif ni dans le mémoire que j'ai présenté au nom du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, ni dans toute autre circonstance. Mon opinion sur le tarif est très simple et peut se résumer ainsi, celui-ci n'est qu'une modalité de la politique fiscale. Il n'a pas d'autre fin que de produire des revenus. S'il sert à d'autre chose, il ne peut que mettre en danger l'unité nationale.

"Un tarif élevé serait une menace à cette unité et, d'un autre côté, l'abolition du tarif détruirait la Confédération. Si nous regardons en réaliste la situation actuelle, la modération est la seule voie que la sagesse impose".

L'hon. M. Rogers passe ensuite à une autre accusation portée par le très hon. M. Bennett.

"Celui-ci, dit-il, s'est attaqué au personnel de la commission Rowell. Son attaque a été préméditée, afin de nuire à cet organisme qui poursuit une des plus minutieuses enquêtes qui se soient faites depuis la Confédération".

—C'est faux! dit l'hon. M. Bennett. Je me suis tout simplement plaint du fait que tous les membres de cette commission sont de la même couleur politique.

L'hon. M. Rogers continue en rappelant que l'he l'hon. M. Bennett a dépeint M. R.-A. Mackay, le représentant des provinces maritimes dans la commission, en ces termes: "C'est le partisan le plus acharné que je connaisse".

"L'hon. M. Bennett poursuit-il, s'est plaint d'un ouvrage que M. Mackay aurait écrit et dont il aurait envoyé les épreuves à plusieurs personnes. Le chef conservateur aurait dit que ces épreuves étaient remplies de fausses représentations et de fausses déclarations.

"Si M. Mackay a envoyé des épreuves de son ouvrage, c'est donc qu'il voulait qu'on lui signalât les erreurs qu'il aurait pu commettre, commente l'hon. M. Rogers.

"La vérité se résume à ceci: M. Mackay a écrit un livre qui n'a pas plu à l'hon. M. Bennett, et il a ensuite été appelé à faire partie d'une commission que l'hon. M. Bennett n'aime pas. Pour lui faire expier ces deux crimes, l'hon. M. Bennett n'a pas craint de le stigmatiser en des termes qui sont à la fois diffamatoires et libelleux.

—Que M. Mackay me pourguive, s'il le désire! répond l'hon. M. Bennett. L'hon. M. Rogers affirme que M. Mackay n'a jamais prononcé un discours politique: sa position à l'université Dalhousie le lui défendait.

L'assurance-chômage

Passant ensuite à la question de l'assurance-chômage, l'hon. M. Rogers dit que le gouvernement a procédé de façon constitutionnelle. Celui-ci veut adopter une loi qui sera opérante et qui ne sera pas continuellement l'objet d'attaques devant les tribunaux.

"L'hon. M. Bennett se rend-il compte du chaos qui aurait résulté si le gouvernement avait adopté un plan définitif d'assurance-chômage et si les tribunaux avaient ensuite déclaré la législation Bennett anticonstitutionnelle?

L'hon. M. Rogers dit que M. Bennett, en prenant possession de son poste de premier ministre, en 1930, a écrit aux provinces pour leur dire que l'assurance-chômage était sous leur juridiction. Plus tard, en dépit de cette correspondance, il adopta sa fameuse législation qui fut déclarée inconstitutionnelle par les tribunaux.

"Si le Canada veut mettre fin à l'insécurité économique, conclut l'hon. M. Rogers, il doit prendre des mesures pour faire face au chômage saisonnier".

M. J.-R. McNicol

M. John-R. MacNicol, député conservateur de Toronto-Davenport, déclare que le peuple de l'Ontario est prêt à payer le prix qu'il faut pour le charbon bitumineux de la Nouvelle-Ecosse et de l'Alberta. Grâce à la politique d'extension des marchés, les importations d'anthracite américain sont tombées de 5,000,000 à 3,500,000 tonnes, mais se sont toujours maintenues à ce niveau.

M. MacNicol se déclare en faveur de l'importation de l'anthracite gallois, en vertu des traités de commerce de 1932, et il croit qu'on ne doit rien faire pour nuire à ce commerce En ces dernières années, on a importé au Canada beaucoup plus de charbon étranger que de charbon gallois ou écossais. Il en est résulté une grande animosité du pays de Galles contre le Canada.

M. MacNicol croit aussi qu'il devrait y avoir un ministère de l'Industrie dans le gouvernement canadien. Les autres pays ont de semblables ministères et ils fonctionnent merveilleusement.

Lors d'une récente visite en Angleterre, M. MacNicol a entendu dire que le gouvernement anglais encourageait les industries à s'établir en dehors de Londres. Il était même question que certaines fabriques d'armements déménagent en dehors de la Grande-Bretagne.

"Elles pourraient peut-être venir au Canada?" dit M. MacNicol. C'est là qu'un ministère de l'Industrie serait d'une grande utilité.

Il pourrait entrer en pourparlers avec des industries et leur démontrer les avantages que leur offre le Canada.

M. Charles Parent

M. Charles Parent, député libéral de Québec-ouest et sud, parlant en français, fait un vibrant appel en faveur de la conservation des vieux souvenirs historiques de la vieille capitale.

"Québec, dit-il, renferme dans ses murs des souvenirs d'histoire inestimables qui attirent, chaque année, les touristes. Du haut de son rocher, le plus beau panorama du monde se déroule sous les yeux émerveillés du visiteur.

"En 1908, continua-t-il, réalisant le caractère national de cette ville, sir Wilfrid Laurier a créé la Commission des champs de bataille nationaux qui devait veiller à la protection de la scène des combats héroïques que se livrèrent Wolfe et Montcalm, et des autres lieux historiques.

"Les pouvoirs de cette commission devraient être étendus, afin de lui permettre de procéder à des travaux d'embellissement. Parmi ces travaux, on pourrait, par exemple, entreprendre le prolongement vers l'ouest de la terrasse Dufferin et la reconstruction des vieilles portes démolies pour faire place au progrès".

M. Parent rappelle qu'en 1928, le gouvernement fédéral a voté $750,000 pour la conservation des vieux murs de Québec. Cette somme était payable en dix versements. Le dernier versement échéait, cette année.

L'orateur espère que le gouvernement votera encore cette somme, "afin de continuer l'idée de Laurier".

M. Parent déclare aussi que Québec, à cause de sa situation particulière, de ses rues étroites et du manque de prévision pour l'avenir, n'a pu bénéficier, comme les autres, du plan fédéral d'améliorations aux maisons. Il espère que le gouvernement modifiera sa loi, afin que le Québécois puisse lui aussi se construire une demeure convenable, tout en conservant à sa ville son caractère historique.

M. Parent déclare qu'il n'a pas à s'excuser d'avoir parlé de sa ville en termes aussi chaleureux, "car, dit-il, on a toujours le droit de parler de ce qu'on aime profondément. A Québec, chaque pierre a un souvenir. Dans ses murs se sont passés trois siècles d'histoire".

M. Leslie Mutch

M. Leslie Mutch, député libéral de Winnipeg-Sud, admet que le Canada a beaucoup fait de progrès, en ces dernières années, mais que les libéraux ne doivent pas s'en montrer trop fiers. "Les libéraux, dit-il, sont trop souvent comme les conservateurs. Ils ont adopté le principe des accords d'Ottawa, après les avoir attaqués".

M. Mutch proteste contre "l'augmentation scandaleuse" du tarif sur les meubles, lors de la dernière session. Il déclare aussi que le monopole de l'essence à moteur gruge tous ceux qui y ont affaires. Enfin, une commission du tarif nommée par les conservateurs est chargée d'aviser le gouvernement en matières douanières.

"Mais tout prendre, ajoute-t-il, dans l'ensemble, le gouvernement a fait de la bonne besogne.

Le provincialisme, réésultat de l'ignorance

M. Mutch s'attaque ensuite à l'esprit de provincialisme. Cet esprit, dit-il, est dû en grande partie à l'ignorance. Tout membre d'une Assemblée Législative qui y a recours pour satisfaire son ambition politique nuit au Canada, qu'il agisse par ignorance ou par égoïsme, ou par les deux à la fois.

M. Mutch parle ensuite du tarif. "Celui-ci, dit-il, au lieu d'être adapté aux besoins de tout le pays, est bien souvent dicté par des considérations locales et électorales.

"Le chômage, continue M. Mutch, est un problème national, depuis 1930. C'est donc un principe absolument faux que d'en charger les municipalités qui sont, pour la plupart, en banqueroute.

"L'Ouest ne peut plus continuer sous le système actuel".

M. T.-C. Douglas

M. T.-C. Douglas, député C.C.F., de Weyburn, dit que le mémoire présenté par la Saskatchewan devant la commission Rowell contenait un tableau véridique de la situation dans cette province et des besoins de la population.

Il fait remarquer que ce mémoire ne mentionne pas une des principales causes du mécontentement: la mauvaise administration des secours directs. Les inspecteurs de ce service sont tous des créatures politiques et les conseils municipaux n'ont aucun pouvoir.

Il déclara qu'on est en train d'établir au Canada une machine politique auprès de laquelle Tammany Hall ne serait qu'un jeu d'enfants.

M. Douglas critique aussi la méthode de distribution des vivres et du fourrage dans les régions ravagées par la sécheresse. Il proteste contre la réduction obligatoire des troupeaux et prétend que le fourrage aurait dû être distribué plus tôt en plus grande quantité.

M. J.-A. Marsh

M. John-A. Marsh, député conservateur d'Hamilton-Ouest, enrégistre ensuite son opposition à la vente du matériel de guerre, pendant que la Croix-Rouge fait souscrire des fonds pour venir en aide aux Chinois. "Pareille hypocrisie, dit-il, ne peut que nuire au Canada".

Il déclare aussi que l'exploitation des mines canadiennes pour les nations belligérantes est une véritable disgrâce.

"Le Canada, poursuit-il, ne devrait pas se vanter de ses immenses ressources naturelles, ni de son commerce mondial, quand 900,000 de ses habitants reçoivent des secours en chômage, soit 1 Canadien sur 11.

Le député d'Hamilton-Ouest exprime aussi ses alarmes, au sujet du traité de commerce projeté avec Washington.

Il déclare que certaines branches de l'industrie textile devalent être dénoncées pour les petits salaires qu'elles payaient. Il ne faut pas oublier, cependant, que cette industrie, dans l'ensemble, paie $25,000,000 de salaires par année et qu'un grand nombre de municipalités dépendent d'elle pour vivre.

"Le Canada, dit-il, prélève sur certains produits de cette industrie un tarif douanier moins élevé que les dix principales nations où prédomine cette industrie. C'est pourquoi le tarif sur les textiles doit être élevé et non abaissé: le Canada a des meilleures conditions de vie que la Chine et il doit prendre tous les moyens pour les maintenir.

Accusations portées contre la Radio-Etat

M. Marsh proteste aussi contre l'augmentation du taux des permis de radio. Il se demande pourquoi Radio-Etat, soutenu à même les fonds publics, veut porter concurrence aux postes d'initiative privée qui étaient en affaires avant elle.

La seule raison d'être de Radio-Etat est d'éliminer les programmes étrangers et non de radiodiffuser des programmes commerciaux et de chercher à supprimer ses concurrents. Il accuse encore Radio-Etat de faire ce qu'elle défend aux postes privés. Pour obtenir des contrats des postes américains, elle coupe les prix et c'est le peuple canadien qui paie les déficits.

M. F.-D. Mackenzie

M. F.-D. Mackenzie, député libéral de Nepawa, dit que s'il n'y avait pas eu de sécheresse en la Saskatchewan, le Manitoba n'aurait pas eu assez d'hommes, l'été dernier, pour travailler sur ses fermes. Il y avait, vers le même temps, un grand nombre de chômeurs à Winnipeg.

Si la Saskatchewan avait eu une bonne récolte il est fort possible qu'il n'y aurait pas eu de chômage.

Exception faite de la Saskatchewan, il n'y a jamais eu tant d'hommes au travail au Canada que durant l'année qui vient de s'écouler.

M. Mackenzie ne veut pas conclure par là qu'il est absolument satisfait de la situation actuelle. Il croit que la meilleure solution au chômage serait d'améliorer l'agriculture. Les cultivateurs devraient être en état d'engager plus d'hommes et pour de plus longues périodes.

Le taux de l'assistance-chômage est tellement élevé au Manitoba que les agriculteurs ne sont pas capables de payer des salaires suffisants pour attirer les chômeurs. Les hommes en état de travailelr sur les fermes aiment mieux rester dans les villes. Lorsque l'agriculteur sera assuré de retirer un profit raisonnable pour son travail, la plupart de nos problèmes économiques seront réglés.

M. Fred Betts

M. Fred Betts, député conservateur de London, proteste lui aussi contre l'augmentation du prix des permis de radio.

Pour promouvoir l'unité nationale il recommande d'augmenter le tarif sur les périodiques américains dont un grand nombre sont anti-canadiens. En 1935, dit-il, lorsque ce tarif était élevé, les importations de ces magazines se montaient à $2,625,000. En 1936, lorsque les libéraux eurent réduit le tarif, ces importations furent de $4,000,000. En 1937, elles atteignirent $5,900,000. Il engage le gouvernement, au nom de l'unité nationale, à rétablir ce tarif et à encourager les Canadiens à lire des oeuvres canadiennes.

M. Betts termine par un éloge de la gendarmerie royale. "Les 224 membres de ce corps qui participèrent au cortège du couronnement, ont suscité les remarques les plus flatteuses partout sur leur passage", dit-il.

Cependant, il déclare que ce contingent a tant d'officiers et si peu de simples agents que le "War Office" dut faire des règlements spéciaux pour que la garde puisse être montée au palais de Buckingham. En effet, lorsqu'il s'agit de relever les "Welsh Guards", la garde dut être montée par des sous-officiers. Ceci est contraire à toutes les règles militaires et ne serait pas arrivée si le gouvernement n'avait pas laissé tous les agents au pays.

M. Betts dit, en terminant, que le choix du contingent qui a participé aux fêtes du couronnement a été inspiré par la doctrine fasciste: "tout pour les officiers, rien pour les soldats!"

Divers rapports sont déposés aux Communes

Formation approuvée des 14 comités permanents de la Chambre.—Ottawa continue d'aider les Esquimaux de Québec dans le besoin.—Les pénitenciers.

(Du correspondant de la PRESSE)

Ottawa, 8. — Sur proposition de l'hon. Ian Mackenzie, ministre de la défense nationale, la Chambre des Communes a approuvé, hier, la formation des différents comités parlementaires. Ces comités devront maintenant désigner leurs présidents. Il y a quatorze comités permanents aux Communes.

L'hon. C.-D. Howe, ministre du transport, a présenté un bill nommant George-A. Touche et Compagnie, de Toronto et de Montréal, vérificateurs pour les chemins de fer nationaux. Ce sont les mêmes vérificateurs que l'an dernier, mais leur nomination doit être ratifiée, chaque année, par le Parlement.

Mlle Agnès Macphail, députée de Grey-Bruce, occupait son siège, hier, aux Communes, pour la première fois depuis l'ouverture de la session.

* La liste des actionnaires de la Banque du Canada a été déposée sur la table du président de la Chambre basse par l'honorable C.-A. Dunning, ministre des finances. Les actions de la classe "A", d'une valeur au pair $50 l'action, sont détenues par 10,019 actionnaires possédant collectivement 100,000 actions. Le reste du capital, représentant 102,000 actions de la classe "B", valant également $50 l'action, sont détenues par le gouvernement fédéral qui a ainsi le contrôle de la Banque.

Voici le nombre d'actionnaires et le nombre d'action qu'ils possèdent dans les principales villes du Canada: Toronto, 44,249 actions détenues par 4,251 actionnaires; Montréal, 27,275 actions détenues par 2,694 actionnaires; Charlottetown, 723 actions, 70 actionnaires; Halifax, 6,325 actions, 612 actionnaires; S.-Jean, N.-B., 2,417 actions, 229 actionnaires; Winnipeg, 5,580 actions, 625 actionnaires; Regina, 4,384 actions, 559 actionnaires; Calgary, 2,901 actions, 351 actionnaires; Vancouver, 6,182 actions et 628 actionnaires.

Les prêts à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan

Une somme de $2,556,721 vient d'être prêtée à la Colombie-Britannique et à la Saskatchewan, d'après les arrêtés ministériels déposés aux Communes par le ministre des finances. Différents prêts à la Colombie-Britannique, représentant $1,898,721 et dus le mois prochain, ont été consolidés, à partir du 25 mars, pour une année, portant intérêt à 3 pour cent. Le gouvernement fédéral a accepté les billets du trésor provincial, en garantie pour cette somme. La balance représente ce qui a été prêté à la Saskatchewan pour rencontrer ses obligations au sujet du fourrage destiné au bétail en dehors de la zone de sécheresse. Dans ce cas également, la garantie est sous forme de billets du trésor provincial.

L'aide aux Esquimaux

En attendant que la Cour suprême du Canada décide si les Esquimaux, dans le nord de la province de Québec, sont des Sauvages ou non, le gouvernement fédéral doit subvenir à leurs besoins, car depuis le 31 mars 1933, le gouvernement provincial refuse de défrayer sa part de secours directs pour ces habitants des régions éloignées. La chasse fait défaut, les fourrures se vendent bon marché et la misère règne chez les Esquimaux.

Le gouvernement de Québec prétend que les Esquimaux sont des Sauvages tels que décrits dans l'article 91 de l'Acte de l'Amérique du Nord et sont, par conséquent, les pupilles des autorités fédérales. De son côté, le gouvernement d'Ottawa prétend que les Esquimaux ne sont pas des Sauvages et que la province de Québec devrait contribuer à les secourir, comme elle le fait pour tous les autres habitants du Québec qui ont besoin d'assistance.

Sans renoncer à aucune de ses réclamations, le gouvernement fédéral vient d'accorder $11,710 pour secourir les Esquimaux du nord de la province de Québec qui sont dans la détresse. Depuis le 31 mars 1933, le gouvernement fédéral a dépensé $71,475 à cette fin.

La Cour supême du Canada n'a pas encore rendu jugement dans le litige entre Ottawa et Québec.

Les pénitenciers du Canada

La population des pénitenciers canadiens, au 31 mars dernier, était de 3,264, d'après le rapport du surintendant des pénitenciers, pour l'année financière close le 31 mars 1937, et déposé à la Chambre des communes par le très hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice. Sur ce nombre il y a 2,401 Canadiens. Les forçats sont répartis en sept pénitenciers. Il y en a 772 à Kingston, 943 à S.-Vincent-de-Paul, 365 à Dorchester, 295 au Manitoba, 292 en Colombie-Britannique, 385 en Saskatchewan et 192 à Collin's-Bay.

Parmi les forçats, il y a 2,034 célibataires; 171 sont condamnés à perpétuité; 35 à vingt-cinq ans et plus. Il y a 74 forçats âgés de plus de 60 ans.

Les déboursés ont été de $2,371,932, dont $553,623, pour le pénitencier de S.-Vincent-de-Paul. Les recettes ont été de $64,216, dont $19,549 au pénitencier de S.-Vincent-de-Paul.

La dépense journalière par tête, aux différentes institutions, pendant l'année, a été la suivante: Kinston, $1.84; S.-Vincent-de-Paul, $1.68; Dorchester, $2.24; Manitoba, $2.60; Colombie-Britannique, $2.59; Saskatchewan, $2.35; Collin's-Bay, $3.67. Pour tous les pénitenciers, chaque détenu a coûté une moyenne de $2.14 par jour.

Le pénitencier de Saint-Vincent de Paul

Le rapport du lieutenant-colonel P.-A. Pluze sur le pénitencier de S.-Vincent-de-Paul est le suivant:

"Les travaux habituels d'entretien et de réparation des édifices ont été exécutés. Les ouvrages en cours avancent de façon très satisfaisante. La nouvelle usine pour les bouilloires est complètement close; on installe les chaudières et l'on prévoit que l'automne de 1938 verra tout en opération.

L'école a fonctionné suivant les règlements et instructions, avec 191 détenus adultes comme élèves, dont 142 dans les classes françaises et 49 dans les classes anglaises.

De plus, les détenus plus avancés ont reçu des leçons particulières dans leurs cellules. Des classes séparées pour les jeunes détenus ont été inaugurées, avec 49 élèves; ceux qui avaient dépassé le 4e cours avant d'entrer au pénitencier ont reçu des leçons particulières. Après l'expérience d'un an, l'instituteur rapporte que l'emploi de détenus comme moniteurs donne entière satisfaction.

Les détenus catholiques

Les services religieux ordinaires ont été célébrés au cours de l'année; des cérémonies spéciales marquent les fêtes d'obligation.

La retraite annuelle des détenus catholiques eut lieu du 7 au 13 février inclusivement. Le chapelain du pénitencier était assisté du R. P. Lévi Côté, O.M.I. S. Exc. Mgr Deschamps, auxiliaire de Montréal, a clôturé les cérémonies.

Au cours de l'année, l'institution reçut la visite de S. Em. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; de S. Exc. Mgr J.-A. Papineau, évêque de Joliette, et de S. Exc. Mgr Courchesne. Tous trois assistèrent à des cérémonies à la chapelle.

Le chapelain catholique exprime le voeu que l'on cesse de se servir de sa chapelle pour des amusements séculiers. Cette réclamation est à l'étude, mais devant la quantité de travaux urgents, il faut admettre à regret qu'il faudra quelques années avant de pouvoir accommoder autrement les détenus, lorsqu'il y a des concerts et autres fêtes.

Chez les protestants et les Juifs

Sous la direction du capitaine le rév. Gilbert Oliver, M. C., ancien chapelain protestant du pénitencier, il fut prêché une retraite d'une semaine pour les détenus protestants.

L'évêque J.-C. Farthing, de Montréal, rendit visite à la chapelle protestante, accompagné du rev. H.-H. Goddard, chapelain protestant retraité de l'institution.

M. A.-L. Kaplansky, en plus des services réguliers à la synagogue, vint célébrer les occasions spéciales, telles que la Pâques et autres fêtes, par des cérémonies particulières, assisté, au besoin, du rabbin Charles Bender, de Montréal.

Nous n'avons enregistré nulle infraction grave aux règlements durant l'année. Des rapports ont été faits contre 499 détenus, 494 n'ayant fait l'objet d'aucun rapport pour désobéissance aux règlements de la prison".

Les jeunes détenus

M. D.-M. Ormond, surintendant général, fait les observations suivantes:

"Le personnel de tous les pénitenciers accepte maintenant la séparation des jeunes détenus comme une pratique courante et ordinaire, et d'après les rapports, les résultats sont avantageux.

"Les organisations de l'Armée du Salut et la Prisoners' Aid and Welfare Association continuent à manifester leur intérêt envers les détenus pendant leur incarcération et à leur libération. Leur concours est chaudement apprécié par les membres du service.

"Sur le conseil du Dr R.-H. Coats, statisticien fédéral, des arrangements ont été faits pour permettre de compiler des statistiques supplémentaires concernant la population des pénitenciers. Elles sont en préparation et seront prêtes à publier sous peu".

Le rapport annuel de Société-Radio-État

Il a été soumis à la Chambre des Communes par l'hon. C.-D. Howe, ministre des transports. — Amélioration des rapports entre Canadiens.

(Du correspondant de la "Presse")

OTTAWA, 8. — L'amélioration des rapports entre les Canadiens qui parlent le français et ceux qui parlent l'anglais est un principe fondamental de la Société Radio-Canada, fait observer cette organisation fédérale dans son rapport soumis à la Chambre des Communes. La Société doit préparer son développement en songeant aux rapports cordiaux et généreux entre les deux grandes races du pays.

Il est aussi dit que le Canada possède une grande variété de talents et de matière à programme, mais que la plupart ont besoin de préparation et de développement.

La société Radio-Canada a soumis son rapport à la Chambre des Communes hier, déposé par l'hon. C. D. Howe, ministre des Transports, pour la période commençant le 2 novembre 1936 et se terminant le 31 mars 1937. Le bureau des gouverneurs se compose de M. Léonard Brockington, c.r., Winnipeg, président; M. René Morin, n. p., Montréal, vice-président; Mme Nellie McClung, Victoria; M. J.-Wilfrid Godfrey, Halifax; l'abbé Alexandre Vachon, capitaine, Québec; le colonel Wilfrid Bovey, Montréal; M. N.-L. Nathanson, Toronto; M. Alan-B. Plaunt, Ottawa; le Brigadier-général Victor-W. Odlum, Vancouver.

Des réunions seront tenues dans diverses parties du pays selon qu'on le jugera à propos. On croit pouvoir mieux répondre ainsi aux aspirations et intérêts locaux.

Comme on le sait la société Radio-Canada a remplacé la Commission Canadienne de la Radio-diffusion le 2 novembre 1936, assumant l'actif, le passif et les principales fonctions de la Commission. Le statut du nouvel organisme est celui d'un corps public. La société est régie, quant à l'orientation, par un bureau de neuf gouverneurs non rémunérés, nommés pour trois ans par le gouverneur-en-conseil, et quant à l'administration, par un directeur-général comme fonctionnaire exécutif et un directeur-général-adjoint. Elle est comptable au Parlement par l'entremise du ministre des Transports.

M. W. E. Gladstone Murray est directeur-général et Augustin Frigon directeur-adjoint.

Rapports cordiaux entre les deux grandes races

Il a été décrété que l'amélioration des rapports entre les Canadiens qui parlent le français et ceux qui parlent l'anglais est un principe fondamental de la société" et que cette dernière doit préparer son développement en songeant aux "rapports cordiaux et généreux entre les deux grandes races du pays".

Les opérations de la société peuvent se ranger sous les rubriques suivantes: travail technique, lignes de transmission, programmes, échanges et relations extérieures, relations avec le public, irradiations politiques et finances.

Les contrats relatifs aux émissions nationales que la société a assumés embrassent un système de huit stations appartenant à l'Etat ou louées et quatorze stations privées reliées par lignes de transmission six heures par jour (huit heures et demi le dimanche). Les stations privées faisant partie du réseau ont accepté un contrat en vertu duquel elles transmettent un minimum de deux heures de programmes publics par jour; elles recevaient, pour ce service, des subventions formant un total de $94,499.60 par année.

La télévision

La société Radio-Canada a exercé une surveillance étroite pour s'assurer que le développement de la télévision au Canada s'effectue dans le sens de l'intérêt public. En attendant, l'octroi de licences de télévision ne sera recommandé pour fins d'expérimentation qu'aux requérants possédant les ressources financières qui leur permettent de poursuivre des travaux de recherches.

Dans le rapport il y a allusion à la conférence sur les longueurs d'ondes tenue à la Havane.

Outre son étude sur le rayonnement, la société dirigea aussi une enquête sur les programmes, en vue d'établir l'étendue et le caractère des ressources canadiennes, ainsi que le mode le plus efficace d'organisation des programmes. On a fait en même temps, une enquête sur les programmes appropriés que l'on pourrait obtenir des Etats-Unis, de Grande-Bretagne, de France et d'autres pays.

Cinq régions principales

L'enquête a révélé la présence au Canada, d'une grande variété de talents et de matière à programme, mais dont la plupart ont besoin de préparation et de développement. L'enquête a démontré que par suite des différences d'heure et du caractère régional de quantité de matière à programme, il conviendrait de répartir la production en cinq régions principales; les provinces Maritimes, Québec, Ontario, les provinces des Prairies, et la Colombie-Britannique. Les programmes sont donc, dans une large mesure, organisés dans ces cinq régions, les installations de production étant présentement situées à Halifax, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver.

Le plan de la société est de mettre en valeur, dans ses propres programmes, la matière canadienne caractéristique, et à relayer sur son réseau les meilleurs programmes d'autres origines qu'elles puisse se procurer.

Il s'est produit de la sorte, sur le réseau de la société, quelque émulation entre ses propres programmes, ceux des sociétés commerciales et ceux qui provenaient des réseaux des Etats-Unis, de Grande-Bretagne ou d'ailleurs.

Langage plus clair et plus châtié

Relativement aux annonces il est dit que l'idéal poursuivi par la société dans ses annonces radiophoniques consiste à permettre à chaque annonceur de s'exprimer dans le langage le plus clair et le plus correct de sa région plutôt que de tendre à une uniformité sans cachet personnel. Afin de se conformer à ce principe, la société s'est efforcée d'améliorer la qualité des annonces radiophoniques sur ses réseaux aussi bien qu'aux postes privés. A cette fin nous avons engagé un instructeur que nous mettons à la disposition des postes privés.

En résumé il a été émis un total de 3,356 programmes, repartis sur 1,303 heures d'émission entre le 2 novembre 1936 et le 31 mars 1937. De ce nombre, 179 programmes provenaient de réseaux américains et 7 de la BBC.

Voici ce que dit le rapport au sujet des échanges et relations extérieures:

"Conformément à notre pratique d'émettre les meilleurs programmes disponibles, nous avons augmenté le nombre des programmes relayés des réseaux américains NBC, Columbia et Mutual. Il nous fait plaisir de reconnaitre ici l'aide généreuse offerte par ces trois organismes. On doit aussi mentionner qu'un plus grand nombre de nos programmes ont été utilisés à l'étranger. L'expansion de cette pratique dépend de l'établissement d'installations pour ondes courtes. Les organismes d'émission de la Grande-Bretagne, de la France et de l'Allemagne ont formulé leur intention de co-opérer dans ce sens sur une base de services réciproques".

Membre de l'Union internationale de Radio-diffusion

Au mois de mars, la société devenait membre associé de l'Union Internationale de Radio-diffusion, dont le siège social est à Genève, Suisse. L'Union est un bureau d'échange d'informations radiophoniques mondiales.

La société met en vigueur les dispositions de la loi touchant les irradiations politiques. Ces dispositions exigent, en temps l'élections fédérales, provinciales ou municipales, une répartition équitable du temps entre les divers candidats, l'élimination des irradiations politiques dramatisées et la publication des noms des parrains; elles stipulent en outre qu'aucune irradiation politique ne doit avoir lieu dans les 48 heures qui précèdent une élection.

Rapport financier

Au 31 mars dernier la société radio-Canada avait un surplus d'exploitation de $128,819.75. Les recettes ont été de $836,999.15 dont $130,434 provenant de la radio-diffusion commerciale. Les dépenses ont été de $708,179.40 dont $70,604.78 pour frais généraux et administration; $137,942.84 pour exploitation des postes et studios; $252,958.81 pour les programmes et $246,672.97 pour le réseau de stations. Dans le sur

LE CANADIEN RAPPELLE GEORGE BROWN ET GUS MANCUSO DE NEW HAVEN

Le Tricolore aura aussi Amundson pour la joute de jeudi soir contre Chicago

Paul Drouin semble perdu au Canadien pour le reste de la saison et Toe Blake pour une période indéfinie, une période qui peut varier entre une semaine et six semaines. Don Willson ne pourra également revenir au hockey cette année. Pour remplacer tous ces blessés, le Canadien vient de rappeler Gus Mancuso et George Brown du New Haven. Il aura également pour la partie de jeudi soir le joueur Ossie Amundson mais ce dernier, un centre, retournera à New Haven immédiatement après la joute. Armand Mondou reprendra son poste dans probablement trois semaines. Le Canadien poursuivra ses démarches pour obtenir deux joueurs. Il a fait une offre à un club mineur pour un allier gauche et à une équipe de la Ligue Nationale pour un centre. Il attend une réponse aujourd'hui.

Voici en quelques phrases quelle était aujourd'hui la situation du Canadien.

GUS MANCUSO (en haut) et GEORGE BROWN, rappelés du New Haven.

"Mondou devait être rétabli au bout d'un mois et pourtant cela fait huit semaines qu'il a été blessé et il ne pourra reprendre son poste avant trois semaines", nous déclarait ce matin le président Ernest Savard. "On me dit," ajouta-t-il, "que Drouin pourra reprendre son poste dans trois semaines ce qui d'après moi veut dire six à sept semaines et alors la saison de hockey sera pour ainsi dire terminée. Peut être sera-t-il en état de jouer dans les éliminatoires mais il est permis d'en douter".

Blake n'a pas eu les côtes fracturées à Détroit comme on le craignait mais cependant son cas est sérieux. Il souffre simplement de contusions aux côtes. Il est possible qu'il soit de retour dans une semaine comme il est également possible qu'il ne soit en état de jouer que dans six semaines. C'est un mal très douloureux. Blake doit subir un autre examen aux Rayons X aujourd'hui. On sera donc plus en mesure ce soir de savoir quand il pourra revenir sur l'alignement du club.

Le Bleu Blanc Rouge pourrait obtenir un joueur du Pittsburgh appartenant au Détroit. Jack Adams est prêt à le céder au Canadien pour le reste de la saison mais il demande en retour que le Tricolore envoie un joueur au Pittsburgh et ce n'est pas chose facile car le club local n'en a pas suffisamment pour lui actuellement. Le Canadien voudrait bien également obtenir une couple de joueurs de la N.H.L. mais on sait que ce n'est pas facile. D'autres ont essayé bien auparavant mais cependant sans réussir.

On avait tout d'abord cru au sujet de Drouin qu'il ne s'était fracturé qu'un os de la main mais il appert que c'est bien deux os qu'il a de brisés de sorte que l'on n'anticipe pas son retour sur l'alignement du club cette année ou du moins avant les séries.

Il n'est nullement question pour le club de demander à certains joueurs du Verdun de devenir professionnels. Un seul, un allier droit, serait en état de faire le grade et on sait que le Canadien a suffisamennt d'ailliers droits actuellement sur son équipe. C'est un centre et un allier gauche dont il a besoin.

Deux parties sont au programme de ce soir dans la Ligue Nationale. Dans l'une les Maroons visitent l'American à New York et dans l'autre, le Boston reçoit le Chicago. De New York, le Montréal se rendra directement à Toronto où jeudi soir il s'attaquera aux Maple Leafs pour revenir rencontrer les Rangers, samedi soir, au Forum.

COMBATS D'HIER

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

New York.—Vince Dellicurti, 146¾, New York, a vaincu Andy Mafia, 146¾, New York, (5); Izzy Zerling, 129½, New York, a mis Willie Johnson, 128, New York, hors de combat (3); Vic Troise, 138½, New York, a mis Bob Allwood, 138½, New York, hors de combat (3); John Scibelli, 124, Union City, N.J., a battu Bernard Reitman, 124, New York (4); Freddy De Foe, 133¼, New York, a défait Andy Mafia, 137¼, Espagne (4); Dick Hogan, 191, Boston, a vaincu Charlie Fisher, 179½, Freeport, N.Y. (4); Al Beauhuld, 145½, Jersey City, a battu Teddy Mogil, 148½, New York, (4); Walter Franklin, 157½, New York, a vaincu Bill Freeman, 154½, Bridgeport, Conn.

Newark, N.J.—Ray Miller, 170, Newark, a mis Wally Sears, 173, Mineraville, Penn., hors de combat, (1); Billy Hildebrand, 138, Morristown, N.J., a vaincu Humphrey Blanchard, 133½, Englewood, N.J., (6); Harvey Jacobs, 134, Newark, a vaincu Jimmy Corman, 136½, Newark (4); Red Rico, 160, Elizabeth, N.J., a mis Vinnie Boyle, 161, Newark, hors de combat, (3); Tony Novello, 122, Englewood, a vaincu Frankie Birt, 127, Newark, (4); Willie Thomas, 165, New Brunswick, N.J., a défait Johnny Phillips, 161, Newark (4).

Holyoke, Mass.—Mickey Makaf, 147½, Jersey City, N.J., a vaincu Wicky Harkins, 147, Philadelphie, (10); Eddie Haas, 131½, Worcester, a défait Larry Teane, 133, Meriden, Conn., (4); Eddie Carroll, 154, Lowell, a vaincu Oscar Shugrs, 153, Newport, R.I. (6); Joey Dillon, 121½, New Haven, Conn., a battu Eddie Schaeffer, 121, Jersey City, (6); Hoy Carveil, 142, Springfield, a mis Hank Thomas, 160, New Haven, hors de combat, (4).

Philadelphie.—Al Brown, 119, Philadelphie, a vaincu Tommy Forte, 116½, Philadelphie, (8); Billy Maher, 137, Philadelphie, a mis Joe Di Carlo, 136½, Baltimore, Md., hors de combat, (1); Tommy Tucker, 172, New York, a défait Doug Gibson, 170, Philadelphie, (6).

Buffalo.—Charley Eagle, 168, New York, a mis Charley Eagle, 168, New York, a mis Henry Palmeri, 170, Cleveland, hors de combat, (1); Schoolboy Andrews, 178, Buffalo, a mis Tommy Roche, 185, Niagara Falls, hors de combat, (5); Rudy Steller, 170, Buffalo, a mis Joe Monnerat, 164, Waterbury, Conn., hors de combat, (2); Tony Sebolino, 134, Buffalo, a vaincu Jeff Purrone, 134, Syracuse, (6); Jimmy Gilligan, 112, Lackawanna, a défait Joe Tambe, 118, Buffalo, (4).

Toronto.—Bobby Pacho, 148, Los Angeles, a vaincu Sammy Luftspring, 149, Toronto, (10); Gordon Wallace, 145¾, Vancouver, C.-B., a battu Werther Arcelli, 146¾, Boston, (6); Norman Hurdman, 147¼, Toronto, a pratiquement mis Eddie McGuire, 147¾, Edmonton, hors de combat, (2).

Chicago.—Sammy Angott, 133½, Louisville, a défait Harvey Woods, 134¼, St-Paul, 8 rondes.

Buffalo.—Teddy Yarosz, 164½, Pittsburgh, a vaincu Paul Mahaney, 163, Buffalo, 10 rondes.

Pittsburgh.—Pedro Montanez, 138, Porto Rico, a battu Tommy Speigal, 121¾, Uniontown, Penn., 10 rondes.

Première joute du tournoi de hockey

La première joute du 10e tournoi provincial de hockey sera disputée demain soir à Dorion entre les clubs des Cèdres et Cascades. La coupe Séguin sera remise au gagnant de cette joute. L'animosité qui règne cette année entre ces deux clubs est tellement grande que des trois parties qu'ils ont jouées ensemble cette année, une seule a pu être complétée. On s'attend de voir une foule record à la patinoire de Dorion.

DEMAIN SOIR
Marché ST-JACQUES
LUCIEN SANSFAÇON
— VS —
DUTCH VELDIE
25c, 35c, 50c — CINQ COMBATS
Réservez vos billets au Gymnase Samson
2573, ONTARIO Est — AMherst 6974

CIGARETTES
Old Kentucky

Le vrai goût de Hollande a toujours distingué ce vieux gin bienfaisant et les vrais Canadiens l'ont toujours préféré depuis plus de cent ans!

Gin de Kuyper

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distilleurs, Rotterdam, Hollande.

MAISON FONDÉE EN 1695

250F

(Par Marcel Desjardins)

NOS SKIEURS EN VEDETTE

On ne saurait trop mettre en vedette l'exploit sensationnel que vient d'accomplir Viateur Cousineau en abaissant le record de Dick Durrance dans la descente et en se classant second dans le slalom pour décrocher le trophée Morgan aux concours tenus dimanche sur le mont Baldy. Ce n'est pas le premier exploit de ce fils de cultivateur de Sainte-Adèle devenu en quelques saisons l'un de nos plus brillants skieurs, car à diverses reprises au cours de ces deux dernières années il nous a été donné de raconter ses superbes triomphes dans des tournois disputés dans nos Laurentides, devenus le paradis des skieurs d'Amérique. Ce n'était pas facile de descendre, dimanche, à toute allure le mont Baldy à cause de la pluie aveuglante et des conditions défavorables de la piste et l'exploit de Cousineau en abaissant par une seconde et ⅗ le record établi, l'an dernier, par Durrance de l'université de Darmouth, aux concours pour les championnats intercollégiaux n'en est que plus remarquable pour cela.

Cousineau n'a pas été le seul des nôtres à se signaler au cours de la dernière fin de semaine dans le ski, sport que pratiquent maintenant en si grand nombre nos compatriotes. Signalons le triomphe de Tom Casgrain, du Ski-Club de l'Université de Montréal dans la course de slalom pour la classe B; mentionnons aussi la belle tenue de Louis Cochand, de Sainte-Marguerite, qui remporta les honneurs du slalom au Mont Baldy. Félicitations messieurs.

LES CONTRATS AUX ROYAUX

La mise à la poste des contrats pour la prochaine saison aux Royaux du gérant Rabbit Maranville va se faire dans quelques jours, apprenons-nous des quartiers généraux du club. Tous les membres de l'an dernier à l'exception de ceux appartenant à des équipes de ligues majeures et par conséquent rappelés à la fin de la saison passée et les trois ou quatre autres à se rapporter au club vers la fin de la cédule recevront le papier officiel de notre équipe de la Ligue Internationale. Pour la plupart, les Royaux recevront le même salaire de la saison dernière mais quelques-uns dont nous n'avons nullement besoin de citer les noms puisque les amateurs peuvent facilement les reconnaître à leur tenue de la saison dernière recevront des augmentations substantielles. C'est une générosité que peut se payer la direction du club car la saison dernière n'a pas été mal du tout du point de vue financier. Mais tous quels qu'ils soient devront renvoyer signés leurs contrats à la direction du club avant de faire marche vers le camp d'entraînement de Lake Wales. Il n'y a pas que les joueurs et les journalistes qui profitent de l'expérience des camps d'entraînement, les propriétaires de clubs apprennent également avec les années et parfois il leur en coûte assez cher. Au printemps dernier, les propriétaires du Montréal avaient permis tout bonnement à cinq ou six de leurs joueurs de se rapporter sans avoir auparavant signé leurs contrats. Ces joueurs ne leur avaient-ils pas dit qu'ils les rencontreraient à Orlando et qu'ils discuteraient avec eux des conditions des contrats. Mais à peine étaient-ils arrivés en Floride, que les grévistes au nombre de cinq se réunissaient et constatant que Maranville avait à peine une quinzaine de joueurs sous ses ordres exigèrent des salaires des plus élevés qu'ils finirent par obtenir. Mais on doit leur rendre justice en proclamant qu'ils justifièrent par la suite les éloges qu'ils avaient faits d'eux-mêmes en étant parmi les plus brillants porte-couleurs du club. Nous irons même plus loin et nous ajouterons que la vive satisfaction du salaire obtenu par ces joueurs a été l'un des facteurs de la surprenante figure faite par les Royaux au cours de la saison. Nous nous rappelons encore les promesses de ces joueurs après avoir obtenu le salaire qu'ils désiraient du club et nous dirons qu'ils surent les remplir admirablement bien. Mais MM. Racine, Gauvreau et Co n'entendent pas commettre d'imprudence cette année et tous devront signer leurs contrats avant de recevoir la permission de se rendre dans le sud.

DUGAS ICI EN FIN DE FEVRIER

Il en est toutefois un à qui la direction du club ne demandera pas de signer son contrat pour le moment. C'est Augustin Dugas, le populaire voltigeur canadien-français qui ne pouvait terminer la saison dernière à cause de l'état anormal d'un poumon et se voyait sur les ordres des médecins forcé de prendre un repos prolongé. Dans une lettre qu'il adressait le mois dernier aux officiers du club local, Augustin déclarait que son médecin de famille l'avait informé qu'il pourrait reprendre sa brillante carrière dans le baseball au printemps et que les Royaux pouvaient encore compter sur ses services en 1938. Mais les propriétaires du Montréal n'entendent pas agir à la légère dans le cas de Dugas et tout désireux qu'ils sont de voir revenir Dugas, l'un de leurs plus populaires et effectifs joueurs de l'an dernier, ils se proposent de le soumettre à un examen sévère par nos plus grands spécialistes de Montréal. Ils ne veulent à aucun prix que Dugas compromette sa santé en jouant au baseball et ils ne le mettront sous contrat que si les spécialistes après examen déclarent qu'il n'y a aucun danger pour le grand favori des foules locales de reprendre sa position dans le champ droit. Personne plus que les directeurs du club ne désire plus le retour de Dugas avec le Montréal car il est l'une sinon la meilleure attraction des Royaux mais ils désirent agir prudemment et tous leur en seront gré. Dugas sera à Montréal vers la fin du mois afin de subir cet examen et c'est avec impatience que les fervents de baseball de la métropole attendront le verdict des spécialistes.

DECISION DE LA LIGUE PROVINCALE

Si le comité de trois nommé par la Ligue Provinciale pour entrevoir Guy Moreau laisse le gérant d'affaires du club Montréal décider si la populaire organisation du président Jean Barrette doit s'affilier au baseball organisé, nous répondrons sans crainte dans l'affirmative. Il nous était en effet donné récemment de discuter de la chose avec M. Moreau et il ne nous cachait pas qu'il verrait favorablement la Ligue Provinciale devenir membre de l'Association Nationale des ligues de baseball. Il laissait même entrevoir que les Royaux seraient peut-être intéressés à prendre une des équipes actuelles sous leur direction, se réservant toutefois le privilège de nommer leur propre gérant, un homme de longue expérience qui aiderait non seulement les jeunes de son équipe par ses conseils mais tous les joueurs du circuit qui donneraient à penser qu'ils pourraient un jour passer aux rang des joueurs de la Ligue Internationale.

Nous ne croyons pas non plus dévoiler un secret en disant que l'actif président actuel de la ligue, M. Jean Barrette, un grand enthousiaste du baseball et un statisticien enragé, serait favorable au projet. Depuis des années, M. Barrette s'est en effet fait l'avocat du projet, un projet plus difficile toutefois à mettre à exécution qu'on pourrait le croire au premier abord.

Si la Ligue passait au baseball organisé, il lui faudrait premièrement adopter une limite de salaire, bannir de ses rangs quelques joueurs inéligibles et naturellement rayer de ses cadres tout club de noirs. Tous les propriétaires de clubs de la ligue ne verraient probablement pas d'un bon oeil la limite de salaire car ils se verraient forcés de diminuer leur liste de paye. Mais il ne reste pas moins vrai comme nous l'a démontré le juge Branham, président de l'Association Nationale, que cette limite de salaire a été la cause première de la résurrection du baseball aux Etats-Unis. "C'est la plus importante décision prise au cours des récentes années dans le baseball et c'est grâce à elle si le baseball vit encore aujourd'hui. Elle a sauvé la vie à notre grand sport national", nous déclarait M. Branham. Le juge nous fit voir que par le passé certains clubs plus riches que leurs rivaux en profitaient pour s'assurer le contrôle, le monopole de tous les meilleurs joueurs avec le résultat qu'ils avaient des équipes si fortes, si puissantes qu'ils prenaient le dessus à l'ouverture de la saison et faisaient de la course au championnat une véritable farce. Les autres se découragaient la plupart du temps, se retiraient de la ligue et la saison se terminait fort avant son temps. Avec la limite de salaire, les clubs sont mieux balancés et les amateurs plus intéressés.

Nous avons écrit ces lignes non pas dans l'intention de dicter une ligne de conduite aux officiers de la Ligue Provinciale. Nous sommes en effet de ceux qui aimons laisser les magnats prendre leurs propres décisions et les respecter. Après tout, n'est-ce pas eux qui ont mis leurs capitaux dans l'entreprise? Mais que ce soit dans l'affirmative ou dans la négative, qu'ils ne prennent décision qu'après avoir étudié sérieusement le projet. Depuis longtemps qu'il est question de la chose. Qu'ils y pensent bien et prennent une décision bonne pour des années à venir.

LEBRASSEUR vs JOE LOUIS

C'est à se demander si notre excellent ami Florian LeBrasseur et ses gérants ne viennent pas de faire preuve d'un excès de confiance. Non, messieurs, nous ne désirons pas dire qu'ils viennent de s'engager pour un troisième match avec André Lenglet. On a bien cherché pourtant à en organiser un troisième mais jusqu'ici sans le moindre succès. Mais de Boston, on nous apprend que le franco-américain vient d'accorder ses services au Twentieth Century Club dont Mike Jacobs est le président, l'organisateur, le promoteur, le trésorier, etc. Et l'adversaire que Jacobs voudrait opposer à Monsieur LeBrasseur dans la première semaine d'avril, au Garden de New-York, ne serait autre qu'un autre Monsieur du nom de Joe Louis.

Rencontrer deux fois un adversaire de la taille et de la corpulence de Lenglet a probablement fait beaucoup de bien à Florian mais pas tellement pour qu'il se croit de taille à affronter un adversaire de la classe de Louis. Une mise hors de combat aux mains du noir ne ruinerait sans doute pas LeBrasseur encore fort jeune mais elle n'aiderait sûrement pas sa cause. Mieux ne vaudrait-il pas faire livrer à Florian quelques combats de plus grande importance que ceux qu'il a faits au cours de ces deux dernières années avant de l'envoyer contre un Joe Louis, sommes-nous portés à nous demander.

Mais enfin, LeBrasseur a ses gérants et c'est à eux qu'incombe la tâche de le bien diriger dans sa carrière de boxeur. Ils connaissent sans doute mieux la valeur de leur protégé que nous. "Je crois que LeBrasseur avec sa vitesse, son adresse et son coup de poing est l'un des meilleurs jeunes poids-lourds au pays", vient de déclarer Mike Jacobs, à Boston.

"Maintenant que Jimmy Braddock s'est retiré et que quelques autres commencent à vieillir, LeBrasseur a une excellente chance de monter au sommet", ajouta-t-il. "J'ai été impressionné par la lutte qu'a livrée Florian à André Lenglet à Boston. Florian s'est battu comme Gene Tunney alors que ce dernier était champion du monde. Al a prouvé qu'il peut se servir efficacement d'un jab de gauche aussi bien que d'un crochet de gauche et d'un direct de la droite".

A Boston, tous ne voient pas d'un même oeil l'idée qu'a eue LeBrasseur de vendre ses services à Mike Jacobs et dans certains milieux on le critique d'avoir abandonné Rip Valenti, le promoteur de Boston, qui aurait été celui à qui Florian doit aujourd'hui d'être ce qu'il est. Valenti désirait organiser un match entre LeBrasseur et Bob Pastor et il a été l'homme le plus désappointé du monde lorsqu'il a appris que Florian avait signé un contrat avec Jacobs. C'est plutôt aux promoteurs montréalais, à Jules Racicot et à Armand Vincent, croyons-nous, que LeBrasseur doit beaucoup plus d'être une vedette chez les poids-lourds qu'à Valenti ou à tout autre organisateur américain. C'est sous Jules Racicot que LeBrasseur a fourni le plus grand nombre de matches dans une seule saison et c'est avec Armand Vincent comme organisateur qu'il a disputé ses rencontres les plus importantes.

Les Carabins perdent, 5-2

Le Queen's remonte en première position dans la Ligue Intercollégiale.

L'équipe de l'université de Montréal a subi une défaite de 5 à 2 aux mains de celle de l'université Queen's, hier soir, au Forum. Par sa victoire le Queen's est remonté en première position ex-aequo avec le McGill dans la Ligue Intercollégiale Internationale Sénior de hockey.

Les joueurs du Queen's ont été forcés d'opérer un ralliment de trois points à la dernière période avant de s'assurer la victoire.

La rencontre a été fort monotone et a été disputé en présence de 200 spectateurs environ.

Norval Williamson a enregistré trois points pour les vainqueurs, tandis que Rick Hepburn et Red McInnis ont scoré chacun une fois.

Génier et Lebeuf ont compté pour l'U. de M.

QUEEN'S — Buts: McEwen; défenses: McGinnis et Miller; centre: Munro; ailes: Poupore et Williamson. Subs.: Hepburn, Carver, Cowley, Holland.

U. de M. — Buts: Rochon; défenses: Mignealt et Rivet; centre: Larivière; ailes: Gagné et Genier. Subs.: Martin, Grignon, Leboeuf, Léger, Delorimier.

Première période

1—Queen's: Hepburn (Carver) 5.01
2—Queen's: McGinnis (Hepburn) 10.58
3—U. de M.: Génier (Gagné-Migneault) 14.55

Punitions: Poupore, Hepburn, Grignon, Holland.

Deuxième période

4—U. de M.: Leboeuf (Léger-Larivière) 1.35

Punitions: Delorimier, Carver.

Troisième période

5—Queen's: Williamson (Munro) 2.19
6—Queen's: Williamson (Miller) 10.04
7—Queen's: Williamson (Munro-Poupore) 18.32

Punition: Rivet.

Drillon conserve la première place

La position de Gordon Drillon en première place des compteurs de la N.H.L. semble toujours plus assurée que jamais après une semaine de jeu durant laquelle il a ajouté trois points à son total.

Le jeune joueur d'avant des Leafs de Toronto avec un total de 37 points est maintenant six points en avant de son plus proche rival, Syl Apps, un compagnon d'équipe et de Cecil Dillon, des Rangers de New York, qui se partagent les honneurs de la deuxième place.

SECTION CANADIENNE

	B	A	Pts	Pun. en min.
Drillon, Toronto	18	19	37	2
Apps, Toronto	12	18	30	9
Mantha, Canadiens	16	13	29	12
Haynes, Canadiens	10	19	28	19
Blake, Canadiens	15	12	27	27
H. Jackson, Toronto	13	13	26	14
Gagnon, Canadiens	10	13	23	4
Lorraine, Canadiens	8	17	25	12
Thoms, Toronto	11	13	24	6
Schriner, Americans	14	7	21	18
Stewart, Americans	10	11	21	20
Drouin, Canadiens	7	13	20	8
Wiseman, Americans	13	5	18	51
Northcott, Montréal	9	9	18	41
Horner, Toronto	2	15	17	6
Fowler, Toronto	9	8	17	4
Siebert, Canadiens	8	9	17	54
Cain, Montréal	6	11	17	10
Ward, Montréal	5	12	17	17
Chapman, Americans	3	13	16	6
Comacher, Toronto	7	9	16	8
Gracie, Montréal	7	9	16	22
Kelly, Toronto	7	9	16	26
Anderson, Americans	2	13	15	20
Meix, Toronto	12	2	14	8
Boll, Toronto	7	6	13	18
Lepine, Canadien	4	9	13	20
Evans, Montréal	3	9	12	42
Trottier, Montréal	6	6	12	32
Chamberlain Toronto	2	10	12	42
Davidson, Toronto	1	11	12	41
Buswell, Canadien	2	9	11	18
Carr, Americans	7	3	10	16
Bilbao, Montréal	4	6	10	14
R. J. Smith, Americans	5	5	10	15
Marker, Montréal	4	6	10	26

SECTION AMERICAINE

	B	A	Pts	Pun. en min.
Dillon, Rangers	18	13	31	6
Cowley, Boston	15	14	29	6
Barry, Détroit	9	18	27	20
Rommel, Chicago	9	17	26	2
Thompson, Chicago	11	14	25	10
C. Smith, Rangers	9	16	25	0
Shibicky, Rangers	14	10	24	14
N. Colville, Rangers	13	10	22	2
Sands, Boston	13	8	21	10
March, Chicago	9	12	21	6
Patrick, Rangers	8	13	21	20
Watson, Rangers	5	18	23	22
Gottselig, Chicago	8	12	20	27
Lewis, Détroit	8	12	20	8
Aurie, Détroit	10	9	19	8
Bauer, Boston	10	8	18	9
M. Colville, Rangers	7	10	17	14
Howe, Détroit	4	13	17	12
Weiland, Boston	9	7	16	14
H. Kilrea, Détroit	7	9	16	8
Dumart, Boston	7	9	16	6
Trudel, Chicago	6	8	14	8
Keeling, Rangers	6	8	14	12
Schmidt, Boston	7	6	13	6
Pettinger, Dét.-Boston	6	7	13	10
Pratt, Rangers	7	10	13	34
Hextal, Rangers	9	3	12	2
Liscombe, Détroit	7	5	12	8
Goldsworthy, Boston	6	6	12	14
Dahlstrom, Chicago	5	6	11	2
E. Siebert, Chicago	3	8	11	24
Conner, Rangers	3	8	11	10
Heller, Rangers	1	9	10	50
Sorrell, Détroit	3	7	10	6

La mortalité frappe Jenkins de nouveau

Chicago, 8. — La malchance vient de frapper de nouveau les Black Hawks de Chicago. Avant leur départ pour Boston où ils joueront ce soir, Roger Jenkins a eu la douleur d'apprendre la mort de son père, survenue à Edmonton.

Comme il en prendra quatre jours avant de faire venir la dépouille à Appleton, Wisconsin, et que les Black Hawks sont privés des services de Mush March, Art Wiebe, Harold Jackson et Louis Trudell, Jenkins a insisté pour faire le voyage à Boston.

Jenkins a perdu sa mère il y a un mois.

Grilli à l'essai

Brockville, 8. — John Grilli, gérant des Pirates de Brockville, et le meilleur frappeur de la Ligue Canadienne-Américaine, la saison dernière, s'entrainera avec les Phillies de Philadelphie, au printemps, a-t-on appris, hier.

Joute entre le McGill et le Westmount, ce soir, au Forum

La Ligue Montréal Intermédiaire de hockey et la Ligue Junior de hockey clôtureront leurs saisons régulières ce soir, au Forum.

Le Verdun et le McGill se rencontreront dans la première partie de la soirée, à 8 h. 30. Une défaite pour le Verdun le forcerait à jouer contre le Victoria pour obtenir le droit de faire face au Royal dans la série finale de la Ligue Junior.

Le Westmount s'attaquera au McGill dans le deuxième match. Les séries de détail de la Ligue Montréal s'ouvriront vendredi soir alors que le Saint-Lambert rencontrera le Westmount si ce dernier gagne ce soir, et le N. D. G. si le Westmount perd.

Le Saint-Jérôme s'attaquera au club qui terminera la saison en quatrième position.

Les Yankees et leurs problèmes

Si Gehrig obtient une augmentation de salaire, il signera son contrat.

New York, 8. — Les problèmes des Yankees en marge des contrats de la saison de 1938 promettaient de se compliquer davantage aujourd'hui avec l'arrivée à New York de Lou Gehrig. Le colonel Jacob Ruppert devait en effet avoir une conférence avec "Columbia Lou" aujourd'hui.

Ils se rencontreront dans le bureau luxueux du brasseur millionnaire, le même bureau où Joe DiMaggio et Ruppert se sont quittés la semaine dernière avec une divergence d'opinion que peut illustrer un chiffre de $16,000. Gehrig, le plus salarié de tous les joueurs de baseball demande une augmentation de salaire sur ses émoluments de $36.000 qu'il touchait l'an dernier.

On croit en général que Gehrig pourra rapidement décider le colonel à lui donner une augmentation de salaire. Les Yankees sont évidemment impatients de voir Gehrig sous contrat. Il veulent décourager DiMaggio dans ses tentatives de demander $40.000.

Si Gehrig signait son contrat aujourd'hui, les problèmes de Ruppert seraient moins compliqués avec les autres récalcitrants. Lefty Gomez, Bill Dickey et Red Ruffing signeront sous peu et l'on croit que Gehrig sera celui qui battra la marche.

Si "Columbia Lou" tenait son bout, les autres l'imiteraient évidemment. Il ne fait pas de doute maintenant que DiMaggio a l'intention de rester dans les rangs des grévistes jusqu'au 7 mars, date de l'ouverture du camp d'entraînement à Saint-Pétersbourg.

Joutes de Hockey

CE SOIR
LIGUE NATIONALE
Maroons à Américain.
Chicago à Boston.
LIGUE JUNIOR
Verdun vs McGill.
LIGUE INT.-AMERICAINE
Philadelphie à Springfield.
LIGUE PROVINCIALE
Granby à Sherbrooke.
LIGUE INTERCOLLEGIALE
Queen's 5, U. de M. 2.

Les classements
LIGUE NATIONALE
Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Toronto	32	16	9	7	100	67	39
Canadien	33	13	13	8	93	92	34
Américain	30	10	13	7	43	67	27
Maroons	33	10	19	4	63	70	24

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Boston	33	20	9	4	92	63	44
Rangers	32	18	9	5	98	59	41
Chicago	33	9	17	7	67	96	25
Détroit	32	8	19	5	70	94	24

LIGUE INT.-AMERICAINE
Section est

	J.	G.	D.	N.	P.	C.	Pts
Philadelphie	31	17	13	1	85	58	35
Providence	32	14	12	6	64	53	34
N.-Haven	34	9	21	4	61	94	22
Springfield	31	7	19	5	63	88	19

Section ouest

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Cleveland	31	17	8	6	75	71	40
Pittsburgh	30	15	9	6	62	62	36
Syracuse	31	15	12	4	83	81	34

LIGUE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Québec	30	12	6	2	86	65	30
Verdun	31	13	7	1	85	62	29
Ottawa	31	9	9	3	78	76	22
Royaux	31	8	10	3	60	66	22
Concordia	31	7	10	4	60	73	20
Victoria	30	7	11	2	57	70	18
x-McGill	12	4	7	1	31	43	10

x—Joue des parties de 4 points.

LIGUE PROVINCIALE

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Sherbrooke	18	15	2	1	83	31	30
Valleyfield	19	11	4	4	69	37	24
Boston	19	10	5	4	57	36	24
Granby	16	10	5	1	62	46	20
Drummondville	16	2	12	3	35	69	7
Lafontaine	11	1	9	1	29	60	3
S.-Jacques	10	1	9	0	29	59	2

LIGUE INTERCOLLEGIALE
Section canadienne

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
McGill	6	6	0	0	54	5	12
Queen's	8	6	2	0	56	29	13
Toronto	6	4	1	1	29	18	9
U. de M.	8	1	7	0	21	46	2

Section américaine

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Dartmouth	6	3	3	0	24	40	6
Harvard	3	2	1	0	8	9	4
Princeton	6	3	4	0	17	26	4
Yale	6	0	5	1	15	28	1

LIGUE JUNIOR

	J.	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Royaux	12	7	3	2	77	23	16
Verdun	11	6	4	1	51	33	13
Victoria	11	6	4	1	31	33	13
Concordia	11	2	7	2	33	40	6

LIGUE DU PACIFIQUE

	G.	P.	N.	P.	C.	Pts
Seattle	14	8	7	76	60	36
Portland	12	14	7	72	68	31
Spokane	12	12	5	58	67	29
Vancouver	12	14	5	64	81	29

Décès du chroniqueur sportif George Daley

New-York, 8. — George Herbert Daley, du Herald Tribune de New-York, connu comme le doyen des éditeurs sportifs de la métropole américaine, est mort hier d'une pneumonie à l'âge de 68 ans. Il était malade depuis quelques jours.

Il débuta dans le journalisme à sa sortie du Union College à Schenectady et devint ensuite éditeur sportif du New-York Evening Post.

Vince DiMaggio signe

Boston, 8 — Les Bees de Boston ont reçu, hier, le contrat signé de Vince DiMaggio, voltigeur et frère de Joe DiMaggio, des Yankees de New York.

Le Granby, hôte du Sherbrooke

Les hommes d'Archie Wilcox sont confiants de triompher ce soir.

Les Red Sox de Granby rendront visite aux Gilets Rouges de Sherbrooke ce soir dans une joute régulière de la Ligue Provinciale Sénior de hockey. C'est la seule joute au programme. Ce sera la cinquième fois que ces deux équipes en viennent aux prises. Quoique les Sherbrookois aient remporté trois victoires en quatre rencontres, la venue du Granby est attendue avec impatience dans la ville des Cantons de l'Est, car les Red Sox furent les premiers à infliger une défaite aux protégés d'Archie Wilcox. Lors de la dernière joute à Sherbrooke, le club de l'endroit l'emporta par 5-3, mais

L'AUSTRALIE SE MAINTIENT EN TÊTE ; UN NOUVEAU RECORD ÉTABLI

L'Australie conserve son avance aux Jeux de l'Empire

Les résultats des concours d'hier ont permis aux Australiens de maintenir leur avance par le nombre de points obtenus.

Sydney, Australie, 8. — L'Australie a compté deux victoires, hier, aux Jeux de l'Empire. Ces deux victoires ont été remportées dans les cinq épreuves finales de piste de la journée d'hier et elles ont permis à l'Australie de conserver son avance sur ses autres concurrents aux Jeux de l'Empire. L'Australie est en avant des autres pays britanniques selon le système de compilation de la Presse Canadienne sur la base de 10-5-4-3-2-1.

D'après le total des points ainsi obtenus l'Australie est en tête avec un total de 98 points. Le Canada vient en deuxième place avec 62 points puis suivent les autres pays comme suit: Sud-Africain, 34; Angleterre, 33; Nouvelle-Zélande, 32; l'Ecosse, 8 et le pays de Galles, 3.

D'après le total de points gagnés lundi seulement voici comment se sont classés les différents pays. Australie, 25; Canada, 29, Sud-Africain, 4; Angleterre, 15; Nouvelle-Zélande, 8 et Pays de Galles, 3.

Championnats de la bicyclette

Deux autres championnats ont été décidés hier, à la 3e journée des Jeux de l'Empire britannique. R. Porter, de l'Australie a gagné le championnat des 1000 mètres en bicyclette et William Maxfield, d'Angleterre a gagné la course de dix milles en bicyclette. Il était suivi par Ray Hicks, d'Angleterre qui prit le 2e position et de Sydney Rose, du Sud-Africain qui se classa 3ème.

Sydney, 8. — R. Porter de l'Australie a établi un nouveau record de l'Empire lorsqu'il a gagné la course de 1000 mètres en bicyclette au programme des Jeux de l'Empire. Son temps fut de 1.15.2.

Voici les résultats de cette course: 1.000 mètres, finale: 1er, R. Porter, Australie, 1:15.2; 2, T. Johnson, Australie, 1:15.7; 3, Ernest Mills, Angleterre, 1:15.9; 4, William MacField, Angleterre, 1:16.3; 5, D. Gray, Australie, 1:16.5; 6, Ronald Ulmer, N.-Zélande, 1:16.6; 7, Royston Taylor, N.-Zélande, 1:16.7; 8, Ray Hicks, Angleterre, 1:16.9; 9, E. Giles, N.-Zélande, 1.17.3; 10, Morris Robinson, Vancouver, 1:17.7; 11, Izzy Lampard, Toronto, 1:18.8; 12, Sydney Rose, Sud Africain, 1:18.8; 13, Hendrick Binneman, Sud Africain, 1:20.5; 14, Janki Daas, Indes, 1:22.8.

Une foule de plus de 10.000 personnes vit la course en bicyclette au parc Henson. Malgré qu'ils eussent le vent contre eux les quatre premiers à arriver au fil brisèrent l'ancien record de l'Empire.

J.-M. Demers, quatrième

Le nageur de Montréal, Jean-Marc Demers, s'est classé quatrième dans la première épreuve de la course de 110 verges sur le dos. Cette course fut gagnée par Percy Oliver d'Australie en 1:09.6. William Francis d'Ecosse se classa deuxième et M. French Williams d'Angleterre prit la troisième place.

Athlète qui se croyait disqualifié

Sydney, 8. — Noel Stanford membre de l'équipe des Jeux de l'empire des Indes Occidentales a couru 15 milles dans le marathon de lundi et s'est retiré alors parce qu'il croyait qu'il était disqualifié, a-t-on appris aujourd'hui. Il était en 4e position lorsqu'il se retira. Un spectateur croyant lui faire du bien parce qu'il courait sous le brûlant soleil du pays lui jeta de l'eau sur les épaules. Un officiel lui cria alors. "Ne savez-vous pas qu'on peut vous disqualifier pour cet incident?" Stanford courait alors son 15e mille. Il arrêta sa course et retourna tout en larmes au point de départ. Cette course fut gagnée par Johnnes Coleman du Sud Africain en 2 heures 30 minutes et 49.8 secondes.

Nos joueurs de boulingrin

Sydney, 8. — L'équipe de boulingrin du Canada a gagné deux matches aujourd'hui au Jeux de l'Empire. Le premier match fut gagné contre l'équipe des Iles Fiji et l'autre contre les joueurs de Grande-Bretagne.

Les Canadiens pilotés par le capitaine Bob Gray gagnèrent le premier match au score de 21-14 et le second par 32-14.

Le capitaine Bob Gray et les autres membres de l'équipe canadienne John Fleming, Ab Reid et Dick Adam sont tous de Vancouver.

Hier les Canadiens furent battus par les équipes du Sud-Africain et de la Nouvelle-Zélande.

Une équipe favorite

Sydney, Australie 8. — Les experts australiens ont installé favorite l'équipe canadienne des quatre dans la course à la rame sur la rivière Placid Nepean demain.

Le quatre canadien se compose de Donald Davis, John McDonald, Jimmy Temple et Max Winckler tous de Victoria. Leur homme de direction est un adolescent de 14 ans de Vancouver, Kenny Jaggard. Cette équipe est supposée n'avoir pas autant de style classique que plusieurs autres concurrentes d'autres pays de l'Empire mais on croit qu'elle a tout ce qu'il faut pour gagner cette épreuve. Les experts sont d'avis que le poids et la force des Canadiens devraient leur faire gagner cette épreuve la seule à laquelle ils prendront part dans les courses à la rame. Le poids moyen des rameurs est de 185 livres mais Jimmy Temple ne pèse que 165. Jaggard ne pèse que 80 livres. Dan Moses, instructeur des rameurs canadiens, a refusé de faire des commentaires sur cette course mais il a dit que son équipe est dans la meilleure condition possible.

CONCOURS DE BOXE ET DE LUTTE

Voici les résultats des combats de boxe et de lutte disputés hier dans la première série d'élimination pour les championnats des Jeux de l'Empire:

BOXE

Poids-mouches—Joe Gagnon, 111½, Montréal, défait Hugh Cameron, 112, Ecosse, décision.

Poids-coqs—Hendrick Knoeson, 118½, Sud Africain, défait Billy Brade, 117½, Winnipeg, décision.

Poids-légers—Harry Hurst, 134, St. Catharines, Ont., défait I. Ellis, 133½, Australie, décision.

Poids-moyens—Denis Reardon, 159¾, Galles, défait Rex Carey, 158, Victoria, décision.

Poids-lourds—Tommy Osborne, 196, Montréal, défait L. Harley, 172½, Australie, décision.

LUTTE

Poids-coqs—Vernon Blake, 123, Montréal, défait Raymond Caseau, 122, Angleterre, décision.

E. Purcell, 122, Australie, défait Vernon Blake, 123, Montréal, chute, 9 minutes.

Poids-plumes—R. Purchase, 131¾, Australie, défait Larry Clarke, 132¾, Montréal, chute; 3:09 minutes.

Larry Clarke, 132¾, Montréal, défait Joseph Gene, 123½, Nouv.-Zélande, décision.

CONCOURS DE NAGE

Voici la liste des inscriptions canadiennes pour les concours de nage aujourd'hui: 110 verges, style libre—Bob Pirie, Toronto.

110 verges, style libre, femmes—Phyllis Dewar, Vancouver; Dorothy Lyon, Toronto.

880 verges à relais—George Burleigh, Toronto; Bobby Hooper, Vancouver; Gordon Devlin, Toronto; Bob Pirie, Toronto.

440 verges, style libre—Bob Pirie, Toronto; Bobby Hooper, Vancouver; Gordon Devlin, Toronto.

440 verges, style libre, femmes—Dorothy Hobson, Toronto; Phyllis Dewar, Toronto.

110 vgs sur le dos, femmes — Florence Humble, Montréal; Noel Oxenbury, New-Westminster, B.-C.

220 vgs à la brasse—Jimmy Prentice, Toronto.

PLONGEONS

Tremplin et plongeon de haut — George Athans, Vancouver.

Tremplin, femmes—Lynda Adams, Vancouver; Barbara Richards, Winnipeg; Marie Sharkey, Calgary.

Plongeon de haut, femmes — Lynda Adams, Vancouver.

RAMES

Quatre: Ken Jaggard, Vancouver; Jack McDonald, Jimmy Temple, Max Winkler, Don Davis, Victoria.

HUIT NOUVEAUX CHAMPIONS

Huit championnats ont été décidés à la 3e journée des Jeux de l'Empire. Voici la liste de ces champions nouveaux:

CONCOURS DE PISTE

880 vgs—V. P. Boot, N.-Zélande.

Sauts en largeur, femmes—Decima Norman, Australie.

Disque—Eric Coy, Canada.

Marathon — Johannes Coleman, South Afrie.

440 vgs à relais, femmes—Australie (Jean Coleman, A. Wearne, Decima Norman).

LA LUTTE

P. coq—E. Purcell, Australie.

P. plume—R. Purchase, Australie.

P. léger—R. Garrard, Australie.

COURSE DE 20 MILLES

20 milles, championnat, en bicyclette — 1. William Maxfield, Angleterre, 34:44; 2. Ray Hicks, Angleterre; 3. Sydney Rose, Sud-Africain; 4. P. Ashby, Australie; 5. Reginald Braddick, Galles.

Camden, N.J. — Chief Chewack, 225, Guthrie, Okla., a vaincu Dick Daviscourt, 230, Los Angeles, Calif., deux chutes.

Hallahan sous contrat

Binghamton, N.Y., 8. — William-A. (Wild Bill) Hallahan, vétéran de onze ans dans les ligues majeures, a annoncé qu'il avait signé un contrat avec les Phillies de Philadelphie, de la Ligue Nationale, pour 1938.

Hallahan se rapportera au camp d'entraînement des Phillies, le 26 février, à Biloxi, Miss.

Jack Stover signe un contrat à Washington

Chatham, Ont., 8. — Bert Stover, sportsman local, a déclaré aujourd'hui que son fils Jack avait signé un contrat avec les Sénateurs de Washington.

Jack, âgé de 19 ans et mesurant 6 pieds 1 pouce, a fréquenté une école de baseball à Orlando, Floride, où il a joué au premier but et au champ.

Importante assemblée

La Ligue Provinciale Sénior de hockey tiendra une assemblée spéciale, ce soir, à 6 heures, à l'hôtel Windsor. Il sera question des séries en détail et peut-être du cas du club Lafontaine.

La journée est-elle mauvaise après la "soirée" d'hier? Prenez un Bromo-Seltzer *maintenant!* Les docteurs ont trouvé que c'est ce qui agit le *plus vite* pour chasser les maux de tête du lendemain. La prochaine fois, prenez un Bromo-Seltzer avant de vous coucher ... remet l'*estomac* ... calme les *nerfs* ... restaure l'équilibre alcalin.

Ayez un flacon de Bromo-Seltzer sous la main!

BROMO-SELTZER

Nos entrevues

(Par ARMAND RICHER)

Gérard Côté, le brillant athlète de Saint-Hyacinthe, nous parle de ses ambitions.—Il veut faire honneur à la race canadienne-française, gagner le marathon de Boston et celui des Jeux Olympiques.

Représenter le plus avantageusement possible l'élément canadien-français à l'étranger et briser le record du marathon de Boston, cette année, et celui du marathon des Jeux Olympiques, à Tokio, en 1940: voilà en quelques lignes les ambitions bien légitimes que nourrit Gérard Côté, l'intrépide et vaillant coureur de Saint-Hyacinthe, Qué.

Nous avons rencontré Côté dans sa chambre à l'hôtel Queen's hier après-midi, — il venait d'arriver de S.-Paul, Minn., — et c'est un athlète très enthousiaste et très confiant de lui-même qui nous a parlé de ses exploits passés et de ce qu'il espère accomplir à l'avenir dans le domaine des courses à pieds. En robe de chambre, un large sourire sur les lèvres, bien à son aise, Côté nous avoue bien humblement qu'il espère réaliser ses ambitions un jour. Le mot "impossible" n'est pas dans le vocabulaire de l'athlète de Saint-Hyacinthe.

—"Les records sont faits pour être brisés", nous dit-il en souriant, "et comme je viens d'en établir deux en moins d'une semaine, je ne vois pas pourquoi je ne gagnerais pas le marathon de Boston dans un temps-record, cette année. Si j'enlève cette épreuve, j'espère que je serai qualifié pour représenter le Canada aux Jeux Olympiques dans deux ans".

Depuis huit ans, Côté pratique la course à pied et son record fait l'envie de tous les coureurs canadiens et même américains. Il s'est toujours distingué à l'étranger et le Canada français a raison d'être fier de lui, car il le représente dignement. Il a pris part à plusieurs centaines de courses et toujours il a terminé une épreuve à laquelle il a participé.

Un athlète capable

Côté a enregistré ses deux plus récents triomphes, il y a quelques jours à peine. Tout d'abord il a gagné le marathon de dix milles lors du congrès de la raquette tenu dans nos murs à la fin de janvier, puis vendredi dernier, il a trouvé encore moyen de se couvrir de gloire en gagnant la course de huit milles disputée au cours du carnaval de Saint-Paul, Minn. A ces deux occasions, il a établi un record.

Le Canada a en Côté un athlète capable de bien le représenter à l'étranger. Il l'a d'ailleurs prouvé à maintes reprises dans le passé.

Côté n'est pas téméraire et il est assez sage pour se convaincre qu'il faut s'entraîner pour gagner des courses et briser des records.

"Dès la première semaine de mars, je me rendrai à Boston où je m'entraînerai en vue du marathon en avril. Entre temps, je prendrai part à la course de vingt milles à North Belforth, le 18 mars. Cette épreuve préparatoire au marathon de Boston permet de prévoir quels seront ceux qui ont des chances d'attraper les premières places dans la classique de la ville aux fèves au lard.

Son entraînement

Côté partira aujourd'hui pour S.-Hyacinthe où il s'entraînera tous les jours avant son départ pour les Etats-Unis. Son entraînement consistera à couvrir une distance de 20 à 26 milles tous les jours.

—"Mais, vous ne craignez pas d'être surentraîné?" lui demandons-nous.

—"Non, au contraire. Je m'entraîne seul selon ma propre méthode. Je n'en ai pas eu l'occasion de me plaindre jusqu'ici. Je ne fais aucun effort inutile. Je ne chausse même pas les raquettes. Je ne porte que des espadrilles ou des bottines de feutre et cela me suffit.

—"Vous avez pris part au marathon de Boston, l'an dernier, n'est-ce pas? Avez-vous trouvé cette épreuve réellement dure?" l'interrogeons-nous.

—"Le marathon de Boston est une course de 26 milles et 385 verges et je vous assure qu'elle n'est pas plus dure que les autres du genre. L'an dernier, je me suis classé septième, mais durant vingt milles, j'ai souffert de maux d'estomac et de crampes, mais j'ai terminé quand même parmi les premiers."

—"Et à S.-Paul?" lui demandons-nous encore.

—"J'ai gagné aisément et je vous révélerai que j'ai fini la course une demi-heure en avant du deuxième. Mon temps a été de 54 minutes et celui de mon plus proche adversaire a été de 1 heure et 24 minutes.

Photographes impressionnés

—"Le long du parcours, les photographes étaient surpris de voir que je ne marchais jamais", de continuer Côté.

—"Vous courez donc toujours", m'ont-ils demandé.

—"Oui, je cours toujours" ai-je répondu. "Et ces photographes semblaient être impressionnés. Pour leur faire plaisir, je me suis attardé quelques minutes à marcher dans la neige. J'aurais pu, sans vantardise, gagner la course en 50 minutes.

C'était aussi la première fois que je courais contre des femmes également. Oui, il y en avait deux qui ont fini la course, bien qu'elles fussent excessivement fatiguées. L'épreuve n'était que de huit milles, mais elle était réellement trop longue pour elles. Toutefois, elles ont affiché un grand esprit sportif.

Réception triomphale

"Je ne puis passer sous silence la réception lorsque je suis arrivé à S.-Paul, en compagnie de mon ami Evariste Pelletier. Plusieurs corps de musique nous ont sérénadé à la gare et ils nous ont escorté jusqu'à notre hôtel. Toute la ville était décorée à l'occasion du carnaval et le palais de glace qui a dû coûter dans les environs de $25,000, était de toute beauté, surtout le soir quand il était illuminé.

"Pendant mon séjour à Saint-Paul, j'ai été comblé de soins, de prévenances. J'ai été reçu comme un héros et j'ai quitté la ville comme tel".

Côté est relativement jeune. Il n'a que 24 ans. Il peut se permettre d'envisager l'avenir sans trop d'appréhension. Il a toutes les qualités requises pour réussir dans sa carrière de coureur.

Des trois principales ambitions de Côté, l'athlète de Saint-Hyacinthe en a déjà réalisé une, et il est trop modeste pour y penser. Il représente avantageusement l'élément canadien français à l'étranger et la race canadienne-française peut être fière de contenir un tel athlète dans ses rangs.

GERARD COTE

Victoire d'Amhara sur Paul Gaudette

Zélis Amhara a remporté hier soir au S.-Jacques une brillante victoire sur Paul Gaudette. Les deux athlètes se sont surpassés et peut-être jamais a-t-on vu ici encore le fameux lutteur de couleur poussé à la limite de ses moyens. Zélis Amhara et Paul Gaudette ont rivalisé de rapidité et de souplesse; le champion de New-York fut en quelques circonstances merveilleux. Gaudette prit quand même la première chute du match en 18 minutes et demie. Amhara revint plus fort et plus rapide. Dans le deuxième engagement du match on assista à des passes merveilleuses. Gaudette vint près de remporter la victoire car en deux circonstances il mit son adversaire à un doigt de la défaite. Mais le nègre fut trop bon pour être battu dans cet engagement; il s'assura la deuxième chute en 17 minutes et 16 secondes.

Dans le troisième engagement Gaudette laissa voir le premier qu'il se ressentait de la fatigue. L'allure du combat avant la deuxième chute l'avait rendu à bout de souffle. Amhara put prendre la chute décisive en 14 minutes et 5 secondes. Les quelque neuf cents amateurs présents au combat assistèrent à une lutte remarquable. Gaudette fut plutôt bad man dans ce match, mais au début de la rencontre il fournit de la lutte classique remarquable.

RILEY ET CLEMENT DUROCHER ANNULENT

Dans le match semi-final Jack Riley a fait match nul avec Clément Durocher et là encore les amateurs purent voir de la lutte rapide et scientifique. Durocher se fit remarquer par l'application de ses prises de tête à la volée.

Dynamite Dunn a triomphé de Jerry Nelder dans un combat qui dura 18 minutes et demie.

Bob Girard a fait match nul avec Paul Durocher dans une préliminaire de 20 minutes. Paul Durocher remplaçait Wilfrid DuTremble qui souffre de la grippe.

Dans le premier combat au programme Roland Labrie a défait Jack Miller en 13 minutes et 6 secondes.

MATCHES D'HIER

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse").

Lancaster, Penn.—Eddie Meske, Akron, O., a défait Joe Cox, Cleveland; Ralph Garibaldi, S.-Louis, a battu Jimmie Wallace, New York; Al Billings, Boston, a vaincu Mike Sproelich, New York.

Camden, N.J. — Dean Detton, Salt Lake City, a vaincu Boris Demitroff, Bulgarie; Gino Martinelli, Italie, a défait Firpo Wilcox, New Yark; Hans Steinke, Allemagne, a battu Vanka Zelezneki, Russie; Ivan Vaktamp, Russie, a vaincu Bronko Valdez, Mexico.

New York—Jesse James, Californie, a battu Benny Kukolvich, Pologne; Ram Singh, Indes, a défait Franz Schuman, Allemagne; Kimon Kudo, Japon, a vaincu Tony Siano, New York; Jim McMillen, Chicago, a battu Sammy Stein, New York; Bobby Runs, Allemagne, a défait Chief Wareagle, Oklahoma; Dr Dropkick Murphy, Boston, a défait Jose Rodrigues, Espagne; George Becker, Allemage, a vaincu Mike Kilenis, Grèce.

Vancouver, 8. — Les Buckaroos de Portland ont vaincu les Lions de Vancouver par 5-1, ici hier soir, dans une joute de la Ligue de la Côte du Pacifique.

Clarence Rowland loue le S.-Louis

Il croit que les Cardinaux posséderont une équipe fort dangereuse.

New York 8. — Clarence "Pants" Rowland, agent recrutateur des Clubs de Chicago, déclare que les experts ne lui joueront pas de tours cette année. "Ce sera Saint-Louis et non pas New York que nous aurons à battre cette année", affirme-t-il en analysant la prochaine course au championnat de la Ligue Nationale. "J'ai bien étudié les jeunes qu'ont achetés les Cardinaux à la fin de la dernière saison et je vous prie de croire qu'ils pourront causer beaucoup de dégâts et de surprises. Enos Slaughter, voltigeur du Columbus, est un grand frappeur et ce Max Macon, du même club, est un lanceur gaucher qui promet d'accomplir des merveilles."

"De plus", déclare Rowland, "vous pouvez être certains que Dizzy Dean connaîtra une fameuse saison.

"Mais ne vous méprenez pas ! Nous aussi formons une bonne équipe quoi que l'on dise du bureau de direction formé de Charlie Grimm, Gabby Hartnett et Tony Lazzeri. Les Giants sont aussi une bonne équipe, mais je crois tout de même que les Cardinaux auront le dessus à la fin de la saison.

Après plus de 25 années passées dans le baseball durant lesquelles il fut propriétaire de clubs de ligues mineures, gérant des champions du monde, les White Sox de Chicago en 1917, arbitre de ligues majeures et agent recruteur, on estime que Rowland est un des meilleurs prophètes dans le baseball.

Dutch Veldie suit un dur entraînement

Le champion du monde Lucien Sansfaçon comprend le danger que comportera sa rencontre de championnat demain soir, au marché Saint-Jacques, et il néglige rien pour se mettre en condition afin de ne pas être pris au dépourvu. Il pratique durement tous les jours au club Athlétique Champlain, de Québec, et il change d'entraîneur à chaque exercice.

L'Australien Dutch Veldie, de son côté, s'entraîne au gymnase Samson et à le voir à l'oeuvre on serait porté à croire qu'il se prépare à exterminer tout un monde tellement il met d'ardeur dans ses mouvements.

Les promoteurs Samson qui s'attendent à un succès considérable réclament à la Commission Athlétique leur meilleur arbitre. La semi-finale de cet alléchant programme sera entre Fred Harris, un ex-pompier local qui garantit de tout battre ses adversaires. Il rencontrera le champion mi-lourd mondial, Ted Bell. Al Tucker luttera dans le numéro spécial contre Bull Texas, et Roland Brousseau se mesurera à Bob Birno. Au début, Eddy "Ben" Jackson rencontrera Tommy Burns.

Bob Birno perd aux mains de Sam Chuck

Une nombreuse assistance a été témoin hier soir du programme de lutte présenté par les promoteurs Samson à la salle Saint-Jean et tous les matches ont été des plus contestés. Le match le plus scientifique de la soirée a certainement été celui qui mettait aux prises le champion du monde, Ted Bell, et John Carochia et malgré les efforts répétés du détenteur du titre il fut dans l'impossibilité d'en venir à un résultat avec l'Italien et après les trente minutes réglementaires l'arbitre Ernest Métivier leva les mains des deux hommes annonçant ainsi que la rencontre était nulle.

Tous deux furent longuement applaudis pour avoir donné une belle exhibition et de son côté Carochia était tout rayonnant de joie lorsqu'un groupe d'amis sont allés lui serrer la main et voilà ce qu'il leur a répondu: "Je suis actuellement à mon meilleur, m'entraînant tous les jours au gymnase Samson et je compte bien que d'ici quelques semaines je porterai de nouveau le titre actuellement détenu par Jean-Louis Renaud".

Malgré les rudes attaques du lutteur Bob Birno, Sam Chuck a pris la mesure de ce dernier en remportant deux chutes sur trois. La première est allée à l'Italien alors qu'avec ses coups d'avant-bras il a failli démolir Chuck, mais ce dernier revenant dans l'arène des plus décidés et furieux de s'être laissé prendre en défaut se mit ardement à la tâche et égalisa ses chances en prenant une chute en 11 minutes.

C'est après avoir acculé Birno sur les câbles qu'il profita de cette occasion pour prendre ce dernier en défaut. Birno protesta longuement de la décision de l'officiel mais Métivier s'en tint là et menaça les deux athlètes de les envoyer devant la Commission et de les mettre à l'amende s'ils ne cessaient leurs hostilités. Après ce dernier avertissement les deux adversaires s'en retournèrent dans leurs quartiers. Birno sous les huées de l'assistance et Chuck au milieu d'applaudissements.

Arthur Tabah l'a emporté sur Al. Brosso, dans le temps de 14 minutes.

Ivan Rasputin et le champion de la province, Jean-Louis Renaud, ont annulé dans un match de trente minutes.

Dutch Veldie, de retour de Boston où il a remporté de nombreux succès, a prouvé dès hier soir qu'il était en grande forme et sa première victime a été Bill O'Brien.

L'officiel dans les rencontres préliminaires était Léo Clouette qui s'est très bien acquitté de sa tâche.

Mort d'un jockey

San Diego, Calif., 8. — Jimmy Sullivan, un jockey de Washington, D. C., est mort ici hier à l'âge de 23 ans. Il avait été blessé au cours d'une course à Agua Caliente, le 30 janvier.

Pastor bat Ettore

Philadelphie, 8. — Bob Pastor, de New York, a obtenu une décision sur Al Ettore, de Philadelphie, après un combat de dix rondes, ici hier soir, en présence de 8.000 personnes.

George Bird gagne

Londres, 8.—George Bird, boxeur de 186 livres de Ste-Catharines, Ontario, a défait Ernie Simmons, 175 livres, de Birmingham, par décision dans un combat de 10 rondes, hier soir. Mike Martyk, un poids-plume canadien, pesant 125 livres a remporté une décision de huit rondes sur Johnny Holt, de l'Afrique-Sud.

Wadena, Minn.—Everett Rightmire, 134, Sioux City, Ia., a vaincu Jackie Sharkey, 138, Minneapolis, 8 rondes.

San Francisco.—Wildcat Meyer Rowan, 143, Washington, D.C., a battu Kid Rey, 144, Stockton, Calif., 6 rondes.

DE PLUS EN PLUS, LES GENS ADOPTENT L'INDIA PALE ALE
LABATT
D'abord c'est la recette; puis, l'eau de puits profonde et enfin, la saveur différente. La prochaine fois, essayez l'I.P.A. —elle ne coûte pas plus.

LE SKI

La course Taschereau, au Mont Tremblant

Les skieurs des classes B et C ciraient activement leurs skis en préparation à la descente annuelle du Mont Tremblant, qui se tiendra dimanche prochain, à 1 h. de l'avant-midi, sur la fameuse piste Taschereau. Femmes et hommes sont admis, de même que les juniors, et l'épreuve aura lieu sous les auspices du Ski-club S.-Jovite et d'après les règlements de la Canadian Amateur Ski Association. Les séniors devront avoir atteint leur 18e année le 1er janvier 1938 et les juniors devront avoir 13 ans au moins et moins de 18 ans au premier de l'an. Tous les concurrents devront posséder des cartes de la zone laurentienne.

La piste Taschereau, sur laquelle se disputera la course, est la plus longue de la province de Québec et l'une des plus intéressantes de tout l'est du Canada. Elle mesure deux milles de longueur, sur une pente moyenne de 1,650 pieds par mille et est située à l'ouest du Kandahar.

Les entrées, accompagnées des droits ordinaires doivent être envoyées à J.-L. Bédard, président du Ski-club S.-Jovite, S.-Jovite Stn., Qué., avant samedi soir, lorsque les numéros seront tirés, à 8 h. Aucune inscription ne sera acceptée après cette heure.

Le trophée perpétuel de l'hon. L.-A. Taschereau sera décerné au gagnant de la course junior, qui le gardera pendant un an. Le premier prix, classe B, est offert par M. N.-C.-D. Mactaggart aux femmes qui participeront à la course. Il y aura premier et deuxième prix dans toutes les épreuves.

Le club Ski-To

Le club Ski-To organise pour samedi et dimanche prochains une grande excursion à S.-Albans, Vermont, où une réception civique attend les skieurs qui se joindront au club.

Un programme très élaboré a été préparé pour les skieurs :

Samedi, 12 fév. : 4 p. p.m., course de fond de 4 milles. 8 h. p.m., course de slalom sur piste illuminée. 10 h. p.m., grand bal à l'hôtel de ville, en l'honneur des visiteurs.

Dimanche, 13 fév. : 10 h. a.m. Course de descente, 2 milles. 1 h. p. m., réception de la reine des sports. 2 h. 30, course de slalom. 6 h. p.m., souper et présentation des coupes et prix.

La ville de S.-Albans a pourvu à l'installation de puissants projecteurs sur la côte "Hard'ark", pour permettre le ski à l'obscurité. De plus, un câble-remorque fonctionne sur la même descente.

Descoteaux confiant de vaincre Ted Bell

Paul Descoteaux s'entraîne avec un acharnement sans égal depuis quelques jours au gymnase Samson, car il a plusieurs responsabilités en rapport avec son combat à finir, au marché Maisonneuve, jeudi soir, contre le détenteur du championnat mi-lourd, Ted Bell, qui a enfin accepté de risquer son titre.

Descoteaux assure ses partisans qu'il sortira victorieux, de sorte que ses amis parient sur ses chances et pour ne pas leur faire perdre leur argent, il est prêt à se faire briser les os plutôt que de céder dans cette épreuve.

La semi-finale de ce programme sera entre le rude Armand Courville et Georges Desparois.

Le numéro spécial sera fourni par l'Australien Dutch Veldie et un autre de ses rivaux acharnés, Sam Chuck.

Lou Kelly, un des brillants athlètes locaux, rencontrera le populaire Roland Brousseau.

A l'ouverture, Rod. Turcotte sera opposé à Vic Vincent. Cette carte de lutte qui devrait attirer fortement l'attention des amateurs de l'est et principalement de Maisonneuve, sera assurément appréciée par eux qui se feront un devoir d'encourager une organisation sérieuse qui a intérêt de leur fournir des spectacles de premier ordre et d'un caractère enlevant.

Baer s'entraine

New York, 8. — Max Baer, ancien champion mondial des boxeurs poids-lourds, est arrivé de la Californie hier pour commencer son entrainement en vue de son combat de quinze rondes contre Tommy Farr, au Madison Square Garden, le 11 mars. Farr a battu Baer à Londres en avril dernier.

Match entre Paul Harvey et Jack Vardeen au S-Jacques

Ray Lamontagne fait une expérience ce soir au S.-Jacques. Dix boxeurs ont signé des contrats s'engageant à se battre au pourcentage des recettes ce qui est la seule manière de ne pas avoir à subir de lourds déficits. L'encouragement que le promoteur semble avoir suscité chez les amateurs de boxe est un indice que les pugilistes ne travailleront pas pour rien. Cinq combats comprenant trente rondes de boxe à prix absolument populaires sont à l'affiche au premier programme du S.-Jacques. Les pugilistes mis de l'avant seront pesés ce midi par les officiels de la commission athlétique. Les boxeurs étrangers sont arrivés ce matin des Etats-Unis et tous paraissent en excellente condition. Le sergent William-G. Burke est en charge des athlètes de Plattsburgh et d'Albany. Ici les boxeurs canadiens ont travaillé soigneusement à parfaire leur entraînement au gymnase Frontenac. Eugène Demers est d'avis que tous ont ce qu'il faut pour livrer de bons combats.

Les figurants devront faire leurs preuves

Ce que le matchmaker Ray Lamontagne a demandé à tous c'est de faire leur possible et de fournir des combats remplis d'action. Les boxeurs intéressants auront la chance de figurer à d'autres programmes, les autres seront laissés de côté.

Le promoteur Ray Lamontagne croit que son programme initial sera rempli d'action rapide. En finale de huit rondes Jack Vardeen, un batailleur de l'Alaska rencontrera Paul Harvey, un boxeur de cette ville qui vient de perdre une décision aux mains du champion Aurélien Lamothe. De l'avis de l'instructeur Eugène Demers, Vardeen peut boxer aussi bien que n'importe quel autre pugiliste de sa classe et il possède aussi un solide coup de poing. Les deux hommes ont convenu de se battre à la limite maxima de 116 livres. La semi-finale de ce programme sera de six rondes entre Noël Lapointe et Joey Soldato qui sont tous deux des poids-plumes d'expérience. Soldato a fait ses premières armes dans la Nouvelle-Angleterre et Lapointe en est à ses débuts dans les rangs professionnels.

Les combats préliminaires

Deux préliminaires de six rondes opposeront Frank DeCarlo, de Plattsburgh, 136 livres, à Camille Gosselin, 134 livres, de Montréal, et Bill Hayes, de Plattsburgh, à Charles Brosseau, de Montréal. Ces deux derniers boxeurs sont des poids-mi-moyens de valeur. Hayes a remporté de belles victoires en Nouvelle-Angleterre. Les deux hommes ont signé des contrats s'engageant à ne pas peser plus que 147 livres.

Le premier combat sera de quatre rondes et mettra aux prises deux poids mouches. Georges Boisseau, 110 livres, rencontrera Achille Richer, 113 livres, dans le numéro constituant le lever de rideau de cette soirée athlétique dont les amateurs attendent beaucoup d'action même si aucun champion extraordinaire n'est pas à l'affiche.

Un boxeur original

New York, 8. — Il se peut que le combat entre Tony Galento et Harry Thomas, qui devait avoir lieu le 18 février à Madison Square Garden, soit contremandé parce que Galento n'aime pas les camps d'entrainement.

Récemment la commission de boxe de l'Etat de New York a déclaré qu'elle n'aimait pas voir des photographies de Galento buvant des verres de bière et a ordonné au boxeur du New Jersey de se rendre au camp de Mme Bey à Summit, N.J., afin d'aller s'y entraîner.

Samedi, Galento a répondu au président Phelan de la commission qu'il n'irait pas s'entrainer parce qu'il s'ennuyait trop dans ces camps.

O'Brien-Allen en tête

San Francisco, 8. — Henry (Cockey) O'Brien et Russell Allen étaient en tête cet avant-midi dans la course de six jours de San Francisco.

Pat Malone congédié

New York, 8. — Les Yankees de New York ont annoncé aujourd'hui que Pat (Blubber) Malone, vétéran lanceur de relève, avait été remercié de ses services.

Malone a confiance d'attraper une place sur l'équipe du Détroit ou celle du Boston et qu'il considérait actuellement plusieurs offres provenant des clubs des lignes mineures.

Rencontre entre Courville et Rasputin, ce soir, au Atwater

Armand Courville, en commentant sa finale de ce soir, au marché Atwater a laissé entendre que quand il se fera battre par un rival comme le Russe Ivan Rasputin il songera à prendre sa retraite.

Courville voit encore de longues années de lutte active pour lui et il ne faiblira pas devant les attaques du genre de celles qui lui seront portées ce soir au marché Atwater par celui qui cherche constamment à ridiculiser ses rivaux.

Le public de l'Ouest particulièrement de Saint-Henri sont enthousiasmés de cette grande finale de deux dans trois et les organisateurs Samson pour les attirer davantage ont placé en semi-finale le valeureux Australien Dutch Veldie, qui affrontera celui qui fut toujours un réel rival pour lui, l'Italien Bob Birno.

Le champion de la province Jean-Louis Renaud qui ne veut pas reculer devant personne, luttera dans le numéro spécial, deux dans trois, une heure, contre le rude Italien Jack Britton, qui a les yeux sur son titre. Le champion du monde mi-lourd Ted Bell luttera dans un autre engagement contre Al Tucker, et au début le champion poids-léger Emile Casavant rencontrera Rod. Bell.

"REGARDE! UN GROS PONTIAC NOUVEAU ... ET SEULEMENT $895."★

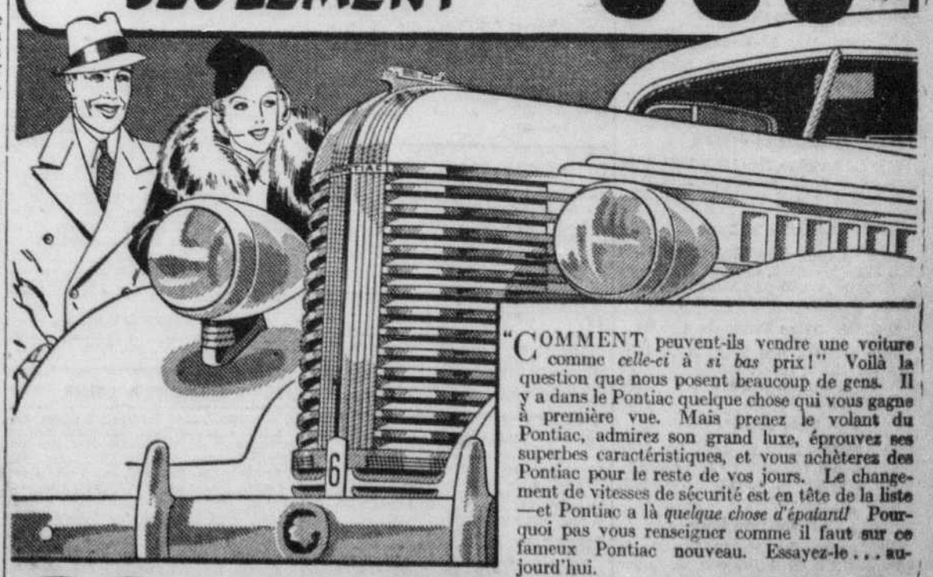

"COMMENT peuvent-ils vendre une voiture comme *celle-ci* à *si bas* prix!" Voilà la question que nous posent beaucoup de gens. Il y a dans le Pontiac quelque chose qui vous gagne à première vue. Mais prenez le volant du Pontiac, admirez son grand luxe, éprouvez ses superbes caractéristiques, et vous achèterez des Pontiac pour le reste de vos jours. Le changement de vitesses de sécurité est en tête de la liste —et Pontiac a là *quelque chose d'épatant!* Pourquoi pas vous renseigner comme il faut sur ce fameux Pontiac nouveau. Essayez-le ... aujourd'hui.

★ Coupé d'affaires Pontiac "spécial" (modèles de luxe depuis $1004) à l'usine, Oshawa, Ont. Complet équipement du catalogue compris. Le prix local sur livraison est déterminé en ajoutant les frais de livraison qui comprennent le fret, les taxes du gouvernement et la licence. P-76F

PONTIAC

DES BAS PRIX SANS PRÉCÉDENT POUR LE NOUVEAU SIX SPÉCIAL

CRAVEN "A"
ne varie jamais en douceur

Cigarettes Craven "A" bout de liège toujours fraîches grâce au nouveau cachetage et si commodes dans leur gaine argentée à capuchon mobile.

20 pour 25c.
COFFRETS DE 50 à 60c.
Même prix qu'à Londres
C.A. 404F

FABRIQUÉES DANS L'INTÉRÊT DE VOTRE GORGE

CRAVEN PL

Construction
– et –
Immeuble

Les travaux en vue du congrès eucharistique

Cette manifestation grandiose occasionnera pour plus de $100,000 de construction.

(Spécial à la PRESSE)

Québec, 8 — Les préparatifs du grand congrès eucharistique national qui aura lieu en juin sont déjà très avancés et tout sera prêt en temps. Des travaux de construction pour une valeur totale de plus de $75,000 seront exécutés. Le déploiement sera donc vraiment grandiose et les décorations seront indubitablement magnifiques. Aucun détail ne sera négligé et l'ensemble sera certainement d'une grande valeur artistique. C'est ainsi, par exemple, que l'on a choisi des architectes différents pour dessiner chacun des douze arcs qui seront construits à l'angle de diverses rues.

Plusieurs églises feront aussi, de leur côté, des décorations toutes spéciales à cette occasion ou en profiteront pour refaire la toilette de l'intérieur ou de l'extérieur.

C'est ainsi qu'un contrat vient d'être accordé à Joseph Tardivel, 118 côte d'Abraham, pour peinturer et décorer l'intérieur de l'église du Très-Saint-Sacrement, chemin S.-Foy, dont le R. P. Henri Sainte-Marie est curé. Les estimés varient entre $15,000 et $20,000.

Principaux travaux

S. Exc. Mgr Omer Plante, 2 Port Dauphine, est en charge du comité central d'organisation du congrès eucharistique. Le comité a déjà accordé un contrat d'environ $22,000 à Delphé Maranda, 812½ rue Saint-Vallier, pour la construction d'une vaste estrade sur les Plaines d'Abraham. Les travaux commenceront en juin. De plus, l'architecte Philippe Côté, 1198 chemin Sainte-Foy, prépare les plans d'un reposoir qui sera construit sur les Plaines d'Abraham et pour lequel on a retenu une somme de $25,000.

Voici maintenant la liste des architectes qui ont été retenus chacun pour préparer les plans d'un des douze grands arcs qui seront érigés sur le parcours de la procession, à des coins importants, et dont le coût sera d'environ $600 chacun:

MM. E.-Georges Rousseau, Gabriel Desmeules, Pierre Lévesque, H. Laberge, Gabriel-A. Poitras, Raoul Chênevert, Sylvio Brassard, René Blanchet, J.-André Drolet, Adrien Dufresne, G.-Fernand Caron et J.-Siméon Bergeron.

* * *

INFORMATIONS

Le travail est commencé pour transformer un garage d'un et deux étages en une manufacture pour l'embouteillage des liqueurs douces à 9162 rue S.-Laurent, près de la rue Beauharnois. Hires Company, Quebec, Limited, même adresse, est propriétaire. Le contrat a été accordé à Bremner-Norris & Company, Limited, 2049 rue McGill College.

* * *

Les plans ont été terminés l'an dernier par Félix Racicot et le travail doit commencer au printemps pour la construction d'un hospice de $300,000 à Sorel.

* * *

On est à préparer les détails pour des réparations à la cave d'une boulangerie qui a été endommagée par un incendie le 2 février à 7260 rue S.-Hubert. Purity Bakery, même adresse, est propriétaire. Le travail sera probablement exécuté par des journaliers et sous des contrats séparés.

* * *

Le contrat a été accordé à J.-C. Julien, 5307 rue McKenna, par Montgeau & Robert Compagnie, Limitée, 1690 est, rue Marie-Anne, pour la construction d'une addition à leurs bureaux. Le travail doit commencer incessamment.

* * *

Le travail est commencé pour la construction d'une nouvelle montre à l'avant de Simcoe Garage, Incorporated, à 3732 rue S.-Denis, avec entrée à 360 avenue des Pins. Les estimés sont de $1,000.

* * *

ENREGISTREMENTS

Quartier Ahuntsic

Rue St-Charles, bâtiments. Lot No. 228-47b. T. C. Grothé à Delle Geo. Marcotte, $1.00. — 427153.

Quartier Ahuntsic

Blvd Gouin est, No 2095. Lots Nos 169-2-3. De Vve H. Pelletier à Raymond Desjardins, $5,000. — 427160.

Quartier St-Denis

Rue Mentana, Nos 4532, 4534. Lot No 325-120. C. Leclair à J.-B. Boivin, $4,000.

Quartier Rosemont

Rue des Ecores, No 7525. Lots Nos. 476-505, 506. O. St Arnaud à V. Blanchet, $800. — 427145.

Quartier St-Edouard

Rue Christophe-Colomb, Nos 6560 à 6564. Lot No 5-429, terrain. 25 x 125 pds. T. C. Grothé, à Delle Georgette Marcotte, $1.00. — 427154.

Quartier St Joseph

Rue St Antoine, Nos 1550, 1552. Lots Nos 461-1, 2, 3. Terrain 24 x 61 pds. Arthur Barry à E. C. Pratt et al, $2,000. — 427172.

Quartier St Paul

Rue Angers, Nos 5624, 5626. Lots Nos 4149-2, 4148-2, 4149-pt 1, 4148-pt 1. Terrain 26 x 85 pds. Mott Co, Ltd à Oscar Tremblay, $6,000. — 427168.

Quartier Notre Dame de Grâces

Rue Oxford, nos 2010, 2012. Lots Nos 175-187-3, 186-5. Terrain 26 x 59 pds. R. J. Cowan à De Vve F. Elerwein, $1.00. — 427142.

Ville Lasalle

3e Ave Nos 18 et 20. Lots Nos 996-166, 167. Terrain 25 x 88 pds chacun. Gedeas Goyer à J. Dumas Goyer, $2,350. — 427169.

Ville Pointe-Claire

Rue de Bresley, No 13. Lot No 4-234. Terrain 40 x 106 pds. J. Omer Brunet à Joseph Neveu, $1,400. — 427180.

1 PROPRIETES A VENDRE

A BAS PRIX, maison neuve 3 logis 28 x 46, près du jardin botanique, tramway 52. 5073 Bourbonnière. 1—5,8 R

ACHETEUR, Côte des Neiges, duplex neuf, 95.00, 2000.00 comptant, balance comme loyer. Dupré, DUpont 5816. 1—

A 4288 BREBEUF, 2 étages, 3 logements, près Parc Lafontaine, en bas évaluation municipale. Tél. CHerrier 4147. 1—94-2

ACHETEURS. Plusieurs bonnes propriétés modernes bien situées, bon revenu; véritable occasion. Comptoir Bellerose, 1859 St-Denis, HA. 1982 1—93-7 R

A SACRIFICE, beau duplex moderne, obligé de vendre cause mortalité. CLairval 0068 1—

AUBAINE. 5 logements, 30 pieds, semi-détaché, rue St-Denis. CLairval 0068 1—

AUBAINE, 2 étages, 2 logements, bon ordre, pour hypothèque 3900.00. 8003 Berri. 1—

AUBAINE Routhier 9007, 26 x 40, un étage, entrée cimentée, garage, paroisse Rédemptoristes. 1—93-3

BOUL. ST-DENIS, 12 logements, évaluation 16,000.00, revenus 2,000.00. Considérerais propriété de campagne, commerce général. 7044 St-Denis. CRescent 0363. 1—

CENTRE commercial à vendre à Senneterre. Situé dans le centre du village sur 5 lots mesurant 240 par 148 avec magasin de deux étages 26' x 80, hangar de 28 x 60 et garage à automobile, le tout à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à Eugène Roberge, Senneterre, Qué. 1—8,10,12,15

DELORIMIER près Gilford, 3 logis, cave, garage attenant maison, 7.000. Amh. 4604. 1—

DROLET 7648-7650, bonne maison, 2 logements, 6 pièces, bon marché. CRescent 8913. 1—8,12

DUPLEX moderne, 30 pieds, détachés, Mariette, près Sherbrooke, foyer naturel, deux chauffages, aubaine 8000.00. Dollard 1890. 1—

EARNSCLIFFE 5343, près Queen Mary. Duplex moderne, fini pierre, brique, 6-7 appartements. CAlumet 0352. 1—95-2

IMPORTANT: Consultons acheter (propriété actuellement) croyons qu'il est temps. Loyers augmentent, constructions disparaissent, payer loyer bien mauvais placements. Avons propriétés bon marché, conditions faciles. Bouchard, Finances, Assurances. HArbour 3831. 1—1,8,15,22

JACQUES-HERTEL 2158 et 2160, Ville-Emard. 2 plain-pieds en bon état. Prix $2000. 500.00 comptant, balance comme loyer. Clair de toute hypothèque. Propriétaire Lancaster 1241. 1—8,10,12

MOLSON, 3 logis, 4 app., cave, garage, 2,750, cause mortalité, aubaine. Amh. 4604. 1—

MARQUETTE, 7159, angle Jean-Talon, cottage de deux étages en brique, $1750. Petit paiement comptant, balance comme loyer. Lancaster 1241. 1—8,10,12

OCCASION exceptionnelle, 5 logements, très bons revenus, 11ème Ave, Rosemont. Dex. 8862 1—93-3R

PLACEMENT exceptionnellement avantageux, magnifique duplex neuf, pierre rustique, face parc, près église, tramways, rapporte 26% net. Constructeur DOllard 1890. 1—

PROPRIETE à vendre en ville et dans la banlieue. Liste imprimée envoyée sur demande. Paiements faciles. Mortgage Co., 14 immeuble Canada Life. LA. 1241 1—8,10,12

PROPRIETE de 2 étages, 5 logements, rue St-Hubert, près Beaubien, bon marché. S'adresser à CRescent 2942. 1—

RIVARD 5161, 2 logements, en brique, coin de rue, bain, cave, clair d'hypothèque. Prix 2,500. 1—R

RUE St-Hubert, près Rachel, six logements aussi Duplex, Outremont. Cres. 7842. 1—93-3

STE-FAMILLE, côté est entre Prince-Arthur et Milton, 2 maisons contenant 2 logements de 4 pièces et 2 logements de 7-8 pièces. Chauffage central, souffleur, garages. Prix $12,000; revenus $2,100. M. Roy, Harbour 6117; le soir, DOllard 8829. 1—

SOISSONS près Plantagenet, magnifique duplex, façade pierre, 7 chambres, garage double. Prix d'occasion. Campeau et Denis, HA. 7197. 1—94-2

TETREAULTVILLE, Hochelaga, cottage 1 étage, avec lot en plus. Réduit. M. Dowrich, MAnoir 6856. 1—

VILLE LASALLE, maison neuve, 2 étages, cave, 7 appartements, 3,500.00. WILfrid 3268. 1—R

2 PROPRIETES DEMANDEES

ACHETEUR avec 4500.00 et 12000.00 comptant pour maison. Pas plus 10 ans. Dupré, DUpont 5816. 2—

MAISONS et plain-pieds demandés pour nos locataires, au centre ou dans l'ouest. Nous collectons aussi les loyers difficiles. Dowrich Reg'd, fondée en 1906, 8 avenue Preston, près 1187 Drummond. MArquette 6856. 2—

PROPRIETE demandée, bonne localité pour comptant, avons acheteur sérieux. Martin et Compagnie, 3857 Ontario. AMherst 2212. 2—94-4

3 PROP. CAMPAGNE A VENDRE

PONT VIAU, cottage 7 pièces, garage 2 places, terrain 36 x 57, conditions faciles. S'adresser 30 boul. Lévesque, coin Berri. DUpont 4179. 3—

6 TERRES A VENDRE

TERRES avec stock, grande route, près village, occasion exceptionnelle pour acheteur sérieux. Hainault, 1103A Papineau. 6—

10 TERRAINS A VENDRE

ST-DOMINIQUE, près Crémazie, murs mitoyens payés, prêts à bâtir, payable à l'emprunt. Faites une offre. FRont. 1735. 10—8,10,12

11 TERRAINS DEMANDES

ACHETERAIS terrain 200 x 200 environ. Ecrire 4067 St-Denis. 11—

13 A VENDRE OU A ECHANGER

ADRESSEZ-VOUS à J.-R. Duquette, 322 Mont-Royal est, AM. 8774, pour acheter, vendre, échanger, terres, propriétés, commerces, licences tous genres. 13—

AI BOUCHERIE-épicerie, licenciée, grosse clientèle, vendrait pour argent ou considérerait échange maison. CAlumet 2444. 13—

AYLMER près Burnside, terrain 66 x 75, 2 cottages en pierre, évaluation municipale $14,500. Echangera pour Duplex ou flat. Théberge, 57 St-Jacques. HA. 6388. 13—

CONSTRUCTION neuve très moderne, neuf logements, coin Bélanger et Delanaudière, tous loués, gros revenus. Occasion. WAlnut 5371. 13—94-2

DES ERABLES, 2 étages, 3 logements, revenu 538.00. Echangera pour terre avec roulant. 3887 Ontario est. AMherst 2212. 13—94-4

3 LOGIS rue Parthenais, échangera pour plus grosse propriété, avec comptant. 4375 Parthenais. 13—

MAISON 2 étages à vendre ou échanger, donnerais terre claire avec roulant pour propriété centrale. FRontenac 9358. 13—

OUEST ville, 2 étages, hypothèque 1,000 échangerait pour restaurant. Amh. 4604. 13—

14 A VENDRE OU A LOUER

BOULANGERIE moderne, four Mignolet, pétrin mécanique, logement, écurie. S'adresser 2595 Ave Papineau. 14—95-3

COTTAGE dans St-Jacques, 2057 Berri, 3 pièces, bois franc, système, cave, garage. HArbour 3881. 14—

RADIO Garage Buckingham à l'entrée de la ville, bâtisse en ciment, couverture en tôle, planchers ciment, quatre pompes à gaz "Champion", s'adresser L. Fortin. 14—5,8

3,800.00, beau cottage 7 appts, chauffage automatique, solarium, terrain ombragé 66 x 115, garage. Adresser CRescent 7914, 5665 Papineau. 14—94-6

16 COTTAGE A VENDRE

OUTREMONT, 240 Bloomfield, grand cottage 11 pièces, terrain à vendre ou à louer. DO. 1950. Soir, CRes. 1795. 16—R

OUTREMONT, St-Germain, cottage Hazelwood, 7 pièces, modernes, garage, belle localité, 9,500. Conditions faciles. ATlantic 3113. 16—

19 PRETS SUR GAGES

ARGENT prêté immédiatement sur diamants, montres, bijoux fourrures. Harry Bloomstone (enregistré), Prêteurs sur gages seulement. 267 Craig ouest, près Bleury. LAnc. 3540. 19—131-m,j,s.

20 FINANCE D'AUTOS

ARGENT, rapidement obtenu tout en ayant l'usage de votre automobile comme sécurité, pas d'endosseur, confidentiel. H. L. Bélanger, PL. 4515, Standard Credit Corporation 1410 rue Stanley, chambre 720. 20—12,15,17,19,22,24,26

ARGENT avancé sur automobile pour quelque raison que ce soit y compris licence et réparations; confidentiel. National Loan Acceptance Co., Ltd, 1411 Crescent. PLateau 6603. 20—280-N.O.

20 FINANCE D'AUTOS

ARGENT avancé sur garantie votre char. International Finance Corporation, 4289 Ste-Catherine ouest, Westmount. WI. 1160 20—94-5

22 ARGENT A PRETER

A PRETER, 1,500.00, 3,500.00, 5,000.00. Notaire Chagnon, HArbour 1400. Soir, FRontenac 7038. 22—90-8

ARGENT à prêter sur propriétés en hypothèque, intérêt courant. CHerrier 9383, 1201 Mont-Royal. 22—95-4

ARGENT à prêter, première hypothèque, Montréal seulement. B. Melançon, notaire, HArbour 4791. 22—3,8,8

ARGENT sur hypothèque; balance de ventes. Notaire Thomas Ducharme, 266 Saint-Jacq. est ouest, HArbour 6870. 22—304-m,j,s

$6.00 et plus, confidentiel. Dresser, agent financier, édifice McGill, 485 McGill. Marguette 3629 WAlnut 4977 22—385-N.O.

2000, 3000, autres montants, 1ère hypothèque .5, 5½. Notaire Lippé. Marq. 3210. 22—93-6

2,000, 5,000, 10,000. Achat créances, hypothèques. Martel & Côté, 153 Notre-Dame HArbour 2425. 22—223-m,j,s

2000, $5000, nord ville. J.-N. Labelle, notaire, LAnc. 2197. DU. 2623. 22—

1,000.00 à 5,000.00 à 1ère hypothèque. S'adresser à CRescent 2943. 22—

1000.00, 15,000.00 à disposer pour acheter hypothèques, petites propriétés, fonds de banqueroute, financier personne en faillite. CRescent 9363, 8-10 a.m., 6-8 p.m. 22—95-2

23 ARGENT DEMANDE

ARGENT demandé pour investir dans industrie pour expansion, susceptible de rapporter un gros intérêt. Colonial Food Product, 3081 Ontario Est. 23—

$2,500.00 demandés première hypothèque, évaluation municipale $5,100.00. AMherst 5300. 23—R

25 MAGASINS A LOUER

A BAS PRIX magasin à louer rue Fabre, près Mt-Royal, avec logement 33.00. Aussi logement chauffé, Tousignant, 1221 Mont-Royal. 25—

AHUNTSIC, magasin avec logement, St-Laurent, près Kelly, loyer bas. Dupré, DUpont 5816. 25—

BON LOCAL pour barbier, centre populeux, place pour 3 chaises. Propriétaire 1609 Cuvillier. FR. 8767. 25—

EPICERIE coin Mentana et Roy, occupé actuellement par Vallée, établie depuis 40 ans, avec logis de 5 appts, servant d'entrepôt. Front. 2855. 3694 Parc Lafontaine. 25—

33 ENTREPOTS A LOUER

ST-PAUL Est, 88. Entrepôt à quatre étages avec sous-sols, environ 14,000 pieds carrés, ascenseur électrique, chauffage eau chaude, entrée rue des Commissaires. Occupation immédiate. Succession Masson, 37 St-Jacques est. Plateau 9785. 33—28,29,3,5,8,10

35 MANUFACTURES A LOUER

MANUFACTURE 35 x 45 bien éclairée, chauffage eau chaude. S'adresser CHerrier 2304. 1551 Ste-Catherine Est. 35—5,8

47 BUREAUX A LOUER

BEAVER HILL (Côte) 1106, de une à quatre pièces, très éclairées, téléphone, secrétaire, depuis 10.00. HArbour 1333. 47—93-6

52 APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT "Fernhill", 19 chemin Ste-Catherine près Mont-Royal 5 chambres modernes, frais décorées, eau chaude, frigidaires modernes, garages, taxes payées, $45 à 60.00. Visibles. Concierge. 52—Dollard 5780.

APPARTEMENT 2 pièces chauffées, meublées, eau chaude, taxes comprises. 2135 Mont-Royal Est. FAlkirk 2585 52—

APPARTEMENT VAUDREUIL—4330 Delorimier, Apt. 12—3ième—6 pièces chauffées, eau chaude à l'année—incinérateur—glacière électrique courant payé, et chambre de débarras dans la cave. S'adresser au concierge. 2002 Marie-Anne est. 52—94N.O.

AVENUE LAVAL 3415, près Sherbrooke. Extrêmement avantageux. HArbour 3841. Soir HArbour 3417. 52—3,8,12

CHAMPAGNEUR, 638, 5 pièces, frigidaire, eau chaude, taxe payée, propre. DOllard 7739. 52—

QUATRE, cinq, chauffées, taxes payées. Visitez maintenant. Concierge, 3275 Visitation près Sherbrooke. 52—8,11,15

MOUNT-ROYAL COURT, 2154-2160, est Mont-Royal, 5 pièces chauffées, incinérateur, taxe d'eau payée. S'adresser au concierge, appartement numéro 22. 52—95-3

4 ET 5 PIECES chauffées, 5107 Fabre, appartement. FRontenac 8422. 52—

ST-HUBERT, près Marie-Anne, 7 pièces, plancher bois dur, frigidaire, $50. S'adresser Plateau 7911-FRontenac 6378. 52—8,10,12

VITRE 631, près square Victoria, 2 belles pièces, chaudes, eau chaude continuellement. Occupation immédiate, $17. 52—8,10

WESTMOUNT, 6 Park Place, 5 pièces, moderne, garage d'accès facile. Près écoles et parc. $53 à $63. On meublerait. LA. 6300. 52—8,10

23.00, 4 et 5 pièces modernes, eau chaude, possession immédiate, 1600 Sanguinet, près Demontigny. PLat 3648. 52—94-2 R

54 APPARTEMENTS MEU. A LOUER

ALLEZ 3734 Laval, 3 pièces propres, meublées, chauffées, éclairées, gaz, 6.00 par semaine. HArbour 6419. 54—

4 APPARTEMENTS meublés, chauffés, eau chaude, 4900 Clark, appt. 8. 54—

A 2076 ST-HUBERT, appartement à louer sur devant, très propre, téléphone, gaz, bon confort. 54—

MONTAGNE 1438, entre Ste-Catherine et Sherbrooke, 2.00, 6.00 par semaine, 3481 rue Shuter; aussi 3443 Shuter. 54—77-m,j,s

ST-DENIS, 4139, grandes et petites pièces, sur devant, cuisinette, toutes commodités, gens respectables seulement. HA. 8984. 54—8,10,12

ST-HUBERT, 1162, une deux pièces, chambres chauffées, cuisinette, plancher, armoires, balconnière, douche, balcon solarium. 54—95-6

56 MAISONS CHAUFFEES A LOUER

AHUNTSIC

RUE GRANDE ALLEE

Maisons neuves en pierre, chauffées, frigidaire, eau chaude courante, garage chauffé, 6-7-8 pièces. DUpont 0994. 56—92-6

ADAM 4830, coin plein pied, 10 pièces, garage. CHair 5505. 56—R

BAS, 4358 St-Hubert, clair, chauffé, 6 pièces, dépense, 20th dur, ménage fait, libre. S'adresser 4366. 56—7,8,9,11,12

BOULEVARD Pie IX, près Ste-Catherine, frigidaire, moderne, garage. S'adresser 1431 Pie IX, AMherst 3444. 56—

BOUL. ST-JOSEPH Est, 1650, 5 pièces, frigidaire, incinérateur. Visible. 56—94-2

CASGRAIN 3625, deuxième étage, 5 pièces chauffées, modernes, balcon, 30.00. DO. 1060. Soir, CResc. 1735. 56—R

DE GRANDPRE 4029, 7 appts séparés, chauffé, avec grands châssis, coin ruelle Boul. St-Joseph, en parfaite condition. Adresser BElair 2520. 56—

DES ERABLES, 4640 près Mont-Royal, joli 4 pièces chauffées, séparées, frigidaire, incinérateur, poêle huile tiroirs, garde-robes, 32.00. AMherst 7075. 56—

DES ERABLES 4835, cinq pièces chauffées, bas luxueux, cave, cuves, haut moderne. Pouvez visiter. Garages. 56—94-6

LOGEMENT chauffé, 6 pièces, frigidaire, incinérateur, coin Crémazie, St-Denis. DUpont 2440. 56—93-3

MAISON NEUVE, 3 appartements chauffés, incinérateur, bon marché, 7063 Delaunaudière. CAlumet 0791. 56—

RUE Wilson 4527, bas 6 pièces chauffées, frigidaire, 55.00. Dollard 1789. 56—5,8

SHERBROOKE, 6 pièces chauffées, moderne; autre pas chauffé, 6 pièces éclairées. AMh. 4169. 56—

VIAUVILLE, Théodore, coin Ontario, 2e plancher dur, tank, 6 appartements, grande galerie couverte. 26.00. CLairval 6833. 56—

3ième et 5ième étage avec incinérateur, frigidaire, 6-7 appts, très moderne, rue St-Denis. Informations, DO. 8742. 56—R

57 MAISONS A LOUER

A BAS PRIX, beau logement 7 pièces, tout confort, eau chaude, locataire, responsable, loyer 25.00. Adresse 3369 Mentana près Roy. 57—

A BORDEAUX, 1558 Viel, bas 7 pièces modernes, tournaise, cave, garage, près école, église et chars. CRescent 3816. 57—

A LOUER 8793 Berri, 4 grands appartements séparés, chauffés, éclairés, planchers bois dur avec garage chauffé. DUpont 2988. 57—5,8,12,19,26

5 APPTS, séparés, chauffés, grands, ensoleillés, 30.00, garage chauffé si désiré. 5312 Papineau. AM. 3130. 57—

57 MAISONS A LOUER

4 et 5 APPTS modernes, 16.00 et 17.00, 3ème avenue, Rosemont. AMherst 3938. 57—

BAS, 6 et 7 appartements, un 3e et 3e, 6 appartements, très modernes, 561 Dieppe. DU. 8908. 57—

5 GRANDS appts modernes, éclairés, système de chauffage eau chaude. 7756-7758 rue St-Denis, téléphone CRescent 1185, Dollard 5555. 57—

4 BEAUX appartements modernes, 30 pieds, 7889 Berri. Visitez le soir de 7 à 7½ heures. 57—

BEAU 4 appartements, Rouen, planchers durs, 3-3 Plessis, 1-3 Notre-Dame de Grâce, propres. DExter 9094. 57—R

BELANGER 4 et 6, Chateaubriand, 8, Delorimier 6, St-Denis, 6, Ontario, 6. DOllard 0443. 57—

BERRI 8353, près Jarry, 7 pièces très propres, 32.00. Dollard 1789. 57—5,8

BLVD ST-LAURENT, 7114, 6 grands appts près Jean-Talon. AM. 3140. 57—94-3

BORDEAUX, près Sherbrooke, 4, 5, 6 appartements, 3244 Bordeaux. CH. 3011. 57—

BORDEAUX, 4946, bas, 7 pièces, cave, chauffage, très propre. 57—

BORDEAUX 4647, 2ième, 3ième, 4 appts, Rosemont. 2ième, 4 appts. Visible maintenant. Tél. AMherst 3098. 57—

CHAMPLAIN 1671a, 4 pièces, logis propre, 13.00. 57—

CHRISTOPHE-COLOMB 6022, 8 pièces modernes, très propres, chauffage eau chaude, 1329 Beaubien, 2e, 6 pièces. 5185 Bordeaux, bas, face au parc. 6385 Denormanville, 4 pièces. CRescent 9235. 57—

DELAROCHE 6786, 4 appts, modernes, bien propres, tank eau chaude. AM. 3140. 57—94-3

DELANAUDIERE 6351, bas 6 appts, éclairé, planchers bois franc, cave, grande cour, garage, visible. 57—

6413 DELORIMIER près Beaubien, 2ième, 4 appartements moderne, chaud. Visible. LAnc. 2722. 57—

DENORMANVILLE 6830-6830A, 4 grands appts, propres, chauds, éclairés, modernes, planchers bois franc, 3ième. Visible. 57—

DESJARDINS 1470, milieu sept pièces, 1481, bas, neuf pièces, modernes. Pitsroy 0713. 57—

DROLET, près Beaubien, 2ième, 6 grandes pièces fermées, ensoleillées, chaufferette 20.00. AMherst 0943. 57—

FABRE, 5339-5342, 4 pièces, $16; 7 pièces, $36. S'ad. 5335. 57—8,10

FRONTENAC 3026, 7 appts modernes, 2ième étage, excellent pour toutes professions, surtout médecin. CHer. 6422. 57—8,11

HUTCHISON près Sherbrooke, 4 pièces, 4 pièces et 9 pièces, loyer raisonnable. Téléphone BElair 1901, le soir WIlb. 7302. 57—94-2

LUSIGNAN 757, 7 pièces modernes, planchers bois dur, récemment décorées. Réduit à 22.00. Occupation immédiate. MArq. 8127. 57—R

MAISON à louer, libre, moderne, 6 appts. S'ad. 4213 St-Zotique, près Pie IX. 57—

McEACHRAN, 843, six pièces, ménage fait, chauffé si désiré. CRescent 4810. HA. 4913. 57—94-6

MONTCALM 1826, 3e, 8 belles pièces, bain, passage, clair, très chaud, imitation pâle, 18.00. AMherst 1528. 57—

PARC LAFONTAINE, un bas et un milieu, 5 pièces chauffées, frigidaire. Aussi un troisième 6 pièces chauffées. FRontenac 4533. 57—

PAROISSE St-Louis Frabel, magnifique cottage 11 pièces, parfait ordre, 2 toilettes, garage ciment. 218 Est Roy. 57—

POUPART 6762-6780-6790-6818, bon marché, 6 et 7 appts; 6766A, 6768, 6826, 6823A, 4 appts modernes. S'adresser 4275 Marquette, AMherst 3007. 57—

ST-ANDRE 3847, 2ème étage, maison neuve, 4 pièces, chaufferette à gaz, 20.00. Tél. AM. 0480. 57—93-3

ST-DENIS 3911, 4 appts, ménage fait, possession immédiate, 9 appts, 30.00. J.-O. Désiel, 1595 Parc Lafontaine. 57—

ST-DENIS 7214, logement de 7 appts, très propre, cave cimentée, garage, 23.00, aussi 4 appts, ménage fait 18.00. FRont. 1758. Soir HArbour 3417. 57—8,10,12

ST-DENIS, 8 pièces modernes, haut, système eau chaude, dépense, bain cave, 2 garden-robes, garage si désiré. Visible jour, soir. Plateau 7963. CAlumet 1879. 57—

ST-DENIS, près Laurier, 7 appts modernes, ménage fait 45.00. Bélair 3549. 57—94-4

6339 ST-DOMINIQUE, près de Beaubien, 3, 4, 5, 6, 7 appartements modernes, différents endroits, épicerie, téléphone: CAlumet 7458. 57—

ST-DOMINIQUE 6179, plusieurs 4, 6 pièces modernes, planchers durs, dépense, différents endroits, CRescent 1843. 57—

ST-HUBERT, 4389, 8 appts, planchers durs, près Mont-Royal, 30.00. Aussi 7257 Saint-André, entre Cherrier et Roy, 7 appts, 23.00. CAlumet 3691. 57—R

SHERBROOKE OUEST, coin Hutchison, 4 pièces et 9 pièces, loyer raisonnable. Téléphone BElair 1901, le soir WIlb. 7302. 57—94-2

SHERBROOKE 1950 coin Dorion, bas, 7 belles grandes pièces chauffées, modernes, cave, poêle, eau chaude. 57—

VERDUN 4 et 5 pièces, fenêtre dans chaque pièce, chambre de bain, balcon, 14.00, 15.00 à louer, avec position assurée. Visible sur appointement. CRescent 7400. 57—

WOLFE 917, 915, 911, 3, 4, 7 pièces, gaz, électricité. 919 Wolfe, vide. 57—8,10

58 ON DEMANDE A LOUER

AHUNTSIC, près tramways. Haut chauffé, 4-5 pièces. DUpont 5482. 58—

AHUNTSIC, bas, 6 pièces, garage, cour, système chauffage. CR. 6937. 58—94-2

7 APPTS, entre St-Denis, Pullum et Blvd St-Joseph, Rachel, pays assurée. CHerrier 4117. 58—

BAS 8 pièces, 3 chambres coucher, salon, cuisine, paye assurée, moderne préféré, cour seule. St-Denis, Prentice-Sherbrooke, Bel-échasse. FR. 2371. 58—

COUPLE âgé désire pour mai 3 pièces, propre, entre Beaubien, Jean-Talon, St-Laurent et Christophe-Colomb. Loyer assuré. S'adresser 6781 rue Alma. 58—

DEMANDE 4 appts à louer, entre St-Denis et Delorimier, chauffés. CHerrier 9032. 58—

DEMANDE à louer maison un étage, 3, 4, 5 appts, entre FRontenac, St-Laurent, près Beaubien. CRescent 6721. 58—

DESIRONS louer à long bail, manufacture environ 14,000 pieds un ou 2 étages. CRescent 6141. 58—

LOGIS, 4, 5 pièces, occupation immédiate. Beaubien, Bélanger, St-Denis, Ch.-Colomb. Tél. Pitzroy 5492. 58—

MAGASIN avec fixture boucherie ou sans fixtures, 2 vitrines, bon centre ville. DU. 3173. BT. 1276. 58—R

ON DEMANDE à louer 4 pièces modernes, St-Denis à Papineau, Dulutih à St-Grégoire. AMherst 8435. 58—8,10

PAROISSE St-Arsène, 5 appartements propres demandés, 2e, avec garage. CAlumet 3568. 58—R

4 A 5 PIECES, propres, Mentana ou Saint-André, entre Rachel et Napoléon, 2ième, locataire responsable. FR. 8915. 58—

5, 6 PIECES, chauffées, modernes, 2ième étage, pour 3 adultes. FAlk. 2839. 58—R

5 OU ½ PIECES propres, modernes, entre Longue-Pointe, extrémité Bout l'Ile. AMherst 8264. 58—

6 A 7 PIECES, bas ou deuxième, confort, paroisse Saint-Enfant-Jésus ou environs. BE. 3171. 58—R

7-8 PIECES chauffées, 4 chambres coucher avec fenêtre, 2e, escalier intérieur, 4 adultes, loyer garanti. CRescent 1628. 58—

4-5 PIECES demandées par gens responsables, pas d'enfant, dans paroisse St-Jean-Baptiste, 2ième, Amh. 3565. 58—R

4 ou 5 PIECES, fini moderne, chauffé ou non, Rachel à Blvd St-Joseph, St-Denis à Papineau. Cesar 371 La Presse. 58—95-2R

COUPLE demande 4 pièces séparées, grand salon, chambre, cuisine, petit boudoir, sans salle à manger, près tramways, église, 40.00, meilleures références. Ecrire casier 365 la "Presse". 58—

59 MAISONS MEUBLEES A LOUER

3 APPTS, proprement meublés, 3ème étage, gaz compris, 5.00 par semaine. 6372 De Carpé. FRontenac 6134. 59—

MAISON 4 appts, bien meublé, avec bain. 2010 Ave Joly coin St-Denis et Ontario. 59—R

62 MAISONS CAMPAGNE A LOUER

DORVAL, 84, St-Joseph, plain-pied, 6 appartements, garage, terrain, aussi maisons été. 62—

64 PLAIN-PIED A LOUER

RUE JACOB, Ahuntsic, bas, 6 pièces, moderne. Adresser 10206 Jacob. HA. 4397. 64—1,2,3,5,8,12,15,19,23,26

66 A LOUER

BOULANGERIE moderne, four Mignolet, pétrin mécanique, logement, écurie 8 places. CHerrier 4490. 66—95-3

67 GARAGES A LOUER

GARAGE, capacité, 30 chars sur une des principales rues centrales, excellente location, avec pompes à gazoline, loyer raisonnable. Monsieur Cook Wilbank 7166, 9 à 10 A.M. 67—4,8

70 CHEVAUX, VOITURES

BELLE jument 1350, 7 ans, pour avoir poulain, jument 1000, gros train. 4809 Boyer, près Gilford. 70—

4 CHEVAUX, attelages, voitures hiver et été, lorrie simple, le tout sans réserve. 4315 Delaroche. 70—

CHEVAUX, express, agrès de colporteur, berlot, attelage simple à vendre. 1693 Plessis. 70—

EXPRESS, 1 tombereau, 3 cabrouets, 2 lorries, 3 sleighs. Le tout $350.00. CAlumet 1131. 70—

JUMENT poulinière, autre cheval chemin, 1000, 30.00 chacun. Cheval 1300, 65.00. Manque ouvrage. 1424 Sanguinet. 70—

72 ANIMAUX DOMESTIQUES

CHIENS, chats traités, pensionnés, lavés. Dr Villeneuve, spécialiste, 314 Dorchester Ouest. LAncaster 4894. Hôpital Vétérinaire. 72—213-N.O.

73 OEUFS ET VOLAILLES

POUSSINS—Savez-vous que nous avons la meilleure qualité qui soit de poussins d'un jour? Informez-vous aux connaisseurs de votre région. Demandez prix poussins, poulettes, cochets sexés. Couvoir Coopératif (Certifié), Montmagny. 73—1,3,5,8,10,12,15,17,19,22,24,26

75 INSTRUMENTS DE MUSIQUE

BEAU petit piano Heintzman garanti parfaite condition, son riche, très bas prix. 3724 St-Hubert. 75—182-N.O.

PETIT PIANO boudoir Chickering, excellente condition. Aubaine. Ecrire Casier 289 La Presse. 75—91-22

PIANO droit Kranich et Bach, format de petit appartement, excellente tonalité, réparé au complet, $69. Conditions faciles, $5 comptant, $3 par mois. Lindsay's 1112, Ste-Catherine ouest. 75—93-3h

SOLDE de pianos. Rabais de 10 à 30 pour cent sur les pianos remis à neuf. Conditions faciles de $5 comptant, $3 par mois. Lindsay's 1112, Ste-Catherine ouest. 75—93-3h

76 RADIOS ET ACCESSOIRES

A ACHETER beau radio, 8 lampes, modele table, 10.00, aussi machine coudre électrique, 15.00, rug 12.00, clavigraphe Underwood, 18.00. 1222 Mont-Royal. 76—

CHANCE à 12.50, modele table, moderne, ondes longues et courtes, après 6 heures, 1503 Chambly. 76—

MARCONI cabinet, 9 lampes, ondes courtes, aussi modele de cheminée, sacrifiera 12.00. 4413 Fabre. 76—

RADIO modele table 1938, comme neuf, sacrifiera 16.00. 2461 St-Hubert, soir après 7 heures. 76—

RADIO cabinet en parfait ordre à sacrifice, 1039 Mont-Royal Est. 76—95-5

RADIO Stromberg-Carlson, 7 lampes, ondes longues et courtes, $59. Entièrement remis à neuf, garanti, conditions faciles, $5 comptant, $3 par semaine. Lindsay's 1112 Ste-Catherine ouest. 76—93-3h

RADIO PHILCO 9.00, en parfait ordre, 7 lampes neuves. 1626 Amherst. 76—94-2

L66 REPARERA votre radio. Parties extra. Satisfaction garantie. Service par toute la ville. Raynal Radio Service, York 3735. 76—77-26

80 AMEUBLEMENT

AMEUBLEMENT 10 chambres louées, 12 à 16 appartements. Loyer 25.00, 40.00, 275.00, 350.00. Cause voyage Europe. S'ad. 1916 St-Dominique MA. 4677. 80—94-4

7 APPTS meublés tous loués, continuation du bail. 1302A Mont-Royal. FRontenac 4824. 80—

AUBAINE, 7 app

115 HOMMES DEMANDES

FORGERON d'expérience demandé pour ouvrage général. Spécialité chevaux, environs Montréal. 6544 Boyer, CRescent 3811. 115—

GARÇON pour guider aveugle dans ville, salaire 3.00 par semaine. Position immédiate. 1025 Sanguinet. 115—

HOMME possédant diplôme d'arts ou de commerce demandé pour apprendre commerce d'assurances, dans firme canadienne d'assurance-vie. Pour rendez-vous, écrivez au Gérant, case 9, Station B, Montréal. 115—95-2

HOMME connaissant le moulage en plâtre, sachant faire les moules, capable prendre charge d'un atelier, bon salaire honnête pour celui qui s'intéresser pour devenir directeur dans la compagnie. Ecrire seulement donnant tous détails. Industrie Plastic, 7768 ave Casgrain. 115—

HOMME expérimenté, dans cigarette, bonbons en gros sur nouveau truck, garantie exigée. Casier 367 la' "Presse". 115—

2 JEUNES hommes, 22 à 30 ans, honnêtes, avec bonnes références qui désirent gagner 15.00 à 30.00 par semaine. Passez à 1010 Ste-Catherine Est. Ch. 314, entre 3 et 5. 115—95-2

MAISON produits pharmaceutiques engagerait pour visite médicale, pharmacien actif, français excellent et anglais. Renseignements détaillés et photo à case 274 la "Presse". 115—

MECANICIEN adjoint d'usine de force motrice à vapeur, hiloirgue, sale-sèche Lorne, Lauzon, P.Q., $1500 par année. Ce concours est limité aux personnes qui résident dans la province de Québec. Instruction équivalant à celle que comporte un diplôme d'école supérieure (High School); un certificat valide de mécanicien de machines fixes, grade 2, pour la province de Québec; trois ans d'expérience pratique avec responsabilité dans la conduite, l'entretien et la réparation de grandes installations vapo-hydrauliques, y compris du travail comme moteur d'appareils de chauffage; trois ans d'expérience dans un atelier d'ajustage. S'adresser, sur des formules que l'on peut se procurer à tous les bureaux de poste urbains, au Secrétaire, Commission du service civil, Ottawa, au plus tard le 21 février 1938. 115—h

MESSAGER demandé, références, 5960 St-Laurent. 115—

MESSAGER avec bicycle pour le soir seulement, 4348 St-Denis. 115—

MESSAGER demandé avec bicycle, parlant les deux langues, références. 785 Bloomfield. 115—

MESSAGER avec bicycle, références, se présenter Pharmacie Fillion, 7499 St-Denis. 115—

NOUS aurions besoin d'un tisserand d'expérience pour prendre charge du département du tissage et capable de faire la réparation des métiers Crompton & Knowles. Notre genre de fabrication s'applique à des draps à pardessus et pantalons, etc. La Filature du Saguenay, Ltd., Chicoutimi, Que. 115—63-8

NOUVEL orchestre formé, instrumentistes amateurs demandés, intéressés. Information jour, YOrk 0966, soirs CRescent 1672. 115—

ON demande des jeunes gens de 18 à 35 ans désirant se préparer à remplir les positions vacantes aux postes et aux douanes. Mentionner âge, occupation, adresse et numéro de téléphone. A. W. Patenaude Inc., 197 Ste-Catherine ouest. 115—

POSEURS de manches de pelotons pour hommes absolument expérimentés, 1218 Mont-Royal Est. 115—

PROPOSE à la clientèle demandé, bureau de courtiers de Montréal a besoin d'un homme expérimenté pour s'occuper de sa clientèle. Doit avoir fait ses preuves et posséder clientèle. Excellente opportunité pour un homme d'initiative et capable d'augmenter le chiffre d'affaires. Case 172 La Presse. 115—

QUAND à ne rien faire et à dépenser votre argent au lieu d'en gagner, venez nous voir: nous vous placerons en charge d'un territoire qui vous rapportera de bons revenus. Travail facile, permanent. Aucun risque. Entraînement et valise gratis. Compagnie Jito Limitée, 1631 Dorchester coin Amherst. 115—95-8

STENOGRAPHE bilingue demandé, homme ou femme. Mentionnez expérience et salaire désiré. Case 369 La Presse. 115—95-2

40.00 PAR SEMAINE pour bons solliciteurs, pas d'échantillons. S'ad. à 4 p.m., précis, à 412 Edifice Amherst. 115—94-2R

10 VENDEURS sérieux pour vendre automobile, une place d'avenir. Venez voir les conditions. 4271 St-Antoine. 115—8.12

VENDEUR de chapeaux et modes, parlant français. Gluck and Co., 3626 St-Laurent. 115—R

VENDEURS demandés: Dodge, 15e Sold. Bonne proposition. Gadbois Automobile, 815 Ontario est. 115—93-2

VENDEURS pour vente d'un article spécial de bijouterie à des termes extraordinaires. Nous fournissons les échantillons. Pas de dépôt exigé. Mettez-vous en affaires pour vous-mêmes à nos dépens. Informations, Ch. 204 Edifice Castle. 115—67-n-b

116 EMPLOIS DEMANDES HOMMES

BARBIER désire emploi, 15 ans d'expérience. FRont. 0982. 116—95-3

CHAUFFEUR d'expérience désire position sur char privé ou camion, bonnes références. Harbour 7716. 116—

CHAUFFEUR bilingue 30 ans, longue expérience, références, truck, privé; accepterait 20.00 semaine. Bernier, 1726 St-Hubert, HA. 8794. 116—

COUPLE sans enfants, homme travaillant dehors, désire position concierge. Téléphone PLateau 4534. 116—

HOMME désire position chauffeur-bouffe-jobber, gardien, fiable, honnête, licencié. Am. 1484 — 3 à 9. 116—

117 FEMMES, FILLES DEMANDEES

AU SALON PAPINEAU, permanente gratis mercredi, jeudi, garanti; coiffeuses expertes. 1691 Mt-Royal. FR. 0407. 117—

BIDEUSE à la main de première classe, demandée à la Federal Shoe, 2211 Champlain. 117—

FAISEUSES de sarouches de dames, possédant beaucoup d'expérience. Ouvrage sur table. 209 Ste-Catherine Est, chambre 707. 117—

FILLE d'expérience pour envelopper les paquets sachant parler couramment les 2 langues. Buanderie Perfection, 1295 Des-Carrières. 117—95-2

FILLE expérimentée et rapide pour étiquetage de cosmétiques, écrire spécifiant références. Casier 424 Station M. 117—

FINISSEUSES expérimentées pour manteaux de dames. S'ad. 58 Mont-Royal Est, 1er étage. 117—

JEUNES FILLES demandées pour faire les doublures pour chaussure d'homme. Meilleurs gages payés. S'adresser à MacFarlane-Lefaivre Ltd, 1390 avenue Papineau. 117—95-2

MODISTE et vendeuse de chapeaux demandées avec références chez Jeanne Rose, 1361 Mont-Royal Est. 117—

ON demande une personne fiable pour veiller malade. 4483 Hickson. 117—

OPERATRICES expérimentées dans robes de coton, avec expérience seulement. 5230 St-Laurent. 117—

OPERATRICES expérimentées pour sacoches pour dames. Turfor Leather Goods, 3118 rue Bleury. 117 —

OPERATRICES d'expérience pour robes de maison, smocks, etc., machines 93-10 et 41. S'adresser Triola Mfg. Co., 1851 Belanger. 117—

OPERATRICES d'overalls expérimentées sur moulin. 346 Notre-Dame est. HA. 9066. 117—

OPERATRICES expérimentées demandées pour poches d'avant des pantalons. S'adresser à The T. Eaton Co. Limited, 2059 rue Bleury. 117—R

OPERATRICES expérimentées dans les culottes de garçonnets. 4140 St-Laurent, 1er étage. 117—

OPERATRICES expérimentées seulement, dans les robes et costumes en coton pour dames; il sera garanti 12.00 et plus par semaine et donne satisfaction. Maurice Dress Co., 1485 Bleury. 117—94-3

PERMANENT gratis, coiffeuses expertes. Aussi cadeau utile pour annonces. 1562 Mont-Royal. 117—6.10,12 R

PRESSEUSES expérimentées dans les robes de soie pour dames. S'ad. chambre 301, 460 Ste-Catherine ouest. 117—

REPAREUSES de patent et couleur demandées dans chaussures de femmes, avec expérience. S'adresser Merit Shoe Company, Jos. Lacasse, Shawinigan Falls, Qué. Téléphone 1113. 117—95-2

STENOGRAPHE pour bureau d'assurance. Dire âge, expérience, salaire et références. Ecrire Casier 371 La Presse. 117—

TREMPEUSES de chocolats expérimentés, pour oeufs de Pâques et travail de fantaisie. 1112 rue Clarke. 117—R

118 EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

BONNE femme propre, travaillante désire ouvrage à la journée. AM. 1098. 118—

BONNE désire position maison privée. Tél. FRontenac 8085, St-André 2044. 118—

COMPTOMETER opératrice, cours complet ayant expérience dans magasin gros Marquette 6501. 118—

COUTURIERE demande ouvrage à domicile, DUpont 6208. 118—

FEMME honnête désire ouvrage à la journée dans maison privée, 4513 Garnier. AMherst 1817. 118—

FEMME de chapô demande ouvrage journée, références. CHerrier 8782. 119—

FILLE désire ouvrage maison privée ou avoir soin appartement, préférable près Atwater, pas d'enfants, coucher en dehors. Wilbank 1643. 118—

FILLE désire emploi dans restaurant pour travailler le soir. Appelez CHerrier 0710, apt. 8, entre 8 et 9 heures du soir. 118—

FILLE désire position dans maison privée, salaire 18.00 à 20.00, pas d'enfant. Téléphone: FRont. 9733, entre 7 et 9 hrs. 118—

FILLE de table pour restaurant. Expérimentée. LAncaster 8922. 118—

118 EMPLOIS DEMANDES, FEMMES

FILLE désire position dans maison privée, sans enfants. Tél. HA. 2538. 118—

FILLE désire position maison privée, pas d'enfants. CHerrier 1462. 118—

FILLE distinguée, langage bon français, excellente famille, désire position chez monsieur, petite famille 3 adultes, personne instruite. AMherst 7054. 118—

FILLE de campagne demande position maison privée, couchant en dehors. WI. 6713. 118—

FILLE expérimentée, honnête, désire emploi dans restaurant. CHerrier 0156. 118—

FILLE campagne désire position maison privée, pas moins 18.00. Tél. CR. 8490. 118—

FILLE expérimentée pour servir les tables ou calsaière. Tél. FRontenac 4621 118—

FILLE désire position dans maison privée comme cuisinière générale, sachant faire service de tables, salaire de 5.00 à 6.00 par semaine. Wilbank 4864. 118—

FILLE campagne distinguée, désire position maison privée, AMh. 3419. 118—

FILLE de chambre ou service général. Références. 20.00 à 25.00. Ecrire Casier 364 La Presse. 118—

FILLE demande emploi. Couture, réparations. Ecrire Casier 363 La Presse. 118—

JEUNE FILLE de campagne désire position. Références. Wilbank 5622. 118—

JEUNE FILLE honnête pour maison privée, tél. AMherst 5366. 4671 Chabot. 118—

PRESSEUSE expérimentée dans les robes pour dames dans un atelier de nettoyage à sec. 4892 Sherbrooke ouest. WA. 1145. 118—R

TRAVAIL à la journée, cuisine ou ménage, soins de malades, références. Walnut 5184. 118—

119 COURS FEMMES, FILLES

APPRENEZ la nouvelle méthode des coupe dans les chanteaux. Position assurée. 362 Ste-Catherine Est. 119—291-N.O.

DEVENEZ opératrices sur machines, ouvrage manufacturière, venez faire robes et habillements au complet que je vais chercher moi-même à la manufacture. Cours complet garanti 3.00. Je garantis demi-journée de pratique chaque jour. 6896 Chateaubriand. DOllard 8755. 119—

DEVENEZ opératrices manufacture, machines 1 2 aiguilles, zig-zag, robes coton, crêpe, sous-vêtements, pantalons hommes, chemises, poches, boutonnières. Cours complets $3.00, positions, accessoires de manufacture gratis. 2155 Bordeaux, près Ontario. CHerrier 7770. 119—94-6

ENSEIGNONS opératrices manufacture. Apprenez la vitesse; position assurée. 4520 Fabre, CH. 1014. 119—95-5R

OPERATRICES ouvrage manufacture, apprenez vitesse, position, satisfaction garantis. 5285—6e Avenue, Rosemont. FRont 8342. 119—79-23

120 SERVICES DOMESTIQUES

A OUTREMONT, fille campagne 18 à 20 ans, pas cuisine, 15.00 mois. Bon chez-soi. CAlumet 3865. 120—

CUISINIERE expérience, couchera en dehors, bonnes références. CAlumet 7918, entre 4 et 6, bon salaire. 120—

FEMME ou homme pour cuisine bourgeoise dans restaurant anglais. 5619 Sherbrooke ouest. 120—

FILLE parlant l'anglais, pour petit appartement, 1 enfant. 2347 Maplewood, ap. 9. 120—R

FILLE demandée pour travailler dans maison de fourrures, anglais, français, 72 Ste-Catherine ouest. 120—

FILLE ou jeune femme parlant un peu l'anglais, demandée pour léger service domestique. 3757 ave Colonial. 120—R

FILLE de 20 à 25 ans, ouvrage général dans famille privée, devra coucher chez elle. 6342-1ère Avenue Rosemont. 120—

FILLE demandée pour service général. 5118 Jeanne-Mance. 120—

FILLE de chambre, références exigées. 975 Notre-Dame ouest. 120—

FILLE fiable, honnête, ouvrage général. Petite famille, 4 pièces. Références, couchera chez elle. 2006 St-Germain. FRontenac 7761. 120—R

FILLE expérience demandée pour ouvrage général de maison, pas lavage ni repassage. 453 Hickson. 120—

FILLE pour soins du ménage. Devra avoir expérience du soin des enfants et références. WAlnut 5918. 120—

FILLE demandée pour ouvrage général dans maison privée, bon chez-soi. Références 6256 Des Ecores. 120—94-2

FILLE demandée, pour légers travaux du ménage, références exigées. 4596 Chabot. 120—

FILLE parlant anglais pour ouvrage de ménage; emploi continu. 73 Villeneuve ouest. 120—

FILLE âgée, 3 personnes. 10833 Du Pressoir, Haut-au-Récollet. 120—94-2 R

JEUNE FILLE entre 16 et 20 S'ad. 4075 Papineau. 120—R

JEUNE fille, ouvrage général maison, pas d'enfant, devra coucher chez elle, références. 2819 Dandurand, Rosemont. 120—

JEUNE fille avec expérience demandée pour maison privée, devra coucher ici. S'adresser 1859 Iberville. 120—

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général, couple sans enfant, couchera chez elle. S'adresser après 6 heures p.m. 4455 Drolet. 120—

JEUNE fille avec références pour famille anglaise d'adultes dans plain-pied. 4503 avenue Marcil. 120—R

JEUNE FILLE honnête et de confiance pour ouvrage léger de maison. Famille de trois. Pas de cuisine. 10 à 12.00 par mois. 5145 Blvd Lasalle, Verdun, matin ou soirée. 120—

MENAGERE pour tenir maison, veuf, enfants. Ouvrage facile. Salaire raisonnable. 1360 St-Zotique. 120—

OUVRAGE général dans famille anglaise. Devra aimer les enfants. 729 ave Wilder. 120—

PERMANENT gratis, coiffeuses expertes. Aussi cadeau utile pour annonces. 1562 Mont-Royal. 120—8.10,12R

PERSONNE 45 ans coloriée, pas lavage ni enfant, devra coucher chez elle. 3.75 par semaine. CRescent 2185. 120—

SERVANTE demandée, petite famille, pas cuisine, sera logée, doit parler. EL. 1949. 120—

SERVANTE demandée 3.00 par semaine. 5081 S.-Denis. 120—

123 CHAMBRES A LOUER

A APPRECIER: exclusives, confortables, chaleur garantie, 4.75, 5.75 semaine, 0.75 journée. 1315 Dorchester ouest. 123—95-5

ABAISSEZ chambres, petite, grande, gaz, eau chaude, tranquille, 1.50, 1.75, 2.00, 2.50. Chômeurs acceptés. 913 Hôtel de Ville. 123—94-5

ABSOLUMENT confortable pour personne âgée, 15.00 par mois, ou chambre 1.50, 2.00 par semaine. 2153 Ste-Catherine Est. 123—

A LOUER, chambre, coin de rue, pour homme distingué. 7695 Henri-Julien. CAlumet 1482. 123—

A LOUER, grand salon meublé, usage cuisine, confort du chez-soi, seul chambreur. FAIk. 1781. 123—94-2R

AMherst 1299, beau grand boudoir, très chaud, eau chaude courante, confortable, famille privée, téléphone. 123—

AMHERST 1358, appt 3, près Ste-Catherine, belle chambre en avant, arrière, gaz, bien chaude, pas un marché. 123—

APPARTEMENT double tout confort, richement meublé, 2520 Chapleau, près Sherbrooke. FR. 4583. 123—

BEAU petit boudoir, tranquillité, téléphone, eau chaude, garde-robe, 1.00 mois, belle grande devant, bon marché, monsieur préféré, pas affiche. 1904 St-André. 123—

BOUDOIR, maison paisible confortable, références exigées. 3421 Ave Laval, HArbour 4913. 123—

CHAMBRE dans famille privée, prix raisonnable. 1278 Sherbrooke est. CH. 9324. 123—93-3

CHAMBRE moderne, confortable, téléphone dans famille privée, monsieur préféré. FRontenac 5657. 123—R

CHAMBRE, salon double, meublés, eau chaude, gaz 181, seul chambreur, 4784 Parthenais. 123—R

CHAMBRE chauffée, 1.75, 2 appls, chambre, cuisinette, gaz, eau chaude. 923 Beaudry. 123—

CHAMBRE à louer, usage du gaz. 6900 St-Denis. DO. 4455. 123—

CHEZ soi, vrai chez-soi, maison tranquille, studio, eau chaude, téléphone. 931 Roy est. 123—

GRANDE chambre pour couple, usage téléphone. Acceptons secours. 7495 St-Hubert. 123—

GRAND salon double, aussi grande chambre à louer, eau chaude. CHerrier 4170. 5612, 2ème Ave, Rosemont. 123—R

JOLIE maison chambres ensoleillées, site idéal. 1124 Dumontigny Est, FRontenac 8201. 123—

PETITE chambre à louer, maison propre et tranquille, système chauffage, monsieur désiré. FAIk 1571. 1836 Mont-Royal Est. 123—

SHERBROOKE O., 65 chambres doubles, eau chaude, confort moderne. Prix modéré. 123—93-3R

SHERBROOKE EST 1611, beau boudoir, sur devant, maison propre, tranquille, ameublement neuf, près Parc Lafontaine. 123—

4380 ST-HUBERT, jolie petite chambre bien éclairée, eau chaude, téléphone, 2.00. Vrai chez-soi.

ST-DENIS, 4139, grandes et petites pièces, sur devant, cuisinette, toutes commodités, gens respectables, seulement. HA. 8984. 123—8.10,12

VISITATION 1833, chambre très propre, maison moderne, famille honnête, distinguée, sans enfant, pension si désirée. 123—

125 CHAMBRES ET PENSION

LOUERA chambre avec pension à personnes âgées. 187 Dorchester est. 125—

138 AVIS RESPONSABILITE

A PARTIR de cette date, je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom par ma femme ou qui que ce soit. Edgar Davidson. 3299 Adam. 138—

APRES cette date je ne serai plus responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans mon autorisation personnelle. David Pelletier, 3530 Chapleau. 138—

APRES cette date je ne serai plus responsable des dettes contractées en mon nom. Donat Vincent, 2545 Chambly. 138—94-3

139 OBJETS PERDUS

CHAINE montre or et platine perdue lundi matin environs banque Royale. Récompense. Téléphonez à HA. 9221, extension 32. 139—95-3 R

CHAPELET en nacre blanc monté en argent, avec étui en cuir, perdu jeudi dernier dans l'église St-Stanislas de Kostka. Récompense en rapportant à 4438 Fabre. 139—94-3

EGARE hier jeune épagneul noir nom Bobby. Rapportez 7421 Chateaubriand. Récompense. 139—

MONTRE Longine rue Mt-Royal, entre Delaroche et Papineau, rapportez 4494 Papineau, récompense. 139—

MONTRE-BRACELET pour homme, Longines, boîtier carré or jaune, bracelet en cuir brun, perdu dimanche, entre 10.30 hrs. a.m. et 5 p.m., récompense accordée. 5121 St-Denis DO. 6656. 139—

MONTRE Tavanne avec initiales M.P. Stanley, Ste-Catherine. Récompense 6675 Chambord. 139—

PERDU environ 35.00 dans portefeuille. Récompense si retourné. DOllard 3170. 139—

PORTEFEUILLE de dame contenant argent et papiers, déposé par erreur dans sedan Nash, lundi soir entre 6 et 7, face théâtre His Majesty's. Récompense. Frances Seaver, Maine, N.Y., U.S.A. 139—

149 MACHINERIE

BONNE machinerie. Voyez nos planeurs, corroyeurs, banc de scies, tours à bois, mortaiseurs, mouleuses, embouveteur pour la boîte, machine pour la jalousie, hangers et poulies. J. Norman Robinson, Notre-Dame et Murray. 149—94-6

COURROIES, poulies, chaises, grand assortiment aux plus bas prix du Canada. Tarshis & Sons, 450 rue McGill. 149—81-m,j,s.

MACHINES à boîtes de tous genres, cloueuses, imprimeuses, bancs de scie, camions-ets d'entrepôts, compresseurs, courroies, poulies, chaises (hangers). McCormick Machinery Co., 163 rue Murray. 149—m,j.

POULIES et courroies, toutes sortes d'accessoires et de machines à travailler le fer et le bois. J. Wiselberg, 124 rue McGill. 149—89-24

UN INCENDIE malheureux vient de ravager notre établissement commercial. Nous prions notre clientèle d'être patiente pour l'exécution de nos commandes. Dans quelques semaines nous annoncerons une grande vente à réduction de machines à bois utilisables, quelques-unes de première qualité. Bournival & Cie, bureau temporaire: 409, Notre-Dame Est, HArbour 9920. 149—89-10

153 ACCORDEURS DE PIANOS

DONAT VANIER, accordeur, réparations tous genres. Ouvrage garanti. 5015 Rivard. HA. 6461. 153—89-25R

155 ANTIQUAIRES

ANTIQUITES, verrerie, porcelaine, argenterie, meubles, gravures, bric-à-brac. Baron. LAncaster 4908. 155—71-m,j,s.

166 BLANCHISSAGE, TAPISSAGE

BLANCHISSAGE plafond 1.50, tapissage appartement 1.75, réparage plâtre, grattez garanti. CAlumet 9227. 166—

169 BRODERIE

MONOGRAMMES par experts, dessins spéciaux, étampage soigné, cordonnet, couleurs garanties, incrustation tulle, dentelle. 5308 ave du Parc. 169-92-26-R

196 EXTERMINATION-VERMINE

A ABATTRE les insectes et la vermine au plus bas prix. Ouvrage garanti par des spécialistes licenciés et assurés. A. Lefebvre propriétaire LA. 1851. 196—94-5

APPELEZ "City Pest Control"—Coquerelles, 2.00 par logement, punaises, 1.00 par chambre. Contrat garanti un an. Paul Rouleau, gérant. WAlnut 4497. 196—93-5

COQUERELLES, punaises — Extermination garantie par Poudre Mystérieuse. Liquide Mysto—en vente partout ou CHerrier 2165. 196—159-N.O.

"LE NOUVEAU MEURTRIER" est le meilleur produit en Canada pour détruire coquerelles, punaises, rats. Laboratoire, 4166 St-Denis, LAncaster 0784. 196—

204 HOPITAUX PRIVES

HOPITAL MATERNITE Ste-Thérèse, Enregistrée, tenue par gardes-malades enregistrées. Médecins spécialistes. Accouchements par procédés non douloureux. Pension avant terme, placement de bébé assuré, médecine, chirurgie. Prix raisonnable 4324 St-Denis. LA. 1022. 204—210-N.O.

HOPITAL Ste-Anne, maternité, pension avant terme, bébé placé, prix exceptionnel. Pension et soin médical pour vieillards et invalides. LAncaster 0942, 4160 St-Denis. 204—95-5

HOPITAL Sainte-Marguerite, 1439 Amherst. Maternité recommandable. Attention spéciale aux personnes en dehors de Montréal. Placement de bébés assuré. FRont. 1623. 204—168-N.O.

HOPITAL SAINTE-CECILE, maternité privée, pension avant terme, garde gradués. Prix modéré. Plaçons bébés. 2005 Mont-Royal Est. CHerrier 4206. 204—168-N.O.

212 MASSAGES

A 2020 VICTORIA, apt 2, massage suédois, électrique, fortifiant, bain alcool, masseuses recommandées, ouvert le dimanche, licenciée. 212—93-6

BAINS, massages divers, masseuses 24 heures journellement, Licencié, 2028 Metcalfe, appartement 1. 212—73-22R

GARDES-MALADES parisiennes, bains, massages, tous genres. 1350 Stanley, appt 35. 212—95-5 R

MASSEUSES d'expérience, bons massages huile, alcool, service parfait, licencié. 196 Plateau, appartement 2, près Jeanne-Mance, Ste-Catherine. 212—93-6

MASSAGE de tous genres par Française 11-12. 1550 Mackay, appt 1. 212—95-6 R

MASSAGE suédois, bain de vapeur, nurses françaises et suédoises. 1458 McKay, appt 1. 212—91-6 R

MERCREDI réduction 1.25 alcool, friction, massage léger ou vigoureux, masseuses expérimentées. 1044 St-Denis, appt. 4. 212—

PRIX SPECIAL, temporaire, bain, alcool, friction et massage, reconfortants. Seulement 1.25. 829 Viger, coin Saint-Hubert. Licencié. 212—

STANLEY, 1453, appt. 4, studio Monte Carlo, masseuses d'expérience, enregistrées canadienne-française. 212—92-8

213 MATER. DE CONSTRUCTION

A BON MARCHE — Le plus grand assortiment de matériaux usagés à Montréal: briques, bois divers, briques à feu, portes, chassis, escaliers de sauvetage, bancs de chapelle, bain, éviers, closets, tuyaux, radiateurs, fournaises, charpentes d'acier, etc. W. Lajeunesse & Co., 1215 Papineau, FRont. 2187. 213—1,3,5,8,10,12,15,17,19,23,24,26

214 MEDICAMENTS

A AMELIORER votre santé en employant les Médicaments Hansquine. En vente à 2113 Bourbonnière. CHerrier 7410. 214—147-N.O.

ACNETABS procure soulagement dans les cas de boutons, clous, acné. Demandez "Acnetabs Clement" à votre pharmacien. 214—b

214 MEDICAMENTS

CACHETS purgatifs du Dr Gyl chasse la bile, nouvelle purgation complète en 3 petits cachets. Foie, reins, estomac. Facile à prendre, très efficace. Expédier partout sur réception 0.25. Laboratoire Unica, 551 rue Ontario est, Montréal. 214—8.10.12

LES MEDICAMENTS ST-GERMAIN reconnus depuis 30 ans pour leur efficacité. Demandez brochure explicative, ne souffrez pas plus longtemps. Renseignements gratuits 5136 St-Denis. CR. 4310. Ouvert 9 à 9 heures. 214—149-N.O.

MAUX de gorge. Glyso-Iodine Callsarts, gargarisme efficace. 0.29, 0.50, 1.00. Pharmacie Dorey, St-Denis-Bélanger. 214—8.10.12

MESSIEURS, si vous voulez être vigoureux et débordants d'activité, essayez les nouveaux comprimés toniques OSTREX, contenant les éléments fortifiants des huîtres crues et d'autres stimulants. Ils remontent les organismes affaiblis ou même épuisés. Si vous n'êtes pas enchanté des résultats, le fabricant vous remboursera. $1.25. Aucun risque. Allez ou écriver aux pharmacies Montréal, American Drug Store, Dr Leduc Drug Co., et à toutes les autres pharmacies importantes. 214—89-24

221 PEINTURES

PEINTURE garantie, couleurs assorties, émail, vernis, 1.00, 1.25 gallon. Service Paint Co., 1361 Laurier. CHerrier 1174. 221—8.10,12

228 REMBOURRAGE

APPELEZ HA. 2097, pour évaluer réparations rembourrage chaises, chesterfields. Ouvrage garanti. Matelas 1.90. 506 Duluth. 228—

FAISEURS de coussins d'expérience, pour chesterfield. Fabrique de meubles Jacques-Cartier, 1860 Papineau. 228—95-2 R

229 REPARATION

A BAS PRIX, matelas, meubles réparés, matelas neufs. Boyer Limitée, 3886 Henri-Julien. BE. 1909. 229—177-N.O.

APPELEZ FISET, CRescent 3686. Matelas réparés 1.90. Plumes désinfectées. Nous vendons matelas neufs. 229—94-6

MATELAS refaits 1.90, sommiers, lits plumes réparés. Ferland, CHerrier 8182. Soir DUpont 2630. 229—65 N.O.

231 RIDEAUX

RIDEAU moderne sur mesure, Bruges, Milan, filet, Venise. 5306 ave du Parc. 231-93-26-R

233 TROUSSEAUX

TROUSSEAUX de baptême, modèles nouveaux, brodés par experts. 5308 ave du Park. 233-93-26-R

TROUSSEAU de mariée, coupe spéciale sur mesure, ajustage, étampage, incrustation, tulle, dentelle, échantillon moitié prix. 5308 ave du Parc. 233-93-26-R

239 TRANSPORT CAMIONNAGE

A A BEAVER TRUCK TAXI, 1095 Ontario Est, déménagement, transport général pianos, vaisseaux, ville, campagne. Ouvert soir. FRontenac 2191. 239—307-N.O.

A BAS PRIX, service de livraison. Roger, valises, messageries, etc. Rapidité, satisfaction assurée. CHerrier 8245. 239—

ACME MOVING Enrg., vanne pour déménagement local, longue distance, piano 2.50, valise 50 cts. FRontenac 4234. 239—89-24

CAMIONS ½ tonne à panneaux, un ou 2, demandés à loyer raisonnable. Chauffeurs soigneux. FL. 8947. 239—

CHEVALIER TRANSPORT, jour, nuit, à l'heure ou contrat. Valises 50c et plus. AMherst 2937, 1842 Plessis. 239—217-N.O.

252 CARTES DE PROFESSION

AVOCATS

W. P. MERCIER, avocat, 4 est rue Notre-Dame, coin SaSint-Laurent. LAncaster 8482. ATlantic 4261. 252—193,1,m,M,j,v.

MEDECINS

BRISEBOIS, Chirurgien, CLINIQUE PRIVEE. Urologiste diplômé de l'Université de Paris.
SPECIALITE: Voies urinaires, reins, vessie, prostate, infection des organes génitaux, Diabète, "Gonnorhée syphilis". Hommes et femmes, impuissance. Maladies de la peau. INSTALLATION moderne. Rayons X. Rayons ultra-violets. Traitements directs et rapides. Contrôle au microscope, au cystoscope et à l'urétroscope. 816 Sherbrooke Est, près St-Hubert. FR. 3252. 253—89-24

BELANGER—Maladies vénériennes, rhumatismes, digestion; aussi traitements par correspondances. 1177 St-Denis. 252—77-30

CROQUETTE Spécialité: maladies vénériennes. Chancres, syphilis. Prix modéré, soulagement rapide. De 2 à 4 et 6 à 8.30. 1091 Des Erables, coin Ontario. AMherst 5980. 252—137-N.O.

DR FOURNELLE, maladies peau, sang, vénériennes, urinaires, traitements électriques, rayons X. 3439 St-Denis. BR. 1809. 252—79-304 N.O.

DOCTEUR HEBERT, hôpitaux Paris. Voies urinaires, vénériennes, peau, sang, anémie. 3405 Saint-Denis. HArbour 0309. 252—181-N.O.

DOCTEUR LAMONTAGNE — Peau, reins, voies urinaires, vénériennes, sang, rhumatisme. 1444 St-Denis, médecins—90-26

Dr LODDO, 6252 St-Hubert. Traitement rapide, maladies vénériennes, pertes blanches, électricité. 252—91-6

Dr. MELILLO, Européen. Spécialité: génito urinaire, sang. 1045 Saint-Denis. HArbour 0356. 252—85-26

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No C-182250. Georges-Avila Marsan, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Joseph Joffre et Isaac-Joseph Burin, tous deux des cité et district de Montréal, défendeurs. Le 11ième jour de février 1938 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur Joseph Joffre, au No 3444 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et articles de ménage et de bureau, etc. Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. Brien, H.C.S., HA. 1080, Montréal, 8 février 1938.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit No 19303.—W. A. Gago, machiniste des cité et district de Montréal, demandeur, vs Gordon Price, défendeur. Le 17ième jour de février 1938, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 603 rue Belmont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Essex et accessoires. Conditions: argent comptant. Gabriel Dorion, H. C. S. HA. 1080, Montréal, 8 février 1938.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No 162971. J. T. Zénon Patenaude, administrateur, des Cité et district de Montréal, Demandeur, vs Les Héritiers légaux de Toussaint Brosseau, décédé, il y a moins de six mois, et en son vivant des Cité et district de Montréal, Défendeurs. Le dix-septième jour de février 1938 à dix heures de l'avant-midi au cidevant domicile de feu T. Brosseau, décédé, au No 1176 rue St-Marc, appartement No 66 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en bureau de toilette, radio, tables, et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Léon Lafrance, H.C.S., Montréal ce 8 février 1938.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No B-157158. André U. Nadeau, comptable de la Cité d'Outremont, district de Montréal, Demandeur, vs Hector Frigon et Roger Frigon, tous deux des cité et district de Montréal, Défendeurs. Le 17ième jour de février 1938 à onze heures de l'avant-midi au domicile des dits Défendeurs au No 3491 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, Conditions: argent comptant. Théo-Guy Grothé, H.C.S., 57 ouest rue St-Jacques, suite 106. HArbour 5230 - 5239. Montréal, 8 février 1938.

Province de Québec, District de Montréal. Cour de Circuit No 19303.—W. A. Gago, machiniste des cité et district de Montréal, demandeur, vs Gordon Price, défendeur. Le 17ième jour de février 1938, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 603 rue Belmont, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en 1 automobile Essex et accessoires. Conditions: argent comptant. Gabriel Dorion, H. C. S. HA. 1080, Montréal, 8 février 1938.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No 162971. J. T. Zénon Patenaude, administrateur, des Cité et district de Montréal, Demandeur, vs Les Héritiers légaux de Toussaint Brosseau, décédé, il y a moins de six mois, et en son vivant des Cité et district de Montréal, Défendeurs. Le dix-septième jour de février 1938 à dix heures de l'avant-midi au cidevant domicile de feu T. Brosseau, décédé, au No 1176 rue St-Marc, appartement No 66 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en bureau de toilette, radio, tables, et meubles de ménage, etc. Conditions: argent comptant. Léon Lafrance, H.C.S., Montréal ce 8 février 1938.

Province de Québec, District de Montréal. Cour Supérieure No B-157158. André U. Nadeau, comptable de la Cité d'Outremont, district de Montréal, Demandeur, vs Hector Frigon et Roger Frigon, tous deux des cité et district de Montréal, Défendeurs. Le 17ième jour de février 1938 à onze heures de l'avant-midi au domicile des dits Défendeurs au No 3491 rue Berri en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en meubles et effets de ménage, Conditions: argent comptant. Théo-Guy Grothé, H.C.S., 57 ouest rue St-Jacques, suite 106. HArbour 5230 - 5239. Montréal, 8 février 1938.

Province de Québec, District de Montréal, Cour supérieure, No C-182250. Georges-Avila Marsan, des cité et district de Montréal, demandeur, vs Joseph Joffre et Isaac-Joseph Burin, tous deux des cité et district de Montréal, défendeurs. Le 11ième jour de février 1938 à 11 heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur Joseph Joffre, au No 3444 rue St-Hubert, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur saisis en cette cause, consistant en meubles et articles de ménage et de bureau, etc. Conditions: Argent comptant. J.-P.-L. Brien, H.C.S., HA. 1080, Montréal, 8 février 1938.

Province de Québec, district de Montréal. Cour de Circuit No 19303.—W. A. Gago, machiniste des cité et district de Montréal, demandeur, vs Gordon Price, défendeur. Le 17ième jour de février 1938, à 11 heures de l'avant-midi à la place d'affaires du défendeur, au No 603 rue Belmont, en la cité de Montréal, seront vend

WALL STREET SE REDRESSE—LA BOURSE LOCALE SE RAFFERMIT

Nouvelles brèves

Les affaires de la Sun Life ont sensiblement progressé en 1937; ventes de polices, assurances en vigueur et actif accusent une forte augmentation.

* * *

Pour la première fois depuis 1929, la Massey-Harris Company rapporte un bénéfice l'an dernier.

* * *

Dans l'exercice clôturé le 30 novembre 1937, la Catelli Food Products, Ltd., a fait un bénéfice net de $51,263, comparé à $65,607 l'année précédente.

* * *

Wall Street enregistre une lente reprise mais ne conserve pas ses gains en entier.

* * *

La tendance s'avère ferme sur la place locale mais les gains sont fractionnaires; activité de Lake Sulphite.

Les changes

New York, 8 — Le dollar canadien s'est fixé à 1/32 de prime; la livre sterling a cédé ⅛ à $5.01⅛ et le franc a décliné de ¾ de point à 3.27¾ cents.

* * *

Londres, 8. — Le dollar américain a clôturé 1/16 plus bas à 5.01⅝ à la livre; le franc a terminé à 152.87, contre 152.56 hier.

* * *

Paris, 8. — Le dollar américain a clôturé à 30.51 francs; c'est l'équivalent de 3.278 cents au franc, comparé à 3.285 hier à New York.

Les changes à midi

Livre sterling à Montréal, $5.00⅞.
Dollar américain à Montréal, 99 31/32 cents.
Franc français à Montréal 3.27½ cents.
Livre sterling à New-York, $5.01⅛.
Dollar canadien à New-York, $1.00 1/32.
Franc français à New-York, 3.27¾ cents.
Livre sterling à Paris, 152.90 francs.
Dollar américain à Paris, 30.51 francs.
Dollar canadien à Paris, 30.51¾ francs.

En or :—

Dollar américain, 59.03 cents.
Dollar canadien, 59.05 cents.

Le cours de l'or

Londres, 8. — Le cours de l'or a décliné d'un denier à 139 chelins 8 deniers l'once; en monnaie américaine c'est l'équivalent de $35.01.

En monnaie canadienne l'or vaut $35 à Londres et $34.99 à Washington.

Cours des CHANGES

Cotes nominales du midi fournies par le Service des relations étrangères de la Banque Canadienne Nationale.

	New York	Montréal
New-York—dollar		3/64 esc.
Angleterre—livre		
câble	5.01¼	5.01
chèque	5.01⅛	5.00⅞
France—franc	.0327⅝	.0327½
Belgique—		
franc	.0339¼	.0339⅛
belga	.1696¼	.1695⅛
Italie—lire	.0526¼	.0526
Espagne—peseta	.0610	.0609¾
Suisse—franc	.2321	.2320
Hollande—florin	.5599	.5587
Norvège—couronne	.2519	.2518
Danemark—couronne	.2338	.2337
Suède—couronne	.2584	.2583
Allemagne—reichsmark	.4039	.4037
Tchécoslovaquie—		
couronne	.0351⅝	.0351½
Grèce—drachme	.0092½	.0092½
Brésil—milreis	.0580	.0579¾
Finlande—mark	.0222	.0221⅝
Chine—dollar H. K.	.3134	.3133
Pologne—zloty	.1903	.1902
Yougoslavie—dinar	.0235⅛	.0235⅛
Japon—yen	.2906	.2905
Autriche—schilling	.1895	.1894
Roumanie—lei	.0076¾	.0076¾

Lent mouvement de hausse à N.Y.

Les aciéries donnent le ton mais les opérations sont très peu actives.

New-York, 8. — Le marché a fait une reprise lente et nombre de titres importants ont enregistré une avance variant d'une fraction à plus de 2 points. Les cours ont atteint leur niveau maximum dans la première heure; subséquemment les prises de bénéfices sont venues réduire les gains. Les opérations étaient peu actives.

C'est la première journée d'application du règlement qui prohibe pratiquement toute vente à découvert quand le marché baisse mais qui la permet quand les cours montent.

Les aciéries dirigeaient le mouvement mais les cuprifères, les caoutchoutières et les spécialités jouaient leur rôle. La déclaration d'un dividende de 25 cents par General Motors stimulait quelque peu les titres d'automobiles.

Dun & Bradstreet a redonné espoir aux analystes du marché en annonçant que les faillites commerciales à travers le pays pour la semaine se terminant le 3 février ont glissé de 321 la semaine précédente à 256.

Les rapports partiels de la tendance de la construction en janvier sont également plus encourageants. Un accroissement substantiel en regard de 1937 est rapporté par 15 villes sur 27 dont les données sont publiées, rapporte une revue mercantile.

Par contre les ventes de voitures de promenade et de camions à l'usine, au cours de janvier, ont reculé de plus de 120,00 en regard du total de décembre et sont considérablement inférieures au chiffre de janvier 1937.

Léger gain des ventes de Belding-Corticelli en 1937

Le vice-président et administrateur délégué de la Belding-Corticelli, Limited, M. W.-P. MacDougall, vient de déclarer à la réunion annuelle que les ventes de la compagnie se sont parfaitement maintenues. L'accroissement enregistré en 1937 en regard de 1936 est de 8 p. c. et le vice-président se déclare confiant en disant que la compagnie saura bien prendre toute la part des affaires qui lui revient.

M. MacDougall a démontré les impôts relativement élevés payés au cours de 1937, en regard de l'année précédente et des exercices antérieurs. Il a souligné la concurrence des produits finis venant du Japon et des Etats-Unis et a affirmé qu'on lui a accordé une oreille attentive à Ottawa lorsqu'il a fait certaines réclamations à ce sujet, dernièrement. Le rapport de l'année se terminant le 30 novembre a été adopté et les administrateurs ont été réélus.

A une réunion subséquente le conseil d'administration a autorisé le paiement du dividende trimestriel régulier de $1 par action privilégiée; ces deux versements sont payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Investment Trusts

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine le sources sûres.

xBritish Type Investors	30	30
Can-America Trust 2nd Series	260	—
Can. Intl. Trustee "Modified"	5¼	5¾
Commonwealth Intl. Corp.	272	299
xCumulative Trust Shares	4½	4½
xFundamental Intl. Inc.	13¾	14¾
xFundamental Trust Shares "A"	4½	4½
xFundamental Tr. Shares "B"	3¾	4
xIndependence Trust	218	238
xQuarterly Income Shares	10¼	11¼
xUnited Fund	220	240
United Gold Equities of Can	—	263
xUnited Insurance Trust	¾	1
xUnited N. Y. Bank Trust	1¾	2¼
AMERICAN DEPOSITOR CORP.		
xNew Corporate T. S. Accum.	234	252
xNew Corporate T. S. Distrib.	234	253
xOld Corporate Trust Shares	197	212
CALVIN BULLOCK ISSUES		
Canadian Investment Fund	355	390
xNation Wide Securities "B"	2¾	4
xNation Wide Securities Vot.	107	117
xU.S. Elect. Light & Power "A"	11¼	12¼
xU.S. Elect. Light & Pow. "B"	1½	1¾
xU.S. Elect. Light & Power Vot.	72	82
DISTRIBUTORS' GROUP INC.		
xNorth Am. Trust Shares 1953	187	202
xNorth Am. Trust Shares 1955	227	242
xNorth Am. Trust Shares 1956	233	238
xNorth Am. Trust Shares 1958	207	242

En monnaie américaine.

Ex-dividende aujourd'hui

Loblaw Groceterias, 25 cents par action "A" et "B".

Tenue plus ferme au marché local

La légèreté marquée du volume n'empêche pas quelques spécialités de monter sensiblement.

Bien que l'inactivité prononcée des échanges hier, alors que les cours étaient enclins à se replier un peu, apportait quelque encouragement à l'élément haussier cela ne stipulait pas la liste pour la peine sur la place de Montréal aujourd'hui, et les acheteurs préféraient se tenir à l'écart n'apportant qu'un léger appui à diverses spécialités. Il n'y avait pas d'offres par ailleurs.

La tendance générale était plus ferme et on enregistrait quelques gains d'un point et plus notamment dans National Steel Car, à 36¼ sur un petit lot, une hausse de 1¼, et dans Nickel à 48½, 1 point plus haut.

L'attitude extrêmement terne du marché de New York est donnée comme la principale raison de l'inactivité du marché local. Les opérateurs américains préfèrent attendre les événements de Washington avant d'entrer au marché.

A Montréal, Lake Sulphite était la vedette de la liste en contribuant le plus aux échanges de près de 12,000 actions dans les industrielles pour les deux premières heures, avec un virement d'environ 3,300 actions. Ce titre débutait à 4, se hissait à 5 pour se fixer à 4¾ à midi, une hausse de 1⅜ par rapport à hier. Ce stock a été enlevé de la cote de la Bourse, pour être inscrit au Curb.

On notait une certaine demande dans Car ordinaire, qui se hissait de ⅜ à 10½, tandis que le titre de priorité se maintenait inchangé à 22, de même que Dominion Bridge à 29¾, Montreal Power à 30½, Noranda à 59, Consolidated Paper, Price Bros et les principales huiles.

Dosco "B" se hissait de ¼ à 13½, ainsi que Massey Harris à 6¾, tandis que Brazilian et Canadian Pacific avançaient de ⅛ à 10½ et 6¾. Smelters progressait de ½ à 59 et Fraser Voting de ¼ à 15.

Dans les mines du Curb, l'intérêt était aussi mince, le total des échanges dépassant à peine 11,000 actions pour la matinée. O'Brien se hissait de 10c à 3.75, mais Siscoe reculait de 7 c. et Perron, de 5 c. à 2.65 et 1.40 respectivement.

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

Agnew Surpass—25 à 11.
Bell Telephone—10 à 160; 7 à 160; 10 à 159½.
Brazilian—25 à 10½; 35 à 10½; 50 à 10½; 55 à 10½.
Can. Car Pfd.—10 à 21½; 35 à 22; 20 à 22; 50 à 22; 50 à 22; 5 à 22; 10 à 22.
Can. Car—25 à 9¼; 10 à 10; 5 à 10; 10 à 10; 25 à 10¼; 25 à 10¼; 25 à 10½; 25 à 10½; 10 à 10; 25 à 10¾.
Can. Cement—2 à 10.
Can. Cement Pfd.—1 à 104.
Can Celanese—50 à 18, 15 à 18, 25 à 17¾.
Can Pacific—25 à 6⅞, 20 à 6⅞, 25 à 6⅞, 5 à 6⅞, 5 à 6⅞, 100 à 6¾, 5 à 6⅞, 5 à 6⅞, 50 à 6⅞.
Can. Ind. Alcohol B—25 à 3⅜, 25 à 3⅜, 25 à 3⅜, 30 à 3⅜, 35 à 3⅜.
Can Ind Alcohol A—15 à 3¾, 30 à 3¾.
Cockshutt—5 à 9.
Can Steamship—1 à 3, 6½ à 3, 2½ à 3.
Can Steamship pfd—10 à 10½, 10 à 11.
Cons Smelting—10 à 58½, 25 à 59, 25 à 59, 10 à 58⅞, 25 à 59, 10 à 59, 5 à 59.
Dom. Bridge—10 à 29¾; 25 à 29¾; 25 à 29¾.
Dom. Glass—50 à 100.
Dist. Seagrams—8 à 15; 25 à 15; 15 à 15.
Dom. Steel Coal "B"—350 à 13¾, 50 à 13¾; 10 à 13¾; 25 à 13⅝; 50 à 13½; 10 à 13½; 10 à 13½; 20 à 13½; 25 à 13½.
Dryden—25 à 4½.
Enamel Heating—35 à 2¼.
Gatineau Power pfd—5 à 80, 25 à 79½.
Gen. Steel Wares, droits—5 à 13, 6 à 13, 5 à 13, 5 à 13.
Gatineau Power—110 à 8½.
Hamilton Bridge—25 à 8.
Hollinger—25 à 14, 35 à 14, 25 à 14, 10 à 14, 15 à 14.
Imp. Tobacco—30 à 14⅜, 35 à 14⅜.
Imp. Oil—40 à 18, 10 à 18, 5 à 18, 35 à 18, 5 à 18⅛.
Int. Nickel—100 à 48, 100 à 48, 50 à 48¼, 50 à 48¾, 75 à 48⅞, 10 à 48¾, 20 à 48¾, 30 à 48, 50 à 48, 5 à 48, 50 à 48, 40 à 48¼, 25 à 48¼, 50 à 48¾, 10 à 48¾, 10 à 48⅝, 10 à 48¼, 25 à 48½.
Int. Pete—50 à 30; 10 à 30; 50 à 30; 15 à 30; 15 à 30; 10 à 30.
Int. Bronze Powders pfd—10 à 56½.
Massey Harris—30 à 6⅛; 100 à 6⅛; 15 à 6⅛; 55 à 6½; 30 à 6¾.
McColl Front—10 à 13; 25 à 13; 25 à 13; 25 à 13; 50 à 13; 25 à 13; 25 à 13; 20 à 13; 50 à 13; 168 à 13; 125 à 13; 85 à 13; 12 à 13; 3 à 13.
Mont. Power—10 à 30½; 5 à 30½; 25 à 30¾; 25 à 30¾; 25 à 30½; 25 à 30½; 5 à 30½; 50 à 30½; 9 à 30½; 20 à 30½; 1 à 30½; 5 à 30½; 10 à 30¾.
Nat. Brew—25 à 40½; 25 à 40½; 5 à 40¾.
Nat. Steel Car—25 à 35, 10 à 36¼.
Noranda—25 à 59; 50 à 59; 5 à 59; 25 à 59; 13 à 59; 5 à 59; 10 à 58¾.
Power Corp—75 à 14; 15 à 14; 15 à 13¾.
Price Bros pfd—75 à 42.
Price Bros—5 à 13⅛; 25 à 13¼; 25 à 13⅛; 25 à 13⅛; 50 à 13¼; 25 à 13.
Regent Knitting—10 à 9; 15 à 9.
South Can. Power — 5 à 13½; 15 à 13½; 10 à 13½; 5 à 13½.
Shervin Williams — 5 à 13½; 25 à 15; 25 à 15.
St. Law. Paper pfd — 10 à 36; 5 à 36; 25 à 36; 10 à 35; 25 à 35; 10 à 35; 5 à 35.
United Steel — 5 à 4¾.
Winnipeg Elec. "A" — 10 à 2¾.
Woods pfd — 25 à 55.

BANQUES

Montréal — 39 à 207; 10 à 207; 1 à 207.

OBLIGATIONS

Mont. Power 3 p.c. — 25 à 50¼; 25 à 50¼; 25 à 50¼; 2 à 50¼.

Investment Bond & Share

Le bénéfice de l'Investment Bond & Share Corporation en 1937 s'est traduit par $1,224 après déduction du change, de l'impôt américain sur le revenu, des taxes, de l'intérêt, etc.; ce montant ressort à 7 cents l'action privilégiée 6%. L'année précédente il y avait eu un déficit de $12,890.

La Lake Sulphite en liquidation

Incapable de faire face à ses engagements, la Lake Sulphite Pulp Company, Ltd., a consenti à une demande en liquidation et M. George-S. Currie a été nommé syndic-liquidateur et gérant.

Le président de la compagnie, M. John Stadler, a fait la déclaration suivante: "A cause de dépenses imprévues dans la construction et malgré que la compagnie ait prélevé récemment plus d'un million de dollars au moyen d'une émission de billets à 10 ans, la compagnie s'est trouvée dans l'incapacité d'émettre ses obligations première hypothèque; celles-ci auraient fourni les fonds additionnels nécessaires.

"Comme dans ces circonstances, la compagnie est dans l'impossibilité de faire face à ses engagements, les détenteurs de billets ont présenté une pétition pour faire nommer un syndic-liquidateur et gérant; la compagnie y a consenti.

"On se prépare à établir un plan qui, espère-t-on, permettra de mettre fin à liquidation dans un avenir rapproché et de terminer la construction."

M. Currie a fait savoir que, pendant l'examen de la situation financière de la compagnie, des mesures seront prises pour conserver les avoirs et que des emprunts temporaires seront contractés à cette fin.

COMMENTAIRES

Le cas de Lake Sulphite

Comme la Lake Sulphite Pulp Company na pu faire face à ses engagements, les détenteurs de billets ont demandé la mise en liquidation; la rumeur circulait depuis quelques jours mais le fait s'est accompli hier.

D'après le président, M. John Stadler, la compagnie devait faire face à des frais supplémentaires imprévus dans la construction de son usine; comme ces dépenses ont réduit le fonds de roulement à un chiffre inférieur à celui qui avait été fixé dans la convention de souscription, une émission d'obligations 5½% première hypothèque, au montant de $3,000,000, n'a pu être lancée.

L'entreprise a financé ses opérations en vendant 150,007 actions ordinaires à $26.50 chacune en avril dernier; quelques mois plus tard elle disposait de $1,250,000 de billets à 10 ans. La semaine dernière elle se proposait de prélever des fonds additionnels pour défrayer la construction de l'usine, dont le coût était fixé à quelque $8,000,000.

Il appert que l'usine coûtera $1,000,000 de plus que le prix prévu aux estimations. Un syndic-liquidateur a été nommé, dont la tâche sera de renflouer l'entreprise.

Les actions de la compagnie ont subi une chute abrupte; la semaine dernière, elles ont décliné jusqu'à 6 pour clôturer finalement à 8, mais hier elles se sont affaissées à 3⅜. Aujourd'hui le titre a été transféré au Curb, où il est remonté aux environs de 5.

Il est possible que les actionnaires soient appelés à approuver une augmentation du montant d'obligations à émettre; entre temps les opérations de coupe, qui emploient 400 hommes, et les travaux de construction, qui occupent 1,100 ouvriers, seront suspendus temporairement.

La vente à découvert

C'est aujourd'hui que le règlement imposé par la SEC pour amoindrir les mauvais résultats possibles de la vente à découvert, est entré en vigueur au New-York Stock Exchange; les agents de change prétendent qu'il faudra quelque temps pour en faire l'épreuve.

Le règlement exige qu'aucune vente à découvert ne soit pratiquée au même cours ou à un cours plus bas que la transaction précédente à la hausse; il est destiné à empêcher les opérations à découvert dans un marché à la baisse, opérations qui accélèrent la chute eds cours, prétend la SEC.

Les agents de change font remarquer que les baissiers peuvent opérer à Londres et à Amsterdam en rachetant à New-York si le marché américain baisse.

Les banques anglaises

La vigueur du système bancaire anglais repose sur la politique de maintenir un petit nombre de grosses institutions possédant beaucoup de succursales, contrairement au système américain qui pratique le grand nombre de petites banques; c'est le point de vue avancé par M. H.-G. House, directeur général adjoint de la Midland Bank, la plus grosse institution privée de l'univers.

C'est l'explication qu'il a donnée au fait que les faillites bancaires sont pratiquement inconnues en Grande-Bretagne depuis plus d'une génération en dépit de la guerre mondiale, de l'inflation, de la dépression et de la crise universelle.

Les emprunts de banque sont répartis sur une grande variété d'entreprises entre un très grand nombre d'emprunteurs; pour la plupart ils sont de proportions modérées.

Au début de 1930 il y avait 24,000 banques aux Etats-Unis et les trois années subséquentes, plus de 5,000 ont fait faillite, ce qui a immobilisé plus de $3.000.000.000, dont une grosse partie a été perdue.

Production de Turner

En décembre la production de pétrole de Turner Valley s'est chiffrée à 394,893 barils; c'est plus de 300% de plus qu'en janvier 1937, où la quantité avait été de 127,977 barils.

Comme le débit était limité à 42% du plein régime, il appert que la production pourrait s'établir au rythme de 11,000,000 barils par année si les restrictions disparaissaient. C'est dire que l'extraction de l'huile dans ce district pourrait rapporter une somme de plus de $11,000,000 par année.

La production est destinée à s'accroître ce mois-ci car plusieurs nouveaux puits seront prêts à produire.

Goodyear Tire

M. A.-G. Partridge, président de la Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, a noté à l'assemblée annuelle que les bénéfices de 1937 n'ont pas été aussi élevés qu'en 1936; cela provient de la réduction dans la valeur des inventaires et des engagements rendue nécessaire par la chute rapide du prix du caoutchouc, du coton et des autres matières premières durant la dernière moitié de 1937. La compagnie s'est trouvée dans la nécessité de ramener la valeur des inventaires et des contrats à terme aux prix en vigueur le 31 décembre.

Les ventes de 1937 ont enregistré une augmentation satisfaisante, mais les prix du coton et du caoutchouc ont subi de vastes fluctuations; en fin d'année ces matières premières se vendaient à bas prix et, conséquemment, la compagnie a évalué ses inventaires et ses engagements futurs au prix de revient ou au prix courant, selon celui qui était le plus bas.

L'an dernier la compagnie a terminé un agrandissement aux usines d. Bowmanville et elle a augmenté l'outillage de celles de S.-Hyacinthe.

La COTE des GRAINS

Cours fournis par Abbott, Proctor & Paine, membres du New York Stock Exchange, 201 ouest, rue Notre-Dame, Montréal.)

CHICAGO

	Ouv.	Haut	Bas	Midi
AVOINE—				
Mai	31⅝	31⅝	31¼	31⅜
Sept.	—	—	—	29
BLE—				
Mai	94⅞-¾	94⅞	94⅜	94⅜
Juillet	90⅞-¾	90⅞	90⅜	90½
Sept.	90⅛	90⅝	90¼	90¼
MAIS —				
Mai	58⅞-59	59⅛	58⅞	59⅛
Juillet	59⅞	60	59⅞	59⅞
Sept.	60¾	60¾	60¾	60¾
SEIGLE —				
Mai	76	76	75¾	75¾
Juillet	71½	71¾	71	71
WINNIPEG				
AVOINE—				
Mai	48⅞-49⅛	49⅛	48⅜	49
Juil.	—	—	—	46
BLE—				
Mai	127⅝ ¾	127⅞	127½	127¾
Juil.	119½	119½	119¼	119¾
Oct.	100½	100½	100⅛	100¼
ORGE—				
Mai	64⅞	64⅞	64¾	64¾
Juil.	—	—	—	59⅞
SEIGLE—				
Mai	84⅛	84⅛	84⅛	84¼

SUR LE CURB

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

VENTES DE 10 HRS A MIDI

B. A. Oil — 25 à 20½, 20 à 20¼, 100 à 20¾, 100 à 20½, 25 à 20¾, 25 à 20¼, 5 à 20¾.
Beauharnois — 90 à 4½, 20 à 4⅝.
Comm. Alcohol — 100 à 1.25, 100 à 1.25.
Can. Wirebord pfd — 10 à 31.
Fairchild Aircraft — 5 à 5.
Lake Sulphite — 10 à 4; 50 à 4½; 25 à 4; 25 à 4; 25 à 4⅛; 10 à 4; 50 à 4; 15 à 4; 25 à 3⅞; 10 à 3⅞; 25 à 3¾; 15 à 4; 5 à 3¾; 100 à 3¾; 25 à 3¾; 10 à 3¾; 10 à 4; 25 à 4; 25 à 4; 75 à 4; 5 à 4; 25 à 4; 25 à 4⅛; 30 à 4½; 25 à 4½; 75 à 4½; 75 à 4½; 10 à 4½; 50 à 4⅞; 25 à 5; 25 à 5; 35 à 5; 5 à 5; 500 à 5; 25 à 5; 10 à 5; 75 à 5; 10 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 50 à 5; 25 à 5; 50 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 100 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 50 à 5; 25 à 5; 50 à 5; 75 à 5; 75 à 5; 25 à 5; 10 à 5; 75 à 5; 75 à 5; 25 à 5; 5 à 5; 10 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 100 à 5; 25 à 5; 25 à 5; 100 à 5; 25 à 5; 35 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 10 à 4¾; 75 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 15 à 5; 40 à 5; 50 à 5; 50 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 50 à 4¾; 25 à 4¾; 50 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 50 à 4¾; 25 à 4¾; 50 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25 à 4¾; 25

NOUVELLES MINIERES

Lake Sulphite en vedette à Toronto

Toronto, 8. — Lake Sulphite a enregistré une vive reprise ce matin au Toronto Stock Exchange à la nouvelle que le syndic prendrait immédiatement les moyens nécessaires pour compléter le financement de la compagnie en vue de commencer les opérations de l'atelier. Le prix s'est haussé de 1¾ à 5. Les autres industrielles étaient irrégulièrement en hausse et les métaux usuels légèrement plus fermes. Les huiles de l'ouest étaient pratiquement inchangées à l'exception de Texas-Canadian, qui s'est haussé de 8 cents à la nouvelle d'un dividende.

Abitibi s'est raffermi, Massey-Harris s'est avancé tandis que les produits alimentaires, les titres sidérurgiques et les services publics accusaient plus de gains que de pertes. Brazil, Canadian Car & Foundry, Dominion Steel "B", Loblaw "A" et Canada Bread se sont avancés.

Parmi les aurifères Hard Rock et Gunnar étaient en vedette, tous deux se haussant sur un fort volume; Hard Rock s'est avancé à son plus haut niveau de l'année pour ensuite se replier légèrement pour un gain net de 3 cents environ. Gunnar a touché $1 pour ensuite accuser un gain de 3 cents nets à 97 cents.

Lake Shore, Buffalo-Ankerite, Hollinger, O'Brien, Wright-Hargreaves, Teck Hughes, Pickle Crow, Central Pat, McKenzie, Kirkland-Hudson Bay, Sullivan et Reno ont tous enregistré des gains modérés tandis que McIntyre, Red Lake Gold Shore, Uchi, Siscoe et Perron étaient légèrement plus faibles.

International Nickel était le plus ferme dans les métaux usuels avec un gain de plus d'un point. Sherritt était plus ferme de quelques cents. Sudbury Basin et Pend Oreille ont un peu fléchi vers midi.

Rapport annuel de l'Obalski Mining

M. J.-R. Giroux, président de l'Obalski Mining Corporation, fait remarquer dans les commentaires joints au bilan que si l'actif liquide accuse une forte diminution c'est que la compagnie n'a pas reçu de fonds additionnels après le 4 février 1937 de l'option de McKenzie à cause de l'état des marchés mobiliers.

La compagnie a effectué beaucoup de travail à la propriété de la baie Cachée; elle y a dépensé $104,243 en travaux et en outillage.

L'option accordée à la Wabasso Mines sur l'île Portage s'est terminée le 15 décembre dernier, vu que la Wawbano n'a pas payé la somme de $35,000 due à cette date. Durant la durée de l'option, la compagnie a reçu en espèces la somme de $15,000 et celle-ci a servi à réduire le compte de M. J.-C. Lamothe, qui dépassait $118,000.

Un solde de $13,379 dû à M. J.-C. Lamothe, décédé en 1937, a été réglé pour $7,822.

Les actionnaires privilégiés ont consenti à convertir leurs titres en actions ordinaires à raison de 2½ pour une; il reste encore quelques actions privilégiées à échanger. Ainsi plus de $17,000 de dividendes cumulatifs sont disparus.

Cela, ajouté à $5,557 dans le compte de Lamothe, a permis à la compagnie d'économiser $22,557. Le compte de M. Lamothe ayant été entièrement payé, la propriété est maintenant libre de toute hypothèque.

Une proposition de financement est présentement à l'étude et M. Giroux a bon espoir de pouvoir rapporter une transaction satisfaisante dans un avenir rapproché.

La réunion générale annuelle des actionnaires aura lieu le 14 février à deux heures et demie à Montréal.

Arjon Gold Mines

L'Arjon Gold Mines annonce l'élection de M. John-C. Rogers, ingénieur conseil et administrateur de la Powell Rouyn Mines, à la vice-présidence de l'Arjon Gold.

Mines non inscrites

Cours fournis par Burke, Dansereau & Co., Reg'd., 222 ouest, rue Notre-Dame.

Abbeville		15
Albany River	63	65
Agnold	30	31
Amity Gold	30	31
Barber Larder	4½	4¾
Bar Master	41	43
Blanac	10	13
Bouquet Gold	16	18
Brown Cadillac	4	6
Can Pandora	13	14
Capital Boys	1	2
Central Duverny	7½	8
Century Mining	10	11
Chesterville	1.25	1.28
Chibenau	3	4
Continental Kirkland	23	29
Dagmar	31	33
Campbell	3	4
Dawson White	4½	5½
Dempsey Cadillac	3	5
Duval (Dubuc)	11.00	
Dunlop Consolidated	1½	2½
Franklin	3	4
Frontier Red Lake	6	8
Harper Lake Lac	3½	4½
Gillies	2½	3
Golden Gate	3½	4½
Gold Bar	63	69
Goldale	7	9
Harricana Amalg.	12	14
Hova Cadillac	6½	7½
Hudson Fairlie	3	4
Hush Pass	8	10
Hutchison Lake	12	14
Kenrieta	31	34
King Kirkland	3	4
Kwagama	13	16
Lacoma	14½	15
Lafayette	2	3
Lake Geneva	22	23
Lake Rowan	20	21
Lamaque Gold	7.30	7.90
L. L. Lacoma	3	4
Leroy Mines	4	5
Magnet Consolidated	45	48
Magnet Lake	7	9
Malartic Goldfields	95	98
Maniwaki	1.12	1.15
Martin Bird	40	42
Margaret Red Lake	12	13
McCarthy Trophy	14	15
Moffatt Hall Gold	1½	1¾
Moffatt Hall New	4½	5
Moosbia	6	7
Mosher Long Lac	14½	15½
Norlac	8	9
North Shores	6	7
Obaska	2	3
O'Leod	17½	19
O'Leary Malartic	4	5
Opemisca Copper	2	3
Ofiale	7	8
Pan Canadian	7	8
Pascalis	19	23
Pian Cadillac	3	4
Pilons Pete	1.20	1.25
Porcupine Lake	15	17
Pontiac Rouyn	13	15
Powerdeal	9½	
Proprietary	1.10	1.15
Quebec Manitou	80	98
Red Gold	7	9
Reynolds Quebec	14	16
Ribago Old	2	3
Ribago New	4½	5½
Routhier Cadillac	13	15
Rubee	2	4½
Sachigo River	14.00	16.00
Sand River	23	25
Schreiber	2	3
Seguin Rouyn	1	1½
Siscoe Extn Gold	26	28
Shenango	5	10
Sonokum	2	3
Spelterz Gold	1½	3
Springer Kirkpatrick	2	3
Sturgeon River Gold	10	12
Stadora	31	34
Tenawanda	3	4
Upper Canada	47	50
Valdor Minerals	1.10	1.25
Wascana	7	9
Wawbano	1½	2½
West Red Lake	1¾	2½
Westwood Cadillac	8	9
Westside Long Lac	3	5
Whitehorse	5	7
Young Davidson	26	28

Dividende de 6c de Texas-Canadian

Un dividende initial de 6 cents l'action vient d'être annoncé par la Texas-Canadian Oil Corporation; il sera payé le 16 mai aux actionnaires enregistrés le 1er avril.

En avril 1936, la compagnie avait augmenté son capital d'un million d'actions et avait distribué un dividende-actions de 100%.

La compagnie possède des terrains pétrolifères dans l'est du Texas, où plus de 30 puits sont en production; les revenus ont enregistré une augmentation importante l'an dernier.

Riche minerai au 4e niveau de la Sullivan

Les rapports journaliers que nous recevons de la mine démontrent que les développements en cours sur les 4e et 5e niveaux sont de plus en plus importants, déclare M. A. Archambault, secrétaire-trésorier de la Sullivan Consolidated Mines, Ltd. Ces développements se poursuivent sur les veines 1, 2 et 4. La veine No 2 est tout particulièrement marquante au 4e niveau et les échantillons pris dans la dernière coupe ont donné une moyenne de $23.10 à la tonne; celle-ci, déjà ouverte sur une longueur de 200 pieds, montre une autre longueur possible de 250 pieds due à un forage au diamant fait dans cette direction et qui a recoupé la veine sur une largeur de 9 pieds.

La montée que nous sommes à faire du 5e au 4e niveau se continue dans du minerai d'une teneur plus élevée que la moyenne traitée par la mine et atteint actuellement une hauteur dépassant 100 pieds.

Dans le cours du mois dernier le minerai tiré exclusivement des développements a constitué 70% de la production totale.

Payore Gold Mines

Payore Gold Mines rapporte qu'on a traversé 4½ pieds de minerai, à 54 pieds du puits au niveau de 375 pieds, d'une valeur de $20 à la tonne.

Gillies Lake-Porcupine

Le Gillies Lake-Porcupine Gold Mines a avisé le Toronto Stock Exchange que le paiement du 6 février a eu lieu conformément à une option sur 80,000 actions à 20 cents chacune. Le reste la convention comporte une option sur 400,000 actions, dont le prochain paiement de $10,000 est échu le 6 mars. Le capital émis est de 2,289,000 actions sur un montant autorisé de 2,750,000.

Reno Gold Mines

La production d'or de la Reno Gold Mines au cours de janvier s'est élevée à $65,000 en regard de $62,000 en décembre, alors que les opérations avaient été arrêtées à la fin du mois par une avalanche de neige. On ne donne pas le nombre de tonnes de minerai usinées au cours du mois, la compagnie ayant averti qu'elle ne donnerait à l'avenir que les chiffres de la production brute.

Chesterville Mining

L'installation électrique vient d'être complétée à la Chesterville Larder Lake Gold Mining et l'énergie arrive maintenant à la propriété. On devrait commencer de fonder le puits au moyen de l'électricité bientôt. Déjà le puits à trois compartiments a été foncé à une profondeur de 40 pieds, à la main.

Le puits sera tout d'abord foncé à une profondeur de 230 pieds et on projette d'entreprendre 1,400 pieds de travaux latéraux. Le forage au diamant indique la présence sur la propriété de 1,070,000 tonnes de minerai d'une valeur moyenne de $5.45.

Perron Gold Mines

La production d'or à la Perron Gold Mines, en Janvier, s'est élevée à $102,243. Au cours du mois on a rencontré deux nouvelles veines et on a traversé une veine à haute teneur d'une largeur de 6 pieds dans le travers-banc 500 au nord, dit un rapport du gérant, M. J.-P. Norrie.

Le creusage en galerie au niveau de 600 pieds a mis à jour environ 200 pieds additionnels de minerai sur la largeur de la galerie et d'une teneur moyenne. Le relèvement du niveau de 600 pieds à celui de 325 pieds est pratiquement terminé.

Le forage au diamant près de la zone cisaillée principale a ouvert le minerai le plus à l'ouest de la propriété.

L'atelier a fonctionné 99.35 p.c. du temps avec un usinage quotidien moyen de 339.2 tonnes.

Nouvelles avances des prix du beurre

Les prix du beurre ont continué de s'avancer sur le marché local des produits agricoles. On attend avec impatience la déclaration d'Ottawa au sujet des stocks. Le bulletin hebdomadaire du Canadian Commodity Exchange dit qu'on s'attend à une insuffisance de 10,000,000 de livres de beurre. On devra avoir recours à des importations de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie. Les oeufs et les pommes de terre étaient stables ou plus faibles. Le Board of Trade a affiché les arrivages suivants: oeufs, 482 caisses; beurre, 43 boîtes; fromage, aucun.

Au Canadian Commodity Exchange on a enregistré la vente de 100 boîtes de beurre d'herbe reclassifié de Québec à 33½c la livre. Les demi-grossistes offrent de petits lots aux détaillants de 33½c à 34c pour le beurre en paquets et à 34½c pour celui en pains moulés.

Le fromage No 1 de l'ouest rapporte 14½c à 14¾c la livre.

Les arrivages d'oeufs triés, en wagons ou en lots fractionnés, rapportent 24c pour les A-gros, 23c pour les A-moyens et 21c pour les A-poulettes. Les offres faites au Canadian Commodity Exchange rapportent 24c, 22½c, et 21c respectivement avec 19½c pour les B-gros et 19c pour les B-moyens. En petites quantités au détail les demi-grossistes ont fixé les prix suivants: 31-32c pour les A-1 gros; 28-30c pour les A-1 moyens; 26c pour les A-gros, 26-27c pour les A-moyens; 25c pour les A-poulettes; 24c pour les B; 23c pour les C. Ces prix sont pour les oeufs emballés. Libres ils font 1 cent de moins.

Les nouveaux tubercules des Bermudes cotent $2.50 pour les No 1, les 60 livres, tandis que les vieux tubercules font 80-82c les 90 livres pour les montagnes de l'Ile du P. E. et 50c les 50 livres; 60-65c les 80 livres pour les montagnes du N.-B. et 45c les 50 livres; 55-60c les 80 livres pour les blanches de Québec.

Bénéfice moindre de Catelli Food

Bénéfice net de $51,263, contre $65,607; hausse du capital d'exploitation.

La Catelli Food Products, Limited, annonce un bénéfice d'exploitation de $127,766 pou l'exercice se terminant le 30 novembre 1937. Cela se compage à $147,318 l'année précédente.

Après avoir pourvu à toutes les charges, y compris $41,949 au lieu de $41,418 pour la dépréciation, le bénéfice net de $51,263 équivaut à $1.28 par action de priorité 5 p.c., en comparaison de $65,607 ou $1.64 par action l'an dernier. Le bénéfice net par action ordinaire est de 46c., comparativement à 77c.

Le capital d'exploitation s'est élevé de $451,308 à $475,859. Les disponibilités, de $584,712, comprennent une encaisse de $10,805, en regard de $9,518, un portefeuille de $108,311, ayant une valeur négociable de $84,965, et des prêts à vue, gagés, de $42,000, à rapprocher de $50,000. Les comptes recevables se sont élevés de $140,757 à $179,263, tandis que les inventaires ont décru de $273,285 à $244,334.

Dans les exigibilités, dont le total est passé de $102,802 à $108,853, les comptes payables se sont accrus de $63,345 à $73,888. Le terrain, les immeubles, la machinerie et l'outillage, au coût, ont augmenté de $1,508,944 à $1,512,679.

Le président

Au cours de ses commentaires aux actionnaires, le président, M. Aimé Geoffrion, déclare que la baisse, au cours de l'exercice en question, de plusieurs item utilisés dans la fabrication du produit fini a causé une certaine appréhension parmi les acheteurs, ce qui a eu pour effet de réduire le volume des affaires et d'accroître les frais généraux.

La raison précitée et l'accroissement des salaires, par suite de l'augmentation du coût de la vie, continue le président, sont les principales causes de la réduction des bénéfices. La compagnie s'efforce présentement d'améliorer cette situation, mais elle doit en plus affronter une vive concurrence sur le marché. Les actionnaires seront peut-être intéressés d'ap prendre, a ajouté M. Geoffrion, qu'en plus du coût de préparation des nombreux rapports exigés par les gouvernements fédéral, provincial et municipal, la compagnie paie en taxes le double du montant distribué aux actionnaires.

Grâce à sa forte position financière la compagnie peut garder son portefeuille jusqu'à ce qu'elle puisse en disposer au moins au coût et, présentement, la valeur négociable des placements est d'environ $5,000 supérieure à celle du 30 novembre dernier.

LES A-COTES DE WALL-STREET

(Service de l'United Press, spécial à la "Presse" par Elmer C. Walzer)

New-York, 8. — Wall Street croit que le marché se dirige à la baisse. Les experts prétendent que la liste a enregistré une reprise technique et qu'elle est maintenant en position de faire l'épreuve des bas niveaux de novembre. La situation internationale a influé sur le marché récemment mais l'attention des opérateurs se tourne maintenant du côté de Washington. Wall Street est alarmé au sujet du programme en 10 points qu'ont présenté au président 32 membres du Congrès, sous la direction du représentant du Texas, Maverick. Ce programme contient 100 p.c. des item que Wall Street craint, item qui, croit-on dans les milieux financiers, aggraveront plutôt qu'ils ne soulageront la crise actuelle.

Programme

Le programme présenté au président comprend la conservation de l'impôt sur les profits non-distribués; le renforcement de la taxe sur les gains de capital; un bill agricole; un bill de travaux publics et de conservation: l'expansion du système de sécurité publique; la nationalisation des banques de réserve fédérales; un système simplifié pour les agences de crédit du gouvernement; un bill pour la production industrielle, et un programme d'embauchage. Les opérateurs qui ont examiné le programme hier prétendent qu'il est présenté de telle façon qu'on a l'impression que ce sont là les demandes du Congrès; ils croient qu'il rentre dans les vues du président et qu'on l'a lancé de cette façon pour juger de l'attitude du Congrès en général.

Situation internationale

Les milieux financiers surveillent attentivement la situation internationale. On est sous l'impression que le Japon provoquera éventuellement une course aux armements navals. Quelques-uns prétendent que c'est justement là ce que désire le gouvernement. Si on haussait le budget d'armement d'une façon assez considérable, cela aiderait l'industrie lourde et provoquerait un relèvement temporaire du marché. Dans le moment, Wall Street attend avec impatience le discours de Hitler le 20 du courant.

Fairless

Les reporters qui couvrent les négociations entre l'U.S. Steel et le SWOC ont manqué hier la chance d'obtenir une déclaration qui aurait pu être importante. En effet les journalistes sur les lieux sont des reporters de nouvelles et non les rédacteurs financiers. Aussi M. Fairless, président de l'U.S. Steel, a-t-il pu hier passer à travers le groupe de la presse sans soulever le moindre intérêt. Personne ne le connaissait.

Vancouver Stock Exchange

Voici les ventes et les variations des cours d'hier au Vancouver Stock Exchange:

100	Anglo-Can.	1.21		
900	Assal. Oil	*.07		
1006	Assoc. Oil	*.06		
100	Aztec Mines	*.08		
1030	B.C. Nickel	*.18	*.17	*.17
1300	Big Missi	.48	.46	.46
215	Brelorne	8.05		
1500	Calmont Oil	.43		
400	Cariboo Gold	1.98	1.97	1.97
980	C. & E. Corp	2.51	2.47	2.48
800	Comm. Pet.	.32		
300	Dalhousie Oil	*.55		
500	Dentonia M.	*.11½		
1500	Fair. Am. G.	.06		
1000	Foundation	.17½		
1000	Freehold Oil	*.06		
500	Gold Belt	*.37		
1000	Grand. Mines	.09½		
2000	Grull Wib	.08		
700	Halda Gold	.05½	.06¼	.05¼
700	Island M. M.	*.77		
100	Koot. Belle	1.01		
5000	Lakeview	.01		
1500	Lucky Jim	.02		
1500	Madison Oil	.07		
200	Mex Jon Oil	*.09		
900	McD. B. Exp.	*.05	*.21	*.21
1000	Minto Gold	.05½		
750	Monarch-R.	*.16		
3000	Nicola	.06	.05¾	.05¾
700	Noble Five	*.07½		
400	Obalta O. C.	1.85	1.80	1.83
500	Pacific Oils	*.13½		
1000	Premier Bor.	.01¾		
1100	Premier Gold	2.18	2.13	2.13
14000	Ques. Quartz	.08¼		
700	Relief Arling	*.23½		
2700	Reno Gold	.56		
25	Royalite	.04¼		
1500	Sheep Creek	1.14		
1200	United Oils	.19½		
200	Vulcan Oil	*.06		
500	Videtie	*.15		
3800	Whitewater	.06¼	.06	.06

Total: 70,200 actions.
*—En petits lots.

Recettes accrues de la Power Corp.

Le rapport officiel des opérations de la Power Corporation of Canada, pour les six premiers mois de l'exercice fiscal, semestre se terminant le 31 décembre 1937, révèle des recettes brutes de $875,000, comparativement à $788,000 pour la période correspondante l'année précédente. C'est une expansion de $87,000 à l'exclusion des bénéfices provenant de la vente de valeurs.

Les frais pour cette période sont de $122,000, contre $125,000, une diminution de $3,000. Cela laisse des recettes nettes de $752,000, à rapprocher de $662,000. L'intérêt sur les obligations pour le semestre précité est de $229,140, en regard de $240,056, une diminution de $10,196.

Après avoir pourvu aux dividendes sur les actions du premier privilège et des actions privilégiées participantes, il reste un surplus de $221,223, en regard de $119,820 l'année antérieure.

La circulation d'actions ordinaires s'élevant à 443,311, le bénéfice par action équivaut à environ 50c, soit au taux de $1.00 par année, ce qui est pratiquement le double des bénéfices de la période correspondante de l'exercice antérieur.

Rendement des valeurs

	Taux	Prix	Rend.
ORDINAIRES:			
Agnew Surpass	.60	11	5.45
Avec bonis 1937	.90	11	8.18
Assoc. Breweries	.80	12½	6.40
Avec bonis 1937	1.05	12½	8.40
Bell Téléphone	4.00	107	3.74
B. A. Oil	8.00	160	5.00
B. C. Power "A"	1.00	20¼	4.92
Build. Prod. "A"	2.00	32	6.23
Avec bonis 1937	2.00	50	4.00
Can. Malting	2.50	50	5.00
Can. & Dom. Sugar	1.50	66½	4.27
Avec bonis 1937	3.50	66½	5.29
Can. Malting	1.50	34	4.41
Avec bonis 1937	2.00	34	5.88
Can. North. Power	1.20	18	6.67
Can. Vinegars	1.20	17	7.06
Can. Bronze	1.50	36½	4.11
Avec bonis 1937	2.25	36½	6.16
Can. Celanese	1.60	17¾	9.02
Can. Cottons	4.00	82	4.88
Can. Dredge	2.00	39½	5.56
Can. For. Invest.	1.60	17	9.42
Can. Gen. Electric	6.00	200	3.00
Can. Indus. "B"	7.00	198	3.54
Avec bonis 1937	7.50	198	3.79
Can. Westinghouse	2.00	62	3.23
Crown Cork	1.00	18	5.56
Dom. Bridge	1.20	29¾	4.03
Dom. Glass	5.00	100	5.00
Dom. Textile	9.00	69	7.25
Electrolux	1.60	13½	11.85
Avec bonis 1937	2.20	13½	16.30
Ford of Can. "A"	1.00	17¾	5.76
Imperial Oil	.50	18	2.78
Avec bonis 1937	1.25	18	6.94
Imp. Tob. avec bonis	.57½	14¼	4.03
Ind. Accept "A"	1.50	29½	5.08
Inter. Coal	6.00	45	13.33
Avec bonis 1937	8.00	45	17.60
Inter. Nickel	2.00	47¾	4.21
Avec bonis 1937	2.25	47¾	4.73
Inter. Pete	1.50	30	5.00
Avec bonis 1937	2.50	30	8.33
Jamaica P. S.	1.75	34	5.14
Laura Secord	3.00	60	5.00
Lake Power	1.50	29½	5.08
Mont. Tramways	9.00	89½	10.05
Nat. Breweries	2.00	40½	4.94
Ogilvie	2.00	30	6.67
Avec bonis 1937	8.00	245	3.27
Ottawa L. H. & P.	10.00	245	4.08
Page Hersey	6.00	86	6.98
Avec bonis 1937	4.00	91	4.40
Price Bros	4.50	91	4.67
Quebec Power	3.00	45½	6.59
Royalite	1.00	17¼	5.83
Royalite	1.00	42	2.38
Avec bonis 1937	1.50	42	3.57
St. Law. Flour	1.00	18¼	5.48
Shawinigan	.80	19½	4.10
South. Can. Power	.80	12¾	6.27
Steel of Can.	1.75	61	2.87
Avec bonis 1937	3.75	61	6.15
Walker Goderham	4.00	40½	9.88
Western Grocers	3.00	65	4.62
BANQUES:			
Canada	2.25	59	3.81
Can. Nationale	8.00	161	4.97
Commerce	8.00	168	4.76
Dominion	10.00	265	4.38
Montreal	8.00	204	3.92
Nova Scotia	12.00	262	4.57
Royale	8.00	181	4.42
PRIVILEGIEES:			
Agnew Surpass	7.00	105	6.67
Associated Brew	7.00	109	6.42
Belding Corticelli	7.00	132	5.30
Calgary Power	6.00	86	6.98
Can. Cement 6½%	5.00	104	4.81
Can. N. Power	7.00	110	6.36
Can. Bronze	5.00	105	4.76
Can. Celanese	7.50	103	6.80
Can. Cottons	6.00	104	5.77
Can. Pulp. Morse	6.00	102	5.88
Can. For. Invest.	8.00	105	7.92
Can. Industries	7.00	156	4.49
Dist. Seagrams	5.00	70½	7.09
Dominion Coal	1.80	20	7.50
Dom. Glass	7.00	156	4.55
Dom. Textile	7.00	149	4.70
Goodyear	2.50	56	4.46
Howard Smith	6.00	96	6.32
Inter. Pow. 7%	6.00	74	7.29
Jamaica P.S.	7.00	130	5.38
Lake of Woods	7.00	145	4.83
McColl Frontenac	6.00	88	6.83
Mont. Cottons	7.00	102	6.88
Nat. Breweries	1.75	39½	4.46
Ogilvie	7.00	150	4.67
Ottawa L. H. & P.	5.00	101	4.95
Penmans	6.00	130	4.80
Power Corp.	6.00	94	6.38
Regent Knitting	1.60	25	6.40
Saguenay Power	5.50	100	5.50
Sherwin Williams	7.00	106	6.67
So. Can. Power	6.00	104¾	5.76
Steel of Canada	1.75	60	2.91
Tuckett Tobacco	7.00	149	4.70
Wallace Goodecham	1.60	30	5.26
West Kootenay	7.00	125	5.61
Western Grocers	7.00	110	6.36
MINES:			
Bulolo G. D.	3.00	28½	10.37
Cons. Smelters	1.00	58½	1.71
Avec bonis 1937	3.50	58½	6.98
*Dome	6.00	58¼	6.87
Avec bonis 1937	6.00	58¼	10.30
Falconbridge	.30	6	5.00
Hollinger	.85	14	4.04
Avec bonis 1937	1.10	14	7.86
Hudson Bay	1.75	24	7.29
Int. Mining	.60	10¾	5.78
Lake Shore	4.00	57½	6.87
Avec bonis 1937	6.00	57½	10.41
*McIntyre	2.00	44	4.55
Macassa	.20	4.85	4.12
Noranda	3.25	59	5.50
Pickle Crow	.40	4¾	8.42
Sherritt, B. C	.40	2.90	13.56
Siscoe	.20	2.77	7.21
Avec bonis 1937	.20	2.73	8.06
*Sylvanite G. M.	.30	3½	8.71
Avec bonis 1937	.25	3½	7.14
Teck-H.	.40	5.35	7.48
Avec bonis 1937	.50	5.35	9.35
*Wr. Hrg.	.70	8	8.00
Avec bonis 1937	.70	8	8.75

*—En monnaie américaine.

Dividendes annoncés

Belding-Corticelli, Ltd., 1¾ p.c., par action privilégiée et 1 p.c. par action ordinaire, tous deux payables le 1er avril aux actionnaires inscrits le 15 mars.

Photo Engravers & Electrotypers, 50 cents par action, payable le 1er mars aux actionnaires inscrits le 15 février.

Texas-Canadian Oil Corp., 6 cents par action, payable le 16 mai aux actionnaires inscrits le 1er avril.

Essor des profits de Massey-Harris

Premiers bénéfices de la compagnie depuis 1929; profit net de $1,043,728.

Toronto,8.—Le compte rendu annuel de la Massey-Harris Company, Limited, pour l'exercice finissant le 30 novembre 1937, montre le premier profit enregistré par cette compagnie depuis 1929.

Un bénéfice net de $1,043,728 est en effet rapporté, comparativement à une perte de $58,414 l'année antérieure.

Le revenu d'exploitation, après les ajustements du change mais avant l'intérêt, la dépréciation et les autres charges, est de $3,440,267, en regard de $1,523,214. Le revenu du portefeuille a atteint $295,262, à rapprocher de $202,519. Les charges d'intérêt ont absorbé $623,819 et les autres provisions, y compris la dépréciation et les impôts sur le revenu, $1,671,983.

Le capital d'exploitation est inscrit à $20,944,176, en regard de $19,459,677 à la fin de l'exercice 1936. Les disponibilités son tde $27,017,957, une hausse de $4,162,543, et comprennent une encaisse de $527,824, une contraction de $362,160; des comptes recevables de $16,244,353, une hausse recevable de $1,480,801, et des inventaires de $15,856,187, un accroissement de $2,805,984.

Les disponibilités se chiffrent par $6,073,781, une expansion de $2,678,044; les emprunts gagés sont de $2,621,463, contre $1,136,238; les comptes payables, $1,846,694, par rapport à $1,119,312, et les commissions dues, $1,183,329, a rapprocher de $862,372.

M. A.-G. PARTRIDGE, président de la Goodyear Tire & Rubber Company of Canada, Ltd., qui a passé en revue les progrès de la compagnie à l'assemblée annuelle qui vient d'avoir lieu à Toronto.

OBLIGATIONS

(Cours compilés à 11 heures par l'Investment Dealers Association of Canada.)

Dominion du Canada:

2½ p.c. 1er juin 1943	101¼	102¼
2½ p.c. 15 oct. 1939	101½	102½
3 p.c. 15 oct. 1942	103¾	104¾
3 p.c. 1er juin 1950-55	87⅜	88⅜
3 p.c. perpétuelles	86⅜	87⅜
3¼ p.c. 15 nov. 1951	100⅝	101⅝
3¼ p.c. 1er juin 1949	101⅜	102⅜
3½ p.c. 15 oct. 1944-49	102⅞	103⅞
4 p.c. 15 oct. 1939	104¼	105¼
4 p.c. 15 oct. 1943-45	107⅜	108⅜
3½ p.c. 1er juin 1966	99	100
4½ p.c. fev. 1946	111¼	112¼
4½ p.c. 1er nov. 1946-56	110¾	111¾
4½ p.c. 1er nov. 1947-57	110⅝	111⅝
4½ p.c. 1er nov. 1948-58	110⅝	111⅝
4½ p.c. 1er nov. 1949-59	111⅛	112⅛
5 p.c. 1er nov. 1941	110½	111½
5 p.c. 15 oct. 1943	112½	113½

Garantie du Dominion:

C.N.R. 2 p.c. 1938	100¼	101⅛
C.N.R. 2 p.c. 1943	97¾	98¾
C.N.R. 4½ p.c. 1951	113¾	114¾
C.N.R. 3 p.c. 1945-60	97	98
C.N.R. 4½ p.c. 1956	114½	115½
C.N.R. 5 p.c. 1949-69	118⅝	119⅜
C.N.R. 5 p.c. 1954	118	119
Can. Nat. W.I.S.S. 5 p.c. 1955	118¾	120¼
Port de Montréal 5 p.c. 1949-59	118¾	120¼

PROVINCES ET MUNICIPALITES

Provinces:

Alberta, 4 p.c. 1954	51	55
Col. Anglaise, 5½ p.c. 1948	100	102
Col. Anglaise 4½ p.c. 1959	94	96
Nv.-Brunswick 3 p.c. 1961	90	92
Nv.-Ecosse, 4½ p.c. 1960	108½	110¼
Ontario 4 p.c. 1954	107½	109½
Ontario 4½ p.c. 1949	110¼	111¾
Prov. de Québec 3 p.c. 1951	95½	97½
Prov. de Québec 3¼ p.c. 1946	98¾	100¼
Ile du P.-Ed. 3 p.c. 1945	97⅛	99⅝
Prov. de Sask. 4 p.c. 1954	62½	66½
Prov. de Sask. 4½ p.c. 1951	73	76

Municipalités:

Cité de Calgary, 5 p.c. 1945	65	70
Cité d'Edmonton, 5½ p.c. 1947	70	75
Cité de Montréal, 4½ p.c. 1971	100	102
Cité de Québec, 4½ p.c. 1950	101	103
Cité S.-Jean, N.M. 4½ p.c. 1971	103	105
Cité de Toronto, 4 ½p.c. 1945	108	111
Cité de T.-R. 4½ p.c. 1956	101½	103½
Cité de Vancouver 4½ p.c. 1968	80	85
Cité de Winnipeg, 4½ p.c. 1960	84	88
Corp. Métrop. 4½ p.c. 1962	99½	101½
do. 4 p.c. 1947	99	100½

TRANSPORTS

Can. Atlantic 4 p.c. 1955	93	95
C.P.R. 3 p.c. 1945	89½	91½
C.P.R. 5 p.c. 1954	101	103
C.P.R. 4 p.c. 1949	93½	95½
C.P.R. 3½ p.c.

Bourse de Montréal

Cours fournis par la maison L.-G. Beaubien et Cie, 84, rue Notre-Dame ouest.

DE 12.30 A 3 P.M.

Bathurst "A" — 15 à 35½; 10 à 8½; 35 à 9½; 10 à 9½; 15 à 9¾; 25 à 9¾.
Bell Telephone — 5 à 150½.
Brazilian — 50 à 11; 5 à 11; 40 à 11; 10 à 11; 25 à 11; 15 à 11; 25 à 10¾; 15 à 10½; 30 à 10⅝; 10 à 10⅞; 30 à 10¾.
Can. Cer — 25 à 10; 25 à 10; 25 à 10; 10 à 10; 25 à 10; 75 à 10¼; 25 à 10½; 10 à 10⅝; 25 à 10¾.
Can. Cer pfd — 25 à 22; 5 à 22; 5 à 22; 5 à 22; 10 à 22; 15 à 23.
Cons. Smelting — 1 à 36.
Cockshutt — 10 à 8½.
Can. Cement — 10 à 31.
Can. Ind. Alcohol "A" — 5 à 10¾.
Can. Packers — 25 à 46½; 25 à 47; 5 à 47½; 100 à 7; 100 à 7; 15 à 7; 25 à 7⅛; 100 à 7¼.
Dom. Bridge — 5 à 29¾; 15 à 29¾.
Dist. Seagrams — 5 à 15; 10 à 14⅞; 10 à 14⅞.
Dom. Steel Coal "B" — 1 à 13; 5 à 13½; 25 à 13¾; 5 à 13½; 10 à 13¾; 25 à 13¾; 5 à 13¾; 20 à 13½; 25 à 13¾; 75 à 13¾; 5 à 13¾.
Dom. Textile — 25 à 69; 5 à 68½.
Electrolux — 25 à 13; 10 à 13.
Enamel Heating — 35 à 2.
Foundation — 15 à 14.
Gatineau Pow. Pfd — 5 à 79½; 30 à 79½.
Gatineau Power — 40 à 8¾.
Gen. Steel Wares — 25 à 8½.
Gen. Steel Wares (droits) — 25 à 13½; 1 à 13¾.
Hamilton Bridge — 5 à 6; 5 à 6.
Hollinger — 10 à 13¾.
Imp. Oil — 35 à 18¾; 30 à 18¾; 10 à 18¾; 5 à 18; 5 à 18¾.
Int. Nickel — 25 à 49¾; 25 à 49¾; 50 à 49¾; 2 à 49; 1 à 49; 3 à 49; 50 à 49¾; 15 à 49¾; 25 à 49½; 50 à 49¾; 10 à 49¾; 25 à 49¾; 25 à 49¾; 10 à 49¾; 5 à 49¾; 5 à 49¾; 100 à 49¾; 25 à 49¾; 25 à 49¾; 25 à 49¾; 25 à 49¾; 4 à 49¾; 1 à 49⅝; 3 à 49¾; 15 à 49¾; 50 à 49; 50 à 49.
Int. Pete — 10 à 36.
Mont. Tram. — 1 à 89½.
McColl Front. — 5 à 12; 3 à 13; 12 à 13.
Mont. Power — 10 à 26½; 20 à 30½; 3 à 30⅝; 5 à 30½; 1 à 30¾.
Nat. Steel Car — 100 à 36; 10 à 36.
Power Corp. — 20 à 13½.
Price Bros. pfd — 25 à 43.
Price Bros. — 10 à 13; 15 à 13; 10 à 13.
Shawinigan — 2 à 19¾; 20 à 19¾; 16 à 19¾; 25 à 19¾.
Steel of Canada — 25 à 61½; 20 à 61½.
Steuart Williams — 25 à 13; 25 à 13; 10 à 13; 5 à 13.
St. Law. Corp. pfd. — 10 à 12½; 10 à 12; 10 à 13.
St. Lau. Pa. pfd — 25 à 35; 25 à 35; 25 à 35;

Température

MAXIMUM et MINIMUM

Aujourd'hui Maximum 18
Aujourd'hui Minimum 8

Baromètre: 8 h. a.m., 30.35; 11 h. a.m, 30.36; 1 h. p.m., 30.36.
Même date l'an dernier:

MAXIMUM: 8; MINIMUM: 6.

Chiffres fournis par R. de Meslé, opticien, 1610, rue Saint-Denis.

Grands lacs et baie Georgienne — Beau et doux. Demain nuageux avec neige ou pluie; plus froid dans la soirée et jeudi.

Nord de l'Ontario. — Nuageux et doux. Demain, de nouveau plus froid avec neige.

Vallée de l'Ottawa et haut Saint-Laurent. — Beau et plus doux. Demain partiellement couvert et plus froid le soir et jeudi.

Bas Saint-Laurent. — Beau avec hausse de température. Demain voilé et comparativement doux; neige probable.

Golfe et rive nord. — Beau et froid. Demain vent sud à sud-ouest; en partie couvert avec tendance à la hausse.

Provinces maritimes. — Beau et froid. Demain vent modéré, beau et plus doux.

Lac Supérieur. — Vent nord à nord-ouest plus froid ce soir et demain, neige probable dans le secteur est.

Provinces de l'Ouest. — Généralement beau et froid aujourd'hui et demain. Neige surtout dans le sud en Saskatchewan et en Alberta.

NAISSANCES

BLEAU — A Montréal, le 3 février 1938, à l'hôpital de la Miséricorde, à M. et Mme Georges Bleau, née Irène Rocheleau, une fille, baptisée Marie-Hélène-Irène-Lise. Parrain et marraine, M. et Mme François Bleau, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Denis Jourdenais, tante de l'enfant.

GAUTHIER—Rosemont, le 3 février 1938, au No 5877, 3e Ave, à M. et Mme J.-Albert Gauthier, née Mariette Jetté, une fille baptisée Marie-Juliette-Ghislaine. Parrain M. Joseph Messier, grand-oncle de l'enfant, marraine, Mlle Yvette Messier. Porteuse, Mlle Juliette Messier, cousine de l'enfant.

LEVEILLE—A Montréal, le 3 fév., à 5809 rue Cartier, à M. et Mme Adrien Léveillé, née Léa Primeau, un fils baptisé Joseph-Emile-Maurice. Parrain et marraine, M. et Mme Emile Tremblay, oncle et tante. Porteuse, Mme Vve Urbain Primeau, grand'mère.

DECES

BENOIT — A l'hospice Gamelin, le 7 février 1938 à l'âge de 96 ans, 5 mois, est décédée Mme vve Hilaire Benoit, née Philomène Aubé. Les funérailles auront lieu jeudi à 6 hrs à l'hospice, lieu de la sépulture à St-Bruno. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRABANT — A Montréal, le 7 février 1938, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Georges L. Brabant, née Alexandrine Blais. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 3558 Bordeaux, à 7.45 hrs, pour se rendre à l'église Immaculée-Conception où le service sera célébré à 8 hrs, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

BRUNETTE — A St-Dominique de Bearn, Abitibi, est décédée le 1er février, Marie-Thérèse Brunette, à l'âge de 15 ans, 9 mois, fille bien-aimée d'Armand Brunette et Marie-Louise Durand. Les funérailles ont eu lieu à l'église paroissiale, samedi.

BUJOLD-COLEMAN — A Montréal, le 6 février 1938, à l'âge de 47 ans, est décédée Gertrude Coleman, épouse de feu en 1ères noces de M. Alfred Malette et en 2e noces de feu M. Léon Bujold, ancien employé de tramways, 8226 Lajeunesse. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Legault et Frères, 8121 St-Denis, à 7 h. 40 pour se rendre à l'église Holy Family où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CARRIERE. — A Pointe-Claire, le 8 février 1938, à l'âge de 65 ans, 9 mois est décédée Mme Herménégilde Carrière, née Zélée Lévesque. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure, 51, Cartier, à 9.45 hrs pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CLEMENT — A Cap St-Martin, le 7 février 1938, à l'âge de 83 ans, est décédée Mme veuve Joseph Clément, née Délissa Cardinal. Les funérailles auront lieu mercredi. Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils, M. Hector Clément, à 7 h. 30 pour se rendre à l'église St-Elzéar, Co. Laval où le service sera célébré à 8 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

COMTOIS — A Ste-Julie de Verchères, le 6 février 1938, à l'âge de 29 ans et 3 mois, est décédé Raoul Comtois, fils de Zéphirine Choquette et de Théodose Comtois, décédés. Les funérailles auront lieu le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son frère, Hervé, à 9.15 hrs pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9.30 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 94-2

COTE. — Au pavillon privé des patients, division ouest, de l'hôpital Général de Montréal, est décédée le 7 février 1938, à l'âge de 12 ans, Marie-Elizabeth, fille bien-aimée et unique de M. et Mme Wallace Côté. La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire D.-A. Collins, 5610 rue Sherbrooke ouest, près de l'avenue Marcil. Le service aura lieu à l'église St-Ignace de Loyola, mercredi, à 8 a.m. Inhumation à Valleyfield, P.Q. Les journaux de Chicago et de Boston sont priés de reproduire.

GASPARD—Le ralliement pour les funérailles du Docteur Dominique-François Gaspard, se fera en face de sa demeure, 3162 avenue Verdun, à 3 heures 15, mercredi, pour se rendre à l'église Notre-Dame de la Paix. Invitation spéciale à tous les anciens combattants, à ses confrères en médcine, aux élèves et à leurs professeurs.

GLADU — A Saint-Janvier, 6 février 1938, à l'âge de 30 ans, 8 mois, est décédée Anna Desjardins, épouse David Gladu fils, de Saint-Janvier. Les funérailles auront lieu mercredi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure du haut Saint-Janvier, à 8 h. 30, pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 9 heures et de là au cimetière de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

GOYETTE—A l'hôpital Ste-Jeanne-d'Arc, le 7 février, à l'âge de 59 ans, est décédé Napoléon Goyette époux de feu Ernestine Charbonneau. Les funérailles auront lieu jeudi matin. Le convoi funèbre de la demeure de son fils, au 4308 Mentana pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste à 8 h. 30 et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECES

D'AOUST — A St-Urbain de Châteauguay, le 8 février, à l'âge de 45 ans, est décédée Mme Edgar Viau née Adrienne D'Aoust. Les funérailles auront lieu le 10 à 9 heures à l'église de St-Urbain.

HOULE — A Montréal, le 7 février 1938, à l'âge de 72 ans, est décédée Mme veuve Louis Houle, née Philomène Lahaie. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu 6707 St-Denis à 8.15 hrs pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 8.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LABELLE — A Montréal, le 6 février à l'âge de 71 ans, est décédé Robert Labelle, époux Hectorine Lelonde. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de la société Coopérative 302 Ste-Catherine Est à 8.30 hrs pour se rendre à l'église St-Edouard où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Un ralliement se fera à 5841 St-Denis à 8.45.

LACHANCE. — A Montréal, 6 février 1938, à l'âge de 65 ans, est décédée Mme veuve Edmond Lachance née Maria Lecavalier. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. La dépouille mortelle est exposée aux salons mortuaires A.-R. Guindon. Le convoi funèbre partira de 1629 Viau, à 7.30 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame des Victoires où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 94-2

LAGACE—A Montréal, le 6 février 1938, à l'âge de 79 ans, 9 mois, est décédé Alphonse Lagacé, époux de Philomène Chartrand. Les funérailles auront lieu mercredi, le 8 courant. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire Urgel Bourgie, 6988 St-Hubert à 7.45 hrs pour se rendre à l'église St-Etienne où le service sera célébré et de là au cimetière de St-Martin, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LANDRY-DEROME — Décédée à Mariapolis, Manitoba, le 5 février, Madame Calixte Landry, en premières noces épouse du Dr Arthur M. Derome. La dépouille arrivera à la gare Bonaventure à 8.50 jeudi matin. Un Libera sera chanté à la Cathédrale d'où elle sera conduite au cimetière de la Côte-des-Neiges. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

LAPOINTE — A Verdun, le 6 février, à l'âge de 47 ans, est décédée Mme Joseph Lapointe, née Laura Bissonnette. Le convoi funèbre partira de sa demeure, No 3883 rue Ethel, mercredi, le 9 février, à 8.45 heures, pour se rendre à l'église Notre-Dame des Sept Douleurs, où le service sera célébré. Parents et amis sont priés d'y assister.

LEGAULT — A St-Eustache, le 8 février à l'âge de 68 ans, 9 mois, est décédé Adélard Legault, époux de feu Poméla Leduc. Funérailles jeudi, le 10 courant. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 10 h. 15 pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 10 h. 30 et de là au cimetière, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

LEDUC—A Montréal, le 6 février, à l'âge de 22 ans, est décédé Armand Leduc, enfant de feu Joseph Leduc et feu Amanda Morel. Les funérailles auront lieu le 9 courant, à l'église Ste-Cunégonde, à 8.30 hrs. Le convoi funèbre partira du salon Urgel Bourgie, 2630 Notre-Dame ouest. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MADORE — A Montréal, le 6 février 1938, à l'âge de 74 ans, 8 mois, est décédé Aristide Madore, ancien professeur, époux bien-aimé d'Eugénie Huberdeau. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira de 12185 Letellier, à 8.45 hrs pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAJOR—A Hudson, le 7 février 1938, à l'âge de 74 ans et 9 mois, est décédée Philomène Berger, épouse de Cyprien Major. Les funérailles mercredi matin à Hudson après l'arrivée du train Montréal. Parents et amis sont priés d'y assister.

MAJOR — A Montréal, le 7 février 1938 à l'âge de 76 ans, est décédé Joseph-Adélard Beautronc dit Major. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira du salon mortuaire Lemay, 25 Laurier E., à 7 h. 30 pour se rendre à l'église S.-Denis.

MELOCHE—A Montréal, le 7 février 1938, à l'âge de 36 ans, est décédée Mme J.-Willie Meloche, née Blanche Girouard, demeurant à 4601 Christophe Colomb. Les funérailles auront lieu mercredi le 9 courant. Le convoi funèbre partira des salons mortuaires Eugène Desjardins, 4545 St-Denis à 7.30 hrs pour se rendre à l'église St-Stanislas de Kostka où le service sera célébré à 8 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 94-2

MEUNIER — A Montréal, le 8 février 1938, à l'âge de 81 ans, est décédé Pierre Meunier, époux 1ères noces de feu Lumina Bouchard, 2e noces de feu Marie Martel, autrefois de Bedford. La dépouille mortelle est exposée chez son gendre Roméo Brosseau, demeurant 7489A St-Denis. Avis des funérailles plus tard.

PIOTTE—A Montréal, le 8 février 1938, à l'âge de 77 ans, 3 mois, est décédée Mme Exilda Guibord, épouse de feu Napoléon Piotte. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de 2328 Chapleau pour se rendre à l'église St-Eusèbe où le service sera célébré à 9.30 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

POITRAS — A Lachine, le 6 fév. 1938, à l'âge de 67 ans, Dame Ovida Poitras, née Alexina Binette. Funérailles jeudi, le 9 courant. Le convoi funèbre partira du No 4, 17e Ave à 8.15 hrs pour se rendre à l'église paroissiale où le service sera célébré à 8.30 hrs. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

RENAUD — A S.-Eustache, le 7 février, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Eustache Renaud, époux en 1ères noces de Methilde Martineau et en secondes noces de Joséphine Lefebvre. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 février à 9½ heures. Le convoi funèbre partira de sa demeure à 9¼ hrs pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetière du même lieu. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 95—2

Funérailles de M. Charles Frappier

Ce matin, ont eu lieu les funérailles de M. Charles Frappier, décédé à Outremont, après une longue maladie.

Le convoi funèbre précédé d'un landau de fleurs partit de la demeure du défunt, 1068 rue S.-Viateur-ouest, pour se rendre à l'église S.-Viateur où le service fut chanté par le R. P. Ernest Roby, s.j., curé de l'Immaculée-Conception, cousin du défunt. La levée du corps fut faite par le R. P. I. Lavallée, c.s.v., curé de S.-Viateur d'Outremont. Dans le sanctuaire on remarquait: les PP. I. Lavallée, c.s.v., curé, et M. Cadieux, c.s.v.

La chorale, sous la direction de M. Wayland, rendit la messe des morts en chant grégorien.

Le deuil était conduit par les fils du défunt: MM. Jules et Paul-Emile; son petit-fils, Pierre Frappier; son beau-frère, Adélard Lavoie; ses cousins, MM. Fernand Roby, de "La Presse", le R. P. E. Roby, s.j., Rosaire Roby, Joseph Barnabé, René Barbier et Charles Moretti.

Dans le cortège on remarquait: MM. Alfred Cinq-Mars, J.-A. Laramée, le Dr R. Lamontagne, MM. Fernand Pinoteau, représentant l'Amicale des Anciens d'Oller dont faisait partie le défunt, Guy Drouin, W. Leclaire, Paul St-Denis, M.-E. Bourcier, Georges St-Denis, R.-J. Knox, Georges Ducharme, Joseph Forbes, Paul-F. Lalonde, W. Beauchamp, J.-A. Garand, Paul Daoust, John-C. Gee, J.-L. Gee, Hartland Gée, I.-A. Valliéres, Narcisse et Alexandre Ducharme, R. Asselin, P. Madore, L.-P. Davirette, Alexandre Langlois, Jean-C. Hurtubise, J.-P. Cartier, Charles Bourcier, Georges Davies et plusieurs autres.

L'inhumation eut lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

La famille a aussi reçu de nombreux témoignages de sympathie dont un télégramme de S. Ex. Mgr Guillaume Forbes, archevêque d'Ottawa.

En Cour du coroner

Après autopsie, une enquête sera tenue en Cour du coroner dans le cas de M. Henry Bloomfield, 51 ans, 5810 rue Clarke, décédé cet avant-midi, vers 10 h. 30, en l'hôpital Général de Montréal, division centre, après avoir absorbé, apparemment, une dose d'arsénic. A l'hôpital, Bloomfield était sous la garde des policiers et devait répondre, dès sa sortie de l'institution, à une accusation de tentative de suicide.

A peine admis à l'hôpital, Bloomfield aurait déclaré aux autorités qu'il avait empoisonné tous les membres de sa famille. Les agents de la Sûreté municipale, mis au courant de la déclaration, ont, sans tarder, dépêché des limiers au domicile de Bloomfield pour constater que la version du malade était fausse... heureusement.

Un verdict de mort accidentelle a été rendu dans le cas de M. Médéric Landry, 61 ans, 92L rue du Collège, décédé hier, en l'hôpital Général de Montréal, division centre, à la suite d'un accident survenu le 31 janvier dernier, à l'angle de l'avenue Atwater et de la rue S.-Antoine.

Il a été établi que la victime avait été heurtée par un camion dont le chauffeur, dans les circonstances, n'avait pu éviter le choc mortel.

Mme H. Anderson, décédée

Les funérailles de Mme Helena Anderson auront lieu, ce soir, à 8 h. 30. L'inhumation se fera au cimetière de Napanee, Ontario, lieu de sa naissance.

Mme veuve Anderson vivait à Montréal depuis 1914 et plus récemment, avec sa fille, au Château, rue Sherbrooke ouest.

Elle laisse une fille, Mme E.-J. Thompson; trois fils, MM. G.-S., D.-H. et S. Anderson.

Pour cadeaux

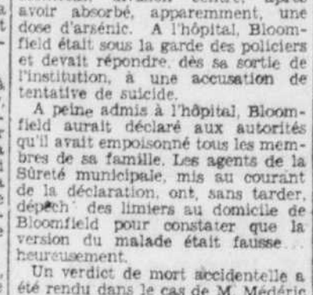

Un bébé vient de naître
Venez lui choisir un cadeau au
royaume du bébé
chez
Dupuis Frères
MONTREAL
55 l.m.v.n.D

DECES

TRUDEAU—A Montréal, le 8 février 1938 à l'âge de 20 ans, est décédé Jean Trudeau, étudiant en théologie, fils de Thomas Trudeau et de Marlette Marien. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de ses parents, No 3488 rue Addington à 8.45 hrs pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 95-3

TURNER. — A Montréal, le 7 février 1938, à l'âge de 62 ans, est décédé Joseph Turner, époux en 1ères noces d'Elise Lavoie, en secondes noces Florestine Lavoie. Les funérailles auront lieu jeudi le 10 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, No 2554 rue Montgomery, à 8.45 hrs pour se rendre à l'église St-Anselme où le service sera célébré à 9 hrs et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MESSES ANNIVERSAIRES

VERVILLE—Mercredi, 9 courant, à 7.30 heures, à l'église St-Etienne sera chantée une messe anniversaire pour le repos de l'âme de Maurice Verville recommandée par son père. Parents et amis sont priés d'y assister.

REMERCIEMENTS

LABELLE—La famille Labelle remercie sincèrement les personnes qui ont bien voulu lui envoyer des sympathies à l'occasion de la mort de M. Joseph Labelle soit par offrande de messe, sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles.

THERRIEN—Les membres de la famille Therrien remercient sincèrement les personnes qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur mère Mme Eugénie Therrien, soit par offrande de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites et assistance aux funérailles.

Jos. Cossette est de nouveau arrêté

(Du correspondant de la PRESSE)

Québec, 8. — Le colonel Léon Lambert, chef de la police provinciale pour le district de Québec, a annoncé, ce matin, l'arrestation d'un individu dont le passé est passablement chargé, puisque le total de ses condamnations antécédentes se chiffre à 19 ans et demi de détention. Il a été arrêté à Shawinigan, lieu de son domicile, pour vol avec effraction dans une maison d'école de Yamachiche et pour vol avec effraction au couvent des Soeurs de l'Assomption à S.-Barnabé. Il a comparu devant un magistrat des Trois-Rivières et son enquête a été fixée au 11 février.

Il se nomme, d'après le dossier, Joseph Cossette, alias Joseph Lavoie, alias Joseph Dupuis. Il est âgé de 28 ans. Dès l'âge de 13 ans, il était condamné à 2 ans moins un jour de détention, après avoir été trouvé coupable de vol. Un mois après, il s'évadait de la prison de Fort-William, Ont., où il était à purger sa sentence; d'où nouvelle condamnation. Le 1er février 1924, il était condamné à 7 ans de pénitencier pour vol et viol, encore en Ontario.

Le 31 octobre 1930, il était condamné à 3 ans de pénitencier aux Trois-Rivières pour vol avec effraction. Le 30 janvier 1931, à Québec, il était condamné à 2 ans 6 mois de pénitencier pour vol. Enfin, le 29 avril 1935, il était condamné à 3 ans de pénitencier pour vol à S.-Jérôme. Il était en liberté depuis novembre 1937.

Comme on le voit, ses sentences ont souvent été abrégées après coup sur 'ticket of leave".

Verdict attendu dans le cas de Desjardins

SUITE DE LA PAGE 3

"Je dois vous avouer que le crime a été le résultat d'une triste querelle d'homme ivres. Je ne dis pas que le prévenu ne peut pas encourir de responsabilité pour les actes qu'il pose, mais je dis qu'il a été provoqué par sa victime et qu'il a commis un acte répréhensible qui doit être puni".

Dans une habile péroraison, il a demandé aux jurés de ne pas déclarer son client coupable de meurtre. "Je ne vous demande pas de renvoyer Desjardins dans la société, mais je vous demande de le trouver coupable de l'offense moindre. Le président du tribunal avec sa grande sagesse et son expérience de la vie humaine lui imposera la condamnation qu'il mérite".

Me Sabourin

Dans un réquisitoire serré et bien étayé, l'avocat de la Couronne a soumis que l'alcoolisme chronique de Desjardins n'était pas un des cas prévus par la loi suffisants pour réduire l'accusation de meurtre.

Le juge a ensuite fait le résumé des débats. Il a exposé la loi. Il a également donné les conditions requises pour permettre de déclarer l'accusé coupable d'homicide volontaire seulement. Il a fait une revue de la preuve. Les jurés se sont ensuite retirés pour délibérer.

Hier après-midi

L'audition des témoins tant de la Couronne que de la défense s'est terminée, hier après-midi. L'hon. Lucien Gendron, défenseur de l'accusé, devait prononcer, ce matin, son plaidoyer et Mme Ivan Sabourin, avocat de la Couronne, devait résumer la preuve soumise et demander la condamnation du prévenu.

L'accusé Desjardins a écouté, sans broncher, la preuve de tous les incidents qui s'étaient passés dans le café de la rue S.-Laurent, où il avait déchargé son arme sur Lupien. Il n'a pu toutefois retenir son émotion et s'est mis à pleurer quand le Dr Daniel Plouffe, surintendant médical de Bordeaux, a déclaré que lui, l'accusé, était un alcoolique chronique.

Les derniers témoins de la Couronne ont corroboré la version donnée hier avant-midi par Louis Desautels. La querelle qui a coûté la vie à Lupien a pris place dans un restaurant du bas de la rue S.-Laurent. Il était un peu plus de deux heures du matin. L'accusé et la victime étaient dans un état d'ébriété assez avancé. Desjardins est sorti et est revenu avec un revolver. Une autre discussion s'est engagée et il a tiré et blessé mortellement Lupien.

18 balles dans les goussets du prévenu

Au moment de son arrestation faite quelques minutes après la commission du crime, Desjardins avait, dans ses goussets, 18 balles de revolver, c'est ce qu'a déclaré le constable Roméo Bolduc.

A la suite de ce témoignage, la Couronne déclare sa preuve close. L'hon. Lucien Gendron appelle ensuite le Dr Plouffe. Il raconte avoir examiné Desjardins à maintes reprises, avec son assistant, le docteur Antonio Barbeau. Le premier examen eut lieu le 20 novembre 1937 et le dernier, le 4 février 1938. Le témoin a examiné Desjardins au physique (examen du sang et examen neurologique). Il a vu le frère et la soeur du prisonnier, les a questionnés longuement. Ici Me Gendron demande au témoin:

— Qu'avez-vous constaté lors de l'examen physique?

— Le foie est légèrement atrophié et est plus petit que la normale, la couleur des yeux tire sur le jaune et les doigts révèlent, à l'examen un tremblement très prononcé. Le réflexe du genou est aussi exagéré.

— La cause de tout ceci? demande la défense.

— J'ai conclu a un état d'alcoolisme chronique. Cet état affecte les qualités mentales. Le malade a plus de peine à contrôler ses réactions et devient plus irritable.

— Avez-vous déterminé le degré d'intoxication? demande le juge Lazure.

— Non, mais d'après mes examens, cet état est plutôt léger.

— La provocation n'a pas le même rôle que chez le type normal? insiste Me Gendron.

— Non, et en plus, sa réaction sera disproportionnée à la cause.

Puis le docteur Plouffe relate un incident des dernières Assises, alors que Desjardins fit une colère parce que son procès était ajourné. De retour à la prison, le prévenu dit au témoin: "J'étais en colère... parce que mon procès avait été remis". Et le docteur d'ajouter:

— C'était la première fois que j'entendais un accusé de meurtre se plaindre de ce que l'instruction de son procès était retardée.

— A raison de cet alcoolisme chronique, il ne réagit pas comme une personne normale? demande encore Me Gendron.

— C'est mon opinion.

Le juge se renseigne

Me Ivan Sabourin demande au Dr Plouffe:

— Mais cette réaction est causée par le degré d'intoxication?

— Oui.

— Un malade chronique est plus susceptible de faire des bêtises? insiste Me Gendron.

— Oui.

— Mais il pouvait apprécier la nature de ses actes? demande le juge Lazure.

— Oui.

— Il peut nourrir le désir de se venger et il comprend bien?

— Oui.

— Il savait ce qu'il faisait en mettant des balles dans son revolver?

— Oui.

— Mais la réaction n'est pas la même que chez un individu normal? reprend Me Gendron.

La Couronne admet que si le Dr Barbeau était entendu, il corroborerait le témoin. Le juge Lazure ajourne l'audience à ce matin, pour les plaidoiries et le résumé des débats, avant le verdict.

Le bill de Montréal, sujet de protestations

Le conseil de Saint-Lambert, réuni en séance régulière, hier soir, a décidé d'envoyer une lettre au député du comté pour protester contre les clauses du bill de Montréal voulant que les personnes demeurant dans les municipalités de la banlieue et travaillant à Montréal paient l'impôt sur le revenu à Montréal.

Plusieurs autres questions ont été discutées au cours de la réunion que présidait le maire J. St George Hall.

L'élégance pour toutes

UN brin de coquetterie... même à la cuisine.

3334—Tabliers de fantaisie, dont le patron se fait en petite, moyenne et grande taille.

TOUTE demande doit être adressée comme suit: Dépt. des patrons, LA PRESSE, Montréal. Prière de mentionner exactement la grandeur du patron désiré et le numéro du modèle choisi. Ne pas demander des mesures autres que celles qui sont spécifiées. Inclure 15 cents soit par bon postal, mandat d'express ou argent sous pli recommandé. La Presse n'est pas responsable des lettres non reçues. Ces patrons ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux.

Le gouvernement prêt...

SUITE DE LA PAGE 11

pas non plus séparer du passé, le présent qui veut, qui doit lui être supérieur.

"Le présent, l'avenir sortent fatalement du passé. Ils en reçoivent des éléments de fond qui soutiennent leurs efforts. Il n'y a pas de génération spontanée, même en biologie nationale".

Ici le recteur parle du racisme et dit que dans l'homme et dans la nation, il n'y a pas que des besoins d'ordre économique. Il y a aussi les forces spirituelles. Et la force spirituelle du peuple se compose d'une mystique et d'une culture, vérité religieuse et haute formation de l'esprit. "Chez nous, notre racisme a toujours été soutenu par notre catholicisme".

Mgr Roy termina son discours en adjurant les jeunes de ne pas pratiquer seulement le catholicisme verbal. "Le national subsistera chez nous, dit-il, que s'il porte en son tronc vigoureux la sève spirituelle. Tout son passé nous le montre et l'exige. Le spirituel chez nous, conditionne le progrès".

L'hon. O. Gagnon

Le ministre des mines dit, tout d'abord, que le premier ministre aurait été heureux d'assister à ce dîner universitaire, mais qu'il en a été empêché à la dernière heure. Quant à lui, c'est moins en qualité de ministre, que parce qu'il est l'ami des jeunes, qu'il est heureux d'avoir été invité à prendre la parole au dîner de Laval.

L'hon. M. Gagnon fait alors un bel exposé de ce qu'est la jeunesse et rappelle que le succès dans la vie est dû aux efforts déployés. Au Canada, la jeunesse doit avoir le culte de la compétence et c'est d'ailleurs par cette compétence que les jeunes Canadiens-Français auront leur place au soleil.

"Il n'est plus suffisant, rappelle-t-il, d'être aujourd'hui, médecin, notaire ou avocat, non, car les classes professionnelles ont une mission à remplir qui s'étend au delà des limites de leur science.

Les classes universitaires se doivent d'éclairer et de guider la société.

"De belles tâches, dit le ministre en terminant, attendent ceux que le sort de leurs semblables intéresse. C'est à cette noble cause que la province vous convie et je suis convaincu que vous saurez répondre à son appel. A ce titre, vous vous montrerez de la génération des vivants".

Le maire Grégoire

Le maire de Québec, a fait un "petit discours piquant", qui a remporté auprès de ses auditeurs, les universitaires, un franc succès. Après certaines remarques sur les temps que nous traversons, M. Grégoire qui est à l'université professeur d'économie politique, donne des conseils aux jeunes qui l'écoutent et leur démontre qu'ils devront être des semeurs de lumière, de vie et d'apostolat. "Sans cela, dit-il, notre peuple disparaîtra du concert des nations".

"Vous comprendrez le grand devoir de la solidarité humaine", dit en terminant M. Grégoire, et dans aucun domaine, vous ne sacrifierez le bien général pour votre intérêt particulier. N'oubliez pas la valeur du dévouement".

L'hon. Joseph Bilodeau

Le ministre du commerce et de l'industrie a parlé des ambitions des étudiants, ambitions bien légitimes, a-t-il dit, et qui sont de toutes les époques. Il a cité un article qu'en 1924, alors qu'il était étudiant à la faculté de droit, il avait écrit dans le journal des étudiants sous un pseudonyme et qui exprimait les désirs et les ambitions des étudiants de sa génération. "Ces espoirs, dit le ministre, nous les avions de notre temps et vous les avez actuellement.

"C'étaient et ce sont des ambitions justes et honnêtes.

"Le moyen de les réaliser, c'est de devenir dans votre sphère, des compétences.

Le gouvernement actuel est prêt à vous aider et à faire tout son possible pour former chez nous des compétences, et les récentes fondations qu'il a faites et les octrois qu'il a donnés prouvent bien la coopération qu'il veut apporter dans ce domaine.

Le ministre termina ses remarques en invitant les jeunes à être des enthousiastes, de cet enthousiasme qui assure aux actes leur rendement maximum.

M. John-H. Macdonald

Le représentant de l'université McGill apporta en français la bienvenue de la fédération des universités canadiennes à Laval; il salua les directeurs de l'A.G.E.L. et se dit fort heureux d'avoir l'honneur de représenter la fédération auprès de la vieille université canadienne-française de Laval.

Le représentant de Queens, M. J. Neville, termina la série des discours et, comme son collègue du McGill, présenta en français à l'université Laval les meilleurs voeux des confrères ontariens, et de Queens en particulier.

Essayez le thé
"SALADA"
Orange Pekoe
S16F

JE FAIS UN TRAVAIL DUR

Mademoiselle, vous travaillez dans une manufacture? Votre travail est pénible, vos forces et vos nerfs sont sollicités sans répit toute la journée. Pour lutter contre l'épuisement qui vous guette, prenez les bonnes PILULES ROUGES, le traitement le plus facile, le moins cher et le plus sûr pour tenir votre sang riche, conserver vos forces et augmenter votre résistance. Elles ont fait du bien à des milliers de jeunes filles et de femmes dans les cas de: pâleur, faiblesse, manque d'appétit, fatigues, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE); pourquoi ne vous feraient-elles pas de bien à vous aussi?

"Après une couple d'années de travail très assidu dans une manufacture, je suis devenue très épuisée. Je souffrais continuellement de douleurs aiguës dans le dos; ces douleurs me tenaient éveillée la nuit. Je suis devenue nerveuse et à tout propos j'étois prise de vertiges. Depuis que j'ai commencé à prendre les PILULES ROUGES, mon état de santé s'améliore de jour en jour. Mes douleurs dans le dos ont disparu et je suis beaucoup plus forte..."

Témoin (Signé)—Y.P.

(Signé)—GERMAINE MIRON,
5157, rue Ste-Marie,
MONTREAL.

Pilules Rouges, par la poste: 50c la boite ou 3, $1.25.

PRENEZ DES FORCES
en prenant les bonnes
PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine, 1566, rue S.-Denis, Montréal.

Chez DUPUIS
LAVEUSES ÉLECTRIQUES "EASY"

...la seule laveuse électrique, de fabrication canadienne, à laquelle vous pouvez tout confier depuis VOS DELICATS ARTICLES DE LINGERIE, JUSQU'AUX EPAISSES COUVERTURES DE LIT.

CHEZ DUPUIS
le plus grand assortiment de laveuses EASY au Canada... Choix de 33 nuances et modèles.

Chez DUPUIS
Paiements faciles pour convenir à tous les budgets.

Garantie DUPUIS
satisfaction ou argent remis.

CHEZ DUPUIS
Forte ALLOCATION pour votre laveuse actuelle. Evaluation sur place (limites de la ville). Appelez:
PLateau 5151 — local 317

EASY
accorde la plus longue garantie de reconstruction pour une laveuse électrique au Canada.
Aucune limite de temps.

Palettes giratoires — ou à succion — lave une pleine cuve de linge en 5 minutes.

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

DUPUIS—Mezzanine (De Montigny)

PLateau 5151 — HEURES D'AFFAIRES: 9 h. A. M. à 5 h. 30 P. M. — LE SAMEDI: 9 h. A. M. à 10 h. P. M. — PLateau 5151

Vente "ÉCLIPSE" RIDEAUX et DRAPERIES chez DUPUIS

REMPLACEZ RIDEAUX, DRAPERIES DÉFRAÎCHIS TOUT EN ÉCONOMISANT...

PLateau 5151 — local 202

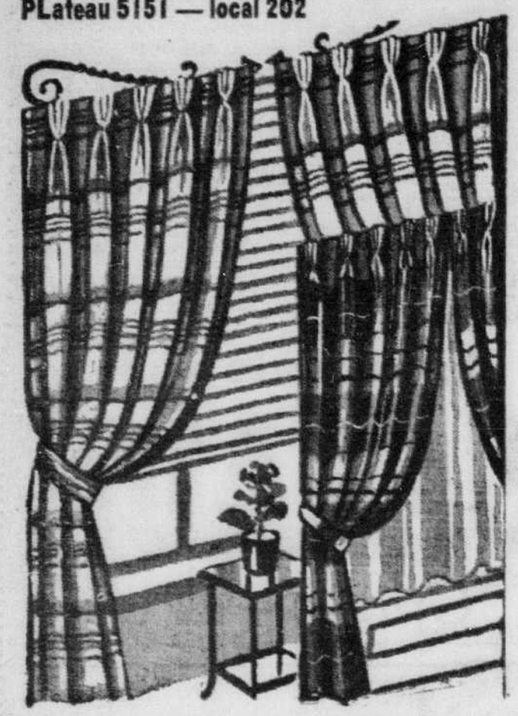

DRAPERIES rustiques

(HOMESPUN)

Largeur 45", hauteur 8'. LA PAIRE **3.89**

Tête à plis français. Voici des draperies qui conviendront à toutes pièces. Rayures larges et étroites sur texture de coton paysan. Bleu, vert, rouille, beige.

CRETONNE de FORTE TEXTURE

POUR HOUSSES, DRAPERIES, COUSSINS, COUVRE-SOFA...

Largeurs : 45 et 46 pouces. Prix ord. jusqu'à .49. — SPECIAL ECLIPSE, la verge **.29**

Cretonne à double face (les dessins des deux côtés). Motifs fleurs, carreaux, géométriques dans une grande variété de nuances.

Une belle valeur à ce prix ! . . .

RIDEAUX de MARQUISETTE

Environ 43" x 81". LA PAIRE **1.49**

Très jolis et frais dessins rose, bleu, vert, orchidée, jaune sur fond crème. Bord fini d'un large volant sur un côté et dans le bas.

GRAND SPECIAL DE CETTE VENTE "ECLIPSE"

RIDEAUX VOILE FRANÇAIS GENRE CROISE

LARGEUR : 31 pouces.
HAUTEUR : 2¼ verges.

la paire **.98**

Une chance peu banale !... Que les maîtresses de maison qui connaissent les aubaines ne manquent pas celle-ci !...

Voile français écru, volant sur un côté et dans le bas. Pour salle à manger, vivoir ou chambre à coucher.

BEAU TULLE à RIDEAUX

Largeur environ 36". LA VERGE **.19**

Un autre spécial de la vente "Eclipse"...

Tulle imitant le véritable filet. Ton écru, fil de coton résistant. Pour cuisine, chambre ou autres pièces. Dessins de fleurs ou de carreaux dans le lot.

RIDEAUX TULLE "TOSCAN"

Prix ordinaires jusqu'à 2.75 — MERCREDI, LA PAIRE. **1.69**

Mailles larges, tulle TOSCAN écru, bande fleurie aussi avec larges carreaux sur un côté. Pour fenêtre de vivoir, de salle à manger. Diverses largeurs et longueurs.

DUPUIS — cinquième (De Montigny)

DRAPERIES de DAMAS de SOIE

Largeur 40" Hauteur 8' LA PAIRE **4.19**

Chaque paire avec crochets. Tête à plis français. Choix de rouge, bleu, vert, rose. Petits dessins sobres et décoratifs.

La JOURNÉE de "BÉBÉ" MERCREDI chez DUPUIS

Que les mamans profitent de ces prix spéciaux mercredi.

Nous prendrons les commandes téléphoniques: PLateau 5151 — local 202.

COUVRE-PIEDS pour BEBE

Belle qualité de satin rayon, intérieur coton, laine, tous soigneusement piqués. Tout rose ou bleu aussi rose et bleu. Environ 27" x 36". CHACUN **1.98**

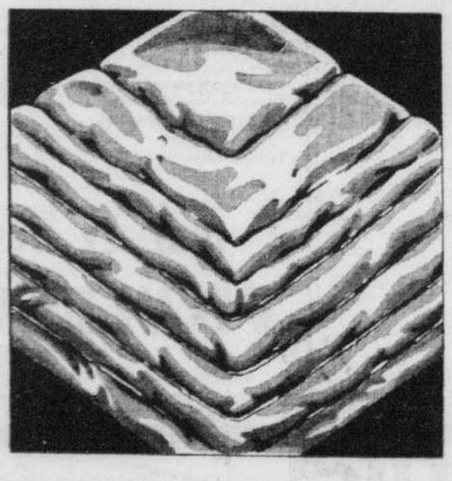

DRAPS caoutchouc (hôpital)

Blanc seulement (quelques-uns légèrement défraîchis).

Environ 27" x 36". Prix ord. 1.00. CHACUN **.69**

Environ 36" x 48". Prix ord. 1.69 CHACUN **.89**

JOLIES ROBES de BAPTEME

en VOILE SUISSE ou en CREPE PURE SOIE **1.00**

Prix ord. 2.98 à 1.98. CHACUN

Nous avons un beau choix de ces robes. Garniture de dentelle, ruban, broderie. Ce lot comprend quelques robes de baptême en crêpe de soie légèrement défraîchies.

Pour la LAYETTE

LANGES en FINETTE chacun **.29**

JUPONS en FINETTE chacun **.29**

ROBES de NUIT en finette chacune **.29**

Blanc seulement.

COUCHES COTON "MOCO"

Une qualité de coton très spongieuse et absorbante. Environ 26" x 26". (Bircleys). Prix d'économie. LA DOUZAINE. **1.25**

DUPUIS—deuxième (De Montigny)

BARBOTEUSES

pour BAMBINS de 1 à 2 ANS

Broadcloth bleu, vert, jaune, blanc à garniture de collet et poignets blancs, applique de couleur sujet enfantin et broderie ruchée. Bas avec élastique et attachant de trois boutons. **.43**

DELICIEUSES FRIANDISES

Venez ou téléphonez : PL. 5151 — local 202

MENTHES glaciales "Viau"	la lb	.19
BONBONS Sport "Viau"	la lb	.19
ARACHIDES au chocolat	la lb	.15
CARAMELS Lowney's	la lb	.21
MARBRES rayés 'Vaillancourt'	la lb	.17
PAPILLOTTES aux fruits	la lb	.09
BONBONS aux fruits	la lb	.17
FRAIS TOFFEE "Duprex"	la lb	.25

DUPUIS—rez-de-chaussée (centre)

SPECIAL MERCREDI ! . . .

Chaussettes de printemps pour HOMMES et JEUNES GENS

3 PAIRES POUR **1.25**

Pointures : 10 à 11½. Prix ord. la paire .50. Economisez .25 sur trois paires. MERCREDI

Nouvelles chaussettes de printemps en tricot de cachemire de laine avec léger pourcentage de coton. Variété de dessins et nuances qui seront des plus populaires.

DUPUIS—rez-de-chaussée (Ste-Catherine)

TROIS OCCASIONS en VAISSELLE

SALADIERS

Venez ou téléphonez PL. 5151 local 202

Tel qu'illustré ce saladier est en verre épais et brillant. Au complet avec fourchette et cuiller en bois. LES 3 PIECES.. **1.00**

SUCRIERS et CRÉMIERS

Poterie ivoire avec délicates décorations de fleurs aux teintes naturelles. L'ENSEMBLE ..... **.23**

DUPUIS—troisième (De Montigny)

Pour BÉBÉ...

1 assiette à céréales — 1 assiette (non renversable) — 1 tasse—1 crémier. Le tout en porcelaine avec jolis décors. Modèle illustré. LES PIECES **4.59**

Pour vos PLANCHERS et BOISERIES

"CIRE HAWES" **.43**

Qualité supérieure de cire à parquets, prélarts, linoleums, meubles. 1 LIVRE avec 1 LINGE à POLIR pour .....

SHELLAC "Duprex"

Orange ou blanc. Pour parquets, prélarts, linoléums, meubles.

1 PINTE **.79** | ½ GALLON **1.55** | 1 GALLON **2.95**

ENCAUSTIQUE "HAWES"

Reluit en séchant. Pour parquets.

1 PINTE avec 1 VADROUILLE pour **.95**

DUPUIS—troisième (De Montigny)

SOLDES!... ÉCHANTILLONS

GLACIÈRES

en METAL EMAILLE

Intérieur bien fini avec tablettes. Modèles à compartiment à glace avec porte sur le devant. Diverses nuances.

Nous avons le modèle que vous désirez pour la ville, la campagne, le camp . . .

ATTENTION: Livraison gratuite immédiate ou sur demande et sur nos routes régulières seulement.

Ne manquez pas de bénéficier de l'économie que vous apporte une offre aussi remarquable mercredi chez DUPUIS.

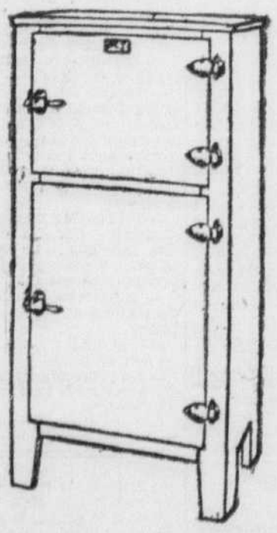

PRIX de LIQUIDATION RAPIDE

11.95 à 34.00

PAIEMENTS FACILES SI DÉSIRÉ

DUPUIS — sous-sol (De Montigny)

SOUS-SOL d'ÉCONOMIES

COMPLETS pour HOMMES

Tailles: 34 à 46. Prix ord. 12.95. SPECIAL, chacun **9.00**

Légers lainages ou tweed dans les tons de gris, brun, beige toujours en vogue. Veston droit ou croisé, dos uni ou à plis et ceinture.

RATINE SPONGIEUSE

Pour essuie-mains sur rouleau. Rayures jaunes, bleues, rouges sur fond crème. Largeur 16 pouces. LA VERGE **.13**

2 Verges pour **.25**

BAS de SOIE et LAINE

Pour dames, jeunes filles. Epaisseur demi-saison. Talons renforcés, haut double. Noir, beige gris, brun, gunmetal. Pointures: 8½ à 10. LA PAIRE **.39**

PANTOUFLES FEUTRE

POUR DAMES ET JEUNES FILLES

Pointures : 3 à 7. Modèle en feutre gris, rouge ou brun. Semelles chromées, talons coussinés et pompon. Pantoufles BRIDGE en gris, talons cuir ins.

Au choix, la paire **.49**

DUPUIS—sous-sol d'économies

Dupuis Frères LIMITÉE

ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.

PLAT DU JOUR — MERCREDI

LAPIN SAUTE au vin blanc

Restaurant — rez-de-chaussée